LE DEVOIR

fais ce que dois

Vol. LXIX - No 271 | Dégagement. Maximum 4. | Montréal, jeudi 24 novembre 1977 | Férie | 25 CENTS

EDITIONS DU RENOUVEAU PEDAGOGIQUE (384-8760

chez votre libraire: $18.95

Comptabilité de gestion

par Croteau, Ouellette, Félix – Ecole des H.E.C.

l'information comptable indispensable à la planification, au contrôle et à la décision

POUR L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE D'AUJOURD'HUI

La Saskatchewan devra rembourser $500 millions de taxes et redevances

OTTAWA (CP) — La Saskatchewan, a décrété hier la Cour suprême du Canada, devra rembourser plus de $500 millions qu'elle a touchés en taxes et en redevances sur le pétrole extrait de son sol.

Le plus haut tribunal du Canada, dans une décision partagée, a déclaré anticonstitutionnelle une loi adoptée en 1973 par la province établissant des droits miniers et des redevances sur le pétrole. Le tribunal a ordonné le remboursement des montants perçus, et l'intérêt, aux producteurs ainsi taxés.

Le leader conservateur de la Saskatchewan, M. Dick Collver, s'est empressé de demander la tenue d'une assemblée d'urgence de l'Assemblée législative à Regina, puis a laissé entendre qu'Ottawa devrait adopter une loi empêchant les producteurs de recouvrer leur argent.

Si Ottawa a pu se permettre d'aider le Québec à combler le déficit encouru à cause d'Expo 67, a-t-il ajouté, le gouvernement peut maintenant aider les contribuables de la Saskatchewan.

Ses propos ont été transmis aux Communes hier par un député de la Saskatchewan, M. Alvin Hamilton.

À sa sortie de la Chambre, le minsitre de la Justice, M. Ron Basford, a expliqué que le Parlement ne pouvait légiférer en matière d'administration des richesses naturelles des provinces. Mais il se dit prêt à prêter une oreille attentive aux propos du procureur général de la Saskatchewan, M. Roy Romanow. Ce dernier a indiqué qu'il prendra connaissance du jugement d'hier avant de faire ou déclarer quoi que ce soit.

La Saskatchewan avait appliqué ces impôts sur les produits miniers et ces redevances sur le pétrole au moment où les prix de l'or noir avaient augmenté en flèche, dans le but de profiter des revenus accrus des producteurs et d'ainsi renflouer ses coffres.

Les producteurs avaient protesté vigoureusement en alléguant que les revenus découlant de ces impôts étaient les leurs. La société Canadian Industries Gas and Oil (CIGOL) de Calgary avait chargé les tribunaux de trancher cette question. Deux jugements défavorables à CIGOL furent rendus, jugement qui ont été renversés hier par la décision de la Cour suprême.

La société CIGOL a été absorbée depuis par la compagnie Norcen Energy Resources Ltd. de Toronto.

Depuis l'adoption de la loi sur les redevances par le gouvernement de la Saskatchewan, CIGOL a versé à la province quelque $9 millions de taxes qui sont maintenant illégales. Les autres sociétés minières et pétrolières ont versé pour leur part $580 millions.

M. Collver, en prenant connaissance de la décision de la Cour suprême, a noté que la province, si elle devait rembourser cette fortune, devrait réduire les services qu'elle donne à la population.

Le juge Ronald Martland, dans le jugement majoritaire, souligne que ces taxes et redevances ne représentant pas une taxation directe dans la province même. Elles sont par le fait même en-deça des pouvoirs du gouvernement provincial établis par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

La Cour suprême signale que 98% du pétrole extrait en Saskatchewan est exporté vers les États-Unis. La province donc imposait des taxes à l'extérieur de ses frontières.

Le juge Martland poursuit en soulignant que la loi contestée permettait au gouvernement d'établir les prix que pouvaient exiger les producteurs pour leur pétrole destiné à l'exportation, à l'en-

Voir page 6: La Saskatchewan

au sommaire

■ L'enquête sur le coût des Jeux commencera au début de 1978 — page 3

■ Combien de temps encore? un éditorial de Claude Ryan

■ Le débat sur l'enquête Keable: un commentaire de Jean-Claude Leclerc — page 4

■ Les notions de "gauche" et de "droite" sont inutiles pour expliquer le Québec — page 7

■ Les Chinois n'ont pas encore maîtrisé leur démographie — page 32

A la CTCUM

Aucun déblocage avant huit jours

par Louis-Gilles Francoeur

Le rapport des deux médiateurs désignés au dossier de la CTCUM pourra difficilement être disponible avant le milieu de la semaine prochaine, ce qui porte à croire que la paralysie des transports en commun durera au moins jusque là, à moins d'un changement d'attitude radical de la part des parties directement en cause.

C'est ce qui ressort d'une entrevue accordée hier au DEVOIR par l'un des deux médiateurs, M. Bernard Crevier, qui se dit par ailleurs satisfait de ce que les deux parties siègent intensivement du matin au soir depuis lundi pour éplucher le lourd contentieux qui les sépare. Ce fut notamment le cas hier encore alors que les représentants patronaux et syndicaux de la CTCUM terminaient en fin d'après-midi l'examen de toutes les clauses aux deux projets de convention collective des employés de garage et de bureau.

Dès hier soir, par ailleurs, les parties ont commencé l'examen des clauses "particulières" au projet de contrat de travail des employés de garage.

Selon M. Bernard Crevier, "si tout va comme prévu, nous devrons avoir terminé jeudi soir l'examen de l'ensemble des 150 points en litige et être à même de mesurer à ce moment l'écart qui les sépare dans chaque cas. Nous serions alors en mesure, si tout se déroule comme prévu, d'entamer dès vendredi une phase beaucoup plus délicate, qui consiste à évaluer les priorités de chaque groupe".

Le médiateur pense que cet exercice, où les parties diront ce qui leur est essentiel et accessoire dans ce lourd dossier, devrait normalement durer deux jours compte tenu de son volume.

"Encore là, et seulement si tout va bien, deux choses peuvent se produire, poursuit M. Crevier. Ou bien la phase de rapprochement incite les parties à se parler directement et à échanger dans le sens d'une vraie négociation, ou alors cela ne se produit pas mais l'exercice terminé, nous sommes à même de songer dès lundi à l'élaboration de notre rapport."

Si cet exercice prenait par hypothèse deux jours, cela implique que le rapport des médiateurs pourrait être remis aux parties au milieu de la semaine prochaine. D'où la conclusion qu'à moins d'un virage spectaculaire, les Montréalais devront vraisemblablement s'armer de patience d'ici là.

Très prudent dans ses déclarations à cause du caractère délicat de sa mission, M. Crevier — qui ne le dit pas ouvertement — semble plutôt convaincu que le "rapprochement spectaculaire" n'est pas pour demain et que c'est plutôt le rapport des médiateurs qui constituera le prochain tournant du conflit en cours depuis le début de la semaine. "Les parties sont très éloignées sur plusieurs points", estime-t-il.

Par contre, les deux médiateurs sont conscients d'avoir maintenu l'accélérateur au plancher au cours des deux derniers jours. Le collègue de M. Crevier, M. Jean-Jacques Deguire, consent de son côté à éclairer le public sur le travail déjà effectué. Sans donner la moindre indica-

Voir page 6: La CTCUM



A chacun ses goûts, semblent dire ces membres de la race bovine de la région de Victoria (C.-B.), que le froid inustié rapproche forcément. Durant ce temps, la gent humaine, bien emmitouflée, prend ses ébats là où l'autre va habituellement s'abreuver. (Téléphoto CP)

Le caucus du PQ est divisé sur la loi anti-scabs

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, aura à affronter non seulement l'opposition des syndicats et du Parti libéral à ses amendements au projet de loi 45, mais il devra également vaincre la résistance de députés de son propre parti mécontents de la nature de certains de ses amendements.

Au moins trois députés ministériels, MM. Guy Bisaillon, député de Sainte-Marie, Claude Vaillancourt, député de Jonquière, et Guy Chevrette, député de Montcalm et aussi adjoint parlementaire du ministre du Travail, ont indiqué publiquement leur désaccord aux amendements proposés qui, avant d'être rendus publics mardi, n'avaient pas passé l'étape du caucus.

D'autres députés, insatisfaits eux aussi de ces amendements, attendraient cependant la réunion hebdomadaire du caucus pour discuter de cette question.

La principale réserve qui est exprimée par les divers opposants à M. Johnson, que ce soit les syndicats, le Parti libéral ou les députés ministériels dissidents, a trait à un même amendement, celui qui prévoit que l'application des articles concernant les briseurs de grève ne peut avoir pour effet d'empêcher un employeur de prendre les moyens nécessaires pour éviter la destruction ou la détérioration grave de ses biens meubles ou immeubles.

Notons que si les syndicats et les députés péquistes dissidents se rejoignent dans leurs critiques, celles du Parti libéral sont fondées sur des motifs différents. Seule l'Union nationale s'est montrée généralement satisfaite des amendements soumis par le ministre.

C'est le porte-parole libéral, M. Claude Forget, qui a ouvert la ronde des critiques hier matin devant la commission parlementaire chargée de l'étude du projet de loi 45.

La CSN, rappelons-le, dès mardi

Voir page 6: Anti-scabs

Le mandat de l'enquête Keable

C'est le juge Hugessen qui tranchera la question

par Alain Duhamel

Le juge James K. Hugessen, de la Cour supérieure, entendra aujourd'hui la demande du solliciteur général du Canada, M. Francis Fox, qui réclame la suspension des travaux du commissaire Jean Keable jusqu'à ce que le tribunal ait jugé la requête en évocation déposée mardi matin.

En effet, le juge en chef de la Cour supérieure, M. Jules Deschênes, a désigné, à la suite d'une démarche des procureurs du solliciteur général du Canada, le juge Hugessen pour entendre la requête en évocation, le 6 décembre prochain, et, par conséquent, pour disposer de la demande de suspension des travaux de la Commission d'enquête sur la perquisition illégale à l'Agence de presse libre du Québec (APLQ) jusqu'à cette date.

En début de journée, le juge Melvin Rothman, à qui les procureurs du solliciteur général avaient présenté leur demande de surseoir les travaux, mardi, a déclaré qu'il n'était pas compétent pour trancher le débat.

"La demande d'une ordonnance de surseoir est rejetée sous réserve du droit des requérants de renouveler la même demande de surseoir devant le juge qui sera saisi de cette requête ainsi que tout autre recours que peuvent avoir des requérants", avait conclu le juge Rothman.

Ainsi, il faisait droit à l'objection de Me Roger Thibaudeau, procureur représentant le ministre de la Justice du Québec, qui avait soutenu la veille, jurisprudence à l'appui, que seul le juge saisi de la requête en évocation pouvait disposer d'une demande de surseoir aux travaux.

Repoussés dans leur première tentative,, les procureurs de M. Fox, Me Michel Robert et Me Réjean Paul, ont demandé au juge en chef de la Cour supérieure de désigner immédiatement le juge qui sera saisi de la requête en évocation. À leur avis, la situation dans laquelle les témoins, membres anciens ou actuels de la Gendarmerie royale du Canada et de la fonction publique fédérale risquaient de se trouver, s'ils devaient comparaître avant l'audition de la requête en évocation, justifiait la nécessité urgente de disposer dans les meilleurs délais de la demande de surseoir.

Voir page 6: Juge Hugessen

Le Barreau se donne neuf mois pour préparer son projet de constitution

par Lise Bissonnette

OTTAWA — C'est dans l'inner sanctum des juristes proches de la pensée constitutionnelle du premier ministre canadien que l'Association du Barreau canadien a déniché le responsable de son "comité sur la constitution", M. Gérard La Forest. Créé par résolution lors de la réunion annuelle de l'Association à Ottawa en août dernier, le comité doit remettre ses conclusions en août prochain.

M. La Forest a obtenu un congé sans solde de la Commission de réforme du droit, un organisme fédéral où il était commissaire depuis 1974. Il fut l'un des principaux rédacteurs de la charte qui faillit être adoptée à Victoria en 1971, et dont le président du Barreau, M. Jacques Viau, rappelait hier en conférence de presse qu'elle avait "à 90%" fait l'objet d'un consensus des provinces.

M. La Forest, avant de passer à la Commission de réforme du droit, fut sous-ministre adjoint au ministère de la Justice. Il a travaillé avec l'ex-comité de la réforme constitutionnelle du Conseil privé et accepté de M. Trudeau des missions constitutionnelles précises, notamment dans les domaines du droit des Indiens, et d'un possible regroupement des provinces de l'Atlantique.

C'en est fini des "abstractions" et des études sans fin, de dire hier M. Viau en présentant M. La Forest à la presse. Ce dernier, aidé de deux ou trois recherchistes, se propose en effet de formuler précisément, sous leurs aspects légaux et juridiques, des modalités d'amendement à la Constitution.

Autrement dit on ramènera sur terre des idées qui se baladent nombreuses dans l'air actuellement: formule de rapatriement et d'amendement de la constitution, droits de la personne, attribution des pouvoirs, responsabilités fiscales et économiques, rôle des tribunaux, participation régionale aux décisions nationales, réforme de la Cour suprême et du Sénat.

La note de ces travaux ne devrait pas dépasser $200,000, dont $85,000, viendront d'une subvention de la fondation canadienne Donner.

C'est à la prochaine réunion annuelle du Barreau, en août 1976 à Halifax, que M. La Forest remettra le fruit de ses études. Même si le débat constitutionnel risque d'être alors fermement engagé depuis

Voir page 6: Le Barreau



Jacques Viau

St-LEGER

Le scotch léger, clair et sec, au goût des Québécois.

Séisme en Argentine: 70 morts, 254 blessés

BUENOS AIRES (d'après AFP et Reuter) — Un tremblement de terre, dont l'épicentre était situé dans les Andes, à la frontière du Chili et de l'Argentine, a fait au moins 70 morts et 254 blessés hier. Il s'agit d'un bilan provisoire.

Le séisme a surtout ébranlé la province de San Juan où, selon le ministère du Bien-être social de l'Argentine, la plupart des victimes ont été dénombrées.

D'après les premières informations reçues, les communications aériennes pourraient être rétablies entre San Juan, la capitale, sise à 1,300 kilomètres au nord-ouest de Buenos Aires, et celle-ci, une fois que seront réparées la piste d'atterrissage et la tour de contrôle.

Le séisme s'est produit à 6 h 28 et a duré moins d'une minute. En 1944, 5,000 personnes avaient été tuées et 10,000 autres blessées dans San Juan, qui comp-

Voir page 6: Un cyclone

Salles de réceptions disponibles

Solmar

Haute cuisine classique portugaire.

Rui de Mascarenhas

Et d'autres artistes portugais.

Jusqu'au 11 décembre

3699 boul Saint-Laurent 844 7748

stationnement gratuit

Bédard regrette que Fox fasse de l'enquête Keable une "question politique"

par Jean-Claude Pléard

QUÉBEC — Même s'il se dit profondément surpris et déçu de l'attitude de son collègue fédéral Francis Fox à l'égard de la commission Keable, le ministre québécois de la Justice, M. Marc-André Bédard, se refuse pour l'instant d'enfourcher tout cheval de bataille et préfère faire preuve de prudence et de circonspection jusqu'à ce que les tribunaux aient statué sur l'avenir de cette commission d'enquête.

Tout au plus M. Bédard devait-il laisser entendre hier à l'Assemblée nationale, en réponse aux questions de l'opposition, que M. Fox, à la lumière des diverses requêtes qu'il vient de présenter devant les tribunaux, semble avoir un certain intérêt de nature politique à ce que cette commission, chargée d'enquêter sur certaines activités illégales commises par la GRC en territoire québécois, cesse ses activités.

La veille, au cours d'une entrevue télévisée, il avait affirmé que le geste posé par le gouvernement fédéral était "maladroit et visait à transformer en question politique" ce qui n'est à ses yeux qu'une simple question d'administration de la Justice.

Hier, il devait reprendre essentiellement les mêmes propos devant l'ensemble des députés en expliquant notamment que l'enquête de la commission Keable "n'est pas une enquête sur la GRC mais bien une enquête sur des illégalités ou des actes criminels précis qui ont été commis par des policiers appartenant à plusieurs corps policiers sur l'ensemble du territoire québécois".

Ainsi, se montre-t-il surpris de l'attitude de M. Fox qui, rappelle-t-il, a publiquement affiché à maintes reprises son intention de collaborer pleinement aux travaux de la commission d'enquête québécoise.

Surprise, ajoute-t-il, qui est d'autant plus accentuée que vendredi dernier, le ministre québécois faisait parvenir une lettre à son homologue fédéral dans laquelle il lui demandait à nouveau sa collaboration et s'inquiétait du fait que M. Fox veuille faire preuve de plus de souplesse — "système de deux poids, deux mesures" — à l'endroit de la commission MacDonald qui siégera sous peu sur le même sujet.

Interrogé au sujet du "suivi" de cette lettre par le député unioniste Serge Fontaine, M. Bédard a précisé qu'il n'a évidemment reçu aucune réponse de la part de M. Fox sinon de constater les procédures judiciaires intentées par ce dernier.

Aussi, le ministre de la Justice, sans toutefois porter d'accusations directes, laisse entendre que M. Fox doit avoir intérêt à ce que la commission Keable soit paralysée puisqu'il intente des procédures à cet effet.

"Il me semble que si le solliciteur général du Canada avait eu autant d'intérêt qu'il le manifestait à ce que les travaux de la commission Keable avancent, il aurait justement pris la précaution de solliciter un rendez-vous avec le procureur général du Québec avant d'inscrire des procédures qui sont de nature à paralyser les travaux de la commission Keable", de dire le ministre.

Sous ce chapitre et bien qu'il s'avère impossible de recueillir à Québec toute information nouvelle quant au contenu des témoignages que le commissaire Jean Keable devait normalement entendre au cours des prochains jours, l'opinion semble répandue dans les milieux politiques que ces témoignages devaient bien contenir quelques faits nouveaux et explosifs quant au rôle de la GRC en territoire québécois, puisque M. Fox se montre si pressé de faire cesser les travaux de la commission.

Au surplus, ajoute-t-on dans ces mêmes milieux, il était logique de croire que, face à la menace d'un bref d'évocation qui a déjà été réclamée par M. Fox et qui sera entendue le 5 décembre prochain par la Cour supérieure du Québec, la commission québécoise se presse d'ici là à livrer publiquement l'essentiel de ce qu'elle a déjà entre les mains.

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses et de ce que décidera ce matin le juge Hugessen, maintenant chargé par le juge en chef Jules Deschênes de l'examen de la double requête des autorités fédérales, M. Bédard a de nouveau affirmé hier l'intention de son gouvernement d'aller au fond de toutes ces affaires et de dénicher les vrais coupables des divers actes présumément criminels reprochés à la GRC, dont notamment la perquisition aux locaux de l'APLQ, celle un peu plus tard aux locaux du PQ, le vol de dynamite sur des chantiers de construction et un incendie criminel dans la région de Montréal.

"Je puis vous dire, d'affirmer M. Bédard, que c'est ma conviction qu'il est nécessaire de procéder à une enquête approfondie afin que tous les maillons de la chaîne soient réunis de telle sorte que je ne sois pas, comme procureur général, dans la position d'avoir à prendre des décisions concernant seulement des policiers qui n'ont fait qu'obéir à des ordres, mais savoir exactement qui a donné les ordres."

Quant à la possibilité d'une éventuelle rencontre avec M. Fox pour éclaircir toute cette affaire, le ministre québécois ne l'écarte pas mais ne semble pas y croire vraiment.

Biron déplore l'absence d'un vrai chef au Québec

OTTAWA (PC) — Le chef de l'Union nationale, Rodrigue Biron a vivement déploré hier l'absence d'un véritable leader du Parti progressiste conservateur au Québec.

S'adressant à une centaine d'étudiants à l'Université Carleton, à Ottawa, hier midi, M. Biron a expliqué que le Parti conservateur n'a pas encore su trouver "un leader naturel au Québec".

Il a dit espérer que Joe Clark, le leader du Parti conservateur, pourra trouver quelqu'un pour ce travail, en précisant que le Parti libéral, de son côté, a toujours eu un ou plusieurs leaders naturels au Québec, ce qui a fait sa force, tels que les Laurier, Lapointe, Saint-Laurent, Trudeau, et Chrétien", a-t-il dit.

"L'Union nationale et le Parti conservateur sont de bons amis", a-t-il expliqué aux étudiants qui l'interrogeaient, tout en précisant qu'il n'existe aucune entente ou tentative de rapprochement entre les deux partis.

Par ailleurs, M. Biron a demandé aux étudiants "de relever le défi du Canada".

"C'est un défi exaltant, emballant, extraordinaire et aussi dangereux pour l'avenir du pays", a-t-il affirmé.

Selon lui, les anglophones doivent reconnaître l'égalité des deux peuples fondateurs du Canada, afin de renouveler la confédération. Il a indiqué que c'est là une alternative plus valable pour "répondre au rêve d'indépendance du Parti québécois".

M. Biron était de passage à Ottawa hier, où il devait assister à la période des questions aux Communes, et rencontrer le ministre des relations fédérales-provinciales.

Trudeau à Terre-Neuve

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau se trouve aujourd'hui dans le château fort du séparatisme: Terre-Neuve.

C'est en effet nul autre que le premier ministre de cette province, M. Frank Moores, qui a soutenu récemment qu'il y avait peut-être plus de séparatistes à Terre-Neuve qu'au Québec.

M. Trudeau continue sa tournée des premiers ministres provinciaux pour discuter d'unité canadienne et d'économie.

Les deux questions sont d'actualité à Terre-Neuve, puisque cette province affichait le taux de chômage le plus élevé du Canada en octobre dernier, soit 17.4 pour cent, au moment où la moyenne nationale n'était que de 8.3 pour cent.

Le lendemain de sa visite à Saint-Jean, M. Trudeau se rend à l'Île-du-Prince-Edouard rencontrer le premier ministre Alex Campbell.

Il a jusqu'à maintenant eu des entretiens avec les premiers ministres Peter Lougheed, de l'Alberta; Bill Bennett, de la Colombie-Britannique; Gerald Regan, de la Nouvelle-Écosse; et Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick.

des quatre coins du PAYS

On boude l'autobus!

Tandis que les Montréalais faisaient de l'auto-stop, Statistique Canada publiait hier les résultats d'une enquête selon lesquels 49% des Canadiens se rendent au travail seuls dans leur automobile tandis que 16% seulement utilisent les transports en commun. Plus précisément, 5,8 millions de personnes se rendent au travail quotidiennement dans 4.6 millions d'automobiles tandis que 1.3 million d'autres prennent l'autobus ou le métro. Depuis 1973, le nombre de personnes utilisant l'automobile pour se rendre au travail a augmenté de 297,000 ou 5.4%, tandis que les transports en commun ont trouvé seulement 45,000 nouveaux adeptes, une augmentation de 3.6%. Dans les grandes villes, les deux tiers des personnes utilisent leur automobile pour se rendre au travail. C'est à Toronto que les transports en commun sont les plus fréquentés, par 32.4% des travailleurs. A Montréal, 31.8% des travailleurs trouvent qu'il fait (faisait) beau dans le métro ou dans l'autobus, tandis que dans la région d'Ottawa-Hull, cette proportion passe à 28.3%.

Des lenteurs de tortue

Le ministre des Postes, M. Jean-Jacques Blais, a du reconnaître hier que les Postes canadiennes avaient de ces lenteurs qui font que les nouvelles, une fois rendues à destination, ne sont plus bien fraîches. Interrogé par un député libéral, il admet que 2,011 lettres mises à la poste à Ottawa avaient pris neuf jours pour se rendre à destination à Toronto. Plusieurs sacs de courrier auraient ainsi pris plus d'une semaine pour arriver dans la capitale ontarienne. M. Blais a expliqué que les lenteurs n'étaient pas attribuables aux préposés au tri dans les bureaux de poste, mais plutôt aux transporteurs du courrier entre les deux villes.

Un jour mon prince viendra

Le prince Philip est arrivé hier à Regina pour une tournée de cinq jours, en sa qualité de président de la Société royale d'agriculture du Commonwealth. Il assistera à de nombreuses assemblées de cette société, qui se dérouleront à Regina, en plus des nombreuses diners et réceptions auxquels il a été invité. La réunion de la Société se poursuivra la semaine prochaine en Jamaïque, et le prince y sera également. La société, qui a été fondée en 1957, regroupe 23 sociétés nationales d'agriculture du Commonwealth.

Le commerce avec la CEE

Le ministre de l'Industrie et du commerce, M. Jack Horner, préside en Europe une délégation de 160 hommes d'affaires canadiens qui s'entretiennent à Bruxelles avec des représentants de la Communauté économique européenne dans le but de promouvoir le commerce avec le Canada. M. Horner se rendra ensuite à Genève et à Bonn rencontrer des négociateurs du GATT et des hauts fonctionnaires allemands.

La session manitobaine

Les députés manitobains seront appelés aujourd'hui à traiter d'un important projet de loi visant à faire tomber les fonctionnaires de la province sous le coup de la loi anti-inflation. C'est dans ce but que la session a été convoquée par le premier ministre de la province, M. Sterling Lyon, qui profitera de l'occasion pour déposer plusieurs autres projets de loi, dont un porte sur l'abolition des droits de succession et des impôts sur les dons.

Permis d'afficher

Le ministère des Postes a réaffirmé hier que le Syndicat canadien des employés des postes avait droit de communiquer avec ses membres par l'affichage à des tableaux dans les locaux des bureaux de poste. Le directeur d'une succursale postale du Manitoba qui a refusé de permettre un tel affichage a outrepassé ses pouvoirs, a déclaré le ministère dans un communiqué, qui précisait toutefois que les documents qui peuvent être affichés par le syndicat ne doivent cependant pas être à caractère dérogatoires ou libelleux.

c'est louable

Tous les modèles GM 1978

PONTIAC • BUICK • CHEVROLET • OLDSMOBILE • CADILLAC CAMIONS GMC

Location d'autos à la journée ou à l'année (24-30-36 mois)

PROTECTION RÉPARATIONS MÉCANIQUES

rbar

68-2551

5987, [illegible]e Verdun, Verdun

Filiale de Omer Barré Verdun Limitée

vient de paraître

Pierre Seguin

Caliban

roman

éditions hurtubise hmh

380 ouest st-antoine montréal

Savoir dénicher un chez-soi.

Ce ne sont pas les moyens qui manquent: vous pouvez soit faire la tournée des quartiers qui vous plaisent, soit fouiller les annonces classées, ou soit miser sur un tuyau.

Mais pour trouver cette maison rêvée d'une façon aussi rapide qu'infaillible, il vaut mieux vous assurer la collaboration d'un agent du Trust Royal.

L'agent connaît les propriétés disponibles dans les secteurs qui vous plaisent. En tenant compte du mode de vie de votre famille, il peut, tout en respectant le prix qui vous convient, réussir à vous satisfaire.

En plus de vous proposer une formule de financement à votre mesure, l'agent se chargera de régler une foule de détails qu'entraîne de nos jours une telle transaction.

Il n'en tient qu'à vous de puiser aujourd'hui même à cette exceptionnelle source d'expérience.



IMMEUBLES

Trust Royal L'ENSEIGNE QUI VEND

Trust Royal

SERVICES IMMOBILIERS

IMPORT BAZAAR

Centre-Ville: 866-6166 St. Catherine et Peel.

Montréal-Ouest: 488-6514 Westminster et Sherbrooke.

West Island Mall: 684-6810 Transcanadienne au chemin des Sources.

Rue St. Hubert: 270-3054 6720 Rue St. Hubert près St. Zotique.

Place Rosemère: 621-0160 Labelle Blvd. et Route 640.

POTERIE 'FLEURS DE CHAMP'



Une magnifique combinaison d'imprimés floraux sur un fond blanc-neige.

Vous pouver commencer avec une théière et des tasses, et après vous additionez à votre petite collection un sucrier et un pot à lait.

Nous vous offrons aussi dans le même dessin de "Fleurs de Champ" 3 grandeurs de pots avec couvercles, tasses à soupe, pots de chambre, coquetiers, salières et poivrières, tamiseurs de farine, et contenants pour beurre et aussi pour fromage.

D'ANGLETERRE

JACKIE



Les membres de la Commission d'enquête sur les coûts de la 21e Olympiade ont été assermentés hier. Dans l'ordre habituel, M. Gilles Poirier, ingénieur, le juge Albert Malouf, M. Jeean-Guy Laliberté, comptable, et le juge en chef de la Cour supérieure, Jules Deschênes. (Photo Jacques Grenier)

L'enquête sur la 21ème Olympiade

La commission Malouf tiendra des audiences au début de 78

Depuis un certain moment déjà, les membres de la Commission présidée par le juge Albert Malouf, qui doit faire enquête sur le coût de la 21ème Olympiade, examinent certains documents et rencontrent des personnes pouvant les aider à mener à bien leur tâche.

Mais ce n'est pas avant le début de 1978 que débuteront les audiences publiques de cet organisme.

C'est ce qu'a révélé hier le juge Malouf alors qu'avec ses deux collègues, MM. Gilles Poirier, ingénieur et Jean-Guy Laliberté, comptable, était assermenté par le juge en chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure.

"Au cours des prochaines semaines, a-t-il dit, nous nous devons de continuer les démarches que nous avons déjà entreprises, avant de procéder à l'audition de témoins en public".

Le magistrat a également dévoilé les noms des principaux membres du personnel de la Commission.

Me Réginald Savoie en sera le secrétaire et le conseiller juridique. Me J.-Bernard Carisse sera le procureur chef et Me Jacques Dagenais, le procureur chef adjoint. Me Dagenais fut l'un des procureurs chefs de la CECO après avoir été le conseiller juridique du Service de la police de la CUM M. Roger Cayer a été nommé secrétaire administratif.

Le juge Malouf a invité toutes les personnes qui pourraient avoir quelque renseignement à communiquer à la Commission à le faire en s'adressant à Me Savoie (873-7013). L'organisme a déjà ses bureaux au 7e étage du Palais de Justice.

Cette commission a été formée par le gouvernement du Québec afin, notamment, de tenter de découvrir la cause des hausses vertigineuses des coûts subies en cours de la construction des installations olympiques, de retracer les "responsables" aux divers niveaux de gouvernement, de découvrir la façon dont la préparation des jeux a été organisée et supervisée, et de mettre au jour l'existence possible de collution, de trafic d'influence et de manoeuvres frauduleuses ou irrégulières.

Les commissaires ont également pour mission de scruter la possibilité de récupérer toute somme d'argent versée en trop à certains "contractants", et d'indiquer, si possible, la façon de prévenir semblable chose dans l'avenir.

La commission devrait normalement présenter un rapport préliminaire aux autorités à la fin de l'an prochain.

Les Italo-Canadiens: la Cour prend la requête en délibéré

Le juge en chef Jules Deschênes a pris en délibéré hier la requête pour jugement déclaratoire présentée par quatre parents italo canadiens de Saint-Léonard pour que leurs enfants puissent être admis dans des classes anglaises, dans différentes écoles de la Commission scolaire Jérôme-Le Royer.

Pour les requérants, Me Gilles Poulin a fait valoir que si l'article 72 de la loi 101, qui traite de ce problème, est quelque peu ambigu, il ne faut pas l'interpréter maintenant de façon à le rendre absurde dans ses conséquences.

Cet article stipule que "peuvent recevoir l'enseignement en anglais, à la demande de leur père et mère, les enfants dont le père ou la mère a reçu, au Québec, l'enseignement primaire en anglais".

La prétention des avocats du procureur général et du ministre de l'Éducation, Mes Paule Lafontaine et Charlotte Roberge, est que l'expression "l'enseignement", telle que formulée, voulait dire "tout l'enseignement", pendant la durée normale du cours primaire ou élémentaire, c'est-à-dire six ou sept années, selon les cas.

Or de nombreux parents d'origine italienne, après avoir fait leurs études élémentaires dans leur pays, les ont complétées ici en faisant deux, trois ou même cinq années d'instruction en langue anglaise.

Est-ce à dire que leurs enfants ne pourraient se qualifier pour l'école anglaise?

Et que faire des enfants de parents qui, par exemple, auraient fait trois années de leur cours primaire en anglais, au Québec pour ensuite aller vivre en Ontario et y suivre pendant trois autres années des cours en anglais?

Cette dernière partie de leurs études les empêcherait-elle de qualifier leurs enfants pour l'éducation en anglais, une fois revenu ici? S'ils sont revenus au Québec avant la promulgation de la loi.

L'avocat des parents italo-canadiens concernés (deux des requêtes sur six avaient été écartées du débat avant même que ne commence l'instruction) soutient que cela constituerait une injustice que de changer tout simplement la situation à laquelle s'attendaient des immigrés à qui l'on a représenté ce que serait, au Québec, les conditions dans lesquelles leurs enfants pourraient fréquenter l'école.

Surtout si, au moment où ils sont venus, c'était l'école de leur choix qui leur était offerte.

Mes Lafontaine et Roberge ont rétorqué que l'on devait plutôt parler de nouvel aménagement des conditions que de restrictions pures et simples, et nettement privatives de certains droits.

Au début de l'audience, le juge Deschênes avait écarté l'intervention d'un avocat disant représenter un groupe de professeurs de l'Université McGill, et qui voulait soutenir devant la cour, semble-t-il, que la loi 101 n'existait tout simplement pas, pour le moment du moins.

Conséquemment: pas besoin de plaider sur sa validité ou son inconstitutionnalité.

Marion quitte l'hôpital

SHERBROOKE (PC) — M. Charles Marion, victime du plus long enlèvement de l'histoire canadienne, 82 jours, a reçu son congé de l'hôpital où il avait été admis juste après sa libération, le 27 octobre dernier, contre une rançon de $50,000.

Sa bru, Mme Nicole Marion, a révélé hier que son beau-père avait quitté l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, lundi soir, et qu'il résidait maintenant quelque part à Sherbrooke.

"Il a de la difficulté à marcher, a-t-elle déclaré. Son pied gauche, celui par lequel il a été enchaîné, traîne quand il marche."

Son pied est paralysé et "il n'est pas certain qu'il en recouvrera l'usage complet. Il est très faible mais son moral est bon."

À la CUM, les maires de banlieue poursuivent l'obstruction systématique

par Claude Turcotte

Le conseil de la Communauté urbaine de Montréal a finalement siégé hier soir, mais il l'a fait dans le doute le plus complet quant à la légalité de la séance.

Le retour des maires des villes de banlieue n'a pas signifié la fin de la querelle juridique qu'ils ont eux-mêmes amorcée la semaine dernière, en refusant de se présenter au conseil de la CUM et plus que jamais c'est la Cour supérieure qui devra retrancher le débat.

En fait, la requête des maires de banlieue pour un jugement déclaratoire sera présentée le 1er décembre. Il est cependant impossible de prévoir quand le tribunal rendra son jugement, ni dans quel sens il le rendra.

Du reste, il faut dès maintenant prévoir un appel qui pourrait être demandé par la CUM ou les banlieues, selon le verdict qui sera rendu.

En d'autres mots, on doit de plus en plus envisager l'hypothèse que les budgets de la CUM et de la CTCUM ne seront pas adoptés le cinq décembre prochain comme le prévoit la loi, qui stipule même une adoption automatique advenant le cas où le conseil n'ait pas lui-même procédé à l'acceptation en bonne et due forme de ces budgets.

Il faut du même coup prévoir une situation en vertu de laquelle le gouvernement serait à toutes fins utiles obligé de ramener la loi de la CUM devant l'Assemblée nationale, ce qui pourrait alors entraîner un débat de fond sur la CUM.

Et c'est précisément l'objectif que visent les maires de banlieue par l'obstruction légaliste, ni plus ni moins un grain de sable qui a été jeté dans cette machinerie métropolitaine qu'est la CUM.

Hier, on a pu croire pendant quelques instants qu'en revenant au conseil, les maires de banlieue avaient décidé de retirer leur grain de sable de l'appareil. Il n'en fut absolument rien.

Dès l'ouverture de la séance, M. Jean Corbeil, président de la conférence des maires de banlieue et maire de Ville-D'Anjou, s'est levé pour signaler au nom de son groupe que l'assemblée n'avait pas été légalement convoquée, puisque la première séance prévue n'avait pas commencé et en conséquence n'avait pu être ajournée.

M. Corbeil a reppelé qu'une requête a été présentée en Cour supérieure et que l'assemblée d'hier soir ne pouvait adopter quelque mesure que ce soit. Il a cependant ajouté qu'aux yeux des maires de banlieue, il était important de participer aux discussions pour hâter l'étude des sujets intéressant la CUM.

Mais le maire Corbeil a souligné, avec une grande insistance, qu'en participant à ces discussions les maires de banlieue réservaient tous leurs droits et qu'il ne fallait en aucune façon interpréter leur participation comme une reconnaissance du point de vue de la légalité qui est celui des conseillers juridiques de la CUM.

En sa qualité de président du conseil, M. Jean Drapeau n'a pas été en mesure de résoudre le dilemme posé par les maires de banlieue. Il a reconnu lui aussi qu'il appartenait à la Cour supérieure de fournir la réponse: "Nous n'avons aucune idée du temps que ça prendra pour avoir le jugement du tribunal. En attendant, il vaut mieux procéder selon ce que la loi semble dire. Le conseil est présumé siéger légalement."

"Par ailleurs, a poursuivi M. Drapeau, le risque est moins grand de siéger illégalement que de ne pas siéger alors qu'il aurait été légal de le faire."

De toute évidence, cette situation extrêmement ambiguë n'a pas plu à tous les conseillers et certains n'ont pas raté l'occasion de se demander ce qu'ils faisaient au conseil.

Après cet invraisemblable débat de procédures, le conseil de la CUM s'est quand même mis à l'étude du budget de la CTCUM. Le président de l'organisme, M. Lawrence Hanigan, a d'abord déposé un amendement au budget, ce qui a été accepté à l'unanimité.

Dans son budget initial, la CTCUM avait prévu une somme de $11,250,000 pour les salaires. On y a ajouté hier $8,265,571 à cause de la hausse toute récente consentie aux chauffeurs et en prévision de l'acceptation éventuelle de conditions semblables par les employés qui sont présentement en grève.

On sait que cette hypothèse de règlement, acceptée par les chauffeurs (une hausse de 8.69% la première année et de 6.6% la deuxième), a été officieusement suggérée en fin de semaine par M. Hanigan.

L'offre informelle demeure toujours, a répété le président, bien que les membres de la commission, au cours d'une réunion hier matin, ne se soient pas prononcés sur cette idée de leur président. Il y a sans doute là une question de stratégie.

Par ailleurs, M. Hanigan a mentionné qu'il faudra certainement plusieurs jours encore avant d'en arriver à un règlement dans le conflit à la CTCUM.

Selon la Chambre de commerce

La grève à la CTCUM: un moyen abusif

Dans une lettre adressée au ministre du Travail du Québec, le président de la Chambre de commerce de Montréal, M. J.-Y. Raymond Cyr, fait état de cette évidence que la grève légale d'un groupe numériquement peu important des employés de la CTCUM, par rapport à l'effectif total de cette entreprise de service public, a pour effet de paralyser totalement la fonction vitale de transport en commun à Montréal. C'est une situation qui, selon la Chambre, deviendra très vite nettement intolérable.

La Chambre dit voir dans l'intervention du ministre du Travail qui a nommé deux médiateurs une mesure de sa bonne volonté. Si elle ne donne pas, à très brève échéance, des résultats positifs, notamment en assurant le rétablissement du service au public, il faudra arriver par d'autres moyens à "rétablir l'équilibre entre les droits de la population à ces services et le pouvoir de l'appareil syndical de l'en priver". Que l'on passe s'il le faut une loi spéciale, mais alors sans l'assortir comme on l'a fait trop souvent de compensations monétaires indues pour les seules fins d'apaiser les syndiqués qui se diront sous le coup d'une soi-disant "loi-matraque".

Est-il nécessaire, poursuit le président de la Chambre, d'énumérer les inconvénients dont sont victimes tous les Montréalais, à commencer par les plus démunis: personnes âgées, enfants, etc. Les inconvénients que l'ensemble des travailleurs, souvent moins bien rémunérés que les grévistes de la CTCUM, subissent pour se rendre à leur travail ou les pertes de salaires encourues s'ils ne réussissent pas à s'y rendre, sont sans commune mesure avec le mérite de la cause des grévistes. À l'heure où tous les efforts doivent être faits pour redonner plus de vigueur au développement de l'économie de la région de Montréal, diminuer le chômage et améliorer la productivité, cette grève est un coup bas et immérité.

Le président de la Chambre estime que la situation actuelle illustre le bien-fondé de l'intervention de son organisme le 24 août au sujet du projet de loi 45, alors qu'il affirmait que "ce ne sont pas les conflits de travail du secteur privé qui ont perturbé la paix sociale depuis 10 ans mais bien les conflits de travail des policiers, des pompiers, des éboueurs, des transports en commun, des employés d'hôpitaux, des professeurs, des employés de l'Hydro et de la poste, à qui person e ne conteste le droit de se syndiquer et qui jouissent depuis belle lurette de la formule Rand, ou mieux".

Il n'y a pas de briseurs de grève à la CTCUM, mais, dès le premier jour, il y a eu intimidation et sabotage dans le métro, obligeant l'administration à interrompre prématurément le service pour cause de sécurité publique. Cela augure mal pour la paix sociale, à moins que le gouvernement n'entende l'instaurer en prêchant la résignation face aux conséquences de l'inadaptation du régime de relations de travail en matière de services publics.

Après avoir rappelé au ministre que la Chambre l'invitait, le 14 novembre, à surseoir à l'adoption du projet de loi 45, pour plutôt confier d'urgence l'ensemble de la question de la révision du code du travail à la commission dont le ministre a annoncé la formation à l'hiver ou au printemps 1978, M. Cyr conclut que la résolution du conflit à la CTCUM passe par le rétablissement rapide du service de transport en commun pour toute une population tenue en otage.

La position communiquée au ministre par la Chambre est claire: alors qu'elle s'est opposée récemment à la hausse trop forte du budget de la CUM, elle appuiera les administrateurs de la CTCUM dans leur détermination de maintenir le coût du transport en commun à Montréal à un niveau compatible avec la capacité de payer des contribuables. M. Cyr ajoute qu'une égale fermeté manifestée en temps utile par le ministre du Travail et le gouvernement recevra certainement l'appui de la Chambre de commerce de Montréal.

Marcel Pepin joint les rangs du RCM

L'ex-président de la CSN, M. Marcel Pépin, est devenu un membre actif du Rassemblement des citoyens de Montréal.

Au cours d'un mini-congrès dans le district de Notre-Dame-de-Grâce tenu la semaine dernière M. Pépin a été élu membre du conseil exécutif du RCM dans ce district.

Joint hier M. Pépin a soutenu qu'il n'y a "pas de spéculations possibles" quant à sa participation au RCM. Avec insistance il a mentionné n'avoir aucune ambition électorale.

Pourquoi a-t-il accepté un poste au conseil exécutif du RCM dans NDG? "J'habite ce district et les questions municipales m'intéressent", a-t-il répondu. M. Pépin a expliqué que ses fonctions actuelles tant à la CSN que dans le syndicalisme international lui interdisent complètement de s'engager davantage dans des activités politiques municipales.

Ces mises en garde n'empêcheront sans doute pas les militants au sein du RCM et les observateurs en général de spéculer sur la candidature éventuelle de M. Pépin à un poste plus important, candidat à la mairie par exemple. On sait qu'il y aura des élections à Montréal dans un an et que le RCM devra trouver un remplaçant au candidat de 1974, M. Jacques Couture.

Par ailleurs au cours d'un autre mini-congrès du RCM, dans le district de Saint-Jacques, M. Michel Bourdon, également de la CSN, a été choisi comme délégué au conseil général du RCM.

IL semble que M. Pépin ait été aussi nommé délégué à ce conseil général mais il n'était pas en mesure de le confirmer lui-même hier. On sait que le conseil général est l'instance suprême du RCM après le congrès.

Le RCM tiendra du reste son congrès annuel en décembre. M. Pépin ne pourra pas "malheureusement", a-t-il dit, assister à ces assises puisqu'au même moment il sera en Europe pour des affaires syndicales.

aujourd'hui

A l'hôtel Hilton, colloque de l'Association des directeurs et des établissements privés sur la "Qualité des soins: l'assurer et la faire connaître".

●

À 12 h à l'hôtel Bonaventure, M. Pierre Bourgault, journaliste, est conférencier au déjeuner du Publicité Club de Montréal.

●

À 20 h à l'Expo-Théâtre, conférence de Mme Catherine Millet, éditeur de Art Press International, sur "l'approche du phénomène artistique au sein d'une revue d'avant-garde".

●

Cliniques de la Croix-Rouge, à **Sainte-Thérèse**, à la salle Saint-Rédempteur, de 14 h 30 à 21 h, à **Trois-Rivières**, au centre Les Rivières, de 13 h à 21 h; à **Montréal**, au 5781 est, rue Notre-Dame, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h 30.

AVIS

ASSEMBLEE ANNUELLE D'INFORMATION du CLSC DU MARIGOT

Date: 7 décembre 1977 (mercredi)
Heure: 19:30 h.
Endroit: 283 est, Boul. de la Concorde, Pont-Viau, Laval

Commission de l'Unité Canadienne

Assemblée publique

Patro Roc-Amadour de Québec

jeudi, 24 novembre, 19h30

Laissez-passer disponibles à l'entrée

ENSEMBLE PRÉPARONS NOËL

Jean-Paul Bourret, ptre

Je voudrais d'abord vous faire savoir que les **Éditions Cheminements ont une nouvelle adresse,** le comptoir de toutes les productions du célèbre Père Thivollier se trouve au sous-sol du **presbytère St-Maxime** de Chomedey, 3700 boul. Levesque, à un demi-mille à l'ouest du pont de Cartierville. Le nouveau numéro de téléphone est : 334-2455.

Cette année les Éditions vous offrent :

FILM EN COULEURS 16mm

Rien de mieux pour une paroisse, une ecole, un groupe que la presentation d'un grand film d'une duree de 1h50, intitule **"Les Mystères Joyeux".** La location du film est de $35.00. On peut aller vous le projeter pour un supplément de $15.00 si c'est dans la région de Montréal. Pour tout autre endroit, il faut au préalable communiquer avec nous.

CADEAUX DE NOËL

Nous vous recommandons beaucoup l'**album JÉSUS** de 116 pages en 4 couleurs pour la modique somme de $5.00 édition cartonnée et de $4.00 pour l'édition brochée. Les frais d'envoi sont à prévoir: 50 sous l'album.

Nous vous offrons également un remarquable **montage** du Père Thivollier **NOEL JOIE DU MONDE** avec livret explicatif et un enregistrement sonore pour $35.00.

BIBLIORAMA

C'est toute la Bible à la portée de tous qui sera mise en bandes dessinées, c'est la plus importante réalisation du Père Thivollier. Déjà 3 séries sont parues, chaque série est de 128 pages et se vend $5 (plus frais d'envoi 50 sous la série). Ces trois séries sont:

Joseph vendu par ses frères, **Samson** le héros de Dieu et **David** le roi berger.

COMPTOIR DES ÉDITIONS

Vous auriez avantage à venir voir les quelques 40 autres ouvrages du Père Thivollier qui rejoint tout le monde autant les jeunes que les adultes.

NOUVELLE ADRESSE

Comptoir des Éditions
3700 boul. Lévesque
LAVAL (Chomedey)
(sous-sol presbytère St-Maxime, 1/2 mille à l'ouest du pont Cartierville.

Adresse postale
Éditions Cheminements
C.P. 54, St-Martin
LAVAL H7V 3P4

TELEPHONE **334-2455**

éditorial

Combien de temps encore?

La grève des employés de soutien et de bureau entre aujourd'hui dans sa quatrième journée. À chaque jour qui passe, on mesure mieux les dégâts incalculables qu'elle entraîne pour la cité.

M. Lawrence Hanigan avait sans doute raison de souligner avant-hier que le présent arrêt de travail ne met pas la santé ou la sécurité publique aussi directement en péril qu'une grève des policiers, des pompiers ou des hôpitaux. Il est néanmoins évident que chaque jour de grève qui s'accumule, en plus d'imposer à des milliers de citoyens et d'entreprises des ennuis et des coûts extraordinaires qui ne pourront, dans plusieurs cas, jamais être compensés, entraîne également un accroissement de la circulation automobile qui est en soi une source très prochaine de risques d'accidents multipliés.

Parler dans ces circonstances de l'arrêt de travail actuel comme s'il ne mettait pas en jeu la sécurité publique, c'est en conséquence témoigner d'une vue plutôt élastique et olympienne des ennuis que le conflit inflige à des centaines de milliers de citoyens. C'est surtout risquer de laisser croire qu'on peut à la rigueur le considérer comme un litige ordinaire, alors que dans la réalité brutale de tous les jours, il n'en est rien.

La paralysie du métro et des autobus est au contraire une véritable calamité pour la vie économique, sociale, familiale et culturelle de la région métropolitaine. À cause de cela, il ne saurait être question qu'elle se prolonge indéfiniment, au gré ou au caprice des négociateurs et de l'importance qu'ils veulent se donner. Tant qu'ils n'en seront pas venus à une entente, l'épée de Damoclès d'une intervention législative extraordinaire, de même que l'ombre du mécontentement des citoyens, doit demeurer suspendue au-dessus de la tête des uns et des autres comme si elle devait tomber en tout temps. Les délais que pourra en effet s'accorder le gouvernement pour agir directement en cas de désaccord prolongé entre les parties ne sauraient être très longs. Autrement, il devra vite subir le même genre de réprobation qui fondit sur le gouvernement Bourassa lorsqu'il devint évident en 1976 que celui-ci se traînait les pieds dans le conflit des hôpitaux et des écoles.

●

L'urgence et la gravité de la situation étant clairement reconnues, il faut convenir que le gouvernement a bien agi en désignant à ce stade-ci deux médiateurs d'expérience pour tenter de rapprocher les parties.

Dès que surgissait un conflit d'envergure, on avait été habitué ces dernières années à voir le ministre du Travail ou le premier ministre lui-même intervenir directement dans le litige, soit à titre public soit à titre officieux. Cette habitude avait à son tour donné naissance à une dangereuse déformation chez les principaux acteurs. Ceux-ci, surtout du côté syndical, s'étaient habitués à attendre l'intervention des plus hautes autorités avant de se mettre à table pour de bon. Plus souvent qu'autrement, le règlement final, obtenu dans ces conditions, sentait à plein nez la politique. En outre, les hommes politiques mêlés au dossier recueillaient tout le mérite du dénouement lorsque celui-ci était heureux. Il en résultait une dévaluation regrettable du rôle des fonctionnaires professionnels du ministère du Travail et de façon plus générale des mécanismes réguliers de traitement des conflits du travail. La fonction politique elle-même perdit beaucoup de plumes à ce jeu.

Aussi faut-il se féliciter non seulement de la nomination de deux médiateurs au lieu d'un seul (cette dualité assure un meilleur équilibre et une complémentarité opportune dans le rôle de chacun) mais de la décision qu'ont prise les médiateurs de commencer leur travail par une phase de déblaiement général au lieu de vouloir sauter tout de suite aux points chauds du dossier.

Certains auraient souhaité que l'on invite immédiatement les parties à déposer leurs propositions globales de règlement, quitte à ce que les médiateurs retiennent de chaque ensemble de propositions les éléments susceptibles de donner lieu à un règlement. Cette procédure eût été bonne si, au cours des derniers mois, il y avait eu des négociations véritables entre les parties et s'il n'était plus resté entre elles que quelques sujets précis de désaccord. Mais ce n'est pas ce qui s'est produit. Selon nos informations, la partie patronale a peut-être été trop pressée cette fois-ci de passer au dépôt de ses propositions globales. Il en découle qu'au moment où fut déclenché l'arrêt de travail, la somme des sujets à négocier restait élevée et ne pouvait permettre aucun raccourci superficiel dans la médiation.

Ce sont ainsi des journées laborieuses, grises et peu impressionnantes de révision et de classification qui se déroulent depuis mardi matin et qui semblent devoir se poursuivre aujourd'hui et peut-être demain. On déblaie, on définit, on ajoute ici et là des précisions, on aligne les sujets d'accord et de désaccord. Tout cela est terne et déprimant pour celui qui, au dehors, doit braver le froid, la pluie et bientôt la neige, et dont l'horaire familial et professionnel est radicalement et coûteusement chaviré. Mais c'est une phase par laquelle il faut passer. Mieux vaut cette approche traditionnelle mais solide que les coups d'épée spectaculaires et souvent vains des politiciens.

●

Les médiateurs, et surtout l'autorité politique de qui ils relèvent, doivent cependant se rendre compte que le temps est court et qu'il faudra d'ici le début de la semaine prochaine au plus tard qu'ils accouchent, à défaut d'un accord miraculeusement spontané entre les parties, de propositions de règlement précises.

Or, tout en reconnaissant que le travail indispensable de navette et d'interprétation entre les parties doit se faire en privé, on ne saurait trop insister aussi sur le droit du public à une information substantielle et véridique au fur et à mesure que progresseront les entretiens.

Il n'est peut-être rien de plus déprimant dans ce genre de conflit que le spectacle de ces jeux de coulisse auxquels se livrent quelques rares acteurs pendant que le public, dindon de la farce, se voit livrer au compte-gouttes l'information à laquelle, selon les théories mises de l'avant en temps ordinaire par les mêmes personnages, il devrait avoir accès en plénitude.

Si la présente grève, pour peu qu'elle menace le moindrement de se prolonger, pouvait donner lieu à des initiatives inusitées de la part soit des parties soit des médiateurs, et de préférence de la part de ceux-ci vu l'image d'impartialité qui s'attache au départ à leur rôle, dans le sens d'une information vraie et complète du public, on accomplirait un pas significatif vers un climat de vérité qui pourrait à son tour être générateur de cette saine modération, de cette nécessaire retenue qui ont trop fait défaut ces dernières années dans les conflits dont le secteur public a été le théâtre.

●

Tandis que se prolonge l'arrêt de travail des employés de soutien et de bureau de la CTCUM, on ne saurait trop souligner l'immense soulagement qu'ont suscité les règlements survenus chez les cols bleus de la Ville de Montréal et chez les chauffeurs d'autobus de la CTCUM.

Outre que ces deux règlements circonscrivent heureusement les risques de conflagration auxquels était exposée la région métropolitaine, ils définissent aussi, en matière salariale surtout, des "modèles" dont ne pourront guère s'écarter les employés qui font présentement la grève. Il serait injuste en effet que le même employeur public accorde à une catégorie de travailleurs des avantages qu'il aurait refusé de concéder à d'autres catégories. A l'intérieur d'une même masse monétaire directe ou indirecte, on peut toujours imaginer une grande variété d'aménagements concrets: d'où l'utilité d'unités de négociation distinctes. Mais dès qu'il est question des sujets fondamentaux, tels les salaires, les vacances, les prestations de maladie, les régimes de retraite, la marge d'écart, d'un groupe à l'autre, s'atténue inévitablement.

Il est permis d'espérer à cause de tout cela un règlement plus rapide que ne semblaient l'entrevoir hier encore la plupart des observateurs. On semblait vouloir parler d'un conflit susceptible de durer plusieurs semaines. Cela est a priori et sur la foi de l'expérience passée, impensable et intolérable. La nature des sujets de désaccord ne le justifierait pas. La vision la moindrement réaliste du bien commun de la cité l'interdirait de toute évidence.

Claude RYAN

bloc-notes

Le débat sur l'enquête Keable

La lutte qui vient de s'engager sur le mandat de la commission Keable peut difficilement ne pas revêtir un caractère politique. Toute enquête sur un corps de police ou sur un crime impliquant des policiers, pour peu qu'elle soit vigoureuse, débouche immanquablement sur l'autorité politique, laquelle dans notre régime, est investie de la responsabilité de contrôler les services d'ordre.

Il ne faut donc pas se surprendre si, sans plus se soucier des dangers d'outrage au tribunal, des hommes politiques n'ont pas craint d'attaquer publiquement M. Francis Fox, donnant tort au Solliciteur général avant même que le juge de la Cour supérieure à qui s'étaient adressés les procureurs fédéraux, M. Melvin Rothman, ait pu rendre sa décision.

La tâche des magistrats qui ont été et qui seront sans doute appelés à intervenir dans le cours des enquêtes en marche sur les activités illégales de la police n'en devient que plus délicate et plus difficile. Par contre, ainsi qu'on l'a constaté avec plaisir aux États-Unis dans les débats politiques et judiciaires du Watergate, les juges sont à même de faire la démonstration éclatante que ce n'est pas en vain que la magistrature constitue l'un des pouvoirs fondamentaux de notre régime politique.

Les autorités fédérales, quand elles demandent à la Cour supérieure de restreindre l'enquête du commissaire Keable, visent-elles à défendre tout empiètement sur cette institution fédérale qu'est la Gendarmerie royale, comme le plaident leurs procureurs, ou bien, ainsi que l'en accuse l'Opposition, le gouvernement tente-t-il d'empêcher qu'une lumière trop crue le place soudain dans l'embarras?

Heureusement, le juge Hugessen devant qui le débat doit reprendre aujourd'hui, n'a pas à embrasser une cause aussi large. Les procureurs fédéraux ne veulent stopper l'enquête Keable que pour une dizaine de jours, le temps pour le tribunal d'examiner le conflit de juridiction. Ils reconnaissent que l'enquête peut se poursuivre, une fois ce conflit tranché, quant aux activités criminelles précises qui ont amené le gouvernement de Québec à créer une enquête.

Pareil problème ne se poserait pas si l'enquête en cour avait surtout porté à ce jour non pas sur les activités de certains agents et officiers de la GRC, qui tiennent, au moins pour une partie, leur mandat du parlement fédéral, mais sur la Sûreté du Québec et sur la police de la Communauté urbaine de Montréal, organismes administratifs qui tous deux relèvent ultimement de Québec à l'instar de la commission Keable elle-même.

Il n'est pas moins intéressant toutefois que les tribunaux aient à tirer au clair les limites de ce pouvoir fédéral que représente la GRC, au Québec et ailleurs, en matière d'administration de la justice, domaine relevant de la compétence exclusive des provinces.

Ce domaine n'était pas clairement attribué dans le passé. Il ne l'est pas encore du reste. Il est par exemple assez surprenant que la même Gendarmerie, que le gouvernement fédéral tient pour sa créature exclusive, soit dans huit provinces du Canada, placée pour les fins de l'administration de la justice qui relève des provinces, sous l'autorité du procureur général de ces provinces. Il y a là une situation paradoxale que le Québec et l'Ontario ont déjà remise en question du point de vue fiscal. Du point de vue de l'autorité sur l'administration de la justice le paradoxe n'est pas moins grand.

Dans le cas présent, pour ce qui regarde les services fédéraux de contre-espionnage et de sécurité nationale, il s'agit au surplus d'un cas fort intéressant de droit constitutionnel. Ottawa ne nie pas à Québec l'autorité que détient la province pour enquêter sur des crimes, et Québec ne conteste pas l'autorité d'Ottawa en matière de sécurité nationale.

Mais que faire si des policiers fédéraux, dans le cours de leurs activités professionnelles de contre-espionnage ou de lutte à la subversion s'engagent dans des activités proprement criminelles? Si des groupes spéciaux de policiers s'adonnent à de telles activités, jusqu'où une province peut-elle faire enquête à ce sujet? Ainsi, enquêter sur le groupe très spécial G-4, est-ce faire la lumière sur un ou des crimes, ou s'ingérer dans l'organisation interne de la GRC?

Mais pour le moment, force est de constater que fort peu de lumière encore n'est venue ni de Québec ni d'Ottawa. Il ne faudrait pas que les disputes constitutionnelles entre les deux gouvernements n'aient pour effet de laisser intact ce pouvoir occulte que certains policiers des trois services s'étaient arrogé.

Jean-Claude LECLERC

L'ACTUALITÉ

Consécration pour M. Schmidt

Le congrès des sociaux-démocrates ouest-allemands qui vient de s'achever à Hambourg a pris nécessairement une signification particulière. Le terrorisme et la répression, les commentaires que l'un et l'autre ont provoqués à l'intérieur et surtout à l'extérieur de la R.F.A., devaient peser sur les débats des amis politiques du chancelier Helmut Schmidt.

Si l'on se fie aux motions adoptées, on constate pourtant que c'est finalement sur d'autres domaines que les délégués du S.P.D. semblent avoir fait porter l'essentiel de leurs réflexions. Comme si tout avait déjà été dit sur la question, et qu'il n'y eût pas lieu d'y revenir. Sans doute a-t-on entendu à Hambourg un certain nombre de discours consacrés à ce sujet; mais il s'agissait surtout de la réaffirmation, désormais traditionnelle de la part de voix officielles ouest-allemandes, du caractère naturel, normal et démocratique de la répression des activités terroristes.

Plusieurs orateurs ont insisté sur le fait qu'il n'y avait pas en R.F.A. de "chasse aux sorcières", notamment contre les écrivains de gauche... ou les avocats, mais simple recherche des auteurs d'assassinats politiques et de leurs complices. Répétition quelque peu mécanique, qu'autorise sans doute celle, non moins mécanique, des accusations lancées contre la République fédérale par l'extrême gauche européenne. Mais le congrès a laissé passer l'occasion d'une réflexion globale sur l'état de la société allemande.

Les autres questions auxquelles se sont intéressés les congressistes de Hambourg ne sont certes pas dépourvues d'importance ni d'actualité. Qu'il s'agisse du problème nucléaire — sur lequel le débat est au moins aussi passionné outre-Rhin qu'en France, — du chômage, toujours alarmant, et de l'économie libérale, au sujet de laquelle les sociaux-démocrates semblaient ces derniers mois prendre quelques distances vis-à-vis de leurs alliés du F.D.P.

C'est avant tout à propos de l'emploi que M. Schmidt s'est trouvé contesté par l'aile gauche de son parti. Sans doute a-t-elle pu constater que ses porte-parole ne rencontraient guère d'écho au congrès lorsqu'ils mettaient ouvertement en accusation la politique sociale du chancelier. Les dirigeants syndicalistes présents à Hambourg ont eux-mêmes appuyé cette politique. Mais le mécontentement d'une partie des sociaux-démocrates de gauche explique vraisemblablement que le chef du gouvernement ait recueilli moins de voix lors de sa réélection au poste de vice-président du parti que M. Willy Brandt, reconduit à la présidence. Moins de voix, également, qu'il n'en avait obtenu lors du précédent congrès, à Mannheim.

En dépit de cette petite déception, le congrès aura marqué la consécration du chancelier fédéral. Il suffisait d'ailleurs à ses amis de prendre acte d'une popularité que l'affaire de Mogadiscio a portée à son zénith le mois dernier. Mais il était important pour le chef du gouvernement ouest-allemand, après les rumeurs de crise et les coups d'éclat des "Jusos", les jeunes socialistes de gauche qui ont marqué cette année la vie interne de son parti, de vérifier que celui-ci conservait — ou avait retrouvé dans l'épreuve — toute son unité.

Le congrès libéral, réuni récemment à Kiel, avait porté un coup aux espoirs du président de la C.D.U., M. Helmut Kohl, qui souhaite parvenir à détacher les libéraux de la coalition avec les sociaux-démocrates. Réuni immédiatement après les événements qui ont révélé à l'opinion la stature de M. Schmidt, le congrès du S.P.D. pourrait constituer une réponse à la campagne que mènent M. Strauss et ses amis. Depuis des mois, le président de la C.S.U. bavaroise réclame un "homme fort". Pour les sociaux-démocrates cet homme-là est dans leurs rangs.

(Le Monde)

lettres au DEVOIR

Un dossier dont Jean Garon s'est bien tiré

M. Robert Migner,

(En réponse à votre article paru le 8 novembre 1977)

Il y a déjà neuf mois que l'entente intervenue entre le ministre de l'Agriculture du Québec et l'Association des Médecins Vétérinaires est signée et nous possédons déjà un profil intéressant des revenus générés par les médecins vétérinaires praticiens.

Depuis le règlement de ce conflit, les médias d'information et les colonnes d'opinions des lecteurs n'ont pas toujours été très objectifs lorsqu'ils ont traité de ce sujet. L'Association des Médecins Vétérinaires tient, aujourd'hui, à la lumière des statistiques et des données qu'elle possède, à réfuter les affirmations de votre article du 8 novembre, page 5, où vous accusez le ministre de n'avoir su qu'offrir ce que le gouvernement précédent nous avait déjà accordé.

Laissez-moi vous rappeler que le 25 octobre 1976 les négociations entre l'Association et le M.A.Q. étaient bel et bien rompues.

Si ce dossier s'est réglé aussi rapidement après le 15 novembre 1976, c'est grâce à la compréhension du ministre Jean Garon qui, après étude sérieuse du dossier, a dès lors accepté les deux conditions que l'Association des Médecins Vétérinaires Praticiens du Québec (A.M.V.P.Q.) lui soumettait afin de revenir à la table des négociations, soit:

1° L'A.M.V.P.Q. voulait une table de négociation efficace, disponible et qui puisse recevoir les décisions rapides des hautes instances du ministre;

2° nous désirions qu'une offre monétaire soit répartie de façon à ce que certains actes vraiment sous-payés soient augmentés aux dépens de certains autres que nos membres trouvaient honnêtement rémunérés. (Tout ceci sujet à un protocole monétaire qui tiendrait compte de l'objectif d'augmentation globale prévue).

Cette indexation globale (d'après nos chiffres fournis par le M.A.Q.) pour sept mois d'opération traduit très bien l'article 3.01 de l'entente, page 59, du protocole monétaire qui se lit comme suit:

"Pour la période du 1er février 1977 au 31 janvier 1978, l'objectif tarifaire poursuivi est de générer pour les médecins visés au paragraphe 1.02 pour cette période (médecins vétérinaires qui ont gagné au moins $20,000.00 brut), un revenu moyen de cent douze pour cent (112%) du revenu moyen établi pour l'année 1975-76 (neuf mois en 1975 et trois mois en 1976), en application de l'échelle tarifaire applicable à cette période relativement aux services vétérinaires définis au paragraphe 1.07."

Donc, l'augmentation réelle que les médecins vétérinaires ont obtenue est de 12% et non de 20% comme vous l'affirmez.

Si l'Association n'a fait aucun examen public de sa convention, c'est que vis-à-vis ses membres les gains obtenus n'avaient rien d'extraordinaire et que, comme plusieurs l'avaient fait remarquer alors, notre table de négociations n'avait pas obtenu le "Pérou".

Si l'on tient compte surtout du fait que les taux indexés étaient ceux de 1971, prouvez-nous qu'aucun ouvrier n'a obtenu cette augmentation de 1971 à 1977!

Laissez-moi quand même vous énumérer une liste de contraintes incluses dans notre contrat:

1— Plafonnement du revenu

2— Disposition de certains actes à la nomenclature tarifaire (c'est-à-dire exécutés graduitement)

3— Aucune indexation de certains actes

4— Limite dans l'exercice de notre pratique, c'est-à-dire distance maximale de 50 milles. Etc...

Malgré cela, tous les vétérinaires se sont réengagés le 3 février 1977 et rendent à leur clientèle le même genre de services qu'auparavant. Je vous rappelle que le programme d'Assurance Santé animale contributoire (A.S. A.C.) a reçu, lors de notre conflit, de la part de certains dirigeants de l'U.P.A., le qualificatif élogieux de "seul programme vraiment efficace au M.A.Q.".

Je n'ai fait qu'effleurer quelques aspects de l'entente. Nous croyons sincèrement que le ministre Jean Garon a fait preuve de beaucoup de jugement et de persuasion dans ce dossier. Quant à vous, si vos sources de renseignements sont aussi maigres dans ce qui a trait à l'étude de l'économie rurale, je crains que l'analyse que vous soumettez manque quelque peu de sérieux.

Cet exposé n'a d'autre but que de vous éclairer, vous et quelques autres, et de soulager à la fois l'épiderme irrité de mes confrères qui malgré tout avaient bien mérité les quelques avantages que nous leur avons obtenus et qu'ils attendaient depuis six ans déjà.

Louis BERNARD, président
Association des Médecins Vétérinaires Praticiens du Québec
Sherbrooke, novembre 1977

L'esprit audacieux d'Israël doit maintenant s'animer pour la paix

Le voyage historique du président Sadate en Israël a suscité en moi, Juif d'origine égyptienne, une intense émotion que seul un autre événement — celui du 15 novembre 1976 — avait réussi à égaler. En écoutant Sadate parler à la Knesseth mes souvenirs remontaient à 1956, année où enfant je quittais de force mon pays natal avec mes parents, et je ne pouvais m'empêcher de penser aux déclarations que des haut-parleurs installés sur le toit de voitures qui sillonnaient les rues retransmettaient à longueur de journée. Je me souviens que le mot "Israël" par sa résonance suffisait à traduire la haine que les dirigeants d'alors ressentaient envers l'État hébreu. D'ailleurs il me semble que le nom de ce pays n'était prononcé qu'en temps de guerre, en période de non-belligérance, Israël, pour les Egyptiens, n'existait pas tout simplement.

C'est donc un acte héroïque qu'a accompli le président Sadate en se rendant en Israël, pays qui depuis sa création n'avait été reconnu par aucune nation arabe, un acte qu'il faut saluer parce qu'il ose surmonter trente ans de haine et de méfiance. Rares sont les hommes — et les femmes — qui risqueraient leur vie pour la paix comme l'a fait Sadate — déjà la plupart des pays arabes le dénoncent et le qualifient de traître, tandis que l'OLP lance un appel aux armes et l'organisation palestinienne Saïka jure de l'assassiner.

À Israël d'agir maintenant et de montrer que l'esprit audacieux qui l'a toujours caractérisé en temps de guerre l'anime aussi dans sa recherche de la paix. Mais le discours de Begin n'a pas répondu à cette attente puisqu'il n'a même pas mentionné la question palestinienne, réalité que le chef de l'opposition n'a pas manqué — heureusement — d'inclure dans sa réponse qui fut bien plus articulée et consistante que celle de Begin, même s'il n'a parlé timidement que d'"identité palestinienne".

Sadate a rompu et de façon éclatante l'intransigeance arabe vis-à-vis de la reconnaissance d'Israël. C'est à Begin de se montrer à son tour plus conciliant qu'auparavant en reconnaissant la réalité palestinienne et en posant un geste qui soit à la hauteur de l'acte de Sadate pour que se répande ce souffle d'espoir et de paix qui plane enfin sur cette région.

Victor TEBOUL

Montréal, le 22 novembre 1977.

Han Suyin, girouette ou propagandiste?

En parcourant les élucubrations de Mme Han Suyin rapportées par le journaliste Clément Trudel, je me demande si cette personne, qui jouit d'une estime quasi universelle (à tort ou à raison), est inconsciente ou intellectuellement malhonnête! Après lui avoir entendu faire, maintes et maintes fois, le panégyrique du régime de Mao, après avoir lu ses ouvrages de propagande sur ce même Mao et lui voir afficher maintenant des opinions contradictoires et jouer les vierges outragées... par "la bande des quatre" (cliché emprunté au vocabulaire du communiste chinois modèle 1977), j'opte de sa part pour une malhonnêteté crasse à l'endroit de ceux qui l'écoutent et, qui plus est, la croient. Le sinologue Simon Leys n'a-t-il pas dit d'elle qu'elle était d'un cynisme incroyable, sachant fort bien tout ce qu'elle dit, mais ne disant jamais tout ce qu'elle sait.

Mme Han Suyin a découvert sa "sinité" il y a à peine 20 ans, lors d'une autorisation à se rendre en Chine. Elle a découvert sa sinité comme d'autres ont découvert leur négritude, leur indianité ou leur francité. C'est son droit. La mode est maintenant au particularisme. Il n'en reste pas moins vrai qu'il n'y a jamais eu dans le monde occidental propagandiste aussi cynique qu'elle du régime de Mao. On ne retrouve dans ses propos que la propagande grossière et malhonnête de l'Agence Chine Nouvelle dont la presse occidentale, par snobisme, s'est amplement repue pour présenter au monde une Chine nouvelle idyllique. Ne voilà-t-il pas que maintenant Mme Han Suyin change son fusil d'épaule... gauche pour nous dévoiler que la Chine sous Mao n'était pas ce qu'elle était réellement, que la Révolution culturelle (qu'elle a elle-même encensée) c'était de la bouillie pour les chats. Autrement dit, Mme Suyin continue à penser dans la ligne des "purs" de Pékin (jusqu'à ce qu'une autre ligne de pensée prenne le pas!). Comment Mme Suyin, persona grata auprès du gouvernement de Pékin, ne s'est-elle pas aperçue auparavant des tares du régime (complots, intrigues, persécutions, banditisme, purges, liquidations, etc.)?

Il est vrai qu'un Chinois n'est pas un cartésien, loin de là, il est en même tout le contraire. Il ne faut pas juger les Chinois et leur histoire avec notre logique occidentale. Ce qui était oui hier devient non aujourd'hui et ce qui sera non demain deviendra oui après-demain. Ainsi est faite la mentalité asiatique. En Chine, les régimes passent, la mentalité demeure. Les propos contradictoires de Mme Suyin sont une illustration typique de ces pirouettes de pensée dont les Chinois ont le secret. Toutefois, Mme Suyin, formée à la pensée occidentale, est impardonnable de prendre les Occidentaux, en général, et les Canadiens, en particulier, pour des naïfs ou des demeurés. S'il y a parmi nous des gogos qui gobent avidement ce qu'elle dit ou ce qu'elle écrit, il y en par contre qui sont au courant des problèmes chinois. Mme Suyin charrie un peu trop. Qu'elle ait une dette de reconnaissance envers Pékin qui lui permet de se rendre en Chine comme elle le désire, soit, mais que sa propagande ne soit pas un tissu de contradictions variant au gré du vent!

Les sinologues, les experts occidentaux des problèmes chinois, les correspondants de presse, les gens sérieux et renseignés doivent se tenir les côtes en lisant les élucubrations de Mme Suyin, vitupérant contre les méchants Chinois, souhaitant les tuer ou les torturer, abordant des sujets dont elle ne connaît à peu près rien comme le réarmement chinois (je ne pense pas que l'état-major de l'Armée rouge chinoise ait fait des confidences à Mme Suyin). À lire les articles des correspondants étrangers de Pékin, les revues militaires spécialisées, les reportages des agences de presse sur la Chine actuelle, on est loin de ce que Mme Suyin veut nous faire avaler.

Mme Suyin n'a heureusement pas le monopole de la vérité sur la Chine et on n'attend pas après elle pour être renseigné. On savait, bien avant qu'elle ne nous le dise, que la presse chinoise n'était qu'un vulgaire instrument mensonger de propagande tout comme la presse soviétique. Si nos intellectuels ou nos pseudo-intellectuels ont été abusés par cette propagande, c'est qu'ils étaient des naïfs ou des imbéciles.

Que Mme Suyin évite donc de jouer les "Soljenytzin à rabais". Elle a peut-être écrit de très beaux romans, mais en politique elle ne dit que des âneries et des platitudes publicitaires à l'égard d'un régime appelé à varier constamment. La Chine de la douceur, c'est aussi la Chine du cauchemar comme l'a déjà décrit Lucien Bodard. Le baratin de Mme Suyin, lui, est consu de fil blanc. Ça ne fait pas sérieux!

Charles PETIT-MARTINON
Journaliste

Montréal, le 18 novembre 1977.

Il fallait expliquer plutôt que critiquer

M. le directeur,

J'ai lu avec grand intérêt dans votre édition du 12 novembre courant l'excellent "reportage" du journaliste Jean-Paul Gagné du Soleil sur l'émission de télévision de Radio-Canada intitulée "Forum".

Ce qui m'a le plus impressionné c'est la question, probablement pertinente, de ce journaliste, à savoir:

"N'est-il pas inconcevable qu'aucune personne attachée à l'émission Forum n'ait daigné s'enquérir du point de vue des journalistes du Soleil sur l'impasse qu'on se proposait d'analyser?"

À ce journaliste je pose maintenant la question suivante: "N'est-il pas inconcevable qu'un journaliste en grève au Soleil n'ait pas daigné profiter de l'occasion que lui offrait LE DEVOIR de nous exposer le point de vue des journalistes du Soleil sur l'impasse qui persiste toujours à ce journal, préférant plutôt faire un reportage détaillé sur une émission de télévision?"

Il est donc déplorable que, par souci de critique, on en oublie l'essentiel, c'est-à-dire, l'information objective du public.

Gilles CÔTÉ
Québec, le 13 novembre 1977

Ne pas confondre

M. Benoit Dupuis, conseiller à la direction générale du Haut Commissariat aux Loisirs, à la Jeunesse et aux Sports, nous informe qu'il n'est pas l'auteur d'une lettre parue dans LE DEVOIR du 23 novembre au sujet de la participation du ministre Claude Charron à l'émission "Aux vingt heures" de Radio-Canada le soir du 15 novembre. M. Benoit Dupuis affirme n'avoir rien de commun avec la personne du même nom qui signait la lettre au DEVOIR au sujet de M. Charron.

La Rédaction

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Loignon
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $55 par année; six mois: $30. À l'étranger: $60 par année; six mois: $33; trois mois: $21. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées des événements des hommes

Les restrictions budgétaires dans les hôpitaux

Une manière commode pour l'État de se décharger sur d'autres de choix qu'il n'ose faire lui-même

par MAURICE McGREGOR

■ On discute beaucoup ces temps-ci des restrictions budgétaires que doivent accepter les hôpitaux du Québec et particulièrement de la région métropolitaine. Chacun tente de justifier ces mesures ou d'en faire voir les conséquences dangereuses, selon la place qu'il occupe sur l'échiquier social ou politique. Mais de manière générale, la portée de ces restrictions instaurées sous le gouvernement Bourassa et maintenues, voire accentuées sous le gouvernement actuel, n'est guère comprise, vu qu'elle est rarement présentée de manière fonctionnelle. Dans ce texte où il réunit et amplifie des observations présentées en mai dernier au congrès de l'Association des Hôpitaux canadiens, le docteur Maurice McGregor, de l'Université McGill et du Royal Victoria Hospital, analyse les causes de la hausse des dépenses consacrées à la santé et signale qu'au lieu d'agir là où il l'eût fallu, les autorités gouvernementales ont surtout transféré aux institutions hospitalières la responsabilité de décisions qui relevaient d'abord du pouvoir politique. Le Dr McGregor est directeur du département de Médecine du Royal Victoria Hospital. Il a été doyen de la Faculté de Médecine de McGill et vice-principal (santé) de McGill.

De nos jours, tout figure sur une liste d'attente dans votre hôpital. Pourquoi? me demandait récemment un patient. Que se passe-t-il dans les hôpitaux? En général, nos hôpitaux sont très bons et fonctionnent très bien. Et pourtant, celui qui y travaille se rend bien compte qu'un fossé devient de plus en plus difficile à combler: celui qui s'élargit entre le service que le public attend et l'impuissance des établissements à répondre à cette demande.

En fait, deux années de compression budgétaire ont vraiment éliminé les "parties graisseuses" des services hospitaliers, tout en s'attaquant légèrement au muscle. Ceci a réduit la capacité de réserve d'un système qui, auparavant, garantissait une attention presque immédiate à toute demande de soins sérieuse.

Jusqu'à il y a trois ou quatre ans, les équipes des salles d'urgences pouvaient décider des admissions en se basant sur le seul critère de la nécessité. Les hôpitaux s'arrangeaient pour avoir toujours des lits libres, prêts à recevoir ces patients-là. Aujourd'hui, à l'hôpital où je travaille, cette manière de procéder n'est plus qu'un souvenir.

Nous avons maintenant l'habitude de commencer la soirée, tous les lits de l'établissement étant occupés. S'ils sont libérés le matin, ils seront rapidement réoccupés par les nouveaux patients venant de la salle d'urgences. Ensuite, lorsqu'arrive le patient d'urgence suivant, il faut, soit appeler à l'aide les autres hôpitaux les uns après les autres, soit "admettre" le patient dans une salle ou un couloir, où il manquera peut-être de confort, d'intimité, ou même de soins adéquats, le personnel étant déjà suffisamment occupé par un effectif complet de patients. Il découle de tout cela de longues attentes dans les départements d'urgence des hôpitaux, et un personnel harcelé et surmené: ce sont les signes d'un système qui fonctionne aux limites de sa capacité. Comment en sommes-nous arrivés là? Et où cela peut-il nous mener? La question mérite réflexion.

Tout d'abord, il faut mettre les choses au point: la politique consistant à délibérément restreindre les dépenses hospitalières, n'a pas été créée par le Dr Lazure, ni par le Parti québécois. Elle est née sous le gouvernement libéral précédent; mais, déjà auparavant, d'autres provinces avaient pris des dispositions similaires. La Grande-Bretagne avait de même institué des mesures vigoureuses visant à restreindre les dépenses hospitalières. Même les U.S.A. sont prêts à faire de même.

Tout ceci parce que les législateurs ont été frappés par le fait que, depuis la Seconde Guerre Mondiale, le coût relatif des services dits "de santé", n'a fait que s'élever. Ces services ne se contentent pas, comme tout le reste en période d'inflation, de coûter de plus en plus cher; ils représentent une part de plus en plus large du revenu du citoyen moyen. Au Canada et aux U.S.A., la part du P.N.B. consacrée à ces services, a plus que doublé au cours des 15 à 20 dernières années. Au Québec, entre 1958 et 1973, chaque année nous avons dépensé 15% de plus que ce que nous avions dépensé l'année précédente. On va jusqu'à prétendre que, si elle reste incontrôlée, cette hausse nous fera bientôt consacrer tout notre P.N.B. à des "services de santé". Et ce ne sont pas les explications qui manquent, car chacun trouve une cause au phénomène, selon ses préjugés personnels.

Ceux dont les sentiments penchent vers la gauche croient trouver la cause du mal dans l'avarice et le goût dispendieux de la profession médicale. Ce sentiment a d'ailleurs provoqué un renversement dans les politiques canadiennes et américaines qui visaient auparavant à augmenter les effectifs de la profession. Les éléments de droite attribuent plutôt la hausse des frais hospitaliers à la croissance du syndicalisme, qui a en effet amélioré le niveau des salaires du personnel hospitalier. Leur solution consisterait à freiner les syndicats et à interdire les grèves dans le secteur hospitalier. Les professionnels hospitaliers pourraient en attribuer la prolifération des coûts à la bureaucratie embrouillée et au gaspillage, tandis que les bureaucrates du Ministère des Affaires Sociales, pourraient voir dans la duplication des services coûteux un facteur important.

Même s'il se trouve suffisamment de vérité dans chacune de ces théories pour satisfaire les goûts de chacun, il existe une autre cause, en général ignorée, de l'augmentation phénoménale des coûts de la santé: les progrès rapides de la technologie. Lorsque celle-ci avance à une allure telle que notre système de valeurs et notre éthique ont du mal à s'y adapter, il en découle des problèmes importants. Je voudrais expliquer ceci à l'aide d'un exemple personnel.

Lorsque j'étais étudiant en médecine, il n'y avait pour ainsi dire, pas de "cure". Les soins et le soutien des malades représentaient la majeure partie du coût des "services de santé". Les patients guérissaient ou ne guérissaient pas. L'intervention de la médecine dans le cours de la maladie était si faible que le médecin pouvait emporter dans une petite mallette noire presque tout le nécessaire. À l'époque, un médecin considérait que le patient était son client, et c'était son devoir moral de lui procurer le meilleur traitement, sans tenir compte des frais occasionnés. "Docteur, ne regardez pas à la dépense!" Les frais, même pour le meilleur traitement, étaient relativement insignifiants. Qu'il s'agisse des médecins ou de leurs patients, à la base, tous s'attendent encore à ce que telle soit l'attitude du médecin face à la maladie et à son traitement.

Mais, comme la technologie a transformé le cheval et le cabriolet du médecin, elle a aussi changé sa mallette noire. À cette époque, lorsqu'un patient âgé faisait un bloc cardiaque, une anomalie électrique du coeur, tout ce que je pouvais faire était d'attendre sa mort. Aujourd'hui, nous pouvons implanter un pacemaker ($1,500), ce qui exige l'hospitalisation et des examens spéciaux (encore $1,000), une surveillance constante et une ré-implantation si les piles se déchargent ou si les fils cassent.

À cette époque, quand un patient souffrait d'une insuffisance rénale, tout ce que je pouvais faire, c'était de le soulager de certains symptômes pendant qu'il se préparait à mourir. Aujourd'hui, sa vie et sa santé relative peuvent être maintenues s'il participe à un programme de dialyse, exigeant un traitement à l'aide d'un rein artificiel pendant 3 demi-jours par semaine (ceci revient à environ $16,000 par an), ou s'il subit une greffe rénale (coûtant peut-être le même montant mais suivie d'un traitement continu, prudent et coûteux, afin de prévenir un éventuel rejet et d'assez fréquentes réopérations).

Lorsque j'étais édudiant en médecine et qu'un patient manifestait un rétrécissement des artères coronaires, je pouvais lui prescrire des pilules de nitroglycérine dont le prix revenait à environ un dollar par an, et lui donner des conseils, ce qui était même encore moins cher. Aujourd'hui on peut l'opérer à l'aide d'un procédé qui viendra à la suite d'examens extrêmement délicats (et coûteux), tels que l'angiographie coronaire. Le coût de tels procédés peut varier entre $3,000 et $6,000. Il faut les répéter fréquemment au fur et à mesure que le temps passe.

Si ces maladies étaient très rares, l'impact financier de chaque décision prise par le médecin, afin de soigner et de faire de son mieux, serait négligeable. Mais bientôt, un citoyen sur 1,300 sera porteur d'un pace-maker, un sur 1,600 aura subi une greffe rénale ou suivra un programme de dialyse, et un sur 200 aura subi une angiographie coronaire et une opération cardiaque pour traiter le rétrécissement de ses artères coronaires.

Ce ne sont là que trois exemples de portée limitée. Dans tous les secteurs de la médecine, qu'il s'agisse des aspects diagnostique ou thérapeutique, les progrès technologiques ont révolutionné les actes faits à l'hôpital et les frais qu'ils entrainent. De nouveaux alliages et de nouvelles substances plastiques permettent maintenant de remplacer des hanches, des genoux et des coudes usés (mais ils sont peu coûteux). Des radiations de haute puissance et des médicaments nouveaux (et coûteux), nous permettent de prolonger l'existence des victimes du cancer. Les progrès dans le domaine de la fibre optique font soudain paraître désuets les endoscopes de chaque gastro-entérologue, spécialiste pulmonaire et urologue. Tellement désuets qu'il serait aujourd'hui criminel d'employer ces instruments démodés qui, hier encore, étaient adéquats. De la même façon, il faut maintenant au chirurgien ophtalmologue, qui employait jadis un fil incandescent, un rayon lazer ($30,000) et au radiologue, un scanner C.A.T. ($700,000), etc., etc...

Il faut être clair sur ce point: ces progrès technologiques, et beaucoup d'autres qui ont été accomplis au cours des deux dernières années, sont de réels progrès, que chaque citoyen désire et s'attend à trouver disponibles pour lui et sa famille. Ils représentent ce que Lewis Thomas a appelé la technologie médicale à mi-chemin (the half-way technology of medicine), la coûteuse technologie-bouche-trou, dont nous devons nous accommoder en attendant que la recherche médicale réussisse à comprendre réellement le processus d'une maladie. En effet, dès qu'il y a compréhension, les progrès les plus importants (et peu coûteux) s'accomplissent.

Nous apprenons à prévenir la poliomyélite, à traiter ou à guérir la tuberculose, et, ce faisant, nous fermons des secteurs entiers d'hôpitaux coûteux. Nous transformons la peste, la typhoïde, la malaria, la diphtérie et la coqueluche, de maux qui faisaient naguère des victimes en masse, en souvenirs tribaux ou en plaintes remontant à l'enfance. Et si nous n'enrayons pas les travaux de recherche par nos tentatives de contrôle budgétaire, cette technologie, qui est réellement décisive pour la médecine moderne, expliquera bientôt les causes du cancer, des maladies coronaires et de l'insuffisance rénale. Alors, nous pouvons le prédire en toute certitude, nous préviendrons ou guérirons des maladies, et nous pourrons nous débarrasser des appareils de dialyse et fermer les grands établissements de chirurgie cardiaque.

Mais en attendant, nous sommes aux prises avec l'explosion de la technologie à mi-chemin. Aucun de nous n'est prêt aujourd'hui à la refuser à quiconque pourrait en profiter, et nous sommes de moins en moins prêts à en payer l'énorme prix. Donc nous avons là un problème! Et c'est ce problème qui est à la base de la crise hospitalière actuelle.

D'un pays à l'autre, les gouvernements ont fait face de manière différente à la hausse des "dépenses de santé". Au Québec, la stratégie du ministère des Affaires Sociales, consista à s'en décharger sur les hôpitaux eux-mêmes. En bloquant le budget annuel de l'hôpital, face à la hausse vertigineuse des frais, le ministère laissait aux hôpitaux le soin de décider où les restrictions devaient se faire. Dans plusieurs des plus grands hôpitaux généraux de Montréal, cette politique a entraîné la suppression de 10 à 15% des lits. Comme nous étions peut-être assez généreusement équipés en lits par rapport à la taille de notre population, cette mesure à elle seule n'aurait pas été une trop lourde épreuve.

Mais au même moment, le ministère adopta une seconde politique, consistant notamment à fermer les maisons de santé qui laissaient à désirer, tout en chargeant les hôpitaux d'héberger les vieillards et les malades chroniques. C'est ainsi qu'on a destiné aux vieillards et aux infirmes permanents un autre 10% de lits qui étaient auparavant utilisés à des soins hospitaliers effectifs. Le ministre actuel a adopté la même stratégie et a même augmenté le pourcentage de lits devant être réservés aux soins chronico-gériatriques.

Pendant les trois dernières années, ces deux mesures ont réduit de 20 à 25% la capacité des hôpitaux de Montréal en ce qui touche le traitement des maladies aigües (ceci n'est qu'une estimation de l'auteur). En attendant, la plupart des hôpitaux, surtout ceux qui sont technologiquement avancés, doivent faire face à des déficits budgétaires de plus en plus grands, et se demandent dans quels autres secteurs ils devront appliquer des restrictions. Que faire? Il est plus facile de dire d'abord ce qu'il ne faut pas faire. Il est clair que la seule possibilité d'échapper à cette situation réside dans la connaissance. Il ne faut donc pas limiter les dépenses dans le domaine de la recherche.

En second lieu, on ne peut espérer des bénéfices à long terme en demandant aux travailleurs hospitaliers de fournir de plus grandes prestations pour un moindre salaire. Les tentatives visant à réduire le personnel en accélérant le travail ne résoudront pas ce problème.

Sans aucun doute, on pourrait gagner en efficacité en renvoyant chez eux les vieillards et ceux qui sont chroniquement incapables de prendre soin d'eux-mêmes, en s'appuyant davantage sur des programmes de soins à domicile, ou encore en dirigeant ces catégories de patients vers des foyers d'accueil contrôlés ou des maisons de santé. En outre, on pourrait faire quelques économies en réorganisant le système de manière plus efficace.

Du point de vue économique, il vaut bien mieux fermer un hôpital sur dix que de réduire de 10% la capacité productive de chacun de dix hôpitaux. Grâce aux moyens de transport modernes, il n'est plus nécessaire de créer un hôpital par comté ou village. Cependant, du point de vue politique, la fermeture d'un hôpital se solde par une perte de votes. De ce point de vue, il est plus profitable d'en ouvrir un. Prendre la décision juste exigerait toutefois du courage et demanderait un sérieux travail d'éducation auprès du public.

Il y a plus important que tout ceci. Il faut que notre société prenne des décisions difficiles, mais essentielles. Il faut décider, soit de ne pas faire assumer par l'État le remboursement de certaines catégories de traitements, soit de payer la note. On pourrait décider, par exemple, que le gouvernement doit remettre en question la politique voulant qu'il rembourse toute espèce de traitement, indépendamment de son coût, de l'âge du patient, ou de la faiblesse des avantages susceptibles d'en découler par la prolongation de la vie et l'amélioration de la condition du malade.

Mais ce ne serait pas chose facile. Dire "non" aux électeurs, surtout si ceux-ci sont malades ou mourants, peut coûter cher en politique. Mais la contrepartie, qui consiste à s'en laver les mains et à laisser aux hôpitaux le soin de décider quels sont les soins de santé qu'il faut restreindre, n'est pas une solution acceptable comme politique à long terme.

Finalement, il reste encore une solution. Elle consiste à accepter de payer le prix de cette explosion technologique. C'est un fait que les hôpitaux coûtent très cher et coûteront plus cher encore, mais il n'y a aucune raison d'en déduire que cette hausse des frais se prolongera indéfiniment. Il faudrait donc dans une action combinée effectuer le rapatriement des malades chroniques vers des établissements plus appropriés, et réorganiser la coordination hospitalière. Ces mesures, accompagnées d'une modeste expansion budgétaire, pourraient restaurer un système hospitalier relativement sain, capable de répondre aux besoins de la population dans un avenir assez proche. Si la tendance actuelle est maintenue, certains des meilleurs hôpitaux du monde deviendront des établissements de troisième catégorie, et devront fonctionner en conséquence avec de longues listes d'attente.



LIBRE OPINION

A propos du "Québec impossible" de Pierre Vallières

par YVON VALCIN

Il y a de ces volumes qu'on avale d'un seul trait de la première à la dernière page, en oubliant qu'il serait plus raisonnable d'aller se coucher! Le dernier né de Pierre Vallières ("Un Québec Impossible", Editions Québec — Amérique) est de ceux-là.

Présenté dans un style limpide, en pièces détachées qui constituent autant de réactions à une actualité qui nous colle à la peau depuis la célèbre soirée du 15 novembre 1976, Pierre Vallières a voulu jeter expressément une grosse pierre dans la marre du Parti québécois et devenir l'oeil de Caïn scrutant impitoyablement son flanc gauche sous toutes ses facettes. On peut être d'abord ou non avec ses interprétations de l'actualité découlant du 15 novembre. On peut ergoter longtemps sur la pertinence de certaines de ses interrogations. Mais il est difficile pour le P.Q. ou pour qui que ce soit d'y rester indifférent, malgré les oeillières idéologiques bien connues de l'auteur.

A quelques jours du premier anniversaire du "15 novembre" et au lendemain de la "Super francofête" organisée par la France en l'honneur de Monsieur Lévesque et l'impressionisme percutant et pénétrant qu'un tel spectacle a dû exercer sur plus d'un Québécois, indépendamment de son allégeance politique et idéologique, le livre de Pierre Vallières a invité le P.Q. au moins, par certaines interrogations qu'il soulève, à revenir au pays des contingences et réalités nord-américaines, canadiennes et québécoises.

Il l'obligera à expliquer à plus ou moins brève échéance certaines lignes de conduite et l'entretien systématique de certaines ambiguïtés frisant le hold up intellectuel. Par exemple, sur "l'irréversibilité de l'indépendance", malgré les parenthèses qu'on a dû y mettre lors de la dernière campagne électorale pour rendre cette formation politique montrable à la population comme solution alternative au Parti Libéral. Malgré la concordance des sondages, sur l'état de l'opinion québécoise face à cette question.

Vallières n'a pas négligé au passage d'asperger et de démasquer du même coup certains ténors du syndicalisme québécois. Le fait est bien connu que l'auteur de cette note ne loge pas à la même enseigne idéologique que Pierre Vallières. Toutefois, comme lui, mais pour d'autres raisons, la bataille idéologique à la CSN centrée sur le document "Ne comptons que sur nos propres moyens", m'avait permis de "psychanalyser" quelques-uns de ces ténors, dont Marcel Pépin, ex-président de la C.S.N. et fédéraliste inconditionnel, malgré l'Imprimatur donné à ce document!

L'auteur des "Nègres blancs d'Amérique" a mis un certain temps à découvrir leur côté farfelu, folklorique même, irresponsable par surcroît, car toute cette démarche, révolutionnaire en apparence, qui a ébranlé sérieusement l'édifice syndical québécois (schisme à la C.S.N., montée du syndicalisme indépendant) n'était que "triomphalisme", verbosité et gargarisations inutiles. Un écran de fumée: on a dénoncé le système pour mieux coucher avec après! On a privilégié et cultivé la perspective marxiste dans l'esprit des travailleurs; on les a abreuvés copieusement de cette littérature socialiste du 19ème siècle affiliés à la C.S.N. On veut maintenant se débarrasser de cette peste! C'est presque incroyable et désolant en même temps. Vallières n'a pas oublié non plus d'inviter Louis Laberge à se regarder dans un miroir syndical.

Voir page 6: Vallières

Université du Québec à Montréal

Dépaartement de philosophie

conférence

Claude Lefort *(EHESC, Paris)*

La question de l'état moderne

(les visions de Marx)

24 novembre 1977
au local 7160 du Pavillon Read,
420 ouest, rue Lagauchetière,
20h00 — Entrée libre

Reid Fourrures Furs Inc.

SIGLE DE LA QUALITÉ

Pour vos fourrures voyez votre "conseiller de confiance" où vous obtenez toujours la plus belle qualité possible pour le prix.

DÉPOSITAIRE DU FAMEUX VISON

Majestic Mink

REID FOURRURES Inc.

1473 rue Amherst, Montréal, 522-3181

STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE

VIENNENT DE PARAÎTRE aux ÉDITIONS FIDES 40e anniversaire



TOUT SUR NOËL

par Suzanne Martel

entièrement illustré
en couleur
par Josée Guberek
collection
Comment faire . . .

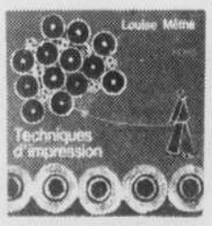
180 pages - **$5.95**



PARLE-MOI DE LA CEINTURE FLÉCHÉE

par Monique Le Blanc
entièrement illustré
de dessins et de photos
en couleur
collection
Comment faire . . .

108 pages - **$4.95**



TECHNIQUES D'IMPRESSION

par Louise Méthé

entièrement illustré
en couleur par l'auteur
collection
Comment faire . . .

120 pages - **$4.95**



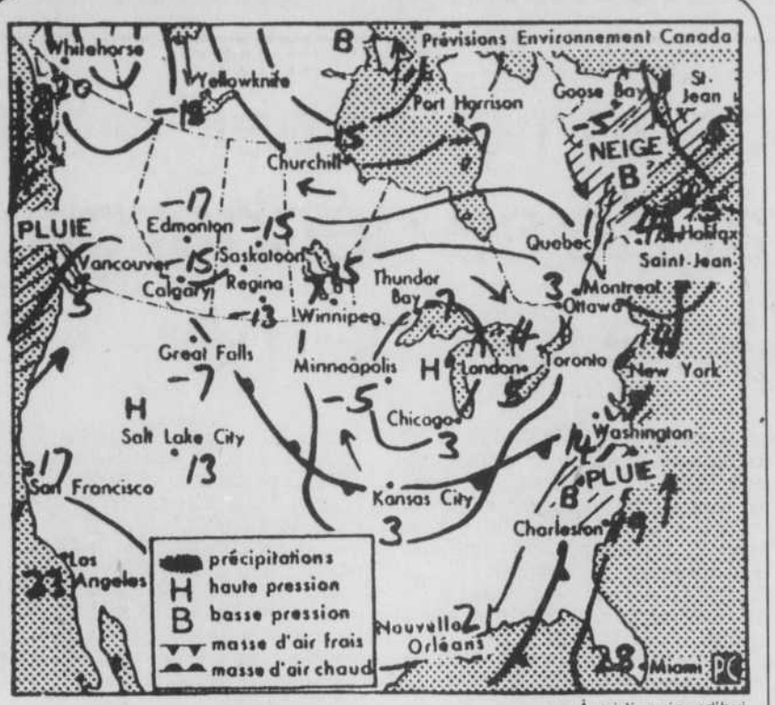
et un poster en deux couleurs
LA FLAMME OLYMPIQUE ET LA CROIX DU MONT-ROYAL
par Gilles Dostaler
$3.00



EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET À LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE FIDES

235 est, boul. Dorchester
Montréal
Tél: 861-9621

la météo



À midi, aujourd'hui

Une dépression a traversé le sud de la province la nuit dernière pour se diriger vers le Bas-du-Fleuve. A l'avant de la dépression les nuages sont très étendus et l'on s'attend à des quantités de neige de près de 5 cm dans plusieurs localité à proximité de la vallée du St-Laurent. Seules les localités de l'extrême-sud du Québec recevront de la pluie. Il existe aussi un risque de pluie verglaçante au nord de la trajectoire suivie par la perturbation. Aujourd'hui le dégagement s'amorcera sur l'ouest de la province avec l'arrivée d'une importante crête de haute pression qui amènera de l'air froid et plus sec.

●

Abitibi, Chibougamau: nuageux avec éclaircies et chutes de neige. Accumulation négligeable. Vents modérés par moments. Maximum −2 à −4. Aperçu pour vendredi: nuageux avec éclaircies et froid.

●

Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie, Laurentides: nuageux avec éclaircies et chutes de neige. Accumulation négligeable. Vents modérés par moments. Maximum zero à −2. Aperçu pour vendredi, nuageux avec éclaircies et froid.

Outaouais, Montréal: dégagement. Maximum près de 4. Aperçu pour vendredi: ensoleillé avec passages nuageux et froid.

●

Cantons de l'Est: Nuageux avec chutes de pluie ou de neige fondante. Maximum près de 3. Aperçu pour vendredi: nuageux avec éclaircies et froid.

●

Québec, Trois-Rivières: couvert avec averses de pluie ou de neige fondante. Maximum près de 1. Aperçu pour vendredi: nuageux avec éclaircies et froid.

●

Lac St-Jean: neige intermittente avec risque de pluie verglaçante. Chutes de neige par la suite. Accumulation de 2 à 5 cm. Vents modérés par moment. Maximum zero à −2. Aperçu pour vendredi: nuageux avec éclaircies et chutes de neige, froid.

●

Baie-Comeau, Rimouski, Gaspésie, Sept-Iles: neige intermittente. Risque de pluie verglaçante. Accumulation près de 5 cm. Vents modérés par moments. Maximum près de zero. Aperçu pour vendredi: nuageux avec chutes de neige.

suites de la première page

LA SASKATCHEWAN

contre cette fois de l'AANB qui donne toute autorité à Ottawa en matière de commerce interprovincial.

Dans le jugement dissident, le juge Brian Dickson fait valoir que rien ne lui a permis de conclure que la loi litigieuse n'était qu'un dispositif camouflé permettant à la province d'exercer un contrôle sur le commerce hors de ses frontières.

"Je ne peux assez insister sur le fait que les acheteurs auraient payé le pétrole le même prix, que la taxe ait existé ou non", écrit-il. Ce point de vue est partagé également par le juge Louis-Philippe de Grandpré, qui a démissionné de son haut poste le 1er octobre, après avoir entendu les plaidoyers.

En Alberta, des porte-parole du gouvernement ont affirmé que cette décision ne touchait en rien la loi albertaine exigeant des redevances des producteurs pétroliers, puisque la province avait pris grand soin de ne pas exiger des producteurs qu'ils versent au fisc la totalité des hausses demandées, et qu'elle avait en plus mis sur pied une régie chargée d'acheter le pétrole albertain.

Devant la Cour suprême, les procureurs de la Saskatchewan avaient fait valoir que la province était propriétaire du pétrole et du gaz qu'on trouvait dans son sol et qu'elle était libre d'imposer les taxes et les redevances qu'elle voulait. Les taxes sur les minerais étaient de véritables impôts puisqu'elles s'appliquaient à un revenu net, et non à un revenu brut.

CIGOL pour sa part a exposé qu'il s'agissait plutôt d'une taxe indirecte dont les usagers à l'extérieur de la province étaient pénalisés. Quant aux redevances, elles n'étaient pas de véritables redevances puisque la province ne les touchait pas comme elle touchait d'autres redevances, et qu'elle ne les calculait pas non plus de la même façon.

La Saskatchewan avait souligné aux juges que sans ces taxes et redevances, les revenus mensuels de CIGOL en 1974 auraient été de $340,000, en comparaison de $155,000 en 1973.

Le Québec, le Manitoba et l'Alberta avaient chacun leur tour témoigné devant la Cour suprême en défense des droits des provinces, tandis que le gouvernement fédéral s'était rangé derrière CIGOL.

Les représentants d'Ottawa avaient expliqué qu'ils ne cherchaient pas à déterminer le bien-fondé de la décision de la Saskatchewan, mais seulement à montrer qu'une province ne pouvait exercer de pareils pouvoirs.

M. Alvin Hamilton et M. Tommy Douglas ont affirmé en Chambre que cette décision représentait un coup terrible aux relations fédérales-provinciales. M. Hamilton a soutenu que le gouvernement de M. Lévesque ne manquerait pas de dire qu'Ottawa était prêt à tout pour obtenir le contrôle des ressources naturelles. M. Douglas a laissé entendre que ce précédent pourrait un jour affecter les provinces qui perçoivent des impôts des industries minières, papetières et pétrolières.

Le ministre québécois des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, s'est contenté de remarquer que ce jugement était dans la tradition des décisions de la Cour suprême qui se range toujours du côté du gouvernement fédéral quand il s'agit de questions sur la juridiction des provinces.

C'est une flèche dans le carquois du parti pour mieux faire valoir les avantages d'une association économique assortie de l'indépendance de la province, a-t-il noté.

Le président de la compagnie Norcen Energy, qui contrôle maintenant CIGOL, M. Edward Galvin, s'est évidemment réjoui de cette bonne nouvelle.

Il est encore trop tôt pour parler de ce qui va arriver maintenant, a-t-il dit. M. Galvin et un collègue, M. Carl Nickle, ex-président de l'Association indépendante du pétrole du Canada, ont rappelé que le premier ministre de la Saskatchewan, au moment de l'adoption de cette loi, avait déclaré que si un jour elle était jugée anti-constitutionnelle, son gouvernement présenterait une nouvelle législation dans le même but.

"Il nous faut maintenant attendre pour voir ce que M. Blakeney fera", ont dit MM. Galvin et Nickle.

LA CTCUM

tion sur les positions de chacun, il précise que les parties ont jusqu'ici fait le tour des congés sociaux, de maternité, de maladie et sans solde. Ils ont abordé des clauses à incidences financières comme les congés fériés, les assurances et le fonds de pension. Dans le domaine normatif, ils ont aussi mesuré l'écart qui les séparait sur les périodes d'essai, les disqualifications de personnel, les mesures disciplinaires, les griefs et l'arbitrage. Ils ont auasi touché aux effets des changements technologiques et à la sécurité d'emploi de façon partielle ainsi qu'aux contrats à forfait et aux mises à pied.

Interrogé d'autre part sur la bataille des "offres de la fin de semaine" dernière, qui a défrayé la chronique depuis lundi, M. Deguire précise qu'il a bel et bien transmis aux négociateurs syndicaux une "offre de règlement verbale". Il s'agissait de "l'hypothèse Leboeuf", du nom du conciliateur à l'orgine du projet de règlement adopté samedi dernier par les chauffeurs d'autobus.

"M. Pierre Primeau, représentant patronal, m'a dit que M. Hanigan, le président de la CTCUM était prêt à recommander cette hypothèse adressée aux employés d'entretien et de bureau". Cette offre contenait des augmentations successives de 8.69% et de 6.60%.

"J'ai transmis ça aux représentants syndicaux pour connaître leur réaction en étant très conscient qu'il s'agissait moins d'une offre au sens formel du terme que d'un engagement verbal néanmoins important à des fins exploratoires". Après avoir ainsi mis fin au débat entre les deux parties sur cette délicate question, M. Deguire précise que le syndicat a alors reçu 10 copies de l'hypothèse Leboeuf.

Le président du syndicat des employés d'entretien, M. Jacques Beaudoin, est d'ailleurs revenu sur cette question hier matin en conférence de presse. Il a dit une fois de plus que son groupe n'avait "reçu aucune offre de la partie patronale via les médiateurs" en s'empressant de préciser que pour lui, une offre, c'était écrit sur papier. Il a d'ailleurs reconnu que ses représentants avaient reçu copie de "l'hypothèse Leboeuf".

Plus prudent dans sur cette dernière question, M. Beaudoin a cependant fustigé la CTCUM et son président, les accusant d'avoir "menti" au public en justifiant la fermeture du métro par les actes de sabotage de lundi. "La fermeture du métro est la conséquence normale d'une interruption des services d'entretien et cela a été décidé comme politique à la suite de l'enquête sur l'incendie du métro de Rosemont", a dit le leader syndical.

ANTI-SCABS

avait réagi négativement à ces amendements.

Pour le député de Saint-Laurent, si certains amendements techniques améliorent sensiblement le projet, il croit que les dispositions essentielles, dans leur forme modifiée, ne donneront satisfaction à personne. Disant que la raison initiale du projet 45, en particulier les dispositions anti-scab, n'était pas de solutionner un problème bien précis mais d'affirmer un symbole, il a soutenu que lorsque l'on se met à jouer avec les symboles on leur fait perdre leur caractère symbolique.

En permettant à un employeur de passer outre aux dispositions anti-briseurs de grève, le gouvernement a fait "une concession évidente à des représentations pour ne pas dire à des pressions qu'a exercées sur le gouvernement le patronat", a souligné M. Forget qui croit que nie les syndicats ni le patronat ne seront satisfaits.

De manière générale, les libéraux croient que ce projet n'est pas une solution réaliste aux problèmes du monde du travail, et hier M. Forget précisait qu'à son avis il s'agit d'une loi "qui laisse le Québéc exactement dans le même état qu'il était, pas mieux ni pire, mais aussi indécis, aussi incertain de l'avenir des relations de travail à la fin de l'automne 1977 qu'il l'était malheureusement l'année précédente".

M. Forget a aussi rappelé certaines indications qui veulent qu'une commission royale d'enquête soit formée pour réviser en profondeur le code du travail. À son avis, il est clair que le ministre actuel du Travail s'est rendu compte qu'avec le bill 45 le gouvernement s'était engagé dans une voie sans issue, et qu'il valait mieux sur un plan strictement politique faire certaines concessions quant à ce projet de loi tout en noyant le poisson dans une commission d'enquête pour ceux qui seront insatisfaits de la loi. La dite commission d'enquête aurait des échéances "confortablement éloignées" pour remettre son rapport, probablement après une éventuelle élection, a noté le député.

"C'est un petit peu tragique qu'on se retrouve à la fin de cette année avec une espèce de projet qui dans le fond n'est ni chair ni poisson et une promesse de remettre à un avenir indéfini l'étude du problème qui au Québec est peut-être le problème le plus important", a enfin fait remarquer le député de Saint-Laurent.

Ancien ministre du travail, M. Maurice Bellemare, le porte-parole de l'Union nationale pour ce projet de loi, a été beaucoup plus tendre à l'endroit de M. Johnson. Après avoir rappelé qu'au moment du dépôt du projet de loi à l'été il avait cru que le gouvernement cherchait simplement à jeter de la poudre aux yeux, le leader parlementaire de l'UN s'est fait louangeur pour le ministre soulignant sa grande maturité malgré son jeune âge.

Très heureux des amendements soumis par le ministre puisqu'un bon nombre correspondent à des critiques que l'UN avait déjà soumises, M. Bellemare a d'une certaine manière relevé les propos de M. Forget en disant que "nous qui sommes ici avec une certaine expérience voulons répondre au moins à certains besoins urgents qui font que le projet de loi 45 retrouve véritablement en 1977 sa juste place".

Prévoyant le tollé que soulèvera les amendements de M. Johnson, surtout de la part des syndicats, le député unioniste y est même allé d'un conseil: "Que le ministre ne se laisse pas apitoyer parce que je suis convaincu que les amendements qu'il a apportés prouvent sa maturité et établissent un juste équilibre."

Même si le ministre avait à l'ouverture de la commission fait au nom du groupe ministériel les remarques d'usage, un autre député ministériel a voulu faire aussi part à la commission de son sentiment.

Passant ainsi outre à la tradition de solidarité ministérielle, le député de Jonquière, M. Claude Vaillancourt, voulait indiquer que si l'ensemble des amendements apportés par M. Johnson le satisfaisaient, il n'en était pas de même pour l'amendement permettant aux employeurs de passer outre aux dispositions anti-briseurs de grève pour protéger leurs biens.

Selon lui, l'interprétation large de cet amendement pourrait même faire en sorte d'empêcher l'application et le principe des dispositions anti-briseurs de grève.

Donnant en exemple le récent conflit de l'Alcan, il a soumis que cette compagnie aurait pu, au moment où les 6,000 travailleurs étaient en grève et que les salles de cuves étaient "gelées", engager des gens pour faire en sorte que les salles de cuves ne soient pas détériorées et ainsi enlever aux grévistes leur principal moyen de pression.

Selon M. Vaillancourt, lequel précise qu'il ne votera pas contre son parti en troisième lecture, il y aura lieu d'amender l'amendement du ministre au moins pour forcer l'employeur, lorsqu'il y a urgence, à d'abord s'adresser au syndicat, comme cela s'est fait à l'Alcan lorsqu'il y avait un véritable danger.

Plus tard, deux autres députés devaient indiquer aux journalistes leur désaccord avec cet amendement et aussi quelques autres transformations faites au projet de loi. Ainsi M. Guy Bisaillon s'oppose au fait que lors d'une première convention collective le conseil d'arbitrage limite à au plus six mois la rétroactivité du contrat de travail imposé aux parties. Avec M. Guy Chevrette, l'adjoint parlementaire du ministre du Travail qui s'oppose aussi à certains amendements, et avec M. Vaillancourt, le député de Sainte-Marie se propose de présenter en commission parlementaire certains amendements pour faire contrepoids à ceux déjà soumis par le ministre.

JUGE HUGESSEN

Le juge Hugessen a déjà eu l'occasion de trancher une question de droit qui aurait pu empêcher un témoin de comparaître devant le commissaire Jean Keable. Rappelons que l'avocat de Robert Samson, Me Claude Lanctôt, avait demandé, le 10 novembre dernier, de surseoir au témoignage de son client jusqu'à ce que le tribunal ait défini les droits et ses responsabilités du témoin. Robert Samson pouvait en effet s'exposer à de nouvelles poursuites judiciaires en vertu de la loi concernant les secrets officiels et de la loi de la GRC.

Estimant que la présence des deux procureurs du solliciteur général du Canada à tous les interrogatoires, à huis clos et en audiences publiques, suffisait dans les cas où les travaux compromettaient la sécurité nationale, des secrets officiels ou les droits du témoin, le juge Hugessen déclarait: "Advenant une telle intervention ou de telles objections, il y a tout lieu de croire que le commissaire respectera les limites de son mandat, les exigences de la loi et les droits du requérant".

La requête en évocation du solliciteur général du Canada a pour but de déclarer ultra vires et inconstitutionnel le mandat de la Commission d'enquête, de déclarer nulles les décisions du commissaire Jean Keable à l'égard des affidavits du solliciteur général et de déclarer nulle l'interprétation que le commissaire donne généralement à son mandat.

La requête en évocation affirme aussi que le tribunal doit immédiatement interrompre les travaux de la Commission puisque celle-ci se propose d'entendre, aussitôt qu'elle en aura le temps, une vingtaine de personnes dont les témoignages pourraient les conduire à contrevenir à des lois.

Dans le cas où le juge James K. Hugessen ferait droit à la demande de surseoir, la Commission devrait interrompre ses travaux au moins jusqu'au 6 décembre prochain.

LE BARREAU

quelque temps, cette perspective ne dérange pas M. Viau. Il sera peut-être utile de présenter des rapports préliminaires, dit-il et le Barreau le fera s'il le faut.

Selon l'échéancier officieux dont on parle en coulisses à Ottawa, le premier ministre, M. Trudeau, et son conseiller en matières constitutionnelles, M. Donald Thorson, sont actuellement en train de fignoler un ou des projets de réformes constitutionnelles, dont ils présenteraient les grands principes au Parlement au printemps.

Le scénario veut ensuite que des élections fédérales soient déclanchées autour de cette proposition encore large, et suivies à l'automne par la présentation d'amendements précis. Il se pourrait bien que les travaux de La Forest arrivent alors juste à point.

Le président du Barreau canadien, M. Viau, soutient toutefois que le comité de la Constitution formé par son association sera totalement indépendant du gouvernement fédéral. Mais il laisse entendre qu'il a lui-même obtenu récemment, et de M. Trudeau et du ministre des relations fédérales-provinciales. M. Marc Lalonde, des manifestations explicites d'intérêt envers le projet, et peut-être même des assurances d'heureuses coincidences des calendriers.

Le comité du Barreau ne se formalisera pas des mises en garde de M. Trudeau à l'égard du "piège" que serait la "troisième voie" pour le Canada. M. Viau a affirmé hier qu'on se mettrait résolument à la recherche d'une "troisième option", aussi "insaisissable" qu'elle puisse paraître pour le moment.

Cette "troisième option" devait-il indiquer plus tard, n'est au fond rien d'autre que les amendements à apporter nécessairement à la constitution puisque le statu quo n'est plus acceptable. Quant à la souveraineté-association, c'est une option que le Barreau a écartée d'emblée, lors même de la formulation de la résolution qui a donné naissance à ce comité à la fin du mois d'août.

L'Association du Barreau canadien, dont la réunion avait alors pour thème "l'avenir du Canada" avait passé à Ottawa quelques journées orageuses. Son président d'alors, M. Boyd Ferris, dès le début des assises, avait réclamé de ses collègues une prise de position ferme en faveur du maintien de l'État fédéral et de son renforcement pour empêcher" toute province de s'engager dans la voie de la séparation".

Même s'il se trouve une forte majorité de fédéralistes engagés chez les 1,500 avocats québécois qui font partie de l'Association du barreau canadien, leurs délégués craignaient les effets, dans l'opinion québécoise, de cette sorte de coup d'envoi d'une "lutte au séparatisme" qui aurait pu les identifier à une image très conservatrice du Canada anglais.

Après des heures de lobbying et de débats, les délégués québécois avaient obtenu la définition d'un compromis, dont la création du comité que M. Viau devait présenter hier à la presse.

L'Association s'y reconnaissait notamment le devoir de "protéger les intérêts de tous les Canadiens par la promotion, à travers ce pays, de sentiments de confiance, de fierté et du sens de l'appartenance canadienne"; et elle affirmait la nécessité de "réécrire" la Constitution canadienne pour garantir entre autres "la préservation des droits historiques des deux cultures fondatrices".

Selon M. Viau, la formulation de propositions constitutionnelles précises est "le plus important projet qu'ait entrepris l'Association jusqu'ici".

Traditionnellement, a-t-il rappelé, les gens de robe ont préféré s'abstenir de participer collectivement au débat politique, mais les menaces qui pèsent sur le Canada les ont brutalement extraits de leur tranquilité au cours de la dernière année. L'Association du Barreau canadien compte 21,000 membres.

Au cours des assises du mois d'août, le bouillant juge Robert Cliche, du Québec, était sorti de ses gonds pour stigmatiser l'intérêt politique tardif et ponctuel de ses collègues, en leur reprochant justement de n'avoir jamais songé à prendre eux-mêmes la plume pour mettre leurs talents de juristes au service de leurs concitoyens.

C'est ce qu'entend faire ce comité, dont le produit ne sera peut-être pas entièrement comestible pour le vulgaire. En ce sens, de constater M. Viau, il ne saurait faire double emploi avec les divers groupes qui font en quelque sorte de l'animation auteur du problème de "l'unité canadienne", tel le groupe Pépin-Robarts. Mais il travaillera certainement en liaison étroite avec eux, a-t-il ajouté.

M. La Forest aura le titre de vice-président exécutif du comité sur la constitution. Le comité lui-même aura 12 membres, tous appartenant à l'Association du Barreau et provenant de tous les coins du Canada.

UN CYCLONE

tait alors 80,000 habitants. Hier, la ville, qui en compte maintenant 125,000, a été détruite à plus de 50 pour cent. Des indications fragmentaires en provenance des petites localités andines dispersées dans cette région laissent craindre un bilan plus lourd.

Le tremblement de terre avait une intensité supérieure à 7 sur l'échelle de Richter qui en compte 12. Sas effets ont été ressentis jusqu'à Buenos Aires et à Santiago. À Mendoza, au pied des Andes, on fait état de blessés et de l'effrondement de vieux immeubles, tandis qu'à Cordoba, dans le centre de l'Argentine, plusieurs immeubles aux murs fissurés ont été évacués.

Dans la capitale argentine, les habitants se sont précipités hors des immeubles du centre de la ville en vêtements de nuit. Les stations de radio font été de scènes de panique à Salta, dans le nord-ouest, à Santa Fe et Rosario, sur le Parana, et à Blanca, sur la côte Atlantique au sud de Buenos Aires. Le séisme a également été vivement ressenti au Chili.

Selon l'Institut national de prévision sismique d'Argentine, l'épicentre de la secousse était plus précisément situé à 30 km à l'est de San Juan, où se trouve le village de Caucete. Six localités situées sur l'onde principale auraient été quasiment détruites, tandis que l'évaluation précise des pertes et l'organisation de secours sont rendus difficiles par la destruction des communications téléphoniques, des routes et de l'aéroport de San Juan.

C'est la troisième fois depuis une centaine d'année que cette ville est touchée gravement par une secousse tellurique. Le 20 mars 1861, la capitale avait été totalement détruite et 18,000 personnes avaient trouvé la mort.

Les autorités argentines ont décrété le couvre-feu à Caucete, pour empêcher les actes de pillage parmi les maisons détruites à 85%. Il s'agit surtout d'habitations construites en torchis, qui se sont effondrées sous l'effet de la secousse.

Selon l'institut d'Upsala, en Suède, le séisme a atteint une magnitude de 8.2 Richter, ce qui en ferait la plus forte secousse enregistrée cette année dans le monde.

Il semble que la ville même de San Juan ait mieux résisté qu'on ne l'avait d'abord craint au cours de la journée. Les éléments antisismiques dont sont équipés certains bâtiments se seraient notamment révélés assez efficaces. D'autre part, l'organisation des secours a été rapide, les habitants gardent leur calme au souvenir de 1944.

VALLIÈRES

Suite de la page 5

Si la démonstration de l'impasse à laquelle, selon Vallières, conduit fatalement "l'Indépendance Tranquille" du P.Q., impressionne, et fait juger "impossible" le Québec souhaité par le P.Q. en raison des contingences et réalités nord-américaines, on voit mal par contre où conduirait la voie de la "politisation massive en vue de la révolution" préconisée par Vallières... C'est aussi utopique que de rêver à une révolution capitaliste en Russie Soviétique dans les présentes circonstances.

Cependant là où Vallières tombe réellement dans la haute voltige et dans la fantaisie intellectuelle la plus incroyable, c'est au niveau de son interprétation de la signification du 15 novembre. La population québécoise aurait porté le P.Q. au pouvoir, selon lui, à cause d'un "besoin de changements radicaux". "Ce n'est pas seulement pour remplacer une administration corrompue (celle du gouvernement Bourassa) par une administration "propre" que les électeurs indépendantistes ont accordé majoritairement leur appui au parti de René Lévesque, mais pour que se développe enfin au Québec une véritable stratégie de libération économique et sociale, "écrit Vallières en page 15. Hélas, cette stratégie semble avoir été dès le départ sacrifiée aux impératifs de la gestion conservatrice des intérêts économiques en place avant le 15 novembre".

Plus loin, en page 43, pour mettre en relief la froideur de la population à l'égard de l'idée de l'indépendance d'une part; le paradoxe et l'imposture dans laquelle tombe le P.Q. d'autre part, quand il prétend à l'irréversibilité de cette idée, Vallières ramène la victoire du P.Q. à sa dimension purement tactique. On est loin d'un chèque en blanc donné à Lévesque pour faire l'indépendance: "Comment reprocher aux adversaires du P.Q. de crier aujourd'hui à l'imposture lorsque le nouveau gouvernement prétend avoir reçu le mandat de réaliser une indépendance qui serait devenue subitement "irréversible", demande Vallières. Il est certain que la campagne électorale de 1976 n'a pas permis aux Québécois de faire un choix politique clair. En élisant le P.Q., la majorité a tout simplement décidé de "prendre une chance". Rien de plus. Telle est la triste vérité.", selon lui.

J'ai eu beaucoup de difficulté à réconcilier ces deux positions nettement contradictoires. Cette incohérence affaiblit sérieusement la valeur du livre de Vallières.

DÉCÈS

BASTIEN Guy. —Accidentellement à Montréal, le 22 novembre 1977 à l'âge de 18 ans, est décédé, M. Guy Bastien, fils de Jean-Pierre Bastien et de Lilianne Morency. Frère de Jean-Jacques (époux de Lina Royer), Normand (époux de Micheline Léger), Bernard et Louis. Les funérailles auront lieu vendredi 25 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée No 4780 rue de Salaberry, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC, Pierrette. — À Montréal, le 22 novembre 1977 à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Pierrette Dubuc-Roy, fille de feu Hector Dubuc et de Gilberte Foucreault, soeur de Jacqueline, Lorraine, Gisèle, Huguette et Lise. Les funérailles auront lieu jeudi 24 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée. No 2095 rue de Salaberry, pour se rendre à l'église Ste-Odile où le service sera célébré à midi, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN, Suzanne (Pinet). — Accidentellement à Montréal, le 22 novembre 1977 à l'âge de 49 ans, est décédée Suzanne Gosselin-Pinet. Elle laisse dans le deuil une fille Marie-Odile, 2 fils Thierry et Jocelyn. Les funérailles auront lieu vendredi 25 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon J.R. Deslauriers. No 790 Boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église Ste-Odile où le service sera célébré à 2:00 heures p.m., et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à une oeuvre de charité de votre choix seraient appréciés.

MASSON Arthur. — À Shawinigan, le 22 novembre 1977 à l'âge de 75 ans, est décédée, après une longue maladie, M. Arthur Masson. Il laisse dans le deuil son épouse Henriette Denis, sa fille Mme Thérèse Masson et ses petits-fils Daniel, Steve et Michel Woodward. Les funérailles auront lieu samedi 26 novembre en l'église St-Marc de Shawinigan où le service sera célébré à 10:00 heures. La famille apprécierait qu'au lieu de fleurs, des dons soient faits à la Société Canadienne du Cancer, 1118 Ste-Catherine ouest ou à Oxfam Québec.

au fil des mots

Charlemagne et les notes

par Louis-Paul Béguin

Je suis sûr que vous avez aimé comme moi le télé-film intitulé "Le jeune homme et le lion", qui nous a offert un portrait tout de même assez surprenant de Charlemagne. Violent, et analphabète, du moins au début du film, Charlemagne ne semblait plus être cet "Empereur à la barbe fleurie" qui a dit dans ses Capitulaires: "Tout père de famille doit envoyer son fils à l'école et l'y laisser jusqu'à ce qu'il soit bien instruit."

Après avoir vu la première partie de ce film magnifique, je me suis mis à penser. On m'avait demandé un jour d'où venaient les noms des notes de la gamme qui sont en français: ut (ou do) ré, mi, fa, sol, la, si, do. Alors qu'en anglais on dit le plus souvent: a, b, c, d, e, f, g,. A noter toute de suite que la gamme, pour nous, commence par do, alors qu'en anglais, la note "a" est un la.

Quoi qu'il en soit, c'est sous Charlemagne que commence l'histoire de la gamme. Un certain diacre de l'Église d'Aquilée, Paul Warnefride qui est connu sous le nom de Paul Diacre, demanda à Charlemagne la grâce pour son frère exilé. L'Empereur lui accorda cette faveur, ce qui semble prouver que Charlemagne n'était pas une brute incapable de bons sentiments. Il appelle Paul, dans une réponse qu'il lui fit en latin (au recours en grâce, à ce qu'il paraît), son frère bien-aimé... et lui envoie des poèmes. Donc, Charlemagne, ce n'est pas vraiment un analphabète couronné. Passons. Ce Paul Diacre écrivit un hymne à Jean-Baptiste, en latin, bien sûr, que je me permets de traduire ici, n'ayant pas la bonne traduction à ma disposition: *Pour que nous puissions célébrer tes actions admirables sur nos instruments de musique, Saint Jean, purifie nos lèvres coupables.* Ces vers latins commencent par: *ut, resonari, mira, famuli, solve, labii, sancte.* Un moine italien, sachant que les sons de la gamme ne pouvaient se bien saisir sans moyen mnémotechnique, imagina de leur donner les deux premières lettres des vers latins de Paul Diacre, en guise de noms. Mais n'utilisa que ut, ré, mi, fa, sol et la. Ce n'est qu'en France, au XVIIe siècle, qu'un musicien, Le Maire, dota la gamme du "si" (Sancte Johannes). La note "ut" fut remplacée par les Italiens, à la même époque, par do. Le "do" est la première lettre de la gamme naturelle, mais la troisième de la gamme fondamentale, ce qui explique pourquoi c'est par "A" qu'on désigne, en anglais et en allemand, la note "la", et pourquoi la gamme naturelle commence par "C".

Quant au jeune homme du télé-film de Radio-Canada, c'est Roland: Roncevaux, Roncevaux, dans ta sombre vallée, l'ombre du Grand Roland n'est donc pas consolée...

24 novembre

par la PC et l'AP

Il y a aujourd'hui 335 ans, en 1642, le Hollandais Abel Tasman découvrait la Terre de Van Diemen, aujourd'hui la Tasmanie. En naviguant autour de l'Australie, il prouva qu'elle ne faisait pas partie de l'Amérique du Sud. Tasman effectua un second voyage en Australie et commanda une flottille de commerce vers le Siam et une flotte de guerre aux Philippines.

Principaux anniversaires historiques:

1976 — Tremblement de terre dans l'est de la Turquie: 574 morts.

1975 — Des combats entre Chrétiens et Musulmans à Beyrouth font 91 morts.

1974 — Accord provisoire entre MM. Brejnev et Ford sur la limitation du nombre des armes nucléaires stratégiques offensives.

1971 — Offensive sud-vietnamienne au Cambodge.

1966 — La Légion arabe ouvre le feu sur des manifestants qui réclament des armes pour combattre Israël.

1964 — Les parachutistes belges et les mercenaires reprennent Stanleyville.

1963 — Lee Harvey Oswald est abattu par Jack Ruby à Dallas.

1944 — Les superforteresses américaines attaquent Tokyo.

1942 — Lourdes pertes allemandes dans la bataille de Stalingrad.

1936 — L'Allemagne et le Japon signent un pacte anti-komintern.

1867 — L'Américain Joseph Glidden dépose un brevet pour le fil de fer barbelé.

1643 — L'armée austro-bavaroise bat les Français à Duttlinger.

1643 — Les Français sont contraints d'évacuer la Catalogne.

Il est né un 24 novembre: Baruch Spinoza, philosophe néerlandais (1632-1677).

NE LAISSEZ PAS LES CONDITIONS ROUTIERES RENVERSER VOTRE MONDE.



Conduire avec Prudence est une Affaire de Famille

Les notions de "gauche" et de "droite" sont inutiles pour expliquer le Québec

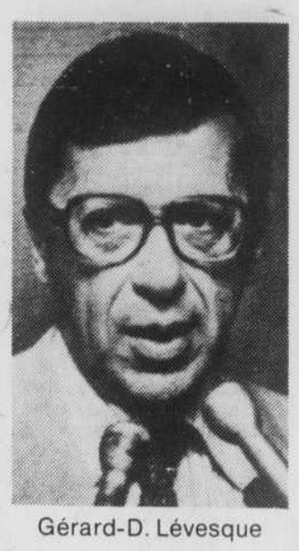
par Pierre O'Neill

Le Parti libéral du Québec est ni de droite, ni de gauche, selon son chef intérimaire, M. Gérard-D. Lévesque.

Devant une cinquantaine de dirigeants d'entreprises réunis à l'hôtel Château-Champlain de Montréal, M. Lévesque a tracé un bilan du congrès d'orientation de la fin de semaine dernière. Il refute les rapports de presse voulant que les militants aient effectué un "virage à droite", tout en reconnaissant que son parti se situe à droite du Parti québécois parce qu'il n'en partage pas" les ambitions interventionnistes et bureaucratiques qui se profilent derrière chacun des articles du programme du PQ".

Le Parti libéral du Québec n'a jamais été une formation politique dogmatique, rappelle M. Lévesque qui ne croit pas que les idéologies traditionnelles de gauche ou de droite puissent fournir une interprétation valable du fonctionnement et du progrès d'une société moderne comme celle du Québec. Il lui apparaît par ailleurs que le développement d'une société n'est pas linéaire et uniforme, mais davantage fait de périodes plus ou moins intenses de changements et de périodes nécessaires de consolidation et de maturation des transformations apportées.

Le leader du PLQ est d'avis que les militants libéraux, à travers le congrès d'orientation du weekend, n'ont pas choisi de revenir en arrière



Gérard-D. Lévesque

mais au contraire de regarder en avant pour bâtir une société plus libre et plus humaine.

Dans la perspective du fonctionnement même des institutions démocratiques et parce que le PLQ se veut une alternative valable au gouvernement, M. Lévesque ne voit aucune raison pourquoi son parti chercherait à doubler le Parti québécois par la gauche. "Le PLQ ne doit pas être à la remorque de la conception péquiste de la société."

Ce qui apparaît nettement plus important et satisfaisant au chef intérimaire, c'est que les militants libéraux réunis en fin de semaine à Montréal aient eu le courage, "pour la première fois dans l'histoire politique récente du Québec", de poser directement la question des libertés individuelles dans la société québécoise d'aujourd'hui.

Défendre la liberté individuelle face aux contraintes excessives et aux limites abusives qu'une certaine évolution des choses a fini par créer sur le plan de la liberté des individus, c'est un choix politique que M. Lévesque considère de première importance dans la vie d'un parti québécois. C'est-à-dire, la question de savoir s'il faut ou non faire une place plus large à la liberté et à l'initiative personnelles dans notre société, "Les libéraux ont répondu dans l'affirmative."

De la part d'un parti politique québécois, ajoute ironiquement M. Lévesque, c'est avoir le goût du Québec que de chercher à formuler un projet de société qui, comme l'écrivait le président français Giscard d'Estaing dans son livre intitulé "Démocratie française", reconnaît au départ que le goût du citoyen d'assumer ses responsabilités et la capacité de les exercer ne sont pas des données de naissance.

Les dirigeants d'entreprises ont posé quatre questions au chef intérimaire du Parti libéral du Québec: Que pensez-vous des amendements déposés par le gouvernement pour modifier la loi 45 sur la réfonte de code du travail? Pourquoi avoir nommé l'ex-premier ministre Jean Lesage à la présidence de la commission du référendum? Que pensez-vous de la politique d'achats du gouvernement? Le gouvernement pourrait-il aider à revaloriser le chef d'entreprise? Le PQ est-il plus responsable que le gouvernement fédéral du taux élevé de chômage et dans quelle mesure peut-il corriger la situation?

A cette série de questions suggestives, le chef du PLQ a fourni essentiellement les réponses suivantes: La loi 45, ainsi amendée, risque de déplaire à la fois au patronat et au syndicalisme; la commission du référendum a pour mandat d'établir la stratégie et l'échéancier de la campagne mais c'est à un comité d'experts qu'il reviendra d'articuler la nouvelle position constitutionnelle; en publicisant outrancièrement une politique d'achats, on risque de faire peur aux autres provinces et aux pays étrangers, ce qui amène des représailles dont le PME peut souffrir; il faut refaire l'image de l'entrepreneur surtout auprès des jeunes; les deux niveaux de gouvernements sont en mesure de combattre le chômage mais le fédéral dispose de moyens plus puissants.

En termes de remerciements de cette visite, le président de la réunion s'est dit assuré que de nombreux dirigeants d'entreprises, militants libéraux, participeront au congrès de leadership et lui accorderont leur vote.

Le contrôle aérien

Décision aberrante, commente la CATCA

OTTAWA (PC) — Le président de l'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien (CATCA), M. Jim Livingston, a dénoncé le transfert du contrôle aérien d'une partie de l'espace aérien québécois de Moncton, au Nouveau-Brunswick, à Montréal.

M. Livingston trouve aberrant ce projet du gouvernement d'Ottawa, qui pourrait faire suite à une recommandation de la Commission d'enquête sur les services bilingues dans le contrôle du trafic aérien.

Selon le président de la CATCA, ce transfert ne ferait qu'aggraver "l'horrible pénurie" de contrôleurs aériens bilingues qualifiés à Montréal et réduirait également les chances de promotion des contrôleurs de Moncton.

Selon lui, le ministre des Transports, M. Otto Lang, a promis qu'aucun contrôleur de Moncton ne perdrait son emploi par suite de ce transfert.

Le président de la CATCA croit toutefois que le nombre d'emplois sera réduit, à Moncton, par voie normale de mises à la retraite et de non-remplacement des employés quittant le travail.

M. Livingston suggère au gouvernement, plutôt que de transférer le contrôle de l'espace aérien québécois, d'entraîner les contrôleurs de Moncton à offrir un service bilingue, si la commission d'enquête juge que l'espace aérien en cause doit être soumis à un contrôle aérien bilingue. Les régions du Québec soumises à ce transfert possible de contrôle sont celles de l'est et du nord.

Il serait plus sensé, dit-il, d'entraîner les contrôleurs de Moncton que de transférer tout simplement les aiguilleurs du ciel de Moncton à Montréal, surtout "qu'il existe déjà une pénurie grave de contrôleurs bilingues qualifiés à Montréal, où ceux en poste doivent oeuvrer régulièrement en temps supplémentaire".

Selon le président de la CATCA, ce temps supplémentaire ne représente aucun danger pour les voyageurs mais est néfaste à la santé physique et mentale des contrôleurs.

La pénurie de contrôleurs bilingues à Montréal ne pourra se résorber avant cinq ans, estime-t-il.

Le transfert du contrôle aérien a été réclamé avec insistance par l'Association des gens de l'air. Le ministre a promis à cet organisme d'accéder à sa requête, à la condition que la commission d'enquête favorise un tel déplacement d'autorité.

Pourquoi la retraite à l'âge de 65 ans?

OTTAWA (PC) — Devons-nous obligatoirement prendre notre retraite à l'âge de 65 ans? Le débat est ouvert. Et, c'est au Sénat, comme on pouvait s'en douter, que la question est posée.

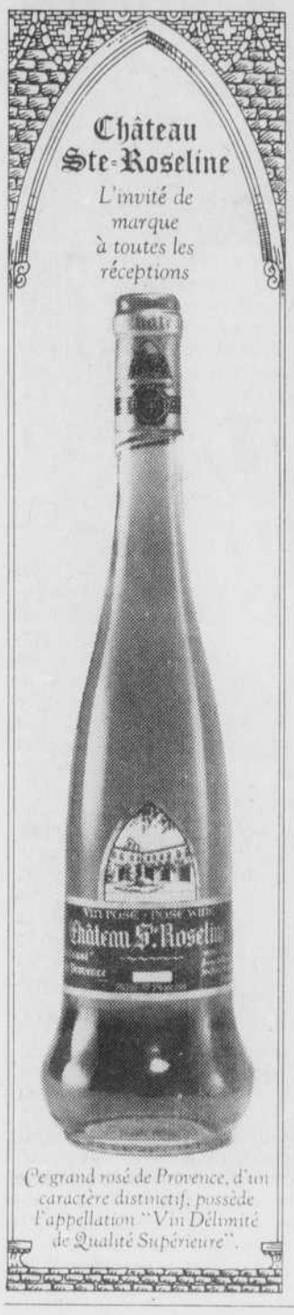
M. David Croll, sénateur libéral de l'Ontario, qui est âgé de 77 ans, a déposé une motion préconisant la création d'une commission extraordinaire pour étudier la question de l'âge de la retraite et ses implications sociales.

A l'occasion du débat qui s'est institué mardi soir au Sénat sur cette motion, Mme F. Elsie Inman, sénateur libéral de l'Île-du-Prince-Edouard — qui, à 86 ans, est la doyenne d'âge du Sénat, — a remis en cause cette limite d'âge.

"L'heure est venue, dit-elle, de faire en sorte que notre politique sociale reflète la réalité de la vie. Chacun de nous avant comme après l'âge de 65 ans, a besoin de se sentir utile."

Elle a rappelé que c'est l'Allemagne de Bismarck qui, au siècle dernier, et pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, avait fixé à 65 ans l'âge de la retraite. A cette époque, très peu de gens atteignaient cet âge et, il s'agissait surtout d'enrayer les progrès du socialisme.

Les choses ont changé depuis, a dit Mme Inman. La longévité est bien plus grande qu'elle ne l'était au XIXème siècle.



Ce grand rosé de Provence, d'un caractère distinctif, possède l'appellation "Vin Délimité de Qualité Supérieure".

vient de paraître

Jean-Pierre Boucher
Instantanés de la condition québécoise
Études de textes

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal



Si vous devez acheter à crédit, un prêt de La Banque d'Épargne peut vous coûter moins cher.

Si vous avez l'intention d'acheter une voiture, des meubles, un gros article ménager, vous aurez probablement recours à un mode de crédit. Renseignez-vous d'abord. Un prêt personnel de La Banque d'Épargne vous coûte beaucoup moins cher que la plupart des modes de crédit.

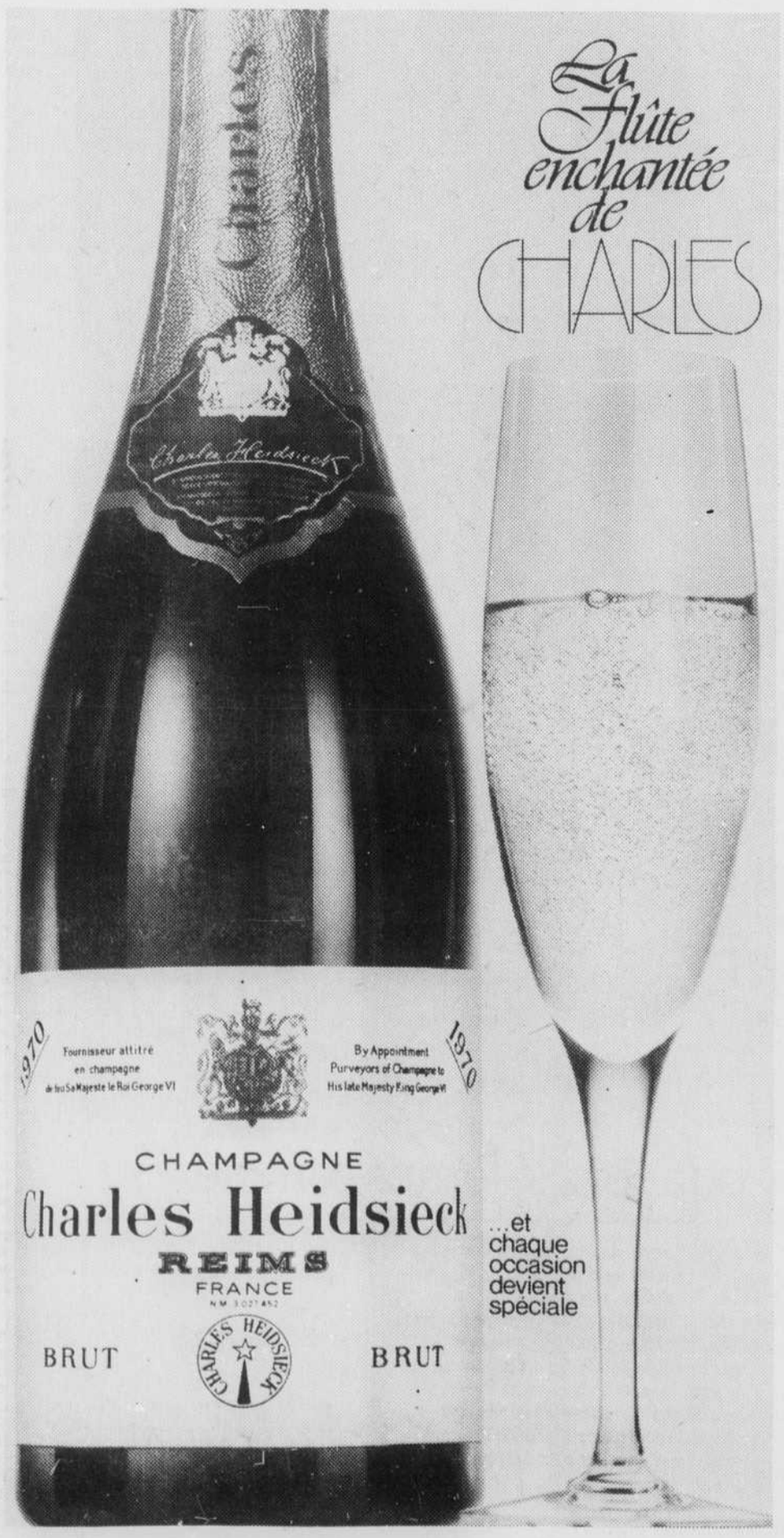
Consultez le tableau ci-dessous . . . puis venez nous voir. Vous n'avez pas besoin d'être client de La Banque d'Épargne pour y emprunter. Nous allons examiner vos besoins et préparer un prêt à votre mesure. Vous aurez votre réponse dans les 24 heures, peut-être le jour même.

Nous mettons à votre disposition plus de 100 succursales ouvertes de 10 heures à 18 heures . . . pour vous aider à épargner de toutes les façons.

SOURCE D'ARGENT OU DE CRÉDIT	TAUX DE CRÉDIT ANNUEL COURANT
La Banque d'Épargne	12½% ✓
Sociétés prêteuses	18%
Financement de voitures	14½%
Crédit au détail	18%
Cartes de crédit	Jusqu'à 18%

Venez voisiner.





Le congrès remettrait en question l'orientation de l'UPA

par André Tardif

L'Union des producteurs agricoles tiendra, la semaine prochaine à Québec, un 53e congrès annuel qui pourrait bien être le plus tumultueux de toute son histoire.

Sous l'impulsion d'un groupe de jeunes technocrates à l'emploi des 15 fédérations régionales et des 13 fédérations spécialisées, c'est la direction même et l'orientation actuelle de l'UPA qui risquent d'être remises en question par quelque 400 délégués, qui se rencontreront du 29 novembre jusqu'au 2 décembre en l'hôtel Le Concorde.

L'UPA regroupe 40,000 producteurs agricoles, sous la présidence générale de M. Paul Couture qui tentera, lors des assises, d'obtenir un cinquième mandat consécutif à un poste exigeant la permanence.

Aucune opposition officielle ne s'est manifestée jusqu'ici, mais quelques incidents survenus au cours des derniers mois laissent supposer que le leadership de M. Couture n'est plus un fait acquis. La dissidence de certains producteurs d'oeufs et de porcs, qui a fait beaucoup de bruit l'an dernier, s'est depuis plutôt raffinée qu'atténuée, tandis que les producteurs de lait, nature et commercial, ne jouissent toujours pas de la fusion promise au contrès de l'an dernier.

Et au sein même des producteurs de porcs, à qui le gouvernement vient d'imposer un plan conjoint de commercialisation après quelques années d'attente, outre le problème créé par l'existence de deux regroupements dont un seul est reconnu par l'UPA.

En effet, la Fédération des producteurs de porcs du Québec serait encore ébranlée à la suite du départ de son président depuis 10 ans, M. Réginald Coutu, de Joliette. Ce dernier, de surplus président du Conseil canadien du porc durant deux ans, n'a tout simplement pas sollicité un nouveau mandat au début de l'année. Et il y a deux semaines, il expliquait son geste au cours d'une conférence de presse où la direction de l'UPA a été vivement prise à partie.

Selon M. Coutu, si la Régie des marchés agricoles du Québec a imposé un plan conjoint qui est loin de répondre aux attentes des producteurs, c'est que les dirigeants de l'UPA ont refusé un projet de compromis que sa fédération avait soumis pour contrer la dissidence de l'Office des producteurs de porcs. Annoncé en septembre, le projet de la Régie prévoit un plan conjoint amputé d'une agence de vente, qui sera administré par un office dont les membres sont nommés par le gouvernement. Un référendum suivra dans deux ans sur la nécessité d'une agence de vente et sur le choix de l'organisme chargé d'administrer le plan conjoint.

L'UPA, de même que quelque 1,000 producteurs dissidents regroupés, ont tous deux carrément rejeté ce projet, la première s'objectant au choix de l'organisme chargé de l'administrer, les seconds rejetant toute formule de contrôle de la production. M. Coutu prétend que l'UPA devrait plutôt, dans les circonstances, accepter le verdict et travailler dès maintenant à gagner le référendum, au lieu de s'en tenir à des représentations vieux-jeu qui n'ont donné aucun résultat jusqu'ici.

Accusant la direction de l'UPA de rechercher beaucoup plus de nouveaux fonds à administrer que le bien-être de ses membres producteurs, M. Coutu affirme qu'elle applique un syndicalisme agricole à l'envers.

"Ce n'est plus la base et les fédérations spécialisées qui vont chercher appui à leur union, mais plutôt la confédération, par ses têtes dirigeantes, qui dicte à ses fédérations affiliées et aux producteurs agricoles sa façon de voir et d'agir."

Si la question du porc promet de susciter de vifs débats, les participants à quatre ateliers de travail auront également d'autres petits pains chauds sur leur planche lors de la journée d'ouverture. Ils aborderont en effet le projet de loi-cadre sur le zonage des terres agricoles longuement attendu; le développement régional; l'environnement; la mise en place de nouveaux plans conjoints; la stabilisation des revenus et les coûts de production; la politique laitière; et le statut du producteur.

Le président Couture s'adressera aux délégués à la séance plénière du mercredi après-midi, au cours de la première de deux journées consacrées à l'adoption des résolutions. Pour ce qui est de la traditionnelle présence du ministre québécois de l'Agriculture, le titulaire actuel, M. Jean Garon, a prévu une visite le jeudi matin.



Le projet de société du PQ exprime les aspirations des syndiqués (Gérin-Lajoie)

par Louis-Gilles Francoeur

Le directeur québécois du Syndicat des métallos (FTQ), M. Jean Gérin-Dajoie, est fort "optimiste depuis le 15 novembre 1976" à propos de l'évolution de la société québécoise et, en particulier, de son gouvernement.

C'est ce qui ressort principalement du traditionnel rapport annuel remis par M. Gérin-Lajoie au congrès de son syndicat, qui compte 45,000 membres au Québec. Le rapport est toutefois beaucoup moins politique que ceux des dernières années car il ne consacre que cinq pages aux éléments conjoncturels et plus de 60 à décrire "les outils" d'action syndicale dont chaque section devrait être dotée.

Certains passages du rapport moral de M. Gérin-Lajoie risquent toutefois d'être réévalués alors que le congrès se penchera vendredi sur les amendements radicaux apportés en août par le gouvernement au code du travail et notamment sur le retour en arrière oppéré au cours des derniers jours.

M. Gérin-lajoie fonde son optimisme de la façon suivante: "Je mentionne en exemple, écrit-il, les lois ou les projets gouvernementaux sur la langue, sur le financement des partis politiques, sur le code du Travail, sur la santé et la sécurité des travailleurs, sur les contrôles des salaires. Le bâteau gouvernemental prend la houle avec une compétence et une fermeté qui me rendent fier de la qualité de notre vie démocratique."

Et le leader syndical écrit plus loin: "L'action syndicale qui constitue une autre partie de la société québécoise, m'inspire aussi de l'optimisme. La nouvelle législation québécoise fournira à notre action syndicale un encadrement plus favorable que jamais auparavant dans notre histoire. Le projet de société que véhicule le Parti québécois, à mon avis personnel, exprime et prolonge les aspirations des travailleurs et ainsi contribue à donner aux militants syndicaux le sentiment et l'ambition indispensables de contribuer à la réalisation d'un idéal social et humain."

Pour M. Gérin-Lajoie, la multiplicité des problèmes à résoudre donne du "pain sur la planche" au gouvernement et au mouvement ouvrier. Le chômage, l'inflation, le ralentissement de l'économie internationale et la crise énergétique en sont les meilleures illustrations. Et il ajoute que les solutions seront d'autant moins faciles à trouver qu'au sein même de la société québécoise un certain nombre de "démons" travailleront dans le sens contraire des intérêts collectifs. Et c'est ainsi qu'il mentionne côte à côte: "... un certain nombre de dirigeants patronaux, de marxistes, de mouvements infiltrés ou non par la GRC, d'anglophones, d'Inuit ou de francophones".

Le directeur québécois des métallos a d'autre part insisté beaucoup sur la participation récente des dirigeants de son syndicat au congrès international de la Fédération internationale des organisations des travailleurs de la métallurgie. Cet organisme tente d'instaurer une stratégie et une coordination internationale des syndicats pour faire échec aux multinationales.

A court terme, M. Gérin-Lajoie voudrait bien que son syndicat devienne le fer de lance chez Alcan, où les métallos comptent 2,000 membres. M. Gérin-Lajoie a l'intention d'approcher en douceur la Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium (FSSA), un organisme qui représente les anciens membres de la CSN notamment ceux de l'usine Alcan d'Arvida.

M. Gérin-Lajoie ne s'en cache pas: "On meurt d'envie que ces gens-là se joignent aux métallos et à la FTQ", dit-il sans ambages. Mais pas de maraudage en vue pour autant. Les métallos préfèrent tendre un gant de velours même s'il cache une main de fer.

Dans cette optique, ils ont invité à leur congrès, qui débute dans la métropole, les principaux dirigeants de la FSSA. Lors de la dernière grève de l'Alcan, les métallos avaient prêté $2 millions à une FSSA appauvrie par la grève. Et la créance n'est pas sur le point de s'éteindre car cette dette se rembourse à raison de $30,000 par mois seulement, a précisé le directeur des métallos. Comme quoi la tête a souvent des raisons que le coeur n'a pas toujours eu...

La fortune d'Elvis

MEMPHIS, Tennessee (AFP) — Au moment de sa mort, Elvis Presley possédait huit automobiles, six motocyclettes, deux avions, une grande propriété, 16 téléviseurs et plusieurs comptes en banques plus ou moins bien fournis, allant de $1 million à $39. Selon un inventaire partiel de ses biens publié mardi, le roi du rock avait également en sa possession une grande quantité de bijoux et de contrats divers dont la valeur n'a pu encore être déterminée. Si l'on en croit l'inventaire pièce par pièce de son immense maison à Memphis, Tennessee, le chanteur vouait une passion au petit écran. Chaque pièce de sa propriété avait en effet un téléviseur et la cuisine en comptait même deux. À la banque, Elvis avait un compte courant de $1,055,173 et trois comptes d'épargne, de $24,279, $11,254 et $39.

vient de paraître

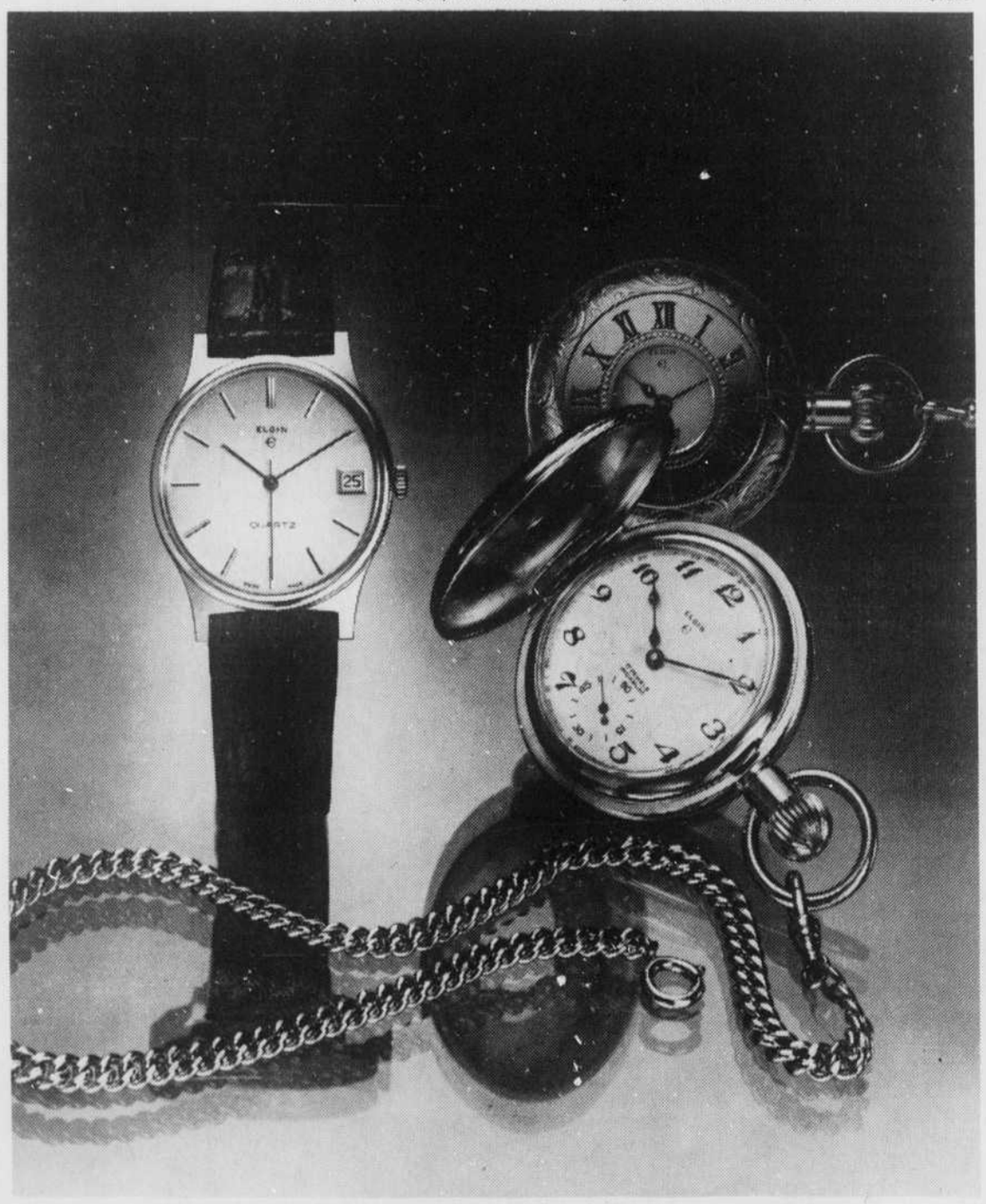
Guy Désilets
O que la vie est ronde
poèmes

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

Dépôts garantis
9 1/4 %
5 ans, intérêt annuel
Dépôt initial minimum: $1,000.00
Renseignez-vous auprès de votre Caisse populaire ou directement à la Fiducie du Québec aux numéros suivants:
Montréal: 281-8840
Québec: 653-9270
Sherbrooke: 565-8181
Appels interurbains: composez sans frais 1-800-361-6840, poste 8840
Fiducie du Québec
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec



Montre bracelet à quartz Elgin pour homme, boîtier ton jaune or, $195.
Montre de poche Elgin pour homme, boîtier ton jaune or, avec chaîne de gousset assortie, $100.



Pour ceux pour qui le temps compte.

Chez ceux pour qui le temps compte, il n'est pas rare que le bon goût et l'originalité comptent aussi. C'est à leur intention que Mappins présente ces montres sortant de l'ordinaire. Des montres de précision. D'une conception originale, d'une ligne contemporaine à la fois fonctionnelle et raffinée et d'une durabilité garantie. La montre bracelet Elgin pour homme, par exemple. Le chic et la commodité de sa forme ultra-plate n'ont d'égal que la précision de son mouvement à quartz, ou, pour ceux qui rêvent du passé avec un peu de nostalgie, la montre de gousset antichocs, dont la sobre élégance défie le temps.

Si pour vous aussi le temps compte, venez chez Mappins: vous ne regretterez pas celui que vous y passerez.

JOAILLIER Mappins

1,000 ouest, rue Ste-Catherine - Place Vertu - Les Terrasses

Moratoire nucléaire

Le CQE réclame des budgets de recherche

par Gilles Provost

Si le gouvernement du Québec veut démontrer que le moratoire de deux ans qu'il vient de décréter sur l'option nucléaire est autre chose qu'un trompe-l'oeil, il doit immédiatement lancer un programme global et cohérent de lutte contre le gaspillage de l'énergie et octroyer de généreux budgets de recherche capables d'accélérer la mise au point et l'application des technologies "douces", a affirmé hier le Conseil québécois de l'environnement (CQE).

"En l'absence de telles mesures, les deux années du moratoire risquent de n'apporter aucun fait nouveau permettant de prendre une décision mieux éclairée pour l'avenir", souligne le CQE qu'on ne doit pas confondre avec l'organisme gouvernemental nommé Conseil consultatif de l'environnement du Québec.

Bien qu'il craigne manifestement que le moratoire annoncé ne soit que de la poudre aux yeux comme l'affirmait hier le Front commun anti-nucléaire, le CQE félicite quand même le gouvernement pour sa décision "si elle implique que l'on refusera pendant cette période toute décision qui engagerait le Québec dans la voie de l'électronucléaire."

Sous une forme différente, la parenté de position avec le Front commun anti-nucléaire du Québec n'est probablement pas due au hasard puisque le trésorier du CQE, M. Michel Jurdant, était un des porte-parole du front commun anti-nucléaire, à la conférence de presse de mardi.

Evidemment, le CQE se dit extrêmement déçu du feu vert accordé à la construction d'une troisième centrale nucléaire à Gentilly, à proximité du fameux parc industriel de Bécancour. On s'en déclare d'autant plus surpris que cette décision a précédé la publication du livre blanc sur la politique énergétique québécoise.

En conclusion, le CQE précise que le choix nucléaire est une décision qui implique une analyse raisonnable de la situation ainsi qu'un jugement éthique. A ses yeux, "c'est du gouvernement en premier lieu que l'on devrait pouvoir attendre de telles décisions" même si chaque Québécois doit s'impliquer dans le débat et prouver concrètement que les besoins énergétiques peuvent être maintenus dans une marge de croissance limitée.

Le PSBGM devra réinscrire 2,000 élèves

par Paule des Rivières

Les problèmes administratifs relatifs à l'application de la loi 101 dans les écoles ne sont toujours pas réglés dans certaines commissions scolaires et cette semaine c'est au tour du Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM) à devoir procéder à la réinscription de 2,000 de ses élèves.

Le PSBGM avait inscrit ces enfants avant le 26 août, date d'entrée en vigueur de la loi 101, et avait alors estimé qu'ils devaient être soumis aux dispositions de l'ancienne loi 22 puisque la nouvelle loi n'existait pas encore officiellement. De plus, la commission avait jugé qu'on ne pouvait appliquer une loi de façon rétroactive.

Or cette commission a été avisée récemment par le ministère de l'Éducation qu'elle serait privée des subventions statutaires pour ces enfants aussi longtemps qu'elle ne les inscrirait pas conformément à la loi 101. Comme les subventions équivalent à un montant de $2.4 millions — environ $1,200 par élève — on comprend que les commissaires aient accepté les directives gouvernementales.

On ne sait pas si le PSBGM recevra ce montant dans sa totalité puisqu'il risque de retrouver quelques inadmissibles parmi les 2,000 enfants. Si les commissaires, réunis mardi soir pour discuter de cette question, n'ont pu avancer de chiffres quant aux enfants qui en vertu de la loi 101 ne seraient pas éligibles à l'école anglaise, ils estiment qu'au moins un tiers sera accepté sans problèmes.

Pour ce qui est de ceux qui ne seraient pas éligibles, la commission a déjà fait savoir qu'elle informerait les parents du statut illégal de leurs enfants mais qu'elle ne forcerait personne à quitter les classes anglaises. C'est d'ailleurs la politique adoptée par la commission envers tous les enfants inscrits après le 26 août qui n'ont pas droit légalement à un enseignement dans la langue anglaise. On ignore le nombre des illégaux au PSBGM mais on a déjà avancé le chiffre de 1,400.

Par ailleurs, cette commission a également été informée par le ministère de l'Education qu'elle n'avait droit à aucun appui financier pour 369 enfants qui ont fréquenté ses écoles anglaises l'année dernière sans pour autant posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise comme le demandait la loi 22. C'est ainsi qu'elle sera privée d'environ $400,000.

L'usine d'Uniroyal n'est plus occupée

Adoptant une ligne dure à la suite de l'occupation de ses bureaux new yorkais du Rockfeller Center, la compagnie Uniroyal a demandé hier à la police de la CUM de faire évacuer son usine de recyclage des vieux caoutchoucs, à Ville d'Anjou occupée depuis deux jours par les grévistes.

Les policiers, au nombre d'environ 60, sont intervenus sur l'heure du midi mais ces membres de l'escouade anti-émeute sont revenus bredouilles de leur chasse car, alertés par les piqueteurs, les occupants n'étaient plus au rendez-vous des forces de l'ordre. A une exception près, d'ajouter hier avec malice un gréviste: "les 21 chats-chasseurs-de-souris qui s'étaient liés d'amitié avec les occupants, étaient là à digérer leurs repas syndicaux. Au début du conflit, il y a 38 mois, l'usine ne comptait que quatre chats..."

Les grévistes ont toutefois eu plus de fil à retordre lors de leur rencontre d'hier avec les représentants de la direction canadienne d'Uniroyal. Ces derniers leur ont en effet appris que l'usine de ville d'Anjou ne serait jamais rouverte et que son matériel serait déplacé dans quelque temps. De plus, la direction canadienne, qui semblait offusquée de ce que les grévistes avaient passé par-dessus sa tête en occupant le siège social de New York, a annoncé qu'elle refusait de reconnaître l'entente intervenue sur les payes de séparation, négociée récemment avec la firme L.E. Petitpas pour le compte d'Uniroyal. Cette paye s'élevait à $200,000.

Au syndicat qui a annoncé séance tenante un renforcement du boycottage en cours des pneus Uniroyal, la compagnie aurait répondu qu'elle n'hésiterait pas à l'avenir à recourir à la police et aux instances judiciaires pour protéger ses produits et ses biens.

Mari et femme

QUÉBEC (PC) — Le chèque d'aide sociale devrait dorénavant être fait au nom et de la femme et du mari, selon le Réseau d'action et d'information pour les femmes, qui a d'ailleurs fait parvenir une demande écrite en ce sens au ministère des Affaires sociales, M. Denis Lazure.

Il est inconcevable, affirme le RAIF dans un communiqué, que dans un pays où l'égalité des sexes est reconnue dans la Charte des droits et libertés de la personne, on continue dans les faits et les pratiques gouvernementales à nier aux femmes leur statut d'adultes.

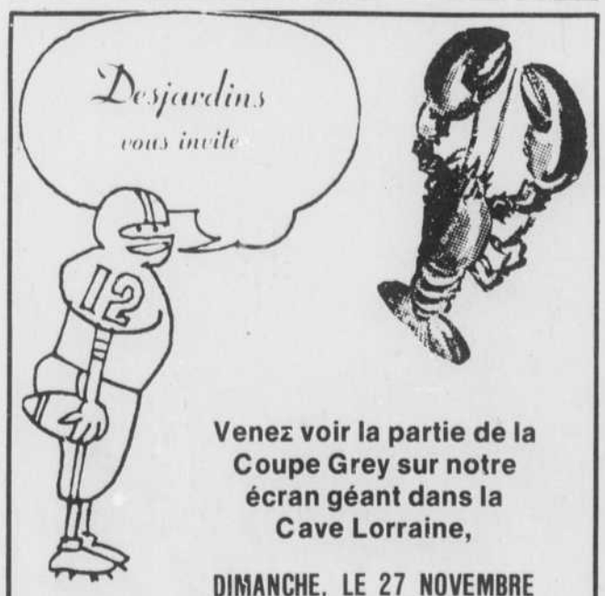
Pourquoi persister à considérer l'homme comme le "chef de famille" et à maitenir ainsi une hiérarchie anachronique et sexiste? soutient Mme Marcelle Dolment, porte-parole du RAIF.

Celle-ci fait d'ailleurs remarquer que la pratique actuelle comporte des conséquences économiques et sociales désastreuses, puisque l'homme est porté à considérer le chèque d'aide sociale comme son bien propre et il le dépense souvent à sa guise.

vient de paraître

André J. Bélanger
Ruptures et constantes
Quatre idéologies du Québec en éclatement
essai

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal



Venez voir la partie de la Coupe Grey sur notre écran géant dans la Cave Lorraine,

DIMANCHE, LE 27 NOVEMBRE

Boisson $3.00, taxe incluse
Bière $2.00, taxe incluse
Venez tôt pour avoir de bons sièges !

866-9741
1175 rue MacKay, Montréal

chez Desjardins

VANCOUVER

Partez content

Départ de Montréal

A Toronto, correspondance 747 quotidienne et sans escale (vol en DC8 le samedi). Vous êtes bon premier à Vancouver.	7h30 chaque jour	Petit déjeuner et déjeuner
Le seul vol à bord du même avion en fin d'avant-midi	11h chaque jour	Déjeuner

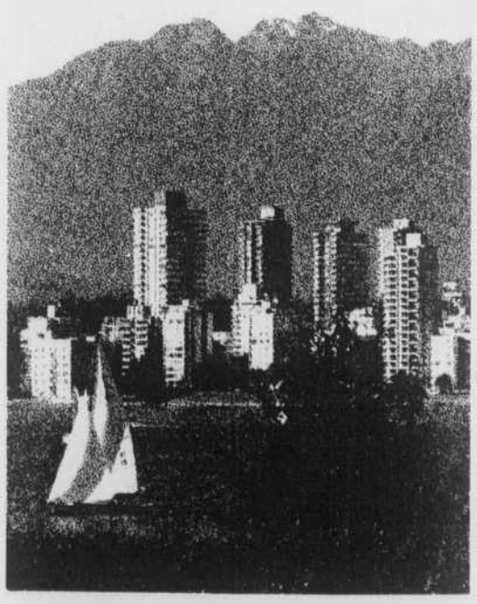
Plus six vols par semaine (sauf le samedi) avec dîner



Partir en voyage, c'est pour ainsi dire quitter temporairement le quotidien. Cette évasion, vous la voulez agréable, réussie. Quand vous volez avec nous, vous pouvez partir en toute confiance, car nous vous promettons un service de tous les instants.

Du premier au dernier, chacun de nous s'occupe de vous. Mais pas n'importe comment! On tient à votre confort, chacun à notre façon. Ceux que vous voyez: membres de l'équipage et tout le personnel avec qui vous traitez directement. Et tous ceux, aussi, que vous ne voyez jamais: mécaniciens, personnel des services administratifs et de comptabilité, et tant d'autres.

Vous vous attendez à plus, nous cherchons à vous en donner plus. Constatez-le vous-même en profitant de nos nombreuses liaisons entre la plupart des principales villes canadiennes. Nous possédons une longue expérience du service aérien au Canada.



Où que vous alliez avec nous au pays, faites un bon voyage. Partez avec nous. Partez content.

Appelez votre agent de voyages. Ou encore, CP Air: 931-2233 si vous êtes à Montréal (dans certaines régions, composez 1-800-361-8026 sans frais d'interurbain). Bon voyage!



CP Air

Le bill 45
La CSN convoque d'urgence ses états généraux

par
Louis-Gilles Francoeur

Alors que la FTQ accueille avec réserve certains des nouveaux amendements apportés par le gouvernement cette semaine à son projet de loi anti-scabs, la CSN est passée hier de la critique acerbe à l'artillerie lourde en convoquant l'équivalent d'un mini-congrès le 4 décembre sur cette question même si cela équivaut à une déclaration de guerre au Parti québécois.

Le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, avait demandé le retrait de tout le projet de loi 45 s'il devait inclure les nouvelles dispositions introduites cette semaine par le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson. M. Rodrigue a fait cette déclaration à la porte de la commission parlementaire où les amendements venaient d'être déposés en sa présence mardi.

D'après les renseignements obtenus hier soir par LE DEVOIR, l'exécutif de la CSN a décidé en fin d'après-midi de convoquer dès dimanche une réunion extraordinaire de son bureau fédéral, qui siégera dans la métropole. De plus, la CSN convoque les "états généraux" de ses syndicats à Québec le 4 décembre pour examiner les amendements à la loi de base qui préside aux relations de travail dans la province. Par la même résolution, l'exécutif de la CSN tend la main aux deux autres centrales FTQ et CEQ pour les associer à ces états généraux, qui pourraient alors devenir ceux du mouvement syndical québécois.

La date du 4 décembre semble très stratégique dans le sens où l'invitation qui sera adressée à la CEQ et à la FTQ coïncide avec la fin du congrès annuel de cette dernière centrale, qui pourrait alors se transporter en partie dans la vieille capitale.

S'il est prévisible de voir la CEQ mobiliser assez rapidement ses principales instances autour d'une bataille de cette envergure, les commentaires émis hier par la FTQ à propos des nouveaux amendements laissent plutôt prévoir que le fossé se creusera un peu plus profondément une fois de plus entre les deux grandes rivales.

En effet, la FTQ est loin de voir dans les amendements du ministre du Travail une attaque en règle contre des droits syndicaux fondamentaux. Si elle se félicite d'une part de certains amendements comme celui rendant possible la syndicalisation des professionnels, elle se contente de critiques prudentes à propos des autres, y voyant essentiellement des pièges qui permettraient au patronat de contourner les dispositions fondamentales du projet de loi. C'est dans cet esprit qu'elle se contente de suggérer à M. Johnson "de revoir certains de ces amendements".

"Ces amendements, a poursuivi M. Louis Laberge, le président de la FTQ, ne modifient pas l'essentiel du projet de loi. Cependant, nous craignons que des employeurs se servent de certains d'entre eux notamment de ceux portant sur les dispositions antiscabs, pour entraver indûment l'action syndicale. Nous demandons au ministre du Travail de bien peser chacun de ces amendements s'il veut réellement que l'essentiel de son projet de loi s'applique dans les faits".

La FTQ se dit "particulièrement déçue" de la décision gouvernementale de maintenir les dispositions de la loi 253 sur les services essentiels, qu'elle renforcit au passage.

"La FTQ, a dit M. Laberge, a toujours été d'accord avec le maintien des services essentiels en cas de conflit. Nous soutenons que pour que ces services essentiels soient appliqués, ils doivent faire l'objet d'une entente négociée entre les parties concernées et non pas imposée de l'extérieur de façon arbitraire, comme le prévoit la loi 253. Par ailleurs, dans le cas de la non-application d'une entente sur les services essentiels, nous pensons que l'amendement qui prévoit que les dispositions anti-scabs ne s'appliqueraient pas, va beaucoup trop loin. Le but visé serait atteint si on spécifiait que les dispositions antiscabs ne s'appliqueraient plus uniquement dans le cas des seuls postes définis comme services essentiels".

D'autre part, la FTQ croit que les dispositions permettant aux employeurs de prendre les dispositions nécessaires pour éviter la destruction ou la détérioration grave de ses biens, meubles ou immeubles, en ayant recours notamment à des "scabs", risque d'ouvrir la porte à des abus. "Le but de cet amendement est sans doute louable, a dit M. Laberge. Cependant nous craignons qu'il ouvre la porte à toutes sortes de manoeuvres de la part d'employeurs qui voudraient contourner la loi et embaucher des scabs. Ce danger est d'autant plus grand que le soin de déterminer s'il y a risque de détérioration de biens est laissé à la seule appréciation de l'employeur".

La FTQ se dit par ailleurs prête à faire un "essai loyal" du système d'arbitrage instauré pour régler les conflits entourant la signature des premières conventions collectives. Elle craint toutefois que cette solution remplace si on y recourt trop souvent, les véritables négociations.

La FTQ enfin se félicite de l'extension de la loi antiscabs au déplacement de personnel dans les entreprises à multiples succursales comme elle se réjouit de ce que les arbitres de griefs pourront dorénavant convoquer d'office les parties en litige.

Alan Wyatt: la cigarette et le pantalon sont plus dangereux que le nucléaire

par Gilles Provost

Si toute l'énergie électrique de l'Amérique du Nord était d'origine nucléaire (et si on peut extrapoler les effets connus des radiations même lorsque les doses sont infimes), les radiations réunies de toutes les centrales nucléaires réduiraient la vie moyenne des Nord-Américains d'environ 36 minutes, ce qui représente un danger équivalent au fait de fumer sept cigarettes sans filtre pendant sa vie entière, a affirmé hier M. Alan Wyatt, président de Canatom Ontario Ltd.

Dans son impressionnant réquisitoire en faveur de l'énergie nucléaire prononcé à l'Université McGill devant les membres de la Société canadienne de génie mécanique, M. Wyatt a tenté de réfuter tous les arguments des opposants au nucléaire que ces arguments soient philosophiques, techniques, économiques, politiques, militaires ou sociaux.

M. Wyatt a aussi passé en revue les grandes catégories d'opposants au nucléaire en distinguant ceux qui ont des doutes raisonnables et "qui ne demandent qu'à être convaincus" et la petite minorité de leaders pour qui l'énergie nucléaire est un symbole à abattre au même titre que la société de consommation actuelle. Il a même émis l'opinion que plusieurs groupes radicaux seraient prêts à recourir à la violence s'ils n'arrivaient pas à leurs fins par des moyens démocratiques.

Quoi qu'il en soit de ses jugements à l'emporte-pièce sur les "mécontents professionnels" qui jouissent d'un niveau de vie et d'une éducation supérieure à la moyenne, M. Wyatt a tenté de montrer que la croissance démographique mondiale empêche tout retour au passé et que seule une technologie encore plus raffinée permettra de faire face aux défis de l'avenir.

Le développement du tiers monde et la promotion des défavorisés des pays riches exigent selon lui un accroissement rapide de la consommation d'énergie, et cela au moment même où se dessine une pénurie de pétrole.

"Pour l'Ontario et, bientôt pour le reste du Canada, il n'y a qu'une alternative pour l'énergie électrique de base: soit le charbon soit le nucléaire, a-t-il dit. Le nucléaire est moins cher, plus propre et plus sécuritaire".

Le nucléaire exige de grands investissements mais le charbon implique selon lui des investissements encore plus grands lorsqu'on tient compte des mines, des moyens de transport nécessaires et de l'élimination des déchets. De plus, le coût d'exploitation d'une centrale nucléaire est moindre que celui d'une centrale thermique.

M. Wyatt a aussi écarté du revers de la main la perspective d'une pénurie prochaine d'uranium parce que ce problème ne concerne que les autres pays; le Canada, pour sa part, a suffisamment de combustible pour des siècles, surtout si on tient compte de l'utilisation possible du thorium et du plutonium. Les pannes fréquentes et le coût de démolition des réacteurs hors d'usage ne sont pas davantage des arguments valables, à ses yeux.

M. Wyatt a passé rapidement sur les problèmes de sûreté des réacteurs en rappelant qu'ils ne peuvent absolument pas exploser comme une bombe atomique et que les mesures de sécurité en place rendent les risques infinitésimaux.

Quant à l'effet génétique des radiations, M. Wyatt l'a replacé dans son contexte en soulignant que le seul fait de porter des pantalons augmente aussi grandement les mutations génétiques à cause de la température plus élevée des testicules de l'homme. Un millirem de radiations reçu par les gonades, dit-il, comporte approximativement le même danger que de porter un pantalon pendant 90 minutes!

Reconnaissant que les mines d'uranium sont dangereuses, M. Wyatt a souligné que les mines de charbon feraient vingt fois plus de victimes pour produire la même quantité d'énergie. Et si on se base sur le nombre des victimes pour interdire une activité, il faudrait immédiatement interdire la pêche côtière en raison des nombreux naufrages mortels, a-t-il lancé.

Le conférencier a aussi reconnu le danger réel de prolifération nucléaire mais il a soutenu que les pays désireux de se doter d'un armement nucléaire peuvent le faire bien plus facilement avec des réacteurs de recherche et que c'est d'ailleurs toujours cette voie qui a été suivie, même par l'Inde.

Quant aux risques de sabotage et de terrorisme, M. Wyatt a rappelé que ces risques existent pour toutes sortes d'autres installations: on pourrait tuer bien plus de monde avec des gaz toxiques ou en sabotant un barrage hydroélectrique qu'avec une bombe atomique artisanale. Si on veut vraiment employer une bombe atomique, il serait plus facile d'en voler une toute faite dans les entrepôts militaires, a-t-il dit.

"Le taux de décès inhérent à des chutes accidentelles lors de l'entretien de gigantesques moulins à vent ou lors du nettoyage d'immenses collecteurs solaires serait bien supérieur au nombre de décès causés par des centrales nucléaires qui produiraient la même quantité d'énergie", a-t-il affirmé.

Pour ce qui est des déchets nucléaires, il a soumis que l'on pourrait les enfouir dans un emballage insoluble à des milliers de pieds dans le roc solide de l'Ontario, comme l'a recommandé un rapport remis hier au gouvernement. Le danger, à ses yeux, serait alors tout à fait "négligeable".

Il serait alors plus difficile d'avoir accès à ces déchets que de mettre de nouveaux gisements naturels en exploitation, a-t-il dit. D'ailleurs, même si ces déchets remontaient à la surface au bout d'un millénaire par exemple, ils seraient suffisamment dégradés pour ne pas présenter de danger important. "Après 600 ans, une personne devrait absorber une demi-livre de combustible irradié pour avoir une chance sur deux de mourir d'un cancer", a-t-il dit.

M. Wyatt a aussi contesté les propos alarmistes de ceux qui soutiennent que le plutonium est un des éléments les plus dangereux sur terre; "Il existe des poisons beaucoup plus violents dont personne ne se soucie", a-t-il dit.

"Par exemple, les États-Unis importent annuellement assez d'arsenic pour tuer cinq milliards de personnes, si on se fie à la dose mortelle moyenne. Loin d'être enterré sous terre, ce produit permanent est répandu à la surface du sol dans des régions agricoles: il sert d'insecticide!"

vient de paraître

Guy Lafond
Les cloches d'autres mondes
poèmes

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

DISCO CLUB CHEZ JACQUELINE & GÉRALD
5018A, boul. Décarie
Du mercredi au dimanche 21 h 30
Nouvelle formule de rencontre et divertissements
L'endroit par excellence ou les dames libérées invitent les hommes à danser
Communication entre gens libérés
Couples ou personnes seules

Comparez nos prix
FOURRURES CANADIENNES
de très haute qualité
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
Choix de modèles pour hommes et dames
Achetez directement d'un fourreur expérimenté
• Choix de manteaux prêts à porter
• Confection sur mesure si désirée
• Accessoires
• Manteaux de vison — spécialité fait sur mesure
• Tous genres de collets pour hommes et femmes et chapeaux de $75.00 à $90.00
Nous pouvons allonger votre fourrure selon vos désirs
SATISFACTION ASSURÉE
Un léger dépôt réservera votre manteau.
PHILIPPE FUR BOUTIQUE
"BERLINER FUR"
8h00 à 18h00 en semaine — 8 h 00 à 16 h 00 le samedi
1449, rue Saint-Alexandre
Suite 702, édifice Mayor
(au nord de Sainte-Catherine)
288-1302



Certains fabricants d'automobiles s'apprêtent à mettre sur le marché le "moteur de l'avenir"... que nous construisons depuis 1922.

Bientôt, certains de nos concurrents vous présenteront à grand renfort publicitaire un nouveau moteur révolutionnaire.

Ils vous parleront sûrement de l'excellent millage au gallon et des économies que vous fera réaliser ce moteur qui ne nécessite pas de mises au point. Tout cela est bien vrai sauf que ce moteur n'est pas nouveau.

Chez Peugeot, nous construisons ce moteur — le diesel — depuis 1922 et nous avons appris au long des ans bien des choses.

Nous savons que ce moteur doit être robuste afin de supporter un taux de compression près de trois fois plus élevé que dans un moteur à essence et qu'il ne s'agit pas de modifier un moteur à essence pour en faire un diesel.

Nous savons également qu'une voiture doit offrir plus qu'un bon moteur. La direction assistée à pignon et crémaillère, les freins à disque assistés, les glaces électriques à l'avant, les vitres teintées, le toit ouvrant, la suspension indépendante aux quatre roues ne sont que quelques-unes des composantes standard de nos Peugeot Diesel, sedan et station wagon (*manuel ou automatique*).

Nous soumettons enfin toutes nos Peugeot Diesel à de sévères contrôles de la qualité: 46 000 points doivent être vérifiés avant que l'une de nos Peugeot Diesel vous soit livrée!

En fait, même si certains fabricants d'automobiles commencent à construire des voitures diesel, ils ont bien du chemin à faire avant d'en construire une comme Peugeot.



PEUGEOT DIESEL
Personne ne construit ses voitures comme nous.

Montréal — BIARRITZ AUTOMOBILES LTÉE 10825 Racette, Mtl-Nord, (514) 323-1900 • G. T. AUTO ENRG. 1740 boul. Labelle, Laval (514) 331-6554 • ROGER AUTOMOBILES LTÉE 4269 ouest Ste-Catherine (514) 932-2925 • **Amos** (819) 732-4700 • **Cap de la Madeleine** (819) 376-4350 • **Drummondville** (819) 478-3456 • **Granby** (514) 378-2212 • **Hull** (819) 770-6000 • **Jonquière** (418) 547-9087 • **Lévis** (418) 837-8897 • **Longueuil** (514) 679-4710 • **Québec** (418) 623-5471 • **Rivière du Loup** (418) 862-3586 • **Ste-Agathe** (819) 326-3151 • **St-François du Lac** (514) 568-2130 • **St-Hubert** (514) 678-3320 • **St-Hyacinthe** (514) 774-1345 • **St-Janvier** (514) 430-5677 • (514) 430-5877 • **St-Jean** (514) 348-4908 • **St-Patrice** (418) 596-2322 • **Shawinigan** (819) 536-5621 • **Sherbrooke** (819) 569-7528.

Vous pouvez aussi commander au Canada n'importe quelle Peugeot pour livraison outre-mer (161 pays).

Voici la cabine internationale d'Air Canada



Les passagers payant le plein tarif économique sur les vols transatlantiques en 747 et en L-1011 méritent plus d'attention. C'est pourquoi Air Canada a aménagé une section spéciale sur les vols transatlantiques: la **cabine internationale.**

Si vous faites partie de la clientèle internationale et particulièrement si vous traitez des affaires qui vous font voyager souvent, Air Canada vous offre un traitement de faveur: un peu plus de service, de confort, de tranquillité.

Vous pouvez tirer profit d'un vol de longue durée, soit pour travailler, soit pour vous détendre. Pour mieux assurer votre tranquillité, la **cabine internationale** est située à l'écart du va-et-vient habituel de l'avion. Chaque fois que ce sera possible, le siège du milieu demeurera inoccupé afin de vous accorder le plus d'espace possible. Vous pourrez aussi vous détendre aux accords de la musique stéréophonique pour un tarif minime.

Le personnel le plus expérimenté sera affecté à votre service en vol. Pour vous divertir ou pour vous renseigner, vous n'aurez qu'à choisir parmi un vaste éventail de journaux et de revues.

Vous pourrez commander et obtenir en priorité les articles que vous désirez à la boutique en franchise, en cours de vol.

Avant de préparer votre prochain voyage d'affaires, entre deux continents, consultez-nous au sujet de la **cabine internationale.** Votre efficacité, votre rendement et votre tranquillité s'en porteront mieux.



On y va! On y va!

AIR CANADA

tribunaux

Injonction accordée pour la fermeture d'un parking

Un terrain de stationnement situé rue Ste-Catherine, entre les rues Berger et De Bullion, sera finalement fermé, à la suite d'une injonction obtenue par la ville contre le locataire du terrain appartenant à une descendante du couple Angelo Bisante-Lucy Delicato, qui a eu ses années de "célébrité", dans cette partie de la métropole.

M. Bisante exploitait pour sa part, à l'époque, l'un des rares restaurants italiens authentiques, et c'est incidemment sur le site de cet établissement, plus tard détruit par un incendie, que l'on aménagea ce parking.

Pour se défendre d'une fermeture appréhendée, le locataire, M. Gerasimos Moschopoulos, avait prétendu, devant le juge Kenneth C. Mackey, que le règlement de zonage prohibant les terrains de stationnement rue Ste-Catherine ne s'appliquait pas au sien.

Et pour la bonne raison que, selon le cadastre officiel, dressé en 1871, ce terrain n'aboutissait pas à la grande artère est-ouest, mais se terminait plutôt à cinq pieds de celle-ci. Cette lisière de cinq pieds n'appartenait apparemment à personne.

Des recherches effectuées depuis le litige entre la ville et le locataire du terrain ont cependant permis de découvrir que ce "cinq pieds" de différence provenait d'une erreur d'arpentage qui avait été commise il y a quelque 105 ans.

A ce moment, en effet on était en voie de convertir les mesures françaises en mesures anglaises, et un quelconque commis aux dessins se serait mêlé dans ses jeux de "pied de roi".

Depuis, toutefois, plusieurs documents officiels touchant les multiples transactions qui ont eu lieu à diverses périodes, ont toujours décrit ce lot comme ayant front sur la rue Ste-Catherine.

Le juge Mackay souligne par ailleurs que de telles erreurs ne peuvent tout simplement pas modifier le droit de possession d'une propriété, et tous les autres qui peuvent en découler.

Et à l'heure où l'on revient aux mesures françaises une par une, l'erreur de 1871, entre le mètre et la verge, ne saurait permettre à M. Moschopoulos de continuer à garer des voitures, à bon prix l'heure, sur l'ancien site de l'American Spaghetti House, comme les couche-tard du temps appelaient affectueusement le restaurant de M. Bisante. Où les "belles de nuit" étaient souvent nombreuses, au petit matin.

L'amende aux Carrières Saint-Eustache réduite de $120,000, en appel

Les Carrières Saint-Eustache, qui avaient été condamnées à payer deux amendes totalisant $195,000 pour la possession illégale de deux camions lourds qui avaient précédemment été volés, n'auront finalement qu'à verser $75 comme pénalité.

C'est ce qu'ont décidé à l'unanimité les juges Crète, Kaufman et Bernier, de la Cour d'appel, en rappelant qu'en août 1976, relativement à la même affaire, le président de la compagnie, Jean Guy Mathers, s'était vu lui-même imposer une sentence comprenant une journée de prison, et une amende de $85,000, pour les mêmes délits.

Le 15 juillet, par ailleurs, la Cour d'appel modifiait cette sentence, et condamnait Mathers à trois mois de prison, tout en maintenant l'amende telle quelle.

Par la suite, la Cour suprême devait refuser d'entendre un pourvoi dans son cas.

A l'appui de son appel, les Carrières Saint-Eustache ont soumis principalement qu'il s'agissait de deux châtiments différents pour les mêmes offenses, même si la compagnie et Mathers restent, sur le plan juridique, deux personnes différentes. L'une moral, l'autre physique.

La Cour d'appel souligne pour sa part que Mathers, en plus d'être le président des Carrières et aussi leur principal actionnaire, est celui qui a donné naissance à cette affaire, beaucoup plus que sa firme elle-même.

D'où l'amenuisement sensible de la peine imposée à cette dernière.

Le Front commun des assistés sociaux réclame l'indexation des allocations

par Marie Laurier

Le Front commun des assistés sociaux du Québec réclame l'indexation de leur allocation de bien-être à tous les trois mois, de même que la gratuité des médicaments.

Cet organisme de lutte pour la défense des droits à une vie décente, a été fondé en 1974 et depuis ce temps a entrepris des actions vigoureuses pour "l'amélioration de leurs conditions socio-économiques déjà misérables".

Faisant valoir que les coûts pour pourvoir aux besoins essentiels et primaires de chauffage, logement et nourriture ont augmenté aussi pour eux, les assistés sociaux soulignent qu'ils ne peuvent plus arriver avec leur piètre allocation.

Cette situation a été évoquée tout récemment au cours de deux journées d'étude tenues à Saint-Jérôme, suivies d'une assemblée générale à Valleyfield. Et tous les délégués du Front commun ont alors décidé d'entreprendre une série d'actions destinées à faire valoir leurs points de vue. Ces moyens de pression ont été particulièrement mis en évidence depuis le début du mois par des rencontres d'information dans différentes régions de la province, des occupations de bureaux de bien-être social, des manifestations devant les bureaux régionaux du MAS, etc.

"Si les assistés sociaux ne travaillent pas, a souligné hier un porte-parole du Front commun, ce n'est pas par choix, c'est parce que leur santé a été ruinée par de mauvaises conditions de travail, parce qu'ils sont des handicapés, ou encore des femmes chefs de famille. Faute de pouvoir travailler, on exige tout au moins de vivre décemment et que par conséquent nos chèques atteignent au moins le niveau du seuil de la pauvreté."

La gratuité des médicaments devrait être également une disposition accessible à tous les assistés sociaux.

Le Front commun s'est dit "déçu" de l'attitude du gouvernement québécois. "Avant son élection, a-t-on rappelé amèrement, le Parti québécois appuyait nos demandes. Il était bien au fait de nos revendications et promettait de les combler. Des ministres comme Pierre Marois et Jacques Couture, entre autres, se faisaient fort d'appuyer nos demandes. Mais ils n'ont rien fait depuis leur accession au pouvoir et ils se conduisent comme des politiciens bourgeois."

Après un an de pouvoir, fait-on encore remarquer, tout ce que le PQ a fait pour les assistés sociaux, c'est de leur procurer une augmentation de 8.2% déjà prévue par les Libéraux. Et il a eu l'audace d'imposer une taxe de vente sur les vêtements d'enfants! "Le PQ, loin d'être favorable aux travailleurs, aux assistés sociaux, les met encore plus dans le rouge."

C'est avec beaucoup de vigueur et de fermeté que le Front commun des assistés sociaux du Québec dénonce le Parti québécois, alléguant qu'après un an de pouvoir, "il a fait la preuve qu'il est un parti bourgeois comme les autres avant lui".

Les assistés sociaux ont résolu hier de mener leur lutte sur la place publique et de faire des pressions auprès du gouvernement pour obtenir gain de cause: l'indexation des prestations à tous les trois mois, la gratuité des médicaments et plus globalement, le droit au bien-être pour tous sans discrimination.

Une dizaine d'organismes sociaux et communautaires de diverses villes du Québec appuient les revendications des assistés sociaux.

Des locataires de Québec sont en furie contre le gouvernement

Un groupement de locataires de la région de Québec est parti en chasse contre le gouvernement Lévesque en regard de son silence sur les politiques et législations touchant les relations entre propriétaires et locataires.

Lettres au ministre des Affaires municipales communiqués aux journaux et distribution de 10,000 tracts ont été les moyens de pressions utilisés par le groupement des locataires du Québec métropolitain jusqu'à maintenant.

"Devant des lois désuètes d'une part et l'absence d'une politique sociale de l'habitation favorable aux locataires d'autre part, le GLQM ne peut rester muet sur ces questions aussi cruciales et n'admet pas le silence du gouvernement actuel", peut-on lire dans le communiqué émis récemment.

Dans le tract, le groupement se montre encore plus cinglant pour le parti québécois duquel on dit à peu près ceci: "Le PQ dans l'opposition, de belles déclarations; le PQ au pouvoir de novembre 76 à aujourd'hui, des promesses et des gestes douteux; octobre 77, le PQ ne bouge pas... après les promesses, le silence."

Pour expliquer la colère du groupement, il faut souligner que le 13 octobre, une lettre était envoyée au ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif. On voulait alors connaître les intentions du gouvernement quant aux réformes et à la commission parlementaire.

vient de paraître

Naim Kattan
Les fruits arrachés
roman

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

vente de complets

Nos fameux complets coupés de perfection dans les meilleurs styles!
Choix de tweed anglais ou de velours côtelé.
Tailles et teintes variées.

Velours côtelé, simple croisé, boutonné de cuir.
Tweed anglais, avec ou sans gilet.

rég. jusqu'à $325.
149.95 et 199.95



le trente et un
SIMONS
place sainte-foy, québec

Un cadeau de Noël pour elle
Des idées brillantes et exclusives chez Birks

Il y a tout un monde merveilleux de cadeaux chez Birks — à des prix moins élevés que vous ne l'auriez imaginé.

Venez dissiper un mythe. Venez constater que, pour la qualité des articles, les prix de Birks ne sont pas plus élevés, souvent même moins élevés que partout ailleurs. Jugez-en par les articles illustrés ici.

Ce sac à main en serpent saura la charmer



Quelle merveilleuse surprise à offrir pour Noël: C'est une exclusivité Birks. Sac de 12½" x 6½", de confection impeccable, en serpent véritable avec soufflet en cuir de qualité. Compartiment à glissière, garnitures plaquées or et bandoulière amovible.

Brun ou noir.
$60.

Séduisant duo de cristal et d'argent

Faites-la briller d'élégance durant la saison des fêtes en lui offrant l'un de ces jolis pendentifs sur chaîne d'argent sterling. Le cristal au plomb scintille joyeusement grâce au secret de sa taille qui reflète lumière et couleurs.

Les pendentifs sont illustrés légèrement plus grands que nature. Jolie présentation-écrin. Les deux grands pendentifs, flocon de neige et cloche de Noël, ont une chaîne d'argent de 24". $25 chacun. Les plus petits pendentifs, avec chaîne en argent de 16", coûtent $10 chacun.

Procurez-vous votre Livre Bleu dès maintenant. C'est gratuit.

BIRKS
JOAILLIERS

Le nombre des victimes du cyclone s'élève à 15,000

HYDERABAD, Inde (AFP) — Le cyclone qui a balayé le sud de l'Inde le week-end dernier — le plus grave enregistré dans cette région depuis un siècle — aura fait plus de 15,000 morts, a déclaré mercredi le ministre principal de l'État d'Andhra Pradesh, M. J. Vengal Rao.

Rien que dans le district de Divi Taluk, qui compte 54 villages, 6,700 personnes ont trouvé la mort et 4,000 autres sont portées disparues, dont la moitié a probablement succombé, a-t-il estimé.

Les autres régions balayées par des vents soufflant à 118 kilomètres à l'heure et atteintes par des raz-de-marée sont celles de Guntur et de Godavari, considérées comme étant le "grenier à riz" de cet État.

L'armée, aidée par les forces aériennes, a pris part aux opérations de secours tandis que diverses organisations internationales, comme l'UNICEF et la FAO, apportaient leur aide aux blessés et aux sans-abri, estimés à 300,000.

Un inspecteur des impôts, M. K.K. Subramanian, qui a survolé les régions sinistrées, a déclaré: "J'ai assisté à un spectacle de destruction et de dévastations totales, comme on n'en a jamais vu de mémoire d'homme."

Selon lui, toute la région est couverte de cadavres et de débris et les équipes de secours sont incapables de pénétrer partout, la plupart des routes ayant disparu. M. Subramanian a estimé en outre que des épidémies pourraient éclater si des mesures rapides n'étaient pas prises. Certaines informations de presse avaient déjà fait état de décès dus au choléra dans la région de Divi.

Le leader marxiste M.P. Sundarayya, qui s'est rendu dans la région, a indiqué pour sa part que les équipes de secours "distribuaient de la nourriture aux survivants, mais qu'elles ne pouvaient pas faire grand chose d'autre".

La violence du cyclone s'est notamment fait sentir sur la ville de Masulipatnam, dans le district de Krishna, ville de 40,000 habitants. Cette agglomération avait déjà été ravagée en 1864 par un cyclone qui avait tué 35,000 personnes.

Dans la région de Guntur, mille à deux mille personnes auraient succombé. Treize villages ont été littéralement effacés de la carte. "Il ne reste plus rien maintenant. Les maisons ont été emportées et les cultures détruites. Les dégâts s'élèvent à des milliards de roupies", a encore affirmé le ministre principal de l'Andhra Pradesh.

Le cyclone s'était abattu sur la région à 22 h 00 locales, samedi dernier, alors que la majorité des villageois était endormie. Un raz-de-marée, comportant des vagues de six mètres de haut, avait déferlé jusqu'à 25 kilomètres à l'intérieur des terres.

Les Croix-Rouge de plusieurs pays ont annoncé l'envoi volontaire de fonds pour l'aide aux victimes du cyclone catastrophique.

La ligue des sociétés de Croix-Rouge, qui fait la liaison entre celles-ci, n'a pas nommé les pays donateurs. La ligue elle-même n'a pour le moment rien envoyé puisqu'elle n'a pas reçu de demande d'aide financière de la Croix-Rouge indienne, déclare-t-on au siège de la ligue à Genève.

Cependant, elle a envoyé l'un de ses administrateurs, M. Sverre Kilde, dans les régions sinistrées du sud de l'Inde pour prendre contact avec son représentant sur place, M. Carl Naucler.

Les raz-de-marée provoqués par trois cyclones en dix jours ont fait environ un million de sinistrés, détruit des récoltes et des réservoirs d'eau, interrompu des communications, indique la ligue.

La Croix-Rouge indienne, collaborant avec les autorités des États affectés, a commencé à distribuer couvertures, ravitaillement, médicaments et ustensiles de cuisines, ajoute le communiqué de la Croix-Rouge.



Mme Pham Thi My et son époux, M. Bui Bao Van, ont entrepris lundi, au Parlement fédéral, une grève de la faim pour protester contre la décision décision d'Ottawa d'interdire à leurs mères d'immigrer au Canada. Le gouvernement d'Hanoi, soutient le couple Bui, a pourtant accordé leur permis d'émigrer aux deux vieilles dames. (Téléphoto CP)

Un incident au palais de l'Élysée

PARIS (Reuter) — Vêtu d'un élégant costume bleu, un vétérinaire de quarante ans, Paul Lucas, a abattu un gardien de la paix ce matin devant le palais de l'Élysée. Il avait tenté de forcer l'entrée de la cour du palais, barrée par une corde, à bord de sa fourgonnette Renault. Maîtrisé par d'autres gardiens, il a déclaré avoir voulu tuer le président Giscard d'Estaing.

L'agent assassiné, Hammado Ahmed Abbou, est d'origine algérienne. Marié et père de quatre enfants, il était à la police depuis treize ans. Il avait été assigné à l'Élysée il y a un mois.

L'incident est survenu à 10 heures 17. Le conducteur est descendu de son véhicule et a abattu l'agent à bout portant d'une carabine de calibre 22.

Ni pipe ni cigare

WASHINGTON (Reuter) — La pipe et le cigare seront désormais interdits à bord des avions américains où la cigarette ne semble plus être qu'en sursis.

L'Office de l'aviation civile des États-Unis a décidé d'interdire les deux premiers après avoir entendu des milliers de témoignages et reçu de nombreuses plaintes. Il va également proposer d'interdire tout simplement de fumer à bord des avions de ligne, encore qu'une décision finale sur ce sujet pourrait prendre un an.

D'ores et déjà, il sera interdit de fumer à bord des avions si le système de ventilation ne fonctionne pas normalement.

des quatre coins du MONDE

Un moteur de formule un

MARSEILLE (AFP) — "J'ai claqué la porte à la mort": telle est l'invariable réponse faite par Emmanuel Vitria, le doyen mondial des greffés du coeur, à ceux qui lui demandent le secret de son exceptionnelle survie. Emmanuel Vitria, âgé de 57 ans, fêtera, le 28 novembre, le neuvième anniversaire de sa transplantation cardiaque. Pour expliquer qu'il est encore là, neuf ans après, il dit avec humour qu'il a eu la chance pour lui, ce qui signifie, dans son langage chantant et imagé, qu'il a été très bien opéré par le professeur Henry, qu'il a eu un donneur aux exceptionnelles similitudes immunologiques et surtout, que malgré la "trouille", il a gardé le moral et le garde toujours: "C'est comme ça que je vis avec ma vieille carrosserie et mon moteur de formule un", plaisante-t-il, précisant aussi qu'il suit à la lettre les recommandations des médecins et se soumet à des contrôles cardiaques tous les quinze jours.

Heyerdahl est reparti

BAGDAD (Reuter) — L'explorateur norvégien Thor Heyerdahl, a quitté mercredi le port de Kurna, dans le sud de l'Irak, dans un bateau d'osier, qui se dirige vers l'océan Indien. L'explorateur, qui est âgé de soixante-trois ans, entend démontrer que les Sumériens, anciens habitants de ce qui est devenu L'Irak, ont été les premiers à introduire leur civilisation dans le monde. Selon le professeur Heyerdahl, le bateau, une embarcation de 18 mètres baptisée "Tigre", a été construit d'après des plans vieux de 5,000 ans. Le navire est parti de Kurna, au confluent du Tigre et de l'Euphrate, là où, d'après la légende, se trouvait le jardin de l'Eden. Le professeur Heyerdahl a embarqué avec dix hommes, venus de neuf pays, dont les États-Unis, l'Union Soviétique, l'Allemagne fédérale et l'Irak, pour ce voyage dont la durée n'a pas été déterminée.

La faim justifie les moyens

SANTA CRUZ DE LA SIERRA, Bolivie (AFP) — Une centaine de proches des 117 victimes boliviennes de la catastrophe aérienne survenue voici un an à Santa Cruz de la Sierra, ont annoncé mercredi leur intention d'entamer une grève de la faim devant les bâtiments officiels de cette ville pour manifester leur mécontentement de n'avoir pas reçu d'indemnités de la compagnie d'aviation nord-américaine responsable. Un avion cargo, avec trois Américains à bord qui avaient également été tués, s'était écrasé, peu après avoir décollé de l'aéroport de Santa Cruz, sur une école, un terrain de football et une file de personnes qui faisaient la queue à la porte d'un magasin.

Des nonnes impolies

CITÉ DU VATICAN (AP) — Deux religieuses canadiennes ont dérangé hier le pape Paul VI au cours d'une audience générale, et ont été immédiatement éloignées par des responsables du Vatican, après que le souverain pontife eut interrompu pendant quelques secondes l'allocution qu'il prononçait devant des pèlerins français. Un responsable du Vatican a déclaré que les deux religieuses, qui se trouvaient au premier rang de la salle d'audience, ont crié à l'adresse du pape "quelques mots incompréhensibles". Il a précisé que les deux religieuses, apparemment des Canadiennes, voulaient parler personnellement au pape.

Acte de piraterie au large de Lagos

COPENHAGUE (Reuter) — L'émotion est grande au Danemark à la suite de l'attaque lancée lundi à l'aube par une vingtaine de pirates, au large de Lagos, sur le cargo danois de 1,600 tonnes "Lindinger Ivory".

Les pirates avaient tiré sur le capitaine, jeté le corps par-dessus bord, blessé les quatorze membres de l'équipage, brisé le poste de radio du navire. Au cours de l'assaut, un marin indonésien a perdu les deux yeux.

Les organisations maritimes danoises ont invité tous les marins à refuser de travailler à bord de navires se rendant au Nigéria tant que le gouvernement de Lagos n'aura pas donné de garanties quant à la sécurité des équipages. Elles ont fait savoir qu'elles demanderaient à la Fédération internationale des transports de boycotter le port de Lagos.

Par ailleurs un porte-parole du ministère danois des Affaires étrangères a déclaré que le Danemark et les autres pays nordiques allaient demander aujourd'hui même mardi aux autorités nigérianes de prendre des mesures pour assurer la sécurité des navires faisant escale à Lagos.

"Une démarche nordique conjointe était envisagée depuis quelque temps, et l'ambassadeur danois à Lagos, M. Henning Halck, va recevoir pour instruction de formuler notre demande au gouvernement nigérian", a précisé le porte-parole.

"Il n'est pas question de boycotter Lagos, mais c'est une demande que les autorités nigérianes ne peuvent ignorer", a-t-il ajouté.

La nouvelle de l'attaque avait été transmise par les officiers d'un autre navire danois, l'"Atravida", ancré à proximité du "Lindinger Ivory". L'un de ces officiers a déclaré mardi que les pirates étaient armés de mitraillettes et de coutelas. Le capitaine — Sonnich Kromann Frederiksen, âgé de 44 ans — qui a été jeté par-dessus bord, est toujours manquant.

le français, je le parle par ♥
Télé-université

270-7722
boutique confort 77
1398 rue Beaubien est
Meubles Colonial - Moderne et KEMEUBLEC *
* Meubles d'artisan faits à la main

CHAMPAGNE
Veuve Clicquot
le choix des connaisseurs depuis 1772
La Maison Veuve Clicquot-Ponsardin, Reims, France
Vendu partout au Canada par Les Distilleries Schenley du Canada Ltée.

Eddy Inc.
Enfin...
Une boutique pour l'homme chic où vous trouverez les dernières créations françaises et une ambiance à votre goût.
1110 RUE SHERBROOKE O.
MONTRÉAL.
Tél.: 842-2327
STATIONNEMENT ASSURÉ

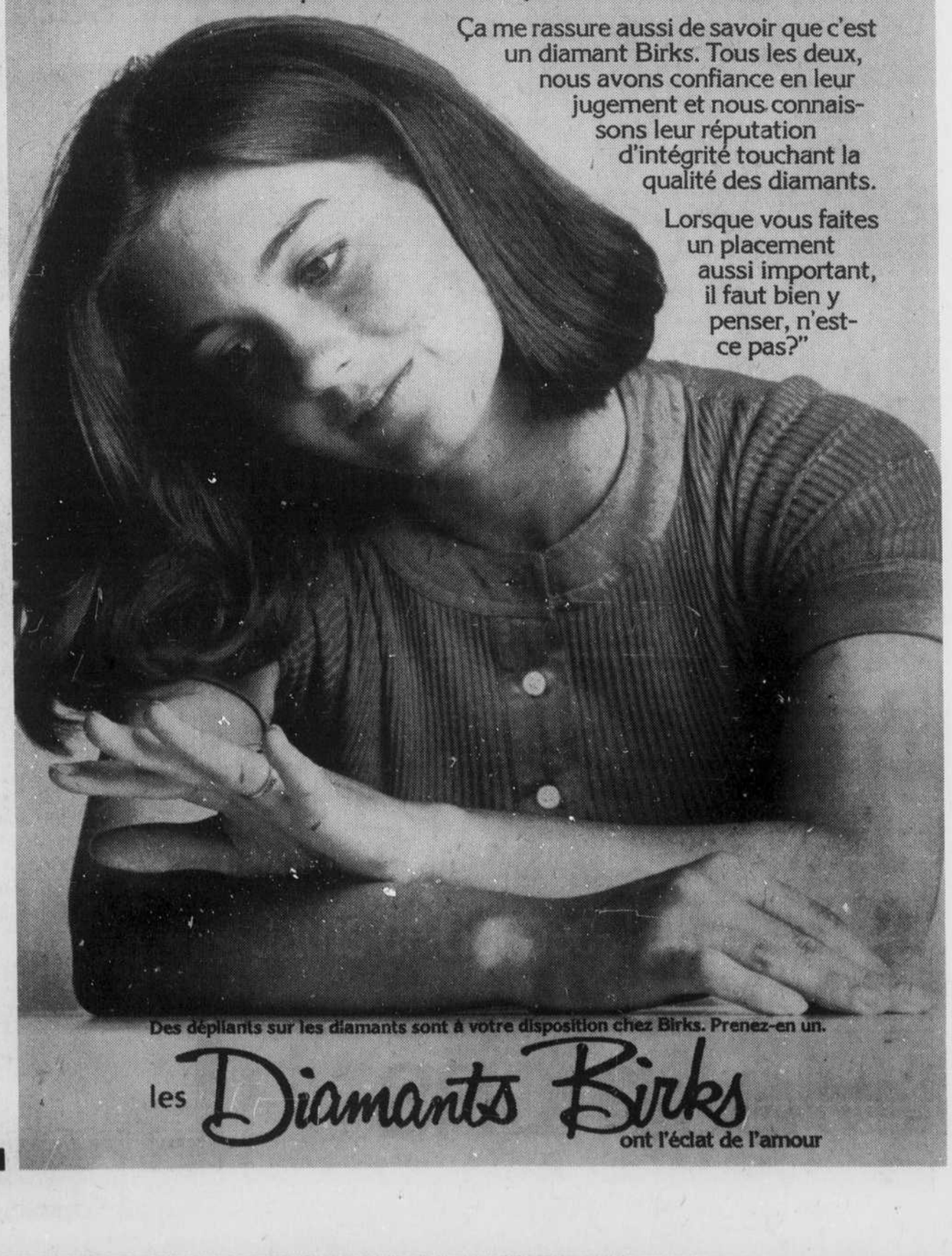
Économisez $5.00 sur le service de six verres!
"Claudia", du cristal transparent de Tchécoslovaquie rehaussera l'apparence de votre table avec élégance et brio.



	Prix courant	Prix spécial
A Verre à vin rouge, 6¾ oz (série de 6)	$14.95	$9.95
B Verre à eau, 8¼ oz (série de 6)	$14.95	$9.95
C Verre à vin blanc, 5¼ oz (série de 6)	$14.95	$9.95
D Verre à sherry, 3¼ oz (série de 6)	$14.95	$9.95
E Verre à liqueur, 1¾ oz (série de 6)	$14.95	$9.95
F Coupe à champagne, 7 oz (série de 6)	$14.95	$9.95
Non illustré, flûte à champagne ou à parfait, 7 oz (série de 6)	$14.95	$9.95

Procurez-vous votre **Livre Bleu** dès maintenant. C'est gratuit.
BIRKS
JOAILLIERS

"Il y a longtemps que je t'aime, jamais je ne t'oublierai..."
"Ce n'était pas nécessaire qu'il me donne une bague pour me le dire. Ces choses-là, ça se sent.
A chaque fois que je la regarde, j'ai l'impression que le monde est merveilleux et que le bonheur est à portée de la main.
Ça me rassure aussi de savoir que c'est un diamant Birks. Tous les deux, nous avons confiance en leur jugement et nous connaissons leur réputation d'intégrité touchant la qualité des diamants.
Lorsque vous faites un placement aussi important, il faut bien y penser, n'est-ce pas?"



Des dépliants sur les diamants sont à votre disposition chez Birks. Prenez-en un.
les Diamants Birks ont l'éclat de l'amour

L'Indonésie jugera environ 1,600 détenus politiques

DJAKARTA (Reuter) — L'Indonésie a finalement décidé de faire passer en jugement environ 1,600 des détenus politiques arrêtés depuis la tentative de coup d'État communiste de 1965, a annoncé hier le chef des services de sécurité, l'amiral Sudomo.

Il a précisé qu'environ 900 détenus qui avaient participé directement à l'insurrection ont été, depuis, jugés et exécutés.

Il a estimé que 400 détenus étaient considérés comme impénitents, laissant entendre qu'ils ne seraient pas remis en liberté.

Le mois dernier, l'Indonésie a fait savoir qu'il y avait 31,500 détenus politiques, dont 10,000 seraient remis en liberté le mois prochain, 10,000 autres l'année prochaine et 3,000 en 1979.

Les 1,600 personnes qui vont être déférées en justice appartiennent à la catégorie "B", c'est-à-dire qu'elles sont soupçonnées d'avoir participé à l'insurrection mais que le gouvernement manque de preuves pour les faire condamner.

L'organisation des droits de l'homme Amnesty International estime entre 50,000 et 100,000 le nombre de détenus politiques en Indonésie.

Immédiatement après la révolte de 1965, plus d'un demi-million de personnes, estime-t-on, ont été arrêtées, mais la plupart ont été relâchées par la suite.

Israël aurait accepté des "pro-OLP" pour une reprise, dès le 21 décembre, à Genève

LE CAIRE (d'après Reuter, AP et AFP) — L'Agence du Moyen-Orient, agence de presse officielle égyptienne, a rapporté hier soir qu'on s'attend à ce qu'Israël accepte que des Palestiniens, connus pour leur appui à l'OLP, siègent à la conférence de Genève.

MENA, dans une dépêche datée de Washington, faisant état d'informations recueillies dans "les milieux politiques", écrit. "Les milieux politiques ici s'attendent à ce qu'Israël annonce dans les prochains jours qu'il est prêt à se rendre à une conférence de Genève à laquelle participeraient toutes les parties, y compris une délégation palestinienne contenant des éléments connus pour leur appui total à l'OLP au sein d'une délégation arabe unie."

MENA ajoute que son correspondant à Washington a appris de "sources diplomatiques proches de la crise du Proche-Orient" qu'Israël est prêt à une reprise de la conférence de Genève le mois prochain en vue d'un règlement général.

D'après les sources citées par MENA, l'accord d'Israël en ce qui concerne la délégation palestinienne serait en cours de transmission aux parties concernées.

MENA ajoute que durant sa visite à Jérusalem, le président Sadate a réussi à convaincre M. Begin qu'Israël devrait abandonner "son attitude intransigeante" envers la question de la représentation palestinienne à Genève.

Dans leurs déclarations en public à Jérusalem, MM. Begin et Sadate avaient tous deux évité de parler de la représentation palestinienne.

Mais dans la journée, la chaine américaine ABC rapportait qu'Israël et l'Égypte étaient convenus d'une reprise avant la fin de l'année de la conférence de Genève, avec ou sans la participation de la Syrie. Le correspondant d'ABC à Tel Aviv croyait même savoir que la date prévue était le 21 décembre.

À Belgrade, le journal yougoslave "Borba" écrit que son correspondant au Caire, faisant état de "source égyptienne haut placée", rapporte aussi que l'Égypte et Israël ont décidé une reprise de la conférence de Genève le 21 décembre.

Borba précise que le président Sadate a annoncé la nouvelle hier à M. Herman Eilts, ambassadeur des États-Unis au Caire, pour qu'il la transmette au président Carter.

D'autre part, les autorités égyptiennes ont lancé hier une campagne d'explication.

Avant de recevoir dans la soirée les ambassadeurs des pays arabes, M. Boutros Ghali, ministre des Affaires étrangères par interim, a rencontré hier les ambassadeurs des pays africains et leur a déclaré: "Les États africains doivent poursuivre leur politique de soutien à la cause arabe et s'en tenir à leur attitude actuelle face à la crise du Proche-Orient jusqu'à la réalisation d'une paix juste et permanente dans la région".

On explique au ministère des Affaires étrangères que, de l'avis de l'Égypte, les pays africains ne devraient pas rétablir leurs relations diplomatiques avec Israël que la plupart ont rompues après la guerre d'octobre 1973.

Plusieurs ambassadeurs ont soutenu l'initiative du président Sadate et notamment ceux du Maroc, du Gabon, du Tchad, de l'Empire centrafricain et du Cameroun, ajoute-t-on de même source. Le représentant de l'Algérie a rappelé que son gouvernement avait déjà publié une déclaration au sujet de la visite de M. Sadate, visite condamnée par Alger.

Trois des 22 membres de la Ligue arabe ont publiquement approuvé l'initiative de M. Sadate: Maroc, Soudan et Oman. Le président Gaafar Nimeiry, chef de l'État soudanais, est venu mardi au Caire exprimer son soutien à son homologue égyptien et, selon "Al Ahram", le président Siad Barre, chef de l'État somalien, est lui-même attendu prochainement mais la nouvelle n'a pas été confirmée à Mogadiscio.

Al Ahram annonce d'autre part que le président Sadate visitera le Soudan vers la fin de la semaine prochaine. Le quotidien égyptien précise que la visite, qui durera deux jours, portera sur la coopération bilatérale, inter-arabe et internationale.

Par ailleurs, 425 Palestiniens ont été expulsés d'Égypte depuis vendredi dernier, apprend-on de source palestinienne au Caire.

Ces expulsions, semble-t-il, sont à rapprocher de la décision prise vendredi, veille du départ du président Sadate pour Israël, de fermer le bureau de la Voix de la Palestine et de l'arrestation annoncée peu après par l'agence palestinienne WAFA de 400 Palestiniens qui avaient fait un "sit-in" de protestation contre le voyage du président Sadate.

Mardi soir, le directeur du bureau de l'OLP au Caire, M. Gamal el-Sourani, avait été expulsé avec M. Rebhi Aouad, représentant du mouvement Fatah, et M. Fakhr Besisso, chef de la Fédération des étudiants palestiniens.

Entre-temps, à Jérusalem, M. Moshe Dayan a mis en garde hier les Israéliens contre la tentation de croire qu'en disant "plus de guerre" le président Sadate sous-entendait "à partir d'aujourd'hui".

Au cours d'une conférence de presse, le ministre israélien des Affaires étrangères a assuré qu'en tenant ces propos, le chef de l'Etat égyptien pensait en fait: "Plus de guerre après le retrait d'Israël des territoires occupés."

Par ailleurs, M. Dayan a dit avoir eu l'impression que la paix selon M. Sadate n'entraînait pas nécessairement un échange d'ambassadeurs et que la notion que le président égyptien a de la sécurité d'Israël est différente de celle des Israéliens.

De son côté, la Libye a rompu ses relations diplomatiques avec l'Egypte, interdit l'entrée dans son espace aérien et dans ses eaux territoriales des avions et navires desservant l'Egypte, et fermé ses frontières avec ce pays.

Selon l'agence de presse libyenne Jana, ces mesures ont été prises en réaction au voyage du président Sadate en Israël, qualifié ici de "visite de la trahison".

Réaffirmant que la Libye ne reconnaissait plus le gouvernement égyptien, l'agence Jana ajoute que Tripoli a "pris les contacts nécessaires avec les gouvernements arabes frères pour que le gouvernement égyptien soit immédiatement expulsé de la Ligue arabe, et pour que les locaux de la Ligue soient immédiatement transférés hors de la capitale égyptienne".

Pour sa part, l'Algérie s'apprête à proposer une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays arabes hostiles à la visite à Jérusalem du président Sadate pour préparer un sommet de ces mêmes pays, rapporte l'agence palestinienne WAFA. Les invitations seront lancées dans les jours qui viennent et cette réunion se tiendra probablement à Alger ou Damas, déclare-t-on de source palestinienne informée.

Pour contrer l'initiative de M. Sadate, l'Organisation de libération de la Palestine a elle-même proposé un sommet avec Algérie, Irak, Libye, Syrie et Sud-Yémen.



L'observateur officiel de l'OLP à l'ONU, M. Zehdi Labib Terzi, a réitéré hier, documents à l'appui, l'opposition de la résistance palestinienne au rapprochement entre l'Égypte et Israël. (Téléphoto AP)

Un colonel a refusé d'hospitaliser Biko, affirme un médecin

PRÉTORIA (AFP) — Le deuxième médecin qui avait examiné Steve Biko la veille de sa mort, a admis hier qu'il avait considéré que son état de santé n'était pas assez grave pour empêcher la police de le transporter sur mille kilomètres par la route.

Au huitième jour de l'enquête, le Dr Benjamin Tucker, chef de clinique chirurgicale de Port Elizabeth, a précisé que le dirigeant de "la conscience noire" était à moitié inconscient sur le sol et qu'une sorte d'écume sortait de sa bouche au moment de l'examen du 11 septembre dernier. Steve Biko, qui avait été conduit en voiture de Port Elizabeth à Prétoria, devait décéder le lendemain.

L'avocat de la famille de Steve Biko, Me Sydney Kentridge, a fait remarquer que le Dr Tucker estimait que le dirigeant noir était un simulateur prétendant se trouver dans un état grave. Plusieurs examens médicaux avaient pourtant prouvé qu'il était réellement atteint, a-t-il rappelé.

"Eu égard au serment d'Hippocrate, l'intérêt de votre patient ne l'emporte-t-il pas sur tout?" a demandé l'avocat. Après la réponse positive du chirurgien, Me Kentridge a fait valoir que l'intérêt du patient était passé en fait après les intérêts de la sécurité et que le Dr Tucker n'avait pas accompli sa tâche honnêtement.

Le chirurgien a admis qu'il aurait fait hospitaliser Steve Biko si le colonel Pieter Goosen, le responsable de la sécurité, n'avait pas émis d'objections. Appelé à la barre des témoins, l'adjoint du Dr Tucker, le Dr Ivor Lang, avait répondu mardi de façon similaire.

D'autre part, le général C.F. Zietsman, chef de la police, et son adjoint, le général B.J. Coetzee, ont été convoqués pour témoigner à la demande de l'avocat de la famille. Ils devront s'expliquer — vraisemblablement lundi — sur le point de savoir comment M. Jimmy Kruger, ministre de la Police, de la Justice et des Prisons, a été amené à déclarer à deux reprises que Steve Biko était mort d'une grève de la faim.

Japon: le cabinet va être remanié

TOKYO (AFP) — Le premier ministre japonais Takeo Fukuda procédera, la semaine prochaine, à un remaniement de son cabinet apprend-on à Tokyo, de source proche du gouvernement.

Le premier ministre, selon ces mêmes sources, désire en effet renforcer son administration afin de mieux faire face aux multiples problèmes économiques, internationaux ou à ceux que pose la prolongation de la récession interne.

M. Fukuda a déjà commencé ses consultations: il rencontrera aussi samedi prochain M. Masayoshi Ohira, secrétaire général du Parti libéral-démocrate (PLD), son rival en puissance dans le parti au pouvoir. Mardi soir, des informations de sources officieuses ont annoncé que le ministre des Affaires étrangères, M. Iichiro Hatoyama, avait décidé d'annuler son voyage en Europe prévu du 26 novembre au 5 décembre, en raison de l'immence du remaniement.

En remaniant son cabinet, M. Fukuda, a les yeux fixés à la fois sur les grosses difficultés tant extérieures qu'intérieures auxquelles sont gouvernement fait face actuellement et sur la convention du Parti libéral-démocratique de l'année prochaine. Il veut s'assurer le concours des personnalités les plus qualifiées afin de résoudre au mieux ces difficultés.

En cas de succès, les chances de M. Fukuda d'être reconduit pour deux ans comme président du PLD — et donc comme premier ministre — par la convention du parti dans un an seront très grandes. En cas d'échec, il devra probablement se résigner à quitter le pouvoir.

Les difficultés se sont récemment accumulées sur le chemin de M. Fukuda. A l'extérieur, il doit faire face à l'impatience croissante des Européens et Américains devant l'importance de l'excédent de la balance des paiements japonaises. A l'intérieur, ce sont les conséquences de la récession prolongée. La hausse du yen — qui a atteint mardi le record absolu de 241.30 pour un dollar — semble impossible à enrayer et complique encore la situation.

McComber



De la collection Raymond Bouchard

Le manteau de vison
La fourrure qui réchauffe l'atmosphère et allume les regards.
Chez McComber seulement, au 440 ouest, boul. de Maisonneuve

Comme ça vous chante!

Magnétophones portatifs à cassette d'une rare sonorité à prix exceptionnels...

C'est Panasonic!



Modèle RQ-516S



Modèle RQ-301S

Offre sans précédent de Panasonic $79.95 ou moins

Radio FM/AM avec magnétophone à cassette • Dispositif auto-arrêt en fin de ruban • Circuit "Easy-Matic" pour maintenir automatiquement le niveau d'enregistrement • Micro électrostatique incorporé • Fonctionne sur piles ou secteur • Haut-parleur de 9 cm (3½") d'une remarquable sonorité.

Comparez les avantages $49.95 ou moins

Magnétophone portatif à cassette avec haut-parleur électrodynamique de 9 cm (3½") • Dispositif auto-arrêt • Circuit "Easy-Matic" offrant de parfaits enregistrements • Micro électrostatique incorporé • Fonctionne sur piles ou secteur.

Piles Panasonic incluses avec chaque modèle. Voyez-les dès aujourd'hui chez votre détaillant Panasonic.

Panasonic®
à l'avant-garde du temps

SIMPSONS | CENTRE D'IMAGE ET DE SON ATLANTIQUE (PLAZA ALEXIS NIHON) | EATON DE VOTRE RÉGION | TOKYO SOUND CENTRE | ROXY STÉRÉO

Les forces somalies lancent une offensive contre Harrar

NAIROBI (Reuter) — Après une pause de deux mois, due à la saison des pluies, forces somalies et éthiopiennes se sont engagées dans une bataille majeure pour le contrôle de Harrar.

Selon le Front de libération de la Somalie occidentale (FLSO), qui contrôle la quasi-totalité de la province éthiopienne de l'Ogaden depuis quatre mois, "de durs et importants combats se déroulent dans la ville même d'Harrar et aux alentours".

A Addis Abeba, on confirme de source diplomatique que les forces somalies ont pénétré hier dans l'ancienne citadelle tenue par les Éthiopiens. Un habitant de la ville contacté par téléphone signalait de violents combats de rue.

De même source, on pense que les Somalis combattant à Harrar même seraient des maquisards opérant derrière les lignes éthiopiennes.

De durs combats étaient signalés depuis quelques jours autour de la ville mais c'est la première fois que l'on en fait état dans son enceinte.

A Djibouti, on indique de bonne source que l'Éthiopie a considérablement renforcé son potentiel militaire à Harrar et Dire-Daoua, autre grande ville de l'Ogaden encore entre ses mains. L'armée éthiopienne dispose maintenant dans cette région de 60,000 hommes, en grande partie des miliciens. De très importants renforts continuent d'y être dépêchés.

De même source, on précise que les forces éthiopiennes ont acheminé dans la province 80 chars lourds, 200 automitrailleuses et plusieurs dizaines de pièces d'artillerie, pour la plupart nouvellement livrés par l'Union soviétique.

Les forces somalies sont pour leur part évaluées à 20,000 hommes, l'effectif d'une division. Elles bénéficient en général de la sympathie de la population locale, d'ethnie somalie, mais les villes de Harrar et Dire-Daoua, contrairement au reste des "zones libérées" par le FLSO, comptent également des Harraris et des Gallas.

Selon "Danab", organe du FLSO, les forces somalies ont abattu récemment un chasseur F-5 éthiopien, de fabrication américaine, près de Dire-Daoua, base aérienne sur la route Addis-Harrar, empruntée pour acheminer les armes soviétiques vers le front éthiopien. Le FLSO précise avoir aussi abattu 120 soldats éthiopiens.

Des habitants de Dire-Daoua ont signalé mardi soir avoir entendu des duels d'artillerie au loin, indique-t-on de source diplomatique à Addis Abeba.

A Mogadiscio, le secrétaire général du FLSO, M. Abdulaahi Hassan Mohamed, a déclaré hier que "les Soviétiques quitteraient l'Ethiopie comme les Américains ont quitté le Vietnam." "Plus ils déversent d'armes, plus nous en capturons", a-t-il ajouté.

A Djibouti, on apprend de bonne source que plusieurs notables issas, rétribués par le gouvernement d'Addis Abeba, ont été exécutés par le FLSO pour "trahison".

La visite de Vance au Brésil ne donne lieu à aucun accord

BRASILIA (d'après AFP et Reuter) — M. Cyrus Vance, secrétaire d'État américain, n'est parvenu à "aucun résultat tangible" avec ses interlocuteurs brésiliens, mais le dialogue continue. C'est ainsi que l'on peut résumer les propos tenus par les porte-parole des deux délégations, à l'issue des entretiens que M. Vance a eus mardi avec le président Ernesto Geisel et le ministre brésilien des Affaires étrangères, M. Antonio Azeredo da Silveira.

De part et d'autre, on souligne le caractère "cordial et amical" des conversations et l'on veut croire que cette visite a contribué à instaurer un meilleur climat dans les rapports entre les deux pays. Mais aucune des deux parties n'a pu faire état d'un seul point d'accord.

Sur le plan nucléaire, les États-Unis n'ont fait aucune nouvelle proposition ni suggéré une formule régionale pour le retraitement du combustible irradié. Comme ils l'ont fait en Argentine, M. Vance et ses collaborateurs ont demandé aux Brésiliens de différer l'adoption du système "Purex" de recyclage du combustible qu'ils estiment "peu sûr" et dont ils craignent la commercialisation.

Cette position, a dit le porte-parole du ministère brésilien des Affaires étrangères, M. Luiz Felipe Lampreia, ne coïncide pas avec la position brésilienne.

De même, M. Lampreia a rappelé que si le Brésil était favorable au principe de la non-prolifération nucléaire, il restait hostile au traité de non-prolifération, instrument "inadéquat". La diplomatie brésilienne a à maintes reprises souligné le caractère "discriminatoire" du traité et exprimé le souhait qu'il soit renégocié afin de permettre le libre accès à la technologie et à l'énergie nucléaires.

S'agissant des droits de l'homme — question rapidement évoquée selon les Brésiliens, longuement discutée selon les Américains — M. John Trattner, porte-parole de M. Vance, a indiqué que les deux pays "avaient des voies différentes" pour parvenir à l'objectif recherché, le respect de l'homme et de sa dignité. De même, a ajouté M. Trattner, le Brésil attribue aux organismes internationaux, comme la Commission des droits de l'homme de l'ONU ou celle de l'Organisation des États américains, "un rôle différent de celui que nous leur accordons".

Il est de fait que Mme Patricia Derian, secrétaire d'État adjoint pour les affaires humanitaires et les droits de l'homme, s'est plainte de n'avoir pu prendre les contacts souhaités.

Dans le domaine des relations économiques bilatérales et internationales, Américains et Brésiliens en sont restés à des généralités. M. Julius Katz, secrétaire d'État adjoint pour les affaires économiques et commerciales, a cité, entre autres, le dialogue Nord-Sud, les discussions de Genève sur la création d'un fonds de stabilisation des cours des matières premières, et le protectionnisme dans le monde. Les États-Unis, dit-on de source brésilienne, se sont montrés sensibles aux préoccupations exprimées par Brasilia devant "la recrudescence de la mentalité protectionniste" dans les pays industrialisés.

M. Vance est arrivé hier à Caracas pour une visite de cinq heures au cours de laquelle il devait avoir des entretiens avec le président Carlos Andres Perez et M. Simon Consalvi, ministre vénézuélien des Affaires étrangères. Après l'Argentine et le Brésil, le Venezuela est la troisième et dernière étape du périple sud-américain de M. Vance.

Le Front Polisario donne l'assaut à une base militaire mauritanienne

NOUAKCHOTT (Reuter) — La base militaire mauritanienne de Tmeichatt, située à quelque 300 km à l'est de Nouahadibou, a été attaquée hier matin par une colonne du Front Polisario, annonce-t-on à Nouakchott.

L'assaut aurait été repoussé. On ne dispose d'aucun bilan de cette opération. La colonne du front était composée d'une trentaine de véhicules.

Cet assaut a été lancé quelques heures seulement après une nouvelle attaque du Polisario contre le "train du désert" reliant le centre minier mauritanien de Zouerate à Nouahadibou.

L'attaque, qui a eu lieu mardi après-midi non loin de Zouerate, a fait 18 morts et de nombreux blessés, précise-t-on à Nouakchott. Dix soldats mauritaniens sont portés manquants.

C'est le train de ravitaillement Nouahadibou-Zouerate — le train minéralier qui effectuait deux voyages quotidiens dans le sens inverse en temps normal est hors de service depuis maintenant plus d'un mois — qui a été attaqué.

De bonne source, on souligne que le front s'efforce ainsi de paralyser les mines de Zouerate en perturbant l'approvisionnement en carburant, indispensable au fonctionnement de la centrale électrique et des engins d'extraction des mines.

Au moment de l'attaque du train, 68 soldats mauritaniens se trouvaient à bord, précise-t-on à Nouakchott.

L'attaque a fait cinq morts et neuf blessés dans les rangs mauritaniens et onze dans ceux du Polisario, qui ont également eu une vingtaine de blessés et un véhicule détruit, précise-t-on de source proche de la direction de la SNIM (Société nationale industrielle et minière), qui gère les mines de Zouerate.

On précise par ailleurs que deux Mauritaniens — une femme et un enfant — ont été tués et deux autres blessés au cours de l'attaque du train.

On s'interroge à Paris sur les raisons qui ont poussé le front à lancer cette attaque et sur les répercussions qu'elle pourrait avoir sur les autorités mauritaniennes dont dépend maintenant pour une bonne part le sort des huit français disparus cette année en Mauritanie.

Retour d'Alger où il a eu des entretiens prolongés avec le Front Polisario, M. Claude Chayet, directeur des affaires administratives et consulaires au Quai d'Orsay, s'est déclaré "relativement optimiste" sur les perspectives de libération des huit Français, précise-t-on de même source.

On indique que si le front semble avoir renoncé à tirer partie politiquement auprès de la France de "l'affaire des otages", il n'a pas pour autant écarté tout préalable à son règlement.

Pinochet remplace le terme "ouvrier" par "travailleur"

SANTIAGO - DU - CHILI (d'après AFP) — Le général Augusto Pinochet, président de la junte militaire chilienne, a décidé la disparition définitive du mot "ouvrier", trop péjoratif selon lui et son remplacement par celui de "travailleur".

Le président chilien, prenant la parole hier devant quelque 500 "travailleurs", leur a annoncé par la même occasion l'arrestation de cinq de leurs dirigeants syndicaux et leur assignation à résidence dans un village de l'extrême nord du pays ainsi que la libération de plusieurs "travailleurs" de la mine de cuivre "El Salvador" arrêtés il y a quelques jours.

"Mon gouvernement est un gouvernement militaire dirigé par un soldat, a-t-il dit, et quand la situation devient dure, les soldats répondent durement. Ces cinq dirigeants syndicalistes, poussés par d'autres, faisaient de la politique."

D'autre part, M. Franz Josef Strauss, dirigeant du Parti démocrate-chrétien ouest-allemand (CSU), a qualifié à Santiago-du-Chili de "stupides" et "insensées", les critiques que lui ont values ses déclarations sur le Chili où il se trouve actuellement à l'invitation du général Pinochet.

Le bureau du groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag a en effet reproché mardi à M. Strauss d'avoir dans ses déclarations tourné "en dérision des dizaines de milliers de victimes politiques du régime chilien", estimant que les appréciations du dirigeant de la CSU sur la réalité chilienne "portaient atteinte aux fondements de la démocratie".

M. Strauss, qui avait notamment déclaré que "le pouvoir militaire chilien avait mis en échec la stratégie soviétique en Amérique du Sud et porté un coup terrible au communisme international", a estimé pour sa part que les critiques dont il était l'objet étaient le fait de personnes "manquant de sens moral".

Bolivie: la gauche aura des candidats

LA PAZ (Reuter) — Les partis de la gauche bolivienne pourront présenter des candidats aux élections présidentielles et législatives de 1978, mais certains de leurs dirigeants en exil ne pourront sans doute pas bénéficier d'une amnistie projetée.

Dans une interview publiée hier par le quotidien "El Diario", le général Juan Pereda, ministre de l'Intérieur annonce qu'une amnistie pour les détenus politiques et les exilés sera promulguée avant les élections prévues pour juillet prochain.

Mais il a dit que l'amnistie ne s'appliquerait pas "aux délinquants politiques comme des terroristes ou des gens faisant l'objet de poursuites criminelles".

Le président Hugo Banzer a annoncé récemment que la Bolivie reviendrait à un régime civil en juillet prochain après les élections qui mettront fin à sept ans de pouvoir militaire. Le général Banzer a également levé l'interdiction des activités politiques. Mais il a clairement indiqué que cette mesure ne bénéficierait pas aux partis de gauche interdits quand il s'est emparé du pouvoir en août 1974.

Amnistie en Thaïlande

BANGKOK (AFP) — Vingt-quatre officiers thaïlandais condamnés à de lourdes peines de prison après la tentative de coup d'État avortée du 26 mars 1977 (contre le gouvernement Thanin Kraivichien finalement renversé le 20 octobre) ont été amnistiés.

Parmi les bénéficiaires de cette mesure prise en conseil des ministres mardi figure notamment le commandant Aswin Hiranyasiri, dont le père, le général Chalard, leader du coup, fut exécuté.

La nomination au cabinet du premier ministre de deux jeunes leaders de l'ex-parti Palang May dissous lors du coup du 6 octobre 1976 vient également confirmer l'orientation libérale du gouvernement présidé par le général Kriang-Sak Chamanand, gouvernement issu du coup du 20 octobre dernier.

On apprend d'autre part que les 18 étudiants et activistes de gauche actuellement en instance de jugement devant le tribunal militaire ont été autorisés à faire appel à des avocats civils.

Plaisirs de la Table

À Magog, une bonne adresse
l'Auberge de L'Étoile
Près du Mont Orford, face au lac Memphremagog
Tous les sports de saison
Réservations: (819) 843-6521

Au Vieux Montréal
Restaurant Français
Pour Noël — Jour de l'An
Party de bureau
Sur réservation seulement.
361 est, rue St-Paul, Mtl.
861-5337

Restaurant Au Quinquet
Permis complet
LA BONNE CUISINE DE "CHEZ-NOUS"
Tous les jours de 11 à 11 hres
Sam. dim.: de 5 à 11 hres
354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre Ave du Parc et Hutchison 272-4211

Café Restaurant LA BODEGA
Le Restaurant Espagnol par excellence !
Diner d'Hommes d'Affaires
à partir $2.25
Table d'hôtes le soir
Sa nouvelle salle à manger
Accomodation pour groupes
3456 Ave. du Parc
Rés: 849-2030

SYMPOSIUM
...incomparable...comme la Grèce
Spécialités Grecques
Orchestre et Bouzouki
Souper dansant
Ouvert de 18.00 à 3.00
Table d'hôte: $5.95 et $6.95
de 18.00 à 20.00 sauf le samedi
5334, Av. du Parc — Réservations: 274-9547
EN BAS:
la pittoresque pêcherie grecque
11.30 - 15.00 et 18.00 - minuit

Restaurant Français au Bec Fin
Une nouvelle aventure gastronomique vous attend.
Au coeur du Quartier Latin.
Cuisine française exquise—décor original.
Spéciaux le midi et le soir.
Réservations: 843-7724
361, rue Emery, Montréal.
Metro Berri-Demontigny (sortie St Denis)
Fermé le lundi

au poulet doré
340 est, sainte-catherine
288-2441

GRAN CREMANT
CODORNIU
VIN MOUSSEUX METHODE CHAMPENOISE
Grand vin à prix modéré pour toutes festivités
$4.25, S.A.Q. 591D

BERGER
LE PASTIS À SON MEILLEUR
SAQ 2131 $8.70

la fringale des p'tites heures?
Le Café Dansk, tout près de la disco « Au Galop », à l'hôtel Loews LaCité est maintenant ouvert jusqu'à 3 heures du matin, avec un menu spécial pour les noctambules!
Vous aimerez les p'tits prix des p'tites heures du Café Dansk.
« Vous y serez aux piseaux. »
Hôtel Loews LaCité
3625 Park Avenue Montréal H2X 1Y2
Tél. (514) 288-6666

Facilités pour réceptions, banquets, conventions
Réveillon Restaurant
255-2823 255-2806 INC
5000 est rue Sherbrooke, angle Viau, stationnement gratuit
DU LUNDI AU VENDREDI: DÎNER D'AFFAIRES
$3.25 et plus
SAMEDI - DIMANCHE
Spécial
COUPE GREY
Buffet chaud et froid $8.50
MUSIQUE DE DANSE
EN SALLE À MANGER
INFORMEZ-VOUS DÈS MAINTENANT DE NOS MENUS SPÉCIAUX POUR LES FÊTES

LE SABAYON
LE CHOIX DE ZORBA
SOUPERS DE GOURMET COMPLETS JUSQU'À 3 A.M.
MANGEZ, BUVEZ, DANSEZ À LA GRECQUE
Cuisines Grecques et Continentales. Mets délicieux: Assiette Athénienne. Escargots Forestière, Filet Mignon, Shish Kebab, Le Sabayon Flambé au Grand Marnier.
666 ouest, rue Sherbrooke
(coin Université)
Pour réservations: 288-0373 ou 288-3872
Ouvert 11 a.m. à 3 a.m.
Déjeuners hommes d'affaires. Hors-d'oeuvre gratuits pendant "l'heure joyeuse".

Washington et Hanoi ont rendez-vous

WASHINGTON (AFP) — De nouveaux entretiens américano-vietnamiens en vue de normaliser les relations entre Washington et Hanoï se dérouleront à Paris du 7 au 10 décembre, a annoncé hier le département d'Etat américain.

Ce sera la troisième série d'entretiens entre les deux pays dans la capitale française. La première avait eu lieu en mai et la seconde en juin derniers.

Comme les deux fois précédentes, les négociations seront conduites par MM. Richard Holbrooke, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires d'Extrême-Orient, et Pham Hien, vice-ministre vietnamien des Affaires étrangères.

Les Etats-Unis s'efforceront d'obtenir de nouveaux renseignements sur le sort des militaires américains disparus pendant la guerre du Vietnam. Hanoï avait autorisé le 30 septembre dernier le rapatriement des dépouilles mortelles de 22 d'entre eux.

On croit également savoir que la délégation américaine soulèvera le cas de trois jeunes Américains retenus au Vietnam depuis près de six semaines après que leur yacht eut été arraisonné au large de la côte méridionale du Vietnam. Les autorités de Hanoï ont fait savoir à Washington que les trois jeunes gens étaient soupçonnés de participer à un trafic de drogue.

De son côté, le Vietnam réitèrera sans doute ses demandes de levée de l'embargo commercial américain.

Les négociatons ont jusqu'à présent piétiné en raison des exigences de Hanoï qui réclame aux Etats-Unis 4,75 milliards de dollars au titre de réparations de dommages de guerre. Le Vietnam estime que ces réparations lui sont dues en vertu des accords de Paris de janvier 1973.

Pour leur part, les Etats-Unis sont prêts à fournir au Vietnam une importante assistance financière mais estiment que cette clause des accords de Paris est caduque depuis la prise de Saïgon par les forces nord-vietnamiennes en 1975. La position américaine à cet égard a été réaffirmée hier par le porte-parole du département d'Etat, M. Tom Reston.

Les Etats-Unis avaient levé en mai dernier leur opposition à l'admission du Vietnam à l'ONU, effectuée depuis septembre.

La constitution espagnole garantira plus de droits

MADRID (Reuter) — Aux termes de la nouvelle constitution démocratique actuellement en cours de rédaction, l'Espagne sera une monarchie parlementaire, garantissant à ses citoyens tous les droits civiques et les diverses régions disposeront d'une autonomie étendue.

Le magazine "Cuadernos para el Dialogo" a publié hier les 39 premiers articles du projet constitutionnel. Une commission parlementaire de sept membres, dans laquelle tous les grands partis politiques sont représentés, poursuit le travail de rédaction commencé le 22 août dernier.

Selon le texte partiel publié par le magazine madrilène, les citoyens espagnols jouiront de la liberté de parole, de la liberté de presse, du droit de propriété et de celui de s'affilier à des syndicats libres.

La constitution consacrera la séparation de l'Église et de l'État. La religion catholique cessera d'être religion d'État. La liberté du culte sera garantie.

La torture sera mise hors la loi et l'objection de conscience au service militaire approuvée. Le divorce sera légalisé.

On s'attend que le texte complet de la constitution comprenne en tout 160 articles. Une fois le premier projet de texte achevé, la commission le reverra entièrement avant sa présentation au Congrès des députés et au Sénat.

Il faudra encore plusieurs mois avant que la nouvelle constitution, ramenant l'Espagne définitivement dans le camp de la démocratie après 40 ans de dictature franquiste, ne soit votée. Des modifications seront probablement apportées au projet initial, mais ses clauses fondamentales devraient rester intactes.

Les Espagnols jouissent déjà jusqu'à un certain point de certains des droits garantis par la nouvelle constitution.

Explosion nucléaire française à Mururoa

WELLINGTON (d'après Reuter et AFP) — La France a effectué un nouvel essai nucléaire souterrain dans l'atoll de Mururoa, dans le Pacifique, a annoncé hier le gouvernement de Nouvelle-Zélande.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Brian Talboys, a précisé que les instituts sismiques de Nouvelle-Zélande ont détecté l'essai dans le courant de la semaine dernière.

L'annonce d'une nouvelle expérience nucléaire à Mururoa n'a été confirmée ni démentie au ministère français de la Défense, selon une habitude qui s'est instaurée depuis que les essais sont souterrains.

Lorsque les essais étaient effectués dans l'atmosphère, les essais n'étaient pas annoncés mais seulement confirmés par le ministère de la Défense. Les dates d'essais ne dépendant plus, désormais, de conditions météorologiques, elles peuvent être étalées sur toute l'année en fonction des nécessités technologiques.

Pompiers pris entre deux feux à Belfast

BELFAST (AFP) — Les membres de l'organisation paramilitaire protestante illégale "Ulster Volunteer Force" (UVF) ont contraint mardi soir les pompiers d'une caserne de Belfast à suspendre leur grève pour maîtriser un incendie provoqué par une bombe de l'IRA provisoire.

Le feu, qui ravageait un magasin de meubles, menaçait une maison pour personnes âgées et a finalement pu être maîtrisé grâce à l'intervention forcée des pompiers.

Plusieurs incendies provoqués par des bombes incendiaires ont éclaté en Irlande du Nord. Depuis le début de la grève, par sympathie avec les pompiers, l'IRA provisoire a diminué le nombre d'attentats de ce genre, mais elle leur a donné beaucoup d'efficacité en piégeant les abords, par exemple, les prises d'eau. Les soldats, qui interviennent à la place des pompiers, doivent ainsi attendre que la zone soit déclarée sûre pour pouvoir intervenir.

La Charte 77 n'est pas "dangereuse"

VIENNE (AFP) — Le mouvement de la "Charte 77" n'est pas dangereux pour la Tchécoslovaquie, a estimé hier à Vienne le premier ministre tchécoslovaque Lubomir Strougal, mais ses instigateurs ont "attaqué certaines personnalités de la vie publique d'une manière que le gouvernement ne saurait tolérer".

Interrogé au cours d'une conférence de presse sur le récent progrès de quatre intellectuels à Prague, condamnés pour "subversion contre la République", M. Strougal a déclaré que "personne en Tchécoslovaquie ne comparaît devant un tribunal pour avoir signé la Charte".

A propos de l'eurocommunisme qu'il a tenu pour un "terme impropre", le chef du gouvernement pragois a affirmé que ces adeptes "mettent trop l'accent sur les spécificités nationales et pas assez sur les principes généraux" du communisme. Il a par ailleurs différencié, au sein du mouvement eurocommuniste, des tendances "aventuristes" auxquelles il a assimilé M. Santiago Carrillo, chef du PC espagnol, et d'autres — comme celles du PC italien — "sur lesquelles nous ne sommes pas d'accord sur une multitude de points".



Verres Birks à monogramme

en coffret—boîte bleue de Birks

MAINTENANT EN SOLDE— les verres de l'hospitalité, élégante présentation-cadeau en boîte bleue de Birks. Un cadeau qui s'offre bien à l'hôtesse, à un collègue de travail; un cadeau-surprise pour l'ami qui aime recevoir ses amis.

La gravure de l'initiale est exécutée à la main, sur commande, dans le style Old English. Délai de 3 semaines pour la livraison.

A. Série de 8 grands verres de 8 ou 12 oz.
ou
B. Série de 8 verres à apéritif de 8 ou 11 oz.

Prix courant $14.95. EN SOLDE $12.95

Procurez-vous votre Livre Bleu dès maintenant. C'est gratuit.

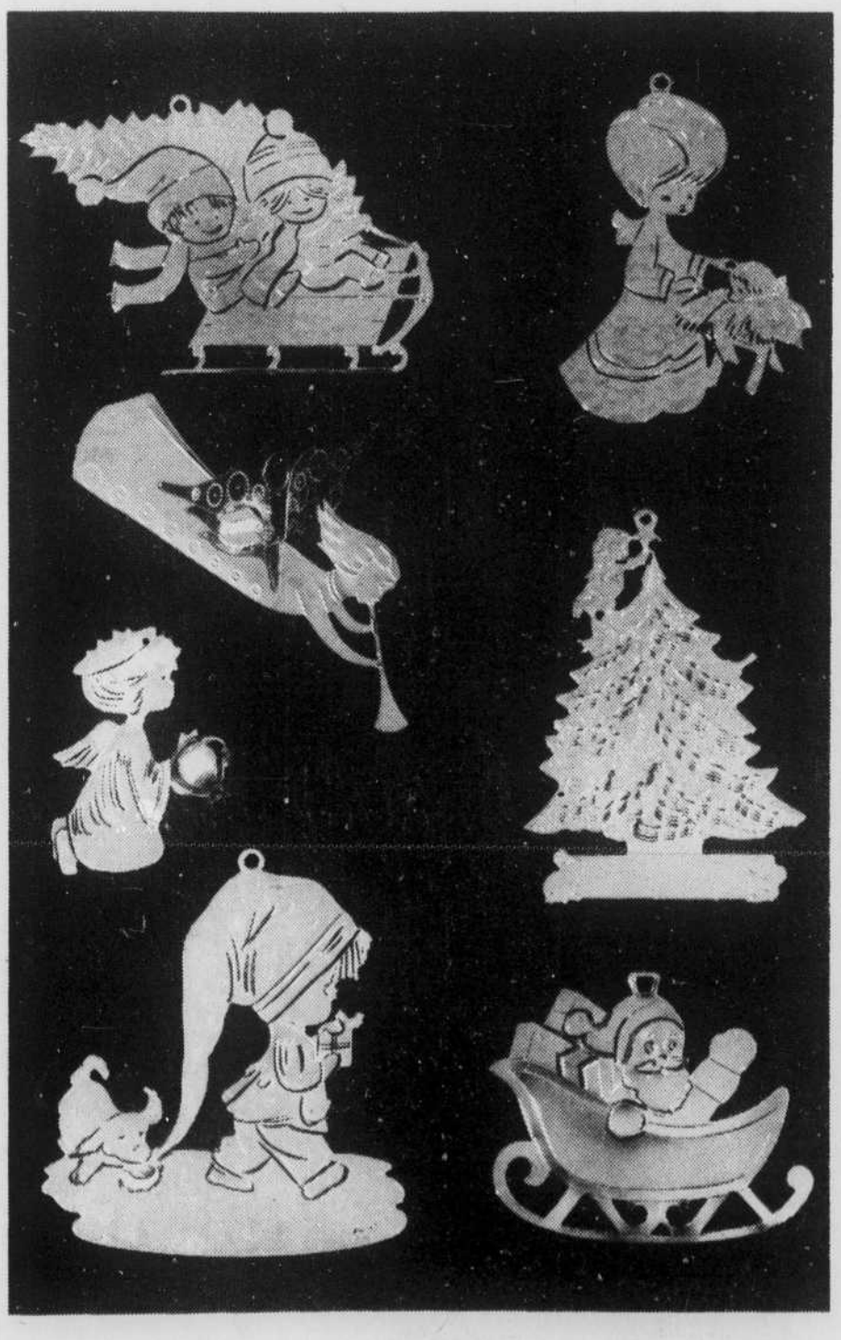
BIRKS JOAILLIERS

un cadeau original chez Ogilvy



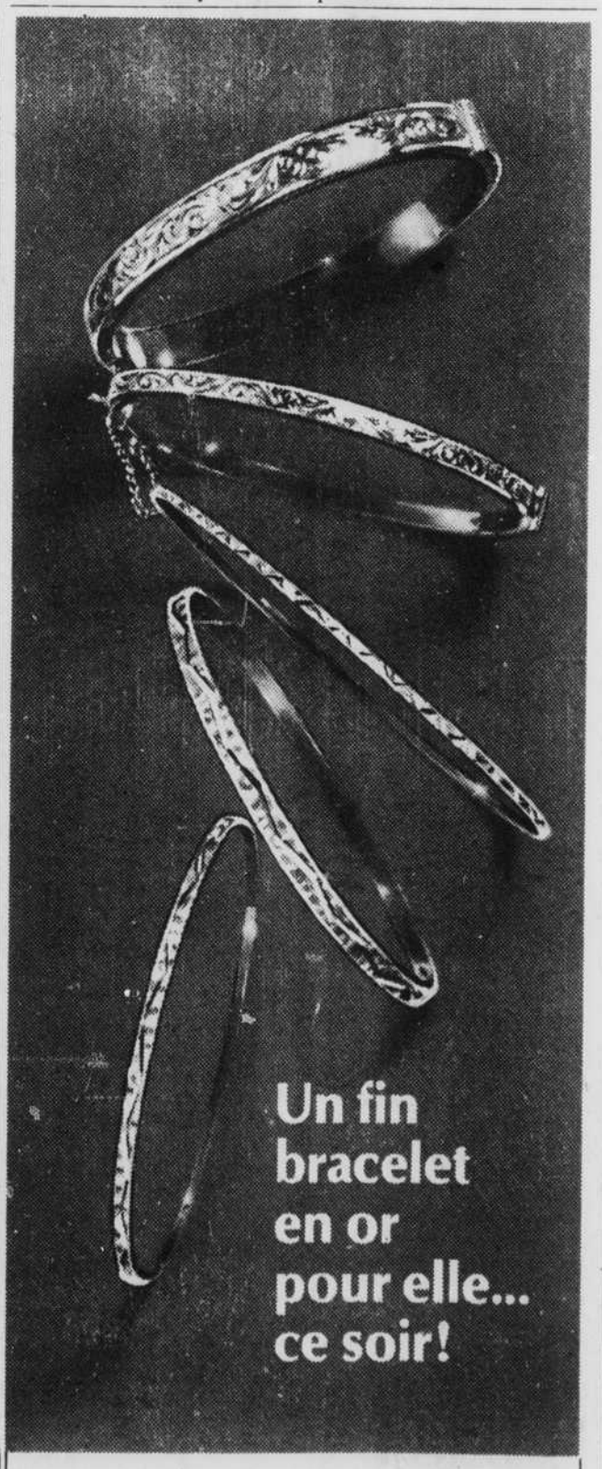
Bien à vous!

Décorations de Noël personnalisées



Venez choisir parmi notre collection de décorations en laiton doré offertes avec inscription de votre choix. Nous disposons, entre autres, de deux enfants en luge à 3.25, d'un ange avec crèche à 2.50, d'un arbre de Noël à 2.50, d'un Père Noël en traineau à 1.75, d'un garçonnet à $6, d'un ange avec clochette à 1.75 et d'un ange volant à $6. Pour parer l'arbre de Noël, enjoliver un cadeau ou offrir tel quel, c'est un plaisir de tout instant !

Les Cadeaux, au Quatrième



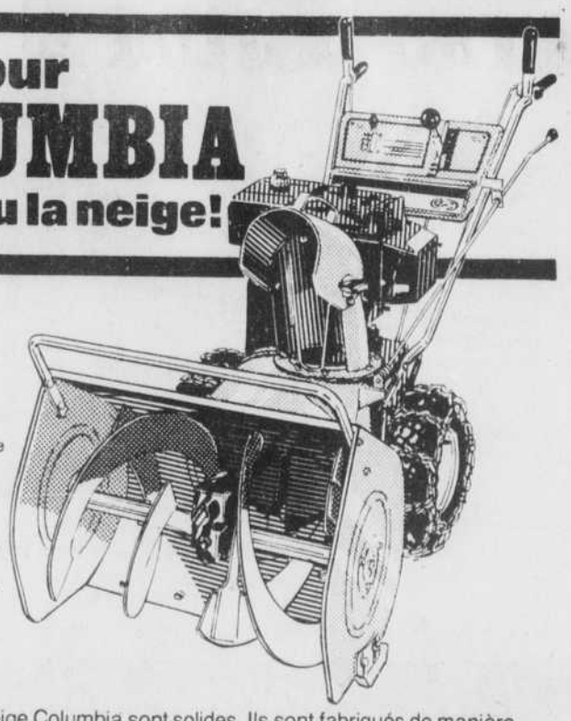
Qui sait, c'est peut-être la plus belle surprise que vous lui ayez jamais faite? Vous ne pouvez pas vous tromper. Une femme n'a jamais assez de ces fins bracelets en or, un nouveau venu est toujours bien reçu!

De haut en bas, 9 ct, $140. 9 ct, $100. 10 ct, $30. 10 ct, $55. 10 ct, $45.

Procurez-vous votre Livre Bleu dès maintenant. C'est gratuit.

BIRKS JOAILLIERS

Bonjour COLUMBIA ...adieu la neige!



*Modèle 855-8-26"

- Moteur de 8 CV
- Démarreur électrique standard
- Cinq marches avant plus deux marches arrière
- Hauteur d'admission de 18"
- Largeur d'admission de 26"

*Chaînes standard

Les chasse-neige Columbia sont solides. Ils sont fabriqués de manière à affronter les hivers les plus rigoureux. Leurs prix défient la compétition car il n'y a pas d'intermédiaires entre Columbia et ses concessionnaires. C'est autant de sauvé pour vous.

N'hésitez pas, jetez un coup d'oeil sur les chasse-neige, surtout les plus coûteux et comparez-les aux chasse-neige Columbia. Evaluez le prix, et regardez de près la fabrication. Vous conviendrez que Columbia a vraiment du coeur et que dans la tempête il sera avec vous.



La commande à vis sans fin de la goulotte lui permet de pivoter sur 210° et assure un rejet parfait de la neige.

Les commandes sont toutes à la portée de la main sur tous les modèles.

Le démarreur électrique est standard sur tous les modèles.

Visitez un concessionnaire des chasse-neige Columbia.

Beloeil Robert St-Aubin	464-0798	**Pierrefonds** Pierrefonds Marine Inc.	626-4494
Bois des Fillions R-100 Sport Inc.	621-7100	**Repentigny** Centre de Location de l'Est	581-2462
Brossard Maurice Lefebvre	659-1098	**St-Antoine des Laurentides** St-Jérôme Autoneige Enrg.	436-8838
Châteauguay Pride Enr.	691-2931	**St-Augustin, Ville Mirabel** Marcel Autoneige Enrg.	475-8074
Chomedey Cliche Sport Bicycle	681-4343	**St-Basile Le Grand** Guy Aqua Sport Enrg.	658-6765
Dorion Loyola Schmidt Ltée	455-5641	**St-Hubert** Vente & Réparation générale Rive Sud Enrg.	656-3265
Hudson Hudson Outboard Centre Reg'd	458-4970	**St-Jérôme** Desjardins Sport Inc.	436-8225
Iberville A. Berger & Fils Inc.	346-4422	**Ste-Adèle** Desjardins Ste-Adèle Marine Inc.	229-2231
Laval Ouest Beaudoin Équipement Enrg.	627-0960	**Ste-Agathe des Monts** M. Page Inc.	328-3839
Longueuil Sports BMS Inc.	679-2320	**Ste-Julie de Verchères** Garage B. Blain	649-1297
Montréal Boutique Lemans Inc.	645-8831	**Ste-Rosalie** Aurèle Beauregard	773-5631
Montréal Pigeon Marine & Sport Inc.	325-1010	**Varennes** Rive Sud Sport Enrg.	652-2405
Montréal Paul Lavigne Automotive	351-6004	**Vimont** Bouchard Sport Enrg.	667-1394

Columbia

Récréation Véhicules (Québec) Inc.
2525, rue Louis Amos, Lachine, Québec H8T 1C3

géographie / Océanisation du monde

par Maurice Le Lannou
Le Monde

Nos civilisations sont terriennes. Que furent nos conquêtes de l'océan, sinon de hardies projections de négociants ou de pêcheurs, marginaux au service de la terre, pour qui les traversées sont des temps morts? Sur les bancs les plus lointains, le poisson lui-même est un terrien, qui vit ou fraie sous de minces eaux. Quant aux gens du commerce, "descendus en mer sur des navires", et qui, "faisaient négoce parmi les grandes eaux", leur expérience est hors du commun: "Ceux-là, dit le psalmiste, ont vu les oeuvres de Yahvé, ses merveilles parmi les abîmes." Mais ils les ont vues avec effroi et, si l'on ose dire, de haut.

La planète mer

Il a fallu que notre condition terrienne fût brusquement menacée pour que nous nous tournions vraiment vers des océans qui recouvrent près des trois quarts de la planète Terre. L'humanité s'inquiète de disposer d'aliments qui se multiplient moins vite qu'elle, de matière premières que ses inventions rendent d'année en année plus incertaines. elle prend conscience que ses technologies, loin de ménager les ressources, accentuent, en les gaspillant, la menace de leur épuisement. Aussi commence-t-elle à considérer la mer dans toutes ses dimensions, créant le long des littoraux des élevages marins et des maricultures, confiant à de hardis architectes des projets d'îles artificielles et de villes marines, râclant les nodules polymétalliques des grands fonds, mais surtout braquant ses savants vers ces masses aquatiques trop longtemps restées en marge des sciences fondamentales et appliquées.

C'est que cet océan qui a nourri nos terreurs peut être considéré, si l'on en croit l'abondante littérature américaine qu'exploite avec art... la fille cadette de Thomas Mann (1), comme plus essentiel aux sociétés humaines que les plaines les plus fécondes des continents. Peut-être même ces sociétés sont-elles issues de lui, comme en témoigneraient les sirènes, restées à mi-chemin, et ces traditions mythologiques que confirment si souvent les découvertes de l'océanographie.

La surprenante continuité du mythe à la science suggère bien que la vie est sortie des mers pour conquérir la planète. Les masses océaniques que nous pénétrons chaque année davantage donnent en tout cas aux hommes de prodigieux enseignements. Les êtres marins possèdent des techniques que nous n'avons qu'incomplètement retrouvées. Le cachalot dispose d'un sonar à longue portée. La connaissance des courants et la lecture des astres orientent, autant que l'odorat, les immenses migrations des saumons vers les rassemblements du Groeland. Et ces tortues vertes du Brésil, qui font route sur plus de 2,000 kilomètres, vers l'île minuscule de l'Ascension! Elles doivent remonter les courants, mais sans doute aussi, pour diriger leur course, utiliser le soleil et les étoiles. Nous le vérifierons bientôt par le moyen... des satellites de la NASA, lesquels permettront de suivre sur d'assez longues distances les signaux d'émetteurs radio installés sur le dos de tortues-échantillons. Étonnante confrontation de deux savoirs jusqu'à présent très séparés!

Une image d'éternité

L'océan apparaît aux chercheurs d'aujourd'hui comme un inépuisable réservoir où une nature vivante singulièrement organisée dans son foisonnement et dans ses équilibres se recycle sans cesse. Ce pouvoir de conservation des virtualités de la vie ne va pas sans d'énormes consommations internes (il n'y a pas un animal marin sur dix millions à finir ailleurs que dans l'estomac d'un autre...), et "mourir signifie plutôt ici laisser place à un autre dans la chaîne alimentaire". Mais l'abondance est telle, pour ne prendre qu'un exemple, que, si tous les oeufs pondus par les morues de l'Atlantique aboutissaient au poisson adulte, l'océan deviendrait en sept ans un bloc compact de ce gadidé si durement recherché, depuis des siècles, par les marins d'Europe. Sait-on que les nodules polymétalliques eux-mêmes, qui sont sans doute d'abord concentrés par le plancton à partir de l'eau de mer, avant de sédimenter, et qui ainsi naîtraient "du patient travail de créatures vivantes", sont une ressource renouvelable? Certes, le rythme est ici plus lent que celui des morues, mais on a pu calculer qu'il se formerait par an quelques 16 millions de tonnes de ce minerai si convoité.

Un tel pouvoir de surabondance entretenue oppose le milieu océanique aux milieu terrestres compartimentés, indigents, fragiles. L'ocean, qui nourrit une profusion d'espèces vivantes "sans date de naissance ni de disparition assignable", si bien que "la vie terrestre ne semble en comparaison qu'un éphémère épisode", est plus près du Créateur. Ne serait-ce que par l'échelle des temps: les rythmes précipités de la vie à terre contrastent avec la longue trame des perpétuels renouvellements de la mer. Elizabeth Mann Borgese évoque à ce propos l'étonnante histoire de ces récifs coralliens qui forment "le plus ancien écosystème de la planète puisqu'ils sont apparus voici plus de deux milliards d'années": on les voit, au travers des centaines de millénaires, céder devant quelque ennemi pour finalement en triompher et redevenir de fécondes communautés bâtisseuses qui rassemblent d'innombrables espèces, de l'algue au poisson.

Les coraux meurent aujourd'hui. L'eutrophisation (l'excès de nourriture) les tue aux Hawaï, le pétrole dans les Caraïbes. Cette fois, ce n'est plus un concurrent bivalve, comme le Rudiste du Crétacé, qui est en cause, mais l'homme lui-même, par ses besoins pressants et ses techniques immédiates qui rendent dramatique son affrontement avec les éternelles tranquilités de l'océan.

Nous n'abordons pas bien ces masses liquides que nous commençons à mieux connaître et à exploiter dans leurs profondeurs. Nous y prolongeons dans toutes les dimensions nos oeuvres de déprédation. Les pêcheurs, qui avaient multiplié par dix leurs prises de 1850 à 1950, les ont doublées dans la seule décennie suivante, et les ressources vivantes de l'océan ne survivront peut-être point au passage de la pêche artisanale à la pêche industrielle. Le pétrole empoisonne la vie marine, mais aussi, par des mécanismes subtils que nous ne faisons que deviner, il trouble le langage chimique qui codifie migrations et accouplements, "ce qui condamne à l'extinction des espèces entières". Des installations énergétiques profondément enfoncées dans le sol sous-marin pourraient réchauffer le Gulf Stream et altérer le climat de l'Europe. La construction de digues énormes pour capter l'énergie des marées risquerait de modifier le phénomène et... de ralentir la rotation de la Terre. En attendant que nous osions envoyer nos déchets radioactifs sur la Lune, il est envisagé d'en remplir des fûts qu'on enchâsserait dans le basalte, sous 6,000 mètres d'eau et 300 mètres de boue, au fond du Pacifique septentrional, cependant que des architectes italiens veulent poser sur le détroit de Messine une ville-pont en forme d'anneau qui abriterait quatre cent mille habitants.

Le danger de ces efforts d'appropriation d'un milieu près de quatre fois plus vaste et considérablement plus épais que notre domaine continental vient de ce que nous les conduisons en ordre dispersé. Et d'abord dans l'ordre dispersé des usages: pêcheurs, navigateurs, pétroliers, mineurs, architectes et autres ne se préoccupent que de leur affaire — ce qui est bien une attitude de terrien conquérant — alors que l'océan, "cet ensemble écologique ou chacun des multiples usagers de l'espace et des ressources entre en interaction avec tous les autres", propose une vision nouvelle, globale et organique des problèmes. Mais comment concilier les usagers quand ceux-ci, encadrés dans les États inégaux, sont en plein désaccord? La loi de l'océan n'est point encore établie, quelque progrès qu'accomplissent, de session en session, les conférences sur le droit de la mer.

Il reste qu'une leçon est prise et qu'un élan est donné, dont les premiers effets vont loin. Certes, les réalisations matérielles "intégrées" à la manière du système océanique sont encore rares, et beaucoup de projets sont du domaine de l'anticipation: maricultures et élevages marins s'étendent, mais les îles artificielles susceptibles d'associer le traitement des déchets, la fabrication d'énergie et la production d'eau douce ne sont point encore nombreuses, la "Venise de l'océan" (une ville insulaire qui assurera sa subsistance grâce à un élevage de poissons de mer en réservoir à température contrôlée...) n'est pas née, et nous n'avons pas commencé à remorquer les icebergs de l'Arctique aux Tropiques.

Ce qui compte bien davantage, c'est la promesse. Quand nous aurons des villes océaniques flottantes, il s'ensuivra, sinon le dépérissement de l'État, du moins son adaptation à la loi de l'universel. Mme Mann Borgese pense que nous pourrions aboutir à "un réseau mondial de communautés fonctionnelles se chevauchant". Ce sera en tout cas la fin d'une civilisation qui avait pris toutes les inspirations des sols et des ciels, et qui tenait la mer pour un théâtre d'aventures. De la sorte, l'océan révélé nous arracherait à nos sagesses locales pour nous conduire, d'un minutieux ordre "éternel" des champs, aujourd'hui révolu, à l'harmonie planétaire de demain.

(1) Elisabeth Mann Borgese, *la Planète mer* (traduit par J.-B. Grasset de l'édition originale américaine, 1975, intitulée *The drama of the oceans;* conseiller de l'édition française: Guy P. de Saint-Maur, du Centre national pour l'exploitation des océans), éditions du Seuil, 1977, 1 vol. illustré 20x28, 159 p.

McGill

Faculté de génie

Carrières dans l'industrie minière

L'industrie minière du Canada offre une carrière intéressante, pleine de défis et rémunératrice aux diplômés en géophysique appliquée, en génie minier et en génie métallurgique. Si vous vous intéressez en:

Génie minier
Géophysique appliquée
Métallurgie de l'extraction
Métallurgie physique
Traitement du minerai

le département de génie minier et métallurgique de l'université McGill vous invite à assister à une session d'information pour discuter du programme d'études, des bourses, des emplois d'été, des débouchés permanents, etc.

Cette session d'information aura lieu **samedi le 26 novembre à 10:00 h**, Salle 102, Pavillon Frank Dawson Adams, 3450 rue Université.

Pour plus de renseignements s.v.p. appeler 392-5701

Vive ces bons vins!
... des bons vins de France!



Passetoutgrain
(Ropiteau Frères)
code-427 G
Bourgogne rouge, vin de qualité, chaud, léger et sec, à prix modique.

Côte de Beaune
(Ropiteau Frères)
code-431 E
Bourgogne rouge, bien sec, corsé et très fruité son arôme est délicat mais bien marqué.

IMPORTATIONS QUÉBEC INC.
5450 Côte des Neiges, suite 520
Montréal, H3T 1Y6, 1 (514) 731-3919

L'Église existe pour l'homme (le père Arrupe)

Devant une assemblée de deux à trois cents fidèles, une soixantaine de concélébrants jésuites, tous de blanc vêtus, ont entouré hier soir au Gésu de Montréal, leur supérieur général, le très révérend Petro Arrupe, qui présidait la messe votive de saint Ignace de Loyola.

Reprenant les mots de saint Luc: "Je suis venu apporter un feu sur la terre, et comme je voudrais qu'il soit déjà allumé...", le général Arrupe a voulu dans son homélie, tout à la fois dire, comme saint Ignace, que c'est le Christ le véritable fondateur et chef de la Compagnie, et que le Gésu joue dans notre ville un double rôle culturel et cultuel en plus de celui de la réconciliation sacramentelle.

L'homme n'existe pas pour l'Église, mais l'Église pour l'homme, a-t-il dit en substance, d'où cette notion de service que tous ceux qui se réclament du Christ doivent avoir à l'esprit, et pratiquer dans ce monde en pleine mutation tant sociale que culturelle. Chaque communauté religieuse, dit-il, imite le Christ sous certains aspects, selon un certain modèle, transmis par l'esprit et le génie religieux de son fondateur. Pour nous Jésuites, ajoute-t-il, le point central de notre rénovation est de découvrir, de pénétrer à fond et de tenir avec persévérance les lignes essentielles de la vision du Christ qui a animé saint Ignace.

Il rappelle à ses compagnons la genèse de la vie du fondateur et des premiers disciples de la Compagnie de Jésus, et aussi le dévouement et l'abnégation dont font preuve les Jésuites de tous les temps, dans tous les pays; pour la plus grande gloire de Dieu. Sans vouloir verser dans le triomphalisme, Pedro Arrupe a continué à parler de saint Ignace et du renouveau de la vie spirituelle et communautaire des Jésuites, s'adaptant aux besoins nouveaux de notre temps. Il n'a pas omis d'évoquer, non plus, la fameuse vision d'Ignace à la Storta...

Vers la fin de la célébration, le provincial des Jésuites, le père Julien Harvey, est venu remercier l'assemblée des proches amis des Jésuites. Il leur a dit sa reconnaissance de n'avoir pas fait de publicité pour cette cérémonie intime.

C'est dans une atmosphère de sobriété et de simplicité que s'est déroulée la messe, et c'est autour d'un Pedro Arrupe souriant et rayonnant de gaieté que plusieurs prirent congé des Jésuites.

Directement de la
Manufacture
Vente d'inventaire
VESTONS & MANTEAUX
POUR HOMMES & FEMMES
EN TISSUS & CUIR
ET COLLETS DE FOURRURE

TISSUS:
Lainages, velours, poil de chameau, tissus 100% laine, importés d'Angleterre

CUIRS:
Suède, peau de vache, cuirs refendus, cabretta et autres cuirs, importés d'Angleterre.

TOUT DOIT ÊTRE VENDU
AU GRAND PUBLIC
À PRIX DE SACRIFICE

TAILLES — DAMES: 5/6-17-18
TAILLES — HOMMES: 34-46

Dernier jour
Jeudi, 24 novembre
MIDI À 9 P.M.
À L'HÔTEL WINDSOR
1170 rue Peel, Montréal
LES MODES I.T.

Directement de la MANUFACTURE VENTE D'INVENTAIRE

SKIEZ EN DOUCEUR AVEC
SPLITKEIN

Permis du Québec
Splendeurs de l'Orient
Départs en 1978: 9 avril, 21 mai, 9 juillet, 6 août, 10 sept. et 22 oct.
Le maximum de qualité, 6 départs annuels.
24 jours $2519
CP Air
Le prochain départ sera notre 26ième de ces superbes voyages avec CP Air
VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
861-7272 273-7755 845-8225
Renseignements à tous les bureaux officiels identifiés par l'emblème Travelaide.

pour ceux qui aiment le bon BEAUJOLAIS!



DISPONIBLE
EN MAGNUM,
BOUTEILLE
ET 1/2 BOUTEILLE.
LES DISTRIBUTIONS CLÉMENT INC.
MONTRÉAL, QUÉBEC

LE DEVOIR Cahier 2 Montréal, jeudi 24 novembre 1977

La baisse du dollar et la politique fédérale

■ 2) Un déficit budgétaire accru stimulerait l'économie

un interview de
PIERRE FORTIN

par
MARIE-AGNÈS THELLIER

Le Devoir a commencé hier la publication d'une interview accordée par M. Pierre Fortin, professeur d'économie politique à l'université Laval, à Marie-Agnès Thellier.

À l'heure où le dollar canadien subit encore des mouvements de baisse, il a paru intéressant de rappeler quelques conséquences qu'a la dévaluation subie depuis un an pour l'économie canadienne. L'entretien porte en particulier sur les effets escomptés sur le chômage, les importations, les exportations et surtout sur le déficit gouvernemental.

Le troisième volet de l'entretien, qui paraîtra prochainement, portera sur l'histoire des taux de change du dollar canadien, en relation avec les politiques de la Banque du Canada et du gouvernement fédéral, entre 1962 et 1976. On verra que le dollar canadien s'est le plus souvent maintenu dans une limite de plus ou moins 10% par rapport à son équivalent américain.

■ **Le dollar canadien est tombé plusieurs fois sous la "barre" de 90 cents américains cet automne. Doit-on craindre une chute encore plus spectaculaire de notre monnaie?**

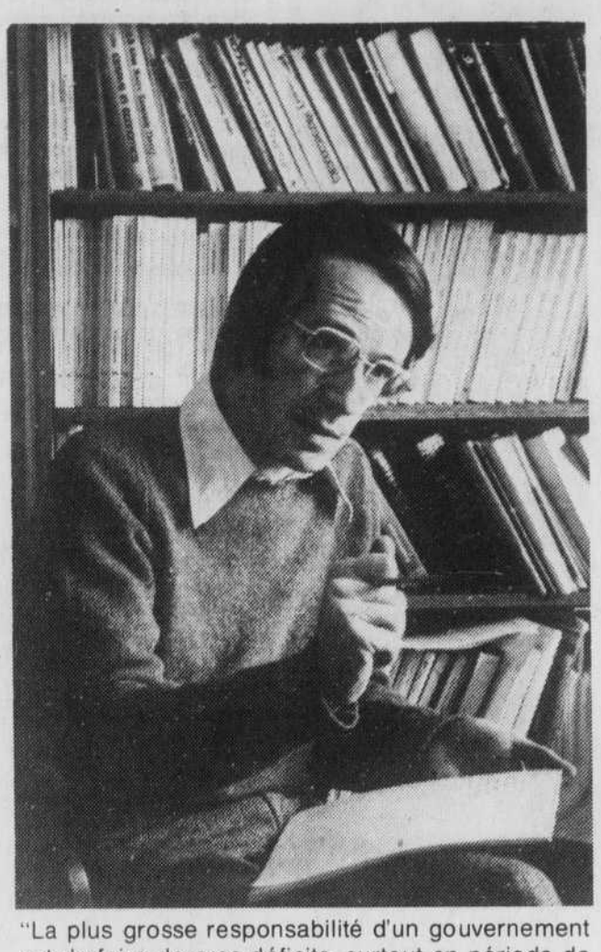
Depuis toujours, les autorités canadiennes ont montré leur ferme volonté de maintenir stable le dollar canadien par rapport au dollar américain et la Réserve fédérale américaine a toujours supporté les mesures prises par la banque du Canada. Même si certains spéculateurs voulaient se liguer dans une attaque spéculative contre le dollar canadien, ils ne pourraient dépasser certaines limites.

Et puis, si demain la banque du Canada décide de monter à 95 cents américains la valeur du dollar canadien, elle le peut. Il lui suffit d'augmenter la demande de dollars canadiens en écoulant un milliard de dollars américains sur deux ou trois mois et de monter le taux d'intérêt de 2 à 3%. C'est ce que faisaient tous les gouvernements dans le système des accords de Bretton-Woods, lorsqu'il y avait une attaque spéculative.

■ **Pourquoi la banque du Canada ne le fait-elle pas?**

Elle ne le fait pas à cause du taux élevé du chômage. La baisse du dollar canadien à 90 cents américains signifie une certaine stimulation des exportations, une reconstitution des profits dans les secteurs d'exportation et en particulier dans l'industrie des pâtes et papiers. Elle soulage la concurrence dans les secteurs mous de l'économie comme l'industrie textile. Elle redirige vers l'économie canadienne le pouvoir d'achat des Canadiens...

Mais il faut apporter un "bémol" à cette argumentation. Plusieurs études récentes aux États-Unis et en Suède montrent qu'une dévaluation rapide empire la situation à court terme, c'est-à-dire dans les six mois ou l'année qui suit. Cette dépréciation de la monnaie fait monter les prix; on le voit car les taux de croissance des prix à la consommation sont de 8.5% au Canada et 6.5% aux États-Unis.



"La plus grosse responsabilité d'un gouvernement est de faire de gros déficits, surtout en période de chômage aussi élevé", estime M. Pierre Fortin, économiste à l'université Laval.
(Photo: Jacques Nadeau)

Comme les prix à l'importation montent et comme les consommateurs ne réduisent pas immédaitement de manière substantielle leurs importations, ces dernières coûtent plus cher aux Canadiens qui ont d'autant moins de pouvoir d'achat pour les produits canadiens. Une dévaluation du dollar canadien aussi importante que celle que nous avons connue depuis un an crée de la "stragflation", c'est-à-dire à la fois l'augmentation des prix et du chômage.

■ **Reste l'effet bénéfique sur les exportations...**

Là-encore, il faut apporter un "bémol" aux argumentations officielles. Bien sûr que les exportations sont stimulées par la baisse de notre dollar, mais à court terme c'est le niveau d'activité économique qui est essentiel au développement des exportations. Si la récession économique internationale fait par exemple régresser nos exportations de 10% et que la dévaluation du dollar canadien la stimule pour 0.5%, il est absurde de faire autant confiance à une politique des taux de change...

Une dévaluation du dollar canadien exerce des pressions à la hausse des coûts pour tous les biens produits au Canada et donc aussi pour les biens produits en vue de l'exportation. On l'a vu en 1974-75 lors de la récession pétrolière. Les exportateurs n'ont pas bénéficié du total de la dévaluation, mais de la différence entre la dévaluation et la hausse de leurs coûts.

On oublie souvent que la hausse du prix des importations a un effet largement supérieur au tiers des dépenses intérieures qui y sont consacrées. Les prix étrangers, et tout particulièrement américains, influencent le prix de nos propres exportations et donc de tous les biens consommés au Canada.

■ **Si à court terme la dévaluation du dollar canadien ne stimule pas tellement nos exportations et ne fait pas baisser nos importations, si elle crée à court terme inflation et chômage, la situation est-elle grave dans certains secteurs industriels?**

Certains secteurs seront en difficultés majeures. l'économiste Schumpeter y voit un processus de destruction créatrice car les entreprises inefficaces peuvent moins supporter le coût de la récession et donc cette récession a un processus de régénération automatique de l'économie... Sauf que cela peut aussi amener des dizaines de milliers de mises à pied pour les travailleurs, mises à pied peut-être définitives et ce n'est qu'à long terme que ces travailleurs peuvent trouver un emploi dans un autre secteur économique.

■ **Si les chômeurs deviennent plus nombreux, le gouvernement fédéral devra payer plus d'allocations-chômage et va donc augmenter son déficit. Que pensez-vous de ce déficit qui alarme certains?**

Il faut que les gouvernements aient de gros déficits. Trop de gens pensent comme le ministre Jean Chrétien qu'il est irresponsable de faire de gros déficits. Au contraire, la plus grande responsabilité d'un gouvernement, telle qu'on la connait depuis Keynes, est de faire de gros déficits surtout en période de chômage aussi élevé.

Il sera facile de financer ces déficits par des emprunts car il y a beaucoup d'épargnes disponibles au Canada, soit auprès des consommateurs, soit auprès des entreprises qui n'investissent pas.

■ **Mais la confiance des épargnants et des entreprises envers le gouvernement fédéral n'est-elle pas atteinte?**

Je ne crois pas un seul instant l'entrepreneur, de n'importe quelle taille d'entreprise, qui déclare ne pas investir à cause des déficits du gouvernement fédéral! Il investira quand ses ventes reprendront et que ses profits augmenteront...

La seule manière de relancer l'économie, c'est d'adopter une politique qui à court terme va faire croitre encore plus le déficit actuel. Savez-vous conbien de milliers de dollars par an coûte le taux de chômage de 8.5%? Supposons que le plein-emploi soit de 5.5%. Un taux réel de chômage de 3%, ce n'est pas rien! Cela se chiffre à 9% du Produit National Brut (PNB) qui est de $200 milliards. Le taux de chômage actuel signifie donc une perte annuelle sèche de $18 milliards pour les Canadiens, soit environ $2,500 en moyenne par famille de revenus en moins. C'est considérable. Les grands déficits gouvernementaux sont en majeure partie conséquence de l'état de ralenti que connait l'économie. Un PNB de 10% supérieur, soit de $20 milliards de plus, créerait $10 milliards de rentrées fiscales...

Aussi, quand on verse des larmes de sang sur le déficit grave du gouvernement canadien... Oui, c'est grave, non parce que c'est un déficit, mais parce que cela reflète l'état de stagnation de l'économie canadienne.

■ **Et si le gouvernement fédéral baissait demain les impots?**

S'il le faisait sérieusement comme le suggére d'ailleurs le conseil économique du Canada... Pas en faisant un tour de passe-passe comme le gouvernement québécois qui annonce un programme de $700 millions de stimulation de l'économie alors qu'en fait il met seulement $20 millions...

Si le gouvernement fédéral baissait sérieusement les impots, j'estime que, pour chaque dollar de réduction d'impôt ou d'augmentation de dépenses, il rentrerait dans les coffres gouvernementaux 75 cents d'impôt additionnel. Ainsi le déficit créé s'autofinancerait à 75%. Le reste serait facile à financer avec les épargnes additionnelles que feraient les consommateurs et les entreprises sur leurs revenus additionnels.

La réduction d'impôts annoncée dernièrement par le gouvernement fédéral, c'est-à-dire $400 millions qui ont un effet de $500 millions sur le PNB, réduirait d'un tiers de un pour cent le chômage... Autant dire que ce sont des "pinottes".

Or les autorités canadiennes ne semblent pas décidées à agir. Elles attendent et comptent sur l'effet d'entraînement de l'économie américaine.

■ **Et qu'en pensent les Américains?**

Les Américains ne sont pas contents de la dévaluation du dollar canadien... et le disent, car cette dépréciation stimule les importations américaines provenant du Canada et réduit les exportations américaines au Canada, qui représentent 20% de leurs exportations totales. Cela modère donc leur reprise.

Les Américains voient le Canada comme un parasite qui vit de leur prospérité, qui fait une reprise économique sur leur dos sans avoir lui-même un très grand dynamisme... Ils ont pour une bonne partie raison! Le taux de change fait partie du contentieux entre les États-Unis et le Canada. On sait que le dollar canadien est devenu plus flottant qu'il y a deux ou trois ans à cause de la nouvelle politique de la Banque du Canada, basée sur le contrôle de la masse monétaire plutôt que sur celui du taux d'intérêt.

■ **La reprise économique est-elle très forte aux États-Unis?**

En Amérique du Nord il y a une chute tendancielle du taux de croissance depuis un dizaine d'années. On commence à peine à se rendre compte que le taux de croissance de la productivité a aussi tendance à baisser en Amérique du Nord. Il passerait de 5% à 4.5 et même 4%, pour des facteurs énergétiques, mais aussi pour des facteurs indépendants de l'énergie comme l'accroissement de la part des services dans l'économie. A moyen terme, il ne faut pas attendre une reprise de la productivité.

■ **Dans le cas particulier du Canada, on se plaint beaucoup du manque de productivité de l'économie. Qu'en pensez-vous?**

Le problème majeur de l'industrie canadienne, c'est le tarif douanier qui dure depuis un siècle. Il est relativement élevé, en moyenne de 10%, parfois de 15 à 20% supérieur aux autres pays. C'est un découragement net à la productivité. La seule façon d'inciter les entreprises à comprimer leurs coûts de production, ce serait de les mettre vraiment face à la concurrence. Bien sûr. il ne faudrait pas du jour au lendemain supprimer le mur de protection, mais il faudrait réduire en 25 ans les tarifs douaniers, même au-delà de ce qui est négocié par le GATT.

■ **Mais le problème de l'économie canadienne ne vient-il pas des structures? Ne peut-on attendre de changements structurels de l'industrie avec la baisse du dollar canadien?**

Le problème des structures est la maladie canadienne... L'argument selon lequel la baisse du dollar va inciter les entreprises à se transformer peut être renversé: quand la valeur du dollar était élevée et la concurrence vive, les entreprises canadiennes étaient plus poussées à se transformer alors que maintenant, avec la marge de 10%, elles peuvent enfin respirer et retourner à leur lymphe traditionnelle. Cela ne les incite pas à se transformer.

■ **Mais la plupart des pays occidentaux, et en particulier le Canada, semblent tentés par un retour ou une augmentation de protectionnisme. Que faut-il en penser?**

Chaque fois qu'il y a une récession, il y a tendance au protectionnisme. Comme la récession actuelle qui dure depuis trois ans est la plus importante depuis le début des années trente, les forces de retour au protectionnisme sont actuellement les plus fortes depuis la crise des années trente... C'est tout.

(à suivre)

DÉGRÈVEMENT FISCAL IMMEUBLES D'HABITATION

Vente intéressant les personnes désirant bénéficier d'un revenu annuel avec dépréciation de 10%.

POUR PLUS DE PRÉCISIONS, APPELER

M. G. HIRSH

270-7141

vient de paraître

Denis Bouchard
Une lecture d'Anne Hébert
La recherche d'une mythologie
essai

éditions hurtubise hmh 380 ouest st-antoine montréal

DEPUIS 1908

Assurances Tanguay Inc.

Courtiers d'Assurances

Service d'avantages sociaux

4489, Papineau, Montréal Tél.: 527-4161

OGILVY

Un cadeau original chez Ogilvy



Un Souhait qui fait chaud au coeur !

Avez-vous pensé à votre message d'allégresse pour Noël et le Jour de l'An ? Nous vous invitons à venir jeter un coup d'oeil sur notre collection de cartes de souhaits. Ci-contre, une scène d'hiver de Krieghoff.

La Papeterie, au Rez-de-chaussée

OGILVY

Anjou QUÉBEC

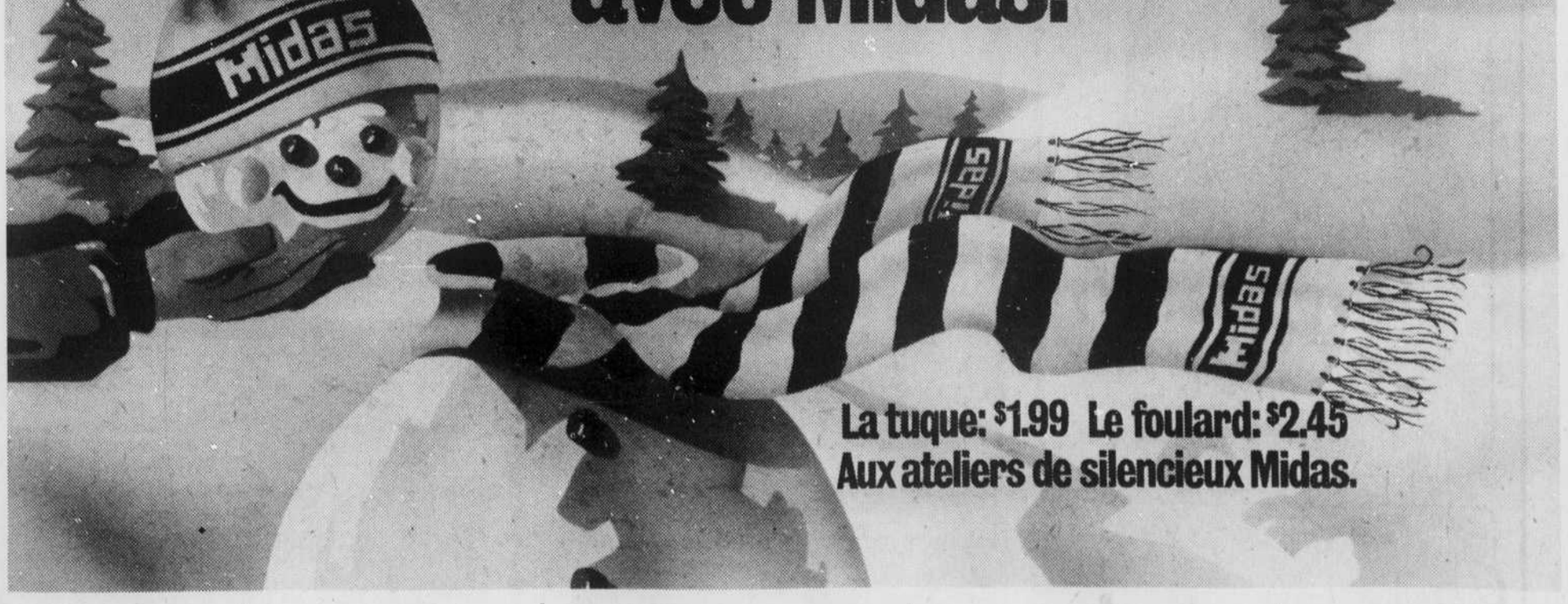
Depuis 24 ans à votre service
Le pionnier de la boucherie charcuterie française à Montréal.
Produits d'importation, fromages, pain français, bière

DES PRIX ! ! !
DE LA QUALITE ! ! !
SPÉCIAUX CHAQUE SEMAINE
"Boeuf, canada catégorie A, ruban rouge"
"Rosbif Parisien"
Steak faux filet — Tournedos
"Fondue bourguignonne"
"Veau extra"
"Rôti de veau — Poitrine farcie"
Paupiettes — Escalopes
"Agneau frais de l'ouest canadien"
"Gigot — Carré d'agneau"
Côtes d'agneau — Épaule en canard
"Merguez"
"Pintades, poulets, lapins, cailles"
"Faisans"
"Canard col-vert" —"Canard de Barbarie"
"Charcuterie fine exclusive"
Choucroute garnie cuite



"SA QUALITÉ FAIT SA RENOMMÉE"
807 est, rue Laurier — 272-4065/86
(métro station Laurier)

Ménagez vos oreilles avec Midas.



La tuque: $1.99 Le foulard: $2.45
Aux ateliers de silencieux Midas.

NORD: 10111 Boul. Pie IX 321-7108
EST 4495 Rue Iberville 526-1627
OUEST: 6100 St-Jacques Ouest 481-0404
CHOMEDEY: 850 Boul. Labelle 681-1601
DOLLARD DES ORMEAUX: 3354 Chemin Des Sources 683-8322
CÔTE DES NEIGES: 3750 Jean-Talon Ouest 735-2577
LAVAL: 1070 Boul. des Laurentides 667-5120
ST-HUBERT 3785 Boul. Taschereau 676-0291
LONGUEUIL: 2500 Chemin Chambly 670-8160
LASALLE: 7605 Boul. Newman 363-7022

CKOI présente

Une soirée avec
WEATHER REPORT



JEUDI 24 NOV. À 21H30

Beau Bec
$7.50

Les Billets sont en vente au Théâtre St-Denis et au Discomanie.

THÉÂTRE LE SAINT-DENIS
1594 St-Denis 849-4211 Berri Demontigny

FESTIVAL de CANNES
GRAND PRIX DE LA MISE EN SCÈNE



Le PARISIEN 2
486 STE-CATHERINE O. 866-3856

12.40, 2.45, 4.50
6.55 & 9.00

SMC PRÉSENTE
EN COLLABORATION AVEC CKOI FM 96.9

OFFENBACH

Norman
Jean
Gerry
Johnny
Pierre



Ven.-Sam. 25-26 Nov. à 10h00 $4.50

HÂTEZ-VOUS, billets en vente au Cinéma, CIEL-MF (Longueuil) à la TABAGIE VARIÉTÉS (au Centre Laval) et au CARROUSEL à St-Jean

OUTREMONT 1248 ouest 277-4145
rue Bernard 277-2001

Le groupe La Laurentienne présente
Compagnie d'assurances
LES GRANDS EXPLORATEURS 77 78

Les GUERRIERS du DÉSESPOIR
KURDES
TURQUIE — IRAN — IRAK

avec Emmanuel Braquet
qui commente personnellement son film-couleur



Ce soir à dimanche soir à 20:30h.
Dimanche après-midi à 14:00h.

SALLE LE PLATEAU
3710, CALIXA-LAVALLÉE
Métro Sherbrooke et autobus 24 est

RENSEIGNEMENTS: **527-0766** Une production Expo Mundo

BILLETS: En vente à Explo-Mundo, 1151 Alexandre De Sève, de 9:00 h à 5:00 h.
MÉTRO PAPINEAU. Au Plateau de midi à 8h, à partir du 23 novembre.

Elles sont superbes, soumises, initiées et très expérimentées...

18 ANS Adultes

Elles se prêtent à tout...



on les appelle
LES FILLES DE Madame Claude

7e semaine !

LAVAL 4 — CENTRE LAVAL 688-7776
Le PARISIEN 5 — 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
CHATEAU 2 — ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
VERSAILLES 2 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

AUSSI: JOLIETTE (Joliette), CARREFOUR (St. Jérôme)

CKOI-FM **RAOUL DUGUAY**
avec ses musiciens

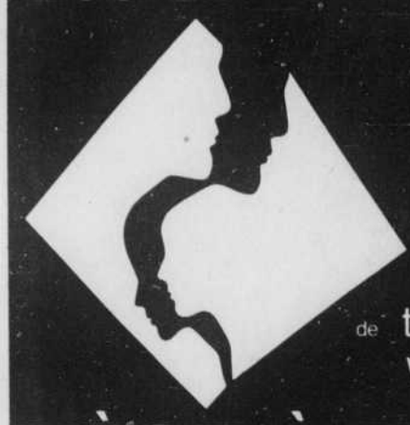


JEUDI 15 DÉC. à 21h30 $4.50-5.50-6.50 BEAU BEC

THÉÂTRE LE SAINT-DENIS
1594 St-Denis 849-4211 Berri Demontigny

Billets en vente au guichet du lundi au samedi

Daniel Gadouas
Louise Marleau



mise en scène
JEAN SALVY

décor
guy neveu

costumes
gyshlaine ouellet

traduction
JEAN-LOUIS ROUX

de tennessee williams

PIÈCE À DEUX
PIÈCE À DEUX

dès le 11 novembre

tnm 861 0563
84 ouest, rue ste-catherine

Moins de 25 ans, plus de 60 ans, billets demi-prix en vente 1/2 hre avant le spectacle

Il est encore temps de s'abonner à la série Répertoire 861-0563

SUPPLÉMENTAIRES
27 et 28 novembre
BILLETS EN VENTE
DÈS MAINTENANT



gilles vigneault
une production LE NORDET

BILLETS EN VENTE CHEZ SAUVÉ FRÈRES

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

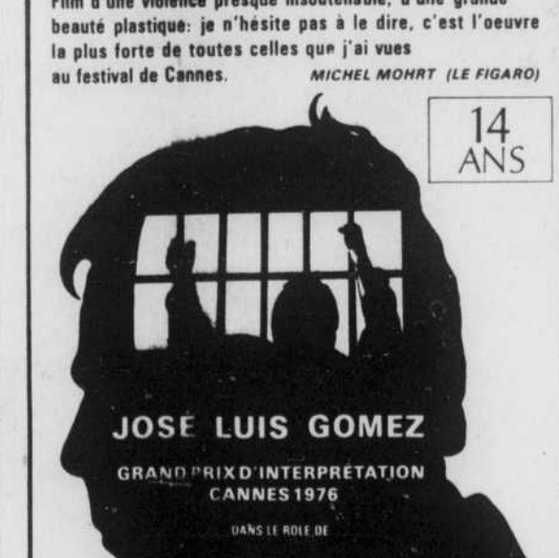
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Des applaudissements chaleureux, des bravos ont marqué la fin de la projection... Isabelle Huppert a su admirablement interpréter le personnage et en faire ressortir l'intensité avec une sobriété étonnante.
LA PRESSE

• Prix Goncourt • Grand Best Seller •
• Sélection Officielle Cannes 1977 •
• Grand Prix d'Interprétation de la Critique Européenne •
• Film d'ouverture du Festival de la Critique Québecoise •

POUR TOUS

La Dentellière
un film de CLAUDE GORETTA



avec
ISABELLE HUPPERT · YVES BENEYTON
d'après le roman de PASCAL LAINÉ, Prix Goncourt
produit par YVES GASSER et YVES PERROT

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

SEM.: 7.30 - 9.30
SAM.-DIM.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

Montand
Laure



un film de Alain Corneau

POUR TOUS

LA MENACE

3e SEMAINE !

LAVAL 5 — CENTRE LAVAL 688-7776
Le PARISIEN 4 — 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
CHATEAU 1 — ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
VERSAILLES 3 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
GREENFIELD PARK 1 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129

MASKA (St-Hyacinthe) & ROSE (Ste-Thérèse)

Le destin a voulu qu'ils se rencontrent !

14 ANS

JAMES CAAN
GENEVIÈVE BUJOLD
dans une grande histoire d'Amour
de **CLAUDE LELOUCH**



UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE

avec : SUSAN TYRELL JENNIFER WARREN FRANCIS HUSTER
produit par ALEXANDRE MNOUCHKINE et GEORGES DANCIGERS

United Artists

DÈS DEMAIN !

GREENFIELD PARK 3 — GREENFIELD PARK PL. 671-6129
LAVAL 1 — CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 3 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
Le PARISIEN 1 — 486 ST. CATHERINE W. 866-3856

Le Théâtre de St-Sauveur
présente

LES CARCASSES
les 24-25
26 novembre



À VENIR

Le trio Paul et Paul — les 1er-2-3 décembre
Clémence Desrochers — les 8-9-10 décembre
Tex Lecor — les 15-16-17 décembre

Jeu. et ven. 8h30, samedi 7h30 et 10h30 p.m.
ligne directe 861-6652 local: 227-3747

ÉLYSÉE 1
35 MILTON / 842-6053

DÈS DEMAIN
HORAIRE: LUN. à VEN. 7.30; 9.30
SAMEDI 5.30; 7.30; 10.00
DIM. 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 9.30

"A MOURIR DE RIRE"
G. GARSON / L'AURORE

"On rit sans gêne, et il y a longtemps que je n'avais vu Trintignant aussi bon!"
Michel Mohrt, LE FIGARO

Ordinateur + Statistiques + HUMOUR = Crime Parfait

L'ordinateur des pompes funèbres

Pour Tous

Jean-Louis Trintignant
Mireille Darc
Bernadette Lafont



un film de GERARD PIRES / Réalisateur de L'AGRESSION

Stationnement $2.00 après 6.00 p.m.

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141

Place des Arts

SÉLECTION FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM 1977
Film d'une violence presque insoutenable, d'une grande beauté plastique: je n'hésite pas à le dire, c'est l'oeuvre la plus forte de toutes celles que j'ai vues au festival de Cannes. MICHEL MOHRT (LE FIGARO)

14 ANS

JOSÉ LUIS GOMEZ
GRAND PRIX D'INTERPRÉTATION CANNES 1976
DANS LE RÔLE DE
PASCUAL DUARTE
un film de Ricardo Franco

SALLE 1 12.15 - 2.05 - 3.55 5.45 - 7.35 - 9.25 -
SAMEDI DERNIÈRE REPRÉSENTATION 11hrs.15

SÉLECTION FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM 1977
Le jour de la Saint-Valentin un groupe de collégiennes s'en allait pique-niquer à Hanging Rock.

POUR TOUS

Pique-nique à Hanging Rock



... Quelques unes ne devaient jamais!

Grand prix au festival des nations de Taormina
Prix d'interprétation féminine au festival international du film fantastique de Paris

La beauté et la finesse d'un grand cinéma australien baignées d'une musique délicate et raffinée.

SALLE 2 SAMEDI DERNIÈRE REPRÉSENTATION 11:30hrs.
12.10 - 2.25 - 4.40 - 6.55 9.10 -

ÉLYSÉE 2
35 MILTON / 842-6053

dernier jour pour 'Le BUS'
5e SEMAINE

HORAIRE: LUN. à VEN. 7.30; 9.30
SAMEDI 5.30; 7.30; 10.00
DIM. 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 9.30

" UN FILM QUI NOUS REMUE AU PLUS PROFOND DE NOUS MÊME...UN FILM INOUBLIABLE" — ANDRÉ LEROUX, LE DEVOIR

PHILIPPE NOIRET

L'Horloger de Saint-Paul

POUR TOUS

un film de BERTRAND TAVERNIER
Réalisateur de QUE LA FÊTE COMMENCE
V.O. avec s-t. anglais

La Compagnie Jean Duceppe 1975 INC.
SPECTACLE 2

Tant que durera l'interruption complète du service du métro, la Compagnie Jean Duceppe réduira d'un dollar ($1.00) le prix de tous les billets pour vous permettre de payer le taxi ou le stationnement.

un jour dans la mort de joe egg
de PETER NICHOLS

Mise en scène de Gaétan Labrèche

LA CRITIQUE

"C'est un spectacle poignant sans aucun doute qu'a réglé le metteur en scène Gaétan Labrèche. (...); les différents jeux des comédiens permettent une production rigoureuse."
Adrien Gruslin, Le Devoir

"Une comédie drôle et déchirante! Avec cette pièce, Jean Duceppe poursuit la mission qu'il s'est fixée: offrir au public des ouvrages de qualité..."
André Roche, Télé-Spec

"Une pièce qui fera certes époque."
Huguette Proulx, Télé-Spec

JUSQU'AU 11 DÉCEMBRE

CE SOIR 20h30

$1.00 de réduction sur présentation du LIVRET-THÉÂTRE

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Une merveilleuse comédie d'humour, délicieuse et satirique comme il ne s'en fait plus...

POUR TOUS

Mon Oncle!
un film de JACQUES TATI

SALLE 3 12.45 - 2.50 - 4.55 7.05 - 9.10
SAMEDI DERNIÈRE REPRÉSENTATION 11hrs.15

DERNIÈRES SEMAINES

...L'UN DES PLUS GRANDS SUCCÈS DU FESTIVAL DE CANNES.
JEAN de BARONCELLI • LE MONDE

18 ANS Adultes

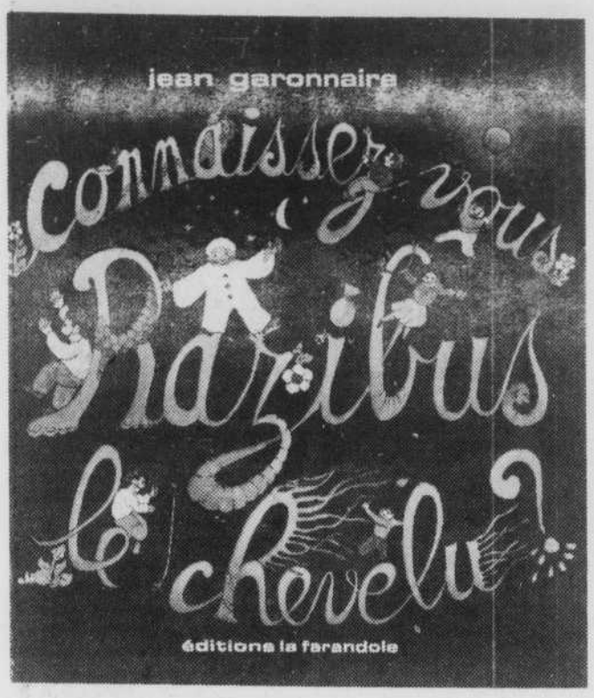
L'EMPIRE DES SENS
(in the REALM OF THE SENSES)
UN FILM DE NAGISA OSHIMA

version originale sous-titres français

LAISSEZ-PASSER ET PRIX SPÉCIAUX NON ACCEPTÉS
AUCUNE ADMISSION APRÈS LE DÉBUT DES REPRÉSENTATIONS

4e mois

SALLE 4 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.15
SAMEDI DERNIÈRE REPRÉSENTATION 11:20hrs.





La Farandole publiera un conte d'Henriette Major

par Renée Rowan

Pour la première fois, la maison d'éditions française La Farandole publiera en mars un conte pour enfants écrit par une Québécoise, Henriette Major.

"Le titre est déjà choisi, *Un jour, une rivière*, souligne au cours d'une entrevue le directeur général de cette maison, Mme Régine Lilensten, récemment de passage à Montréal à l'occasion du congrès de l'Association pour le développement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) où elle a participé à une commission consacrée à la littérature jeunesse.

L'album est destiné aux 7-8 ans. Louise Pomminville, une autre Québécoise bien connue ici dans le secteur de la littérature jeunesse, particulièrement pour ses "Pitatou", a déjà été approchée pour en faire les illustrations.

Édité par La Farandole qui en assumera la distribution dans les pays francophones européens, *Un jour, une rivière* sera distribué par Mondia Distribution. Cet arrangement est profitable puisqu'il assure ainsi à l'auteur un tirage convenable, l'album bénéficiant d'une large diffusion.

Un jour, une rivière, c'est l'histoire d'un jeune enfant indien. "Ce conte nous a particulièrement intéressés, note Mme Lilesten, parce qu'il est situé sur le plan géographique local (l'action se déroule au Québec) et aussi parce que son contenu, pour les jeunes enfants, nous a paru très intéressant."

L'enfant indien, en se promenant, voit une petite rivière. Il revient sous sa tente en disant à son grand-père: "J'ai trouvé une rivière, elle est à moi".

Au lieu de rabrouer son petit-fils en rétorquant: "Mais non, ce n'est pas vrai, la rivière ne t'appartient pas", l'aïeul essaie de démontrer à l'enfant que la rivière est aux castors, à tous les animaux, aux plantes, en fait que la rivière est à tout le monde.

Cet album paraîtra vraisemblablement dans la collection 8.9.10, c'est-à-dire l'âge intermédiaire où l'enfant a acquis les mécanismes de la lecture, mais n'a pas encore totalement maîtrisé la lecture courante. Les livres dans cette collection ont de gros caractères, la typographie est aérée, les illustrations sont nombreuses, mais ce sont de vrais romans, d'une réelle valeur littéraire, souligne Mme Lilensten.

Les éditions La Farandole, depuis ses 25 ans d'existence dans le domaine du livre pour enfants, ont toujours été considérées comme une maison d'avant-garde à une époque où ce n'était pas la mode.

"Depuis quelques années, note la visiteuse, on assiste, en France, à une évolution très nette de la littérature pour la jeunesse. Cela est dû à plusieurs facteurs, explique-t-elle. D'abord, parce qu'un certain nombre de parents, d'éducateurs, de bibliothécaires sont beaucoup plus sensibilisés à la littérature pour enfants et ensuite, parce la critique du livre pour la jeunesse, depuis cinq ans, s'est beaucoup exercée en France et a contribué à faire connaître ce que nous appelons de "bons livres".

Mme Lilensten considère comme "bons livres" ceux qui ont le courage d'aborder des problèmes qui touchent les enfants d'aujourd'hui, qui présentent des images et des illustrations visant à développer le goût esthétique des jeunes lecteurs.

Les éditions La Farandole publient des livres et albums pour les tout-petits jusqu'à l'âge de l'adolescence. Dans la collection "Beaux livres", signalons après l'Encyclopédie de la préhistoire qui a déjà remporté un bon succès de librairie, une nouvelle parution, l'*Encyclopédie des hommes de la préhistoire*, de J. Wolf et Z. Burian, texte revu par René Viel du Musée de l'homme. Le propos de cet ouvrage destiné aux 12 ans et plus est de tracer un portrait de l'homme préhistorique, son aspect physique, ses facultés intellectuelles, sa vie quotidienne et son évolution. Par ailleurs, le récit des découvertes sicentifiques faites en des points divers du globe contribue à familiariser le lecteur avec des noms de sites étrangers ainsi qu'avec les appellations données par les anthropologues aux vestiges découverts en des régions aussi éloignées que la Tanzanie, la Chine, les îles de la Sonde, l'Asie Mineure, l'Égypte, sans oublier bien sûr les sites et découvertes d'Europe.

Parmi les autres livres jeunesse dont Mme Lilensten tire une légitime fierté, mentionnons, également pour les asolescents **"Sortilège Maya,** ainsi que la réimpression de **Face au grand jeu,** de Christian Grenier (mention spéciale du jury au prix Jean Macé, en 1973).

Le Grand jeu, c'est un pouvoir absolu qui domine la terre. À sa tête, le Grand coordinateur orchestre le ballet effréné de la publicité mentale et de la consommation aveugle. *"Face au grand jeu,* nous dit-elle, est plus qu'un roman d'anticipation: c'est aussi une caricature de notre société et d'une certaine consommation".

Parmi les nouveautés La Farandole, le directeur général de la maison signale pour les jeunes jeunes *Notre armoire à jouets,* images de Veronika Fritsche, *Mon beau pommier,* images de Hilse Hessler, *Le long sommeil du hérisson, L'anniversaire de la tortue, Connaissez-vous le chevelu? Chat ou poisson? Les contes russes* et plusieurs autres.

Le Voyage organisé

par Ginette Stanton

QUÉBEC — C'est devant une salle remplie à pleine capacité que le Groupe de cinéma du secteur de la création collective — une composante du Service des activités socio-culturelles de l'Université Laval — présentait en fin de semaine la première de *Le voyage organisé,* film couleur, 16mm, 30 minutes, réalisé par Raymond Blais. Plus de 500 personnes se sont en effet déplacées au Théâtre de la Cité universitaire pour voir ce film réalisé en co-production avec le Programme de mineure en cinéma de la faculté des Lettres.

Généralement, le film étudiant réussit difficilement à franchir toutes les étapes de sa fabrication et lorsqu'il y parvient, il échoue trop souvent sur les tablettes. C'est donc grâce à un effort soutenu, attribuable à toute l'équipe de production, que *Le voyage organisé* a pu voir le jour, malgré les difficultés rattachées à un tel projet. Le public s'est montré très réceptif et le sujet même du film semble avoir rejoint plus d'un spectateur ayant vécu cette expérience pas toujours des plus reluisantes: l'initiation étudiante! "Prétexte à l'échange d'amitié, ainsi que tentative de créer des liens avec de nouvelles connaissances, certaines initiations deviennent malheureusement des frustrations inhibées par quelques anciens".

Cet apprentissage cinématographique s'est avéré enrichissant pour chacun des membres du groupe. En plus de démontrer qu'il pouvait exister une complémentarité intéressante entre le secteur socio-culturel et celui des activités enseignantes, cette expérience aura permis d'infuser "le feu sacré" à certains étudiants. L'une d'entre eux, Lise Bonnenfant, assistante à la réalisation, vient en effet de recevoir une bourse de l'Institut Québécois du Cinéma qui lui permettra de faire la scénarisation de son premier film.

Quant au *Voyage organisé,* on espère bien que les Universités et les Cégeps s'en porteront acquéreurs, ce qui pourrait aider à la diffusion, un des problèmes majeurs du cinéma québécois!

échos

Le Salon international du Livre de Québec a été admis récemment membre de l'Union des foires internationales lors de leur congrès tenu à Vienne en Autriche. Cette nouvelle a été confirmée au président du Salon, le Dr Cajetan Gauthier et au directeur général, M. Lorenzo Michaud par M. Henri Weber, directeur général de l'Union des foires internationales au lendemain de la Foire internationale du livre de Francfort à laquelle les deux Québécois ont participé.



Le Voyage organisé, un apprentissage enrichissant.

7e SEMAINE DE SUCCÈS !
"Jonathan Livingston le goéland"
2e FILM
POUR TOUS
SAM & DIM. 1.00, 4.15, 7.50.
SEMAINE 6.10, 7.50.
LaCité 1
3575, AV. DU PARC 844-2829
Harold et Maude
Version anglaise avec s.t. français

BIENTOT
PROVIDENCE
L'OEUVRE MAGISTRALE D'ALAIN RESNAIS

À VOIR ET À ENTENDRE
L'ENSEMBLE CLAUDE-GERVAISE
EN SPECTACLE SUR SCÈNE JEUDI 24 NOV. à 8h30
BILLETS $4.50 et $5.00
sièges numérotés
en vente maintenant au cinéma, à CIEL-MF (Longueuil), à la TABAGIE VARIÉTÉS LAVAL (Centre Laval) et au CARROUSEL (St-Jean)
OUTREMONT
1248 ouest, rue Bernard
277-4145 et 277-2001

Un spectacle de Michel Gelinas avec la collaboration de CFGL-FM
moustaki
1·2·3 déc.
Billets en vente Place des Arts, Sauvé Frères
Billets en vente
Place des Arts, Sauvé Frères
CIEL-MF 87 ouest, St-Charles, Longueuil
Librairie TARAFF, 40, Place du Commerce, Île des Soeurs
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures.
Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

JEUDI
LE PROGRAMME DOUBLE
Voici une toute nouvelle initiative du Nouveau Réseau:
le programme double des jeudis!
Ça se passe à Montréal
au St-Denis 2 - 1590, rue St-Denis
et à La Boîte à Films
1313 est, Bélanger
À Longueuil, Le Charlot
182, rue St-Charles
Le programme double des jeudis, un programme à ne pas manquer!

RENÉ MALO présente
Jean-Paul Belmondo et Raquel Welch
POUR TOUS
réunis pour la première fois dans une cascade de rires...
L'Animal
un film de Claude Zidi
dialogue de Michel Audiard
produit par CHRISTIAN FECHNER
4e SEMAINE!
Le PARISIEN 1
486 STE CATHERINE O 866-3856
LAVAL 2
CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 1
PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
RIVOLI 2
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
GREENFIELD PARK 2
PL. GREENFIELD PARK 671-6129
AUSSI: GALERIES De Granby
CARREFOUR St-Jérôme

UN CHEF D'ŒUVRE NOMME "FEMME" ET SIGNE AGNES VARDA
POUR TOUS
On ne naît pas femme... On le devient.
Simone de Beauvoir
un film de agnès varda
l'une chante l'autre pas
Couleur
THÉRÈSE LIOTARD • VALÉRIE MAIRESSE
SCÉNARIO ET DIALOGUES AGNÈS VARDA
IMAGES C. VANDAMME MUSIQUE F. WERTHEIMER ET ORCHIDÉE DÉCORS F. DIAGO
12.20, 2.25, 4.50, 7.05, 9.20
Le PARISIEN 3
486 ST. CATHERINE W. 866-3856

Damnée Manon, Sacrée Sandra
de Michel Tremblay
du 24 nov. au 18 déc.
mise en scène André Brassard
avec Rita LaFontaine, André Montmorency
décor François Laplante
4 SOUS
THÉÂTRE DE QUAT SOUS 100 EST AVENUE DES PINS GUICHET 845-7277

théâtre du rideau vert
MARDI à SAMEDI 20 h. DIMANCHE 19 h.
mise en scène danièle j suissa
mireille deyglun
françoise faucher
michel dumont
lénie scoffié
yvon bouchard
marthe choquette
Gigi
de Colette
décor alistair mac rae
costumes françois barbeau
adaptation théâtrale de colette et anita loos
RÉSERVATIONS de 12h à 19h, 844-1793
Metro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue Saint-Denis

LE PROGRAMME DOUBLE
MON ONCLE ANTOINE
POUR TOUS
$2.50
Jean Duceppe
Jacques Gagnon
CLAUDE JUTRA
2e FILM
cria cuervos...
REGARDS D'UNE ENFANCE
un film de Carlos Saura
Ce soir seulement
st-denis 2 (chevalier)
1590 RUE ST DENIS 845-3222
Je suis loin de toi Mignonne
de DOMINIQUE MICHEL et DENISE FILIATRAULT
CLAUDE FOURNIER
2e FILM
MADO
FILM DE CLAUDE SAUTET
Michel Piccoli · Ottavia Piccolo
Denise Filiatrault · Romy Schneider
Ce soir seulement
la boîte à films
1313 BÉLANGER EST 272-5290

Julie pot-de Colle
POUR TOUS
un film de PHILIPPE DE BROCA
Marlène JOBERT
7.30 - 9.30
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

EN VEDETTE
Salle Bonaventure
Kathleen Kaan
jusqu'au 3 décembre.
La pétillante chanteuse blonde aux yeux verts Kathleen Kaan, vous interprétera de sa voix mélodieuse des chansons populaires et des airs de blues. Deux spectacles par soir, à 21h30 et 23h30 (le samedi à 21h30 et minuit) Cocktails, souper et, pour agrémenter la soirée, la musique de l'orchestre de Nick Martin et du trio Paul Notar. Les frais de spectacle sont de $5 du lundi au jeudi et de $6.50 le vendredi et le samedi. Pour réserver, composez 861-3511
Le Reine Elizabeth
Un hôtel du CN administré par Hilton Canada

Sur La Place
dans le cadre des Vendredis de la Pleine Lune
25 novembre 21 heures
entrée libre
Claude Gauthier
le Complexe Desjardins
au coeur du nouveau centre-ville

du 23 nov au 18 dec
l'autre dimension
tmq
théâtre national de mime du québec
4459 boul. st-laurent, montréal
réservation : 526-9847
à 20.30 heures, relâche les lundis
ADMISSION: $4.50 - ÉTUDIANTS: : $3.00

DANSEURS & MUSICIENS DE BALI
25-26 NOVEMBRE 20H30
Billets $10, $8, $7, $5, $4. En vente Place des Arts et Montreal Trust P.V.M.
GROUPES — CHARGEX — MASTERCHARGE: 935-0678
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Fando et Lis à L'Eskabel

Une marche minutieuse, originale et lointaine

par Adrien Gruslin

L'Eskabel entreprend sa septième saison avec *Fando et Lis* du dramaturge et cinéaste Fernando Arrabal. Les spectacles ont lieu du jeudi au dimanche au local du groupe, à l'angle des rues Saint-Paul et Saint-Nicholas dans le Vieux-Montréal. Commencées le 17 passé, les représentations se poursuivent jusqu'au 18 décembre.

Qui a suivi quelque peu l'évolution de l'atelier de recherche ne sera nullement surpris par la production conçue et mise en scène par Jacques Crète. D'ailleurs ce dernier reprend un texte qu'il avait joué à l'époque des Saltimbanques dans les années soixante. L'univers baroque de l'auteur espagnol convient à merveille aux habituels contenus et formes exploités par L'Eskabel. Sortant des canons traditionnels, comme toujours à la recherche d'un nouveau langage théâtral, la présentation tente, avec beaucoup de rigueur, d'entraîner le spectateur dans une marche à travers un labyrinthe à la suite du couple Fando et Lis. Si le public n'est pas ému, il n'en est pas moins intéressé par l'originalité du montage de la troupe.

À la manière d'un lent rituel, le déroulement entier constitue un voyage insolite et sans but. Le couple d'Arrabal, à travers la médiation de l'Eskabel, est multiplié par quatre. Sa composition même est loin de la neutralité: deux couples homme/femme, un couple composé de deux femmes, le dernier de deux hommes.

Quatre lieux privilégiés marquent les étapes du périple. Trois chambres: une blanche, une noire et une rouge; entre les deux dernières un corridor terminé par un étroit escalier que l'on traverse en procession. Le procédé n'est pas neuf au local de la rue Saint-Nicholas. Ici cependant, le spectateur doit constamment bouger, changer de place pour suivre le jeu.

Fando et Lis, écrite en 1955, propose une irruption dans le sentiment de l'amour d'un couple impossible. Lis est paralysée. Elle ne peut marcher et la pièce est un voyage. Dès le départ, tout est empêché. Mais Fando la porte vers Tar, une ville que jamais ils n'atteindront, qui peut-être n'existe pas. Tar est à Fando et Lis ce que Godot est à Vladimir et Estragon, les héros de Beckett. Avec leur allure de nomades pleins d'illusions, Fando et Lis tournent en rond de la plus belle façon. Ils se déplacent mais ne vont nulle part et tiennent toujours les mêmes propos.

La première halte nous plonge dans une salle blanche pour la venue de la mariée. Cependant, le rideau se lève sur la traversée ambiguë d'une dame en noir, voilée et vêtue dignement. Elle sera l'oeil du rituel. *Fando et Lis* ("c'est Roméo et Juliette dans l'impossibilité première de s'unir" selon les explications d'Arrabal lui-même) parlent peu, leurs mots sont repris par les trois autres couples tantôt à la suite, tantôt en canon, tantôt du bout des lèvres (en "lipsing"). Le précédé restera constant dans le spectacle.

Dans cette chambre blanche, bien que la mariée soit en blanc, joie et douleur se côtoient, violence et sadomasochisme apparaissent. Du lieu immaculé on passe à une chambre noire sur un air de *Carmen* de Bizet qui ne manque pas de faire rire. Comme il faut s'y attendre, la pièce sombre réserve une vision de perversion. La relation maître-esclave, régulièrement inversée, devient de plus en plus claire. Le spectateur s'engage ensuite dans un corridor suivi d'un étroit escalier, véritable dédale qui l'amène à la chambre rouge, meublée de quatre praticables noirs semblables à d'étroits catafalques. L'image de mort, déjà présente au départ dans la paralysie de Lis, se fait insistante.

Tout au long de ce cheminement grave, le public joue le rôle d'observateur du rituel. Bien qu'il soit convié à participer activement, en changeant de place, en suivant physiquement le voyage, en portant la classique chandelle lors de la procession pour accéder à la chambre mortuaire et finale, il demeure à l'écart, loin des phantasmes de ce couple étrange, rendu plus insolite encore par la présentation de l'Eskabel. Entre le réel et l'onirique, l'allégorie d'Arrabal montée par le groupe de recherche tient davantage du rituel stylisé, fabriqué et intellectuel que du cauchemar émouvant et éprouvant qu'elle contient fondamentalement.

Si les formes expérimentées à l'Eskabel sont originales et rigoureuses, elles demeurent réservées à un public de gens avertis. Comme tout travail de laboratoire, elles jouissent d'un rayonnement fort limité, elles n'en sont pas moins nécessaires!



Une scène de *Fando et Lis* à L'Eskabel.

MAINTENANT A BROSSARD ET BELOEIL

la magie de David Hamilton enfin portée à l'écran!

UN SUCCÈS TRIOMPHAL!

Bilitis

18 ANS Adultes



L'étrange et tendre saison des premiers amours...

l'Homme, la Femme, et l'initiation de la Jeune Fille...

un film de DAVID HAMILTON

d'après le chef d'œuvre érotique de Pierre Louys

musique de FRANCIS LAI

avec PATTI D'ARBANVILLE • MONA KRISTENSEN • BERNARD GIRAUDEAU

Crémazie-Atwater: 12.15 - 2.00 - 3.50 - 5.40 - 7.30 - 9.25
Brossard: Sem.: 7.20 - 9.15

EN FRANÇAIS | CREMAZIE ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210 | BROSSARD 2 MAIL CHAMPLAIN BOUL TASCHEREAU 465-5906 | ATWATER 2 PLAZA ALEXIS NIHON ÉTAGE MODES 931-3313

Montenach-BELOEIL | EN ANGLAIS | PLACE DU CANADA VIA CHÂTEAU CHAMPLAIN 861-4595 | DÈS DEMAIN à BROSSARD et BELOEIL

Le meilleur film d'angoisse depuis très, très longtemps!

Des frissons garantis, amenés avec efficacité et intelligence, dans la lignée des meilleurs HITCHCOCK.
— LE MONTREAL STAR

Un chef-d'oeuvre de l'angoisse, absolument sensationnel. L'un des meilleurs films de l'année.
— CJAD, Thomas Schnurmacher

Une intrigue soutenue, une expérience unique de film d'angoisse . . .
— TELE-METROPOLE, Jean Morin

Ce film réussit à atteindre le maximum de l'angoisse. Contrairement à beaucoup d'autres films du genre, le spectateur ressent toute la peur des victimes d'Alice. *Une nouvelle dimension de la peur.* Une réussite!
— LA GAZETTE

Les fans de films d'angoisse et de grands frissons ne risquent pas de rater leur coup . . . Ils en auront pour leur argent.
— LE JOURNAL DE MONTRÉAL

Merveilleux film-choc à l'efficacité incroyable, "Alice, Douce Alice" est une histoire d'angoisse bien supérieure à la moyenne . . .
— The Evening Standard

Les moments dramatiques d'"Alice, Douce Alice" sont tous magistralement conçus et réalisés.
— Variety

LE SOMMET DE L'ANGOISSE...

18 ANS Adultes



Alice, Douce alice

VF de ALICE SWEET ALICE

avec LINDA MILLER . MILDRED CLINTON . PAULA SHEPPARD . LILLIAN ROTH
écrit et réalisé par ALFRED SOLE . produit par RICHARD ROSENBERG musique de STEPHEN LAWRENCE
BERRI: 1.00 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.35. LAVAL - BROSSARD - MERCIER - VILLERAY: 7.30 - 9.35.
DÈS DEMAIN À BELOEIL. DERNIER JOUR À: GRANBY, STE-THÉRÈSE.

BERRI ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 | MERCIER STE-CATHERINE - PIE IX 255-6224 | VILLERAY ST-DENIS - JARRY 388-5577

ODEON 1 - LAVAL CENTRE 2000 - HYPERMARCHE | BROSSARD 3 MAIL CHAMPLAIN
BOUL ST-MARTIN - MARois 687-5207 BOUL. TASCHEREAU 465-5906

Sorel-SOREL | La boite à films-ST.JEAN | Montenach-BELOEIL

cinéma

Doublage des films: l'industrie élargit le débat à la télévision

par Jean-Pierre Tadros

L'Association québécoise des Industries techniques du Cinéma et de la Télévision a décidé hier de porter sur la place publique ses propres doléances concernant le doublage des films et des séries télévisées. Lors d'une conférence de presse, à laquelle avaient été invités les membres de l'Union des Artistes, l'Association a réclamé du gouvernement québécois la mise en application de l'article 39 de la loi du cinéma votée en juin 1975. Cet article stipule entre autres que "le doublage et le sous-titrage doivent être effectués entièrement au Québec, sous réserve des exceptions prévues par règlement ou des ententes que le ministre conclut avec d'autres gouvernements".

L'Association réagissait ainsi officiellement au geste pour le moins spectaculaire des "doubleurs" français qui, au début du mois, avaient déclarer une grève de dix jours pour protester contre tout accord qui pourrait intervenir entre les gouvernements québécois et français et qui se serait fait sans leur accord. Ce geste semble avoir porté ses fruits puisque le Centre national de la cinématographie (Paris) vient de faire savoir au gouvernement québécois qu'il se trouvait dans l'impossibilité de modifier le règlement assurant actuellement le monopole français sur le doublage des films. On sait que, depuis 1947, un règlement du CNC ne permet pas la diffusion en France des films qui ne seraient pas doublés sur le territoire français. Mais ce règlement ne peut pas s'appliquer aux pays membres du Marché commun; ce qui fait qu'on double à Rome ou à Munich pour le marché français, alors que les films doublés au Québec ne peuvent pénétrer sur ce même marché. Situation des plus cocasses que, même les fortes pressions du gouvernement québécois auprès des autorités françaises, ne sont pas arrivées à faire changer.

Mais l'Association québécoise des Industries techniques a décidé d'élargir le débat à la télévision. Dans un communiqué remis à la presse, il est en effet établi qu'à peine 43% des séries télévisées doublées le sont au Québec, alors que 1% seulement des films qui passent à la télévision sont doublés ici. Le communiqué rappelle cependant que le CRTC avait accordé, il y a dix ans, une reconnaissance de 25% de contenu canadien aux émissions étrangères doublées au Canada. Cette réglementation, reconnaît l'Association, a permis le développement d'une industrie canadienne du doublage. "Huit compagnies se sont alors formées et elles ont investi au-delà de $2 millions dans des installations techniques et, depuis ce temps, elles ont payé annuellement plus de $2 millions en salaires et cachets. Et pour ce faire, l'industrie du doublage n'a jamais obtenu quelque octroi que ce soit d'aucun gouvernement ou organisme, situation exceptionnelle dans le domaine du cinéma canadien".

L'Association n'en stigmatise pas moins la Société Radio-Canada qui, d'après elle, ne semble pas se soucier de son apport possible à l'industrie du doublage. "La tendance actuelle des télédiffuseurs, note M. André Fleury, président de Sonolab, est de se laisser attirer par les meilleurs prix; ce faisant, ils ne font qu'encourager une situation de dumping qui nous paraît inacceptable."

M. Rivard, président de l'Union des Artistes, a précisé dans une longue déclaration que les comédiens québécois étaient prêts à relever le défi du doublage et que le problème de l'accent était un faux problème. L'Union des artistes demande donc au gouvernement québécois d'appliquer la loi du cinéma, et plus particulièrement l'article 39; elle s'apprête d'autre part à faire des pressions auprès du gouvernement fédéral pour que le pourcentage des films doublés au Québec et passant à l'antenne de Radio-Canada soit considérablement augmenté.

Les comédiens présents lors de cette conférence de presse ont montré, pour leur part, leur grande impatience et ont semblé regretter qu'aucune mesure plus radicale (comme une grève) n'ait pas été prise ou envisagée.

L'Association québécoise des Industries techniques a enfin révélé qu'elle s'était adressée au secrétaire d'État "afin de le sensibiliser à leurs problèmes actuels", et l'amener ainsi à étudier "sérieusement le dossier du doublage canadien".

Aucun représentant des distributeurs québécois n'était présent à cette conférence de presse.

Enfin, on ne peut que déplorer l'absence de statistiques officielles dans le domaine du cinéma et de la télévision; absence qui rend fort délicat tout débat sur ces problèmes litigieux. Comme on a pu s'en rendre compte, une fois de plus, à l'occasion de cette conférence de presse.

CE SOIR 50e représentation

YVON DESCHAMPS



Supplémentaires jusqu'au 22 janvier

À COMPTER du 5 OCTOBRE
SEM. 20h30 SAM. 17h & 20h30
billets: $6.00 à $9.00
chez Salmé Frères et CIEL-MF
87, St-Charles O., Longueuil

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

BEAU DOMMAGE

8 au 14 décembre 20h30



Les Productions Geant Beaupre et Beau Bec — Une presentation ckoi

THEATRE Le Saint-Denis
1594 St-Denis
849-4211

Billets en vente maintenant
Guichets: midi à 21h

Berri Demontigny

télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2

9.10 Ouverture et horaire
9.15 Passe-partout
9.45 Oum, le dauphin blanc
10.00 You Hou
10.15 Minute moumoute!
10.30 Magazine-express: "Oenologie ou connaissance des vins"
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Les animaux chez eux
12.00 Fifi Brindacier
12.30 Les coqueluches
1.30 Téléjournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Cinéma: "Les yeux bandés" (comédie - Américain 1965)
4.00 Bobino
4.30 Grujot et Délicat
5.00 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Un pays, un goût, une manière: "Le legs amérindien"
7.30 Du tac au tac
8.00 Le travail à la chaine
8.30 Les grands films: "Le voleur qui vient dîner" (comédie - Américain 1973)
10.30 Téléjournal
10.55 Nouvelles du sport
11.10 Cinéma: "Ultimatum" (drame - Américain)
12.30 Ciné-nuit: "Sous le ciel de Paris" (drame - Français 1950) ■
2.30 Téléjournal

CFTM 10

7.55 Horaire-bienvenue
8.00 Les petits bonshommes
8.15 Fanfan Dédé
8.45 Les petits bonshommes
9.00 À la bonn'heure
10.30 Une heure avec vous
11.30 Les petits bonshommes
12.20 Midi-nouvelles
12.30 Dîner chaud
1.30 Cinéma: "Cigarettes, whisky et p'tites pépées" (Comédie - Franco - Italien 1958)
3.15 Services à la communauté
4.00 Monsieur Tranquille
4.30 Les nouveaux tannants
5.30 Parle, parle, jase, jase...
6.30 Le 10 vous informe
7.00 Symphorien en rappel
7.30 Les ennuis de Marie
8.00 L'union fait la farce
8.30 Nouvelles Express
8.31 Cinéma: "La bataille de la planète des singes" (Drame de science - fiction - Américain 1973)
10.30 Les nouvelles T.V.A.
11.00 Sport au 10
11.10 La couleur du temps
11.25 Festival Elvis Presley: "L'homme à tout faire". (Comédie musicale - Américain 1964)
1.00 Kojak
2.00 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

13.30 Parlons français
13.45 Les Oraliens
14.00 Les 100 tours de Centour: "L'aspirateur"
14.30 Sunrunners
14.45 Laissez-passer: "Le Kurdistan"
15.45 Ève mémoire: "Les filles de l'air" (1930 — 1935)
16.00 Documentaires
17.00 La tournée
18.00 Bonjour la vie
18.30 Autonomie
18.45 Sans point ni couture
19.00 Atchoum
19.30 Bien dans sa peau: "Relation entre deux générations"
20.00 Des idées, des pays, des hommes:
21.30 Méditerranée: "Mirage"

CBMT 6

9.00 The Friendly Giant
9.15 Bonjour, bon jour
9.30 Quebec School Telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
1.03 Tattletales
1.33 Magistrate's Court
2.03 A credit to his mothers
2.30 The edge of night
3.00 Take 30
3.30 Celebrity Cooks
4.00 Vision on
4.30 What's New
5.00 Galapagos
5.30 All in the family
6.00 The city at six
7.00 The Mary Tyler Moore Show
7.30 Reach for the top
8.00 The Carol Burnett Show
9.00 Canadian Express
10.00 We've got each other
10.30 Decision
11.00 The national
11.22 The city tonight
11.35 90 minutes live
1.03 Station closing

CFCF 12

6.00 University of the air
6.30 Morning exercises
7.00 Canada AM
9.00 Romper room
9.30 The Community
10.00 Ed Allen
10.30 The Joyce Davidson Show
11.00 The art of cooking
11.30 Rocket Robinhood
12.00 The Flintstones
12.30 It's your move
1.00 Definition
1.30 McGowan and Co
2.00 The Alan Hamel show
3.00 CTV afternoon playhouse special
4.00 The Pink panther
4.30 Match game '77
5.00 The price is right
6.00 Pulse
7.00 Funny farm
7.30 New adventures of wonder woman
8.30 Fish
9.00 Carter Country
9.30 CTV reports
10.00 Redd Foxx
11.00 CTV national news
11.21 Pulse
12.00 The Twelve midnight movie: "The effect of Gama rays on man in the moon Marigolds" (drame 1972)
2.00 Sign-off.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 28

Jean-Claude Gagné, 398 Germain Bois-des-Filions Terrebonne, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Yvon Gagné 101 33ième avenue, Bois-des-Fillions Terrebonne, le permis no. M-502074 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 10 c. artisan. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les cinq (5) jours suivant la troisième parution de cet avis.

CHOUINARD & ROY procureurs,
1259 rue Berri
Suite 425,
Montréal.

1ère publication: 22 novembre 1977
2ième publication: 23 novembre 1977
3ième publication: 24 novembre 1977.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-073804-779

DAME RITA DESLAURIERS,
Requérante
—vs—
ELPHÈGE JEAN JACQUES DUBORD
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ELPHÈGE JEAN JACQUES DUBORD est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 21 novembre 1977.

(S) RÉNALD CHASSÉ
REGISTRAIRE

BARRIÈRE, NEUER & LAMARCHE
AVOCATS
1024, rue Notre-Dame
LACHINE, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)

NO: 500-12-071282-770

DAME JILL ANDERSON,
Requérante,
-vs-
PETER BRAY
Intimé,

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé PETER BRAY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, ce 18 novembre 1977

Registraire
DESCÔTEAUX, MURRAY & BOUCHER

PRENEZ AVIS que la compagnie KATER STEEL LTD. / ACIER KATER LTÉE, demandera au ministre des institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

DATÉE À Montréal, ce 15e jour de novembre 1977

CAMPBELL & MINC
Procureurs de la Compagnie

Avis est donné que RITA LANTHIER-GAUTHIER es-qualité, exécutrice testamentaire et légataire universel, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer une moitié indivise des permis nos: M 500-896-D001 et M 500-896-D002, catégorie entrepreneur, région 6, antérieurement détenus par feu Léo Gauthier, 57 Huot, St-Jérôme, en faveur de la succession de Léo Gauthier, laquelle demande également à transférer les permis nos: M 500-896-D001 et M 500-896-D002, à Rita Lanthier-Gauthier, 57 Huot, St-Jérôme, catégorie entrepreneur, région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1, du règlement 2.

Tout intéressé peut faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième publication dans les journaux.

1ère publication: 24 novembre 1977
2e publication: 25 novembre 1977
3e publication: 26 novembre 1977

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE:

CENTRE D'ÉCOLOGIE ET DE PLEIN AIR DE MASCOUCHE C.E.D.E.P. LTÉE, corps politique et incorporé, ayant sa place d'affaires au 600 Montée Masson Mascouche, Québec.
Débitrice.

AVIS est par les présentes donné que la débitrice susdite a fait cession le 14ième jour de novembre 1977, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ième jour de décembre 1977, à 10:15 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel 10 est, rue Notre-Dame, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 18ième jour de novembre 1977.

JACQUES HUARD, c.a.,
SYNDIC

Bureau de:
BLAIS, HUARD, VERDIER & ASSOCIÉS,
1 Place Ville Marie,
Suite 2240,
Montréal, P.Q.
H3B 3M4
514-861-6721

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
NO: 500-12-073793-774

DAME CLAIRE PILON, résidant et domiciliée à Montréal-Nord, district de Montréal.
REQUÉRANTE
—vs—
GEORGES ÉTIENNE CLOUTIER, présentement d'adresse inconnue.
INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé GEORGES ÉTIENNE CLOUTIER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 21 novembre 1977.

RÉNALD CHASSÉ
Registraire-adjoint

Mes CAYER & ÉTHIER
4980 est boul. Henri Bourassa
suite 204
Montréal, QUÉ.
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE

Daniel St-Pierre, Q-503517, 5 demandes, Félicien St-Pierre, Q-503517, Piercon Ltée, 1-504247, Marcel Inkel, Q-500390, Les Const. Rodelin Inc, M-507965 demandent à la Commission des Transports du Québec de leur émettre un permis additif, région 10, pour transporter de la neige, durant la saison hivernale 1977-78.

Tout intéressé peut faire opposition dans les cinq (5) jours suivant la troisième parution de cet avis.

1ère parution: 24 novembre 1977
2ème parution: 25 novembre 1977
3ème parution: 26 novembre 1977

Richard Fontaine, M-506580,
Jean Fontaine, M-507734,
André Lussier, M-500745,
Laurier St-Jean, 507107,
Ludovic Montpetit Inc, M-502297,

Les Entreprises Montpetit Inc. M-500899 demandent à la Commission des Transports du Québec de leur émettre un permis additif région 10 pour transporter de la neige durant la saison hivernale 1977-78. Tout intéressé peut faire opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.

1ère parution 22 novembre 1977
2ème parution 23 novembre 1977
3ème parution 24 novembre 1977

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
JEAN JACQUES LAFLEUR, Opérateur de machine fixe
& JOHANNE CHARTRAND LAFLEUR, Ménagère
13755 Forcyth, Appartement 101,
Pointe-aux-Trembles, Québec

AVIS DE LA PREMIÈRE
ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que JEAN JACQUES & JOHANNE CHARTRAND LAFLEUR ont fait cession de leurs biens le 17ième jour de novembre 1977 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ième jour de décembre 1977, à dix heures quinze (10:15) de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, Montréal, Québec.

Montréal, le 21 novembre 1977.

C.A. MICHAUD - SYNDIC

BUREAU DE:
C.A. MICHAUD - SYNDIC
110 ouest, Place Crémazie, Suite 320,
Montréal, Québec Tél.: 382-6141

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 12-073439-774

GERALDA DAVID, épouse de Jean Simon Antoine, résidant et domiciliée au 6375, rue Louis Sicard, dans la Cité de St-Léonard, District de Montréal
Requérante
—vs—
JEAN SIMON ANTOINE, jadis de la Cité et District de Montréal, présentement d'adresse inconnue
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, JEAN SIMON ANTOINE, est prié de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée pour lui au bureau du protonotaire de cette Cour. Et de plus, prenez avis qu'à défaut d'assignation et de l'émission d'une comparution ou d'une contestation, durant un délai tel qu'indiqué plus haut, la requérante peut ainsi procéder par défaut et un jugement sera rendu contre lui sans qu'il en soit avisé.

MONTRÉAL, ce 16 novembre 1977

PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
KAUFMAN & POSMAN

1255, Carré Philippe,
Suite 908,
Montréal, Qué. H3B 3G1
(866-8607)

Paul Beaulne M-501718 et Gauthier Excavation Enrg. M-502079 D-1 D-2 D-3, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis additif pour le transport de la neige dans la région 10 pour période de 180 jours. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les cinq (5) jours suivant la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 22 novembre 1977
2ième publication: 23 novembre 1977
3ième publication: 24 novembre 1977

AVIS est donné que VOYAGEUR COLONIAL LTD. s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir un permis spécial l'autorisant à louer de IAC LTÉE, pour une période de 364 jours, vingt (20) véhicules-autobus.

Toute personne intéressée peut s'opposer à l'octroi de cette demande auprès de la Commission des Transports du Québec, 505 est, boul. de Maisonneuve, Montréal, dans les cinq (5) jours de la date de la troisième publication du présent avis.

1ère publication: 24 novembre 1977
2ème publication: 25 novembre 1977
3ème publication: 26 novembre 1977

Pierre Saint-Pierre, c.r.
Procureur de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-073810-776

CAROLE DIANE SALBO, secrétaire, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal
requérante
—vs—
EL SAYED ABDEL KARIM de lieux inconnus
intimé

L'intimé El Sayed Abdel Karim à l'intention duquel une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe de cette Cour est sommé de comparaître dans un délai de soixante (60) jours.

MONTRÉAL le 27 octobre, 1977

JEAN-PIERRE BOUCHER, Avocat
1816 Sherbrooke, est
Montréal, Qué.
Procureur de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-046920-778

LÉO GAGNÉ, résidant et domicilié à Mascouche, district de Joliette,
DEMANDEUR
-vs-
HELEN KUEN CHAN, présentement d'adresse inconnue,
DÉFENDERESSE
-et-
TOM DENOMINIS-CASTELLI,
Tiers-Saisie

PAR ORDRE DE LA COUR:

La défenderesse HELEN KUEN CHAN est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref de saisie avant jugement en mains tierces, déclaration, affidavit et avis a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 21 novembre 1977.

A. BEAULIEU G.A.C.P.M.

Mes DEVEAU LAVOIE & HÉTU
8602 est rue Sherbrooke
suite 102
Montréal, QUÉ
PROCUREURS DU DEMANDEUR

La Cie de Location Woodland Ltée. — Woodland Drive Yourself Ltd., détentrice des permis No. 54 DY et 347 DYV, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de changer l'adresse de son bureau de location présentement situé au 8550 Boul. Newman, LaSalle, pour être opéré à l'avenir au 1000 rue Woodland, Verdun.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

1ère parution: 23 novembre 1977
2ème parution: 24 novembre 1977
3ème parution: 25 novembre 1977

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
TECHNO VAC INC.
Corps politique légalement constitué
ayant sa principale place d'affaires
au: 883 Montée de Liesse,
Ville St-Laurent, Québec

AVIS DE LA PREMIÈRE
ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que TECHNO VAC INC., la compagnie débitrice a fait cession de ses biens le 17ième jour de novembre 1977 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ième jour de décembre 1977, à dix heures trente (10:30) de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, 10 est rue Notre Dame, Montréal, Québec.

Montréal, le 21 novembre 1977.

C.A. MICHAUD - SYNDIC

BUREAU DE:
C.A. MICHAUD - SYNDIC
110 ouest, Place Crémazie, Suite 320,
Montréal, Québec Tél.: 382-6141

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-005295-773

ALBERTO GRUNEWALD, physiothérapeute de la Ville de Brossard, District de Montréal,
demandeur
—vs—
PHILIP-JOHN CARVERY, autrefois de la Ville de St-Hubert, District de Montréal, présentement de lieux inconnus,
défendeur

Le défendeur, Philip-John Carvery, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au bureau de la Cour supérieure de Montréal.

Montréal, le 14 novembre 1977.

A. Beaulieu,
protonotaire-adjoint.

Me Lewis D. Batshaw,
1010 ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal,
PROCUREUR DU DEMANDEUR.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
NO: 500-12-073134-771

CHRISTIANE CLAVEAU, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal
REQUÉRANTE
—vs—
JEAN-JACQUES COTE, autrefois résidant et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue
INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé JEAN-JACQUES COTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Divison des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 21 novembre 1977.

A. BEAULIEU
Régistraire-adjoint

Mes BÉLIVEAU, ZAURRINI & BÉLIVEAU
360 rue Saint-Jacques,
suite 407
Montréal, QUÉ.
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 novembre 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Terr Jeweller Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 15ième jour de novembre 1977, sous le numéro 2830188.

Ce 17ième jour de novembre 1977.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-046455-775

LA VILLE DE SAINT-LAURENT, corporation municipale légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 777, boulevard Laurentien, Saint-Laurent, district judiciaire de Montréal;
Demanderesse
—vs—
BERN HENNEVELD
—et—
REINHARD HENNEVELD
Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est enjoint au co-défendeur, BERN HENNEVELD, de comparaître au greffe de la Cour dans les trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour.

MONTRÉAL, ce 21 novembre 1977.

M. Beaulieu,
Greffier-adjoint.

Mes Chapados, Chevalier et Gaul,
500 Place d'Armes, suite 1155,
Montréal, Québec, H2Y 2W2

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

DANS L'AFFAIRE DE:

LES CONVENTIONS MATRIMONIALES ENTRE:

GAETANO DE PAOLA, Ébéniste, de la Cité de Montréal, y demeurant au 6054 rue St. Urbain, et son épouse Dame TERESA CAMPAGIORNI,
Requérants.

PRENEZ avis que les requérants présenteront devant la Cour Supérieure siégeant pour et dans le District de Montréal, à 10 heures de l'avant-midi, dans lachambre 2.16 du Palais de Justice, le 27 décembre, 1977 ou aussitôt que conseil pourra être entendu, une requête demandant l'homologation d'un Acte de Modification du Régime Matrimonial entre les requérants, passé le 15 juillet, 1977 devant Me. Solomon Katz, Notaire, afin d'établir un régime de séparation de biens au lieu d'un régime de communauté de biens.

Montréal, le 17 novembre, 1977.

Me Solomon Katz, notaire
1010 ouest rue Ste-Catherine
Suite 635,
Montréal, Québec H3B 1G1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
NO.: 500-12-073701-777

JULIEN ARCHAMBAULT, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal,
REQUÉRANT
-vs-
DAME ROLLANDE SARRAZIN, présentement d'adresse inconnue,
INTIMÉE

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée DAME ROLLANDE SARRAZIN est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 21 novembre 1977.

RENALD CHASSE
Régistraire-adjoint.

Mes GOULET & ST-AMOUR
3250 est Jean-Talon
Montréal, QUÉ
PROCUREURS DU REQUÉRANT

"Avis est donné par les présentes que le contrat de vente en date du 4 novembre 1977 à LA CORPORATION DE FACTORING MIRABEL LTÉE de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Nat Gordon Imports Ltd. a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 17 novembre 1977 sous le numéro 2830668."

DUVAL TRANSPORT ENRG. s'adresse à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'effectuer le transport suivant:

Transport restreint, longue distance, rayon contrat de Montréal ou des frontières américaines (port d'entrée: État de New-York et du Vermont) à tout point situé dans un rayon de 200 milles de Montréal et retour, pour le transport de grains et de nutritions animales et leurs livraisons par camions spécialement agencés à cette fin, munis de bennes ou de remorques à bascule avec ou sans souffleur pneumatique pour le compte de Agro du Canada Ltée et Agro du Québec Ltée, 450 rue Bridge, Montréal.

Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans les cinq (5) jours sui suivent la date de la troisième publication.

1ère publication: 24 novembre 1977
2ème publication: 25 novembre 1977
3ème publication: 26 novembre 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE
Divorce

NO: 500-12-073398-772

DAME ANN BLACK, domiciliée et réditant au 2460 Benny Crescent, Montréal, District de Montréal.
Requérante
-vs-
STEVEN FARMER, adresse inconnue.
Intimé

ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimé Steven Farmer de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Montréal.

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la requérante pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

A Châteauguay,
Ce 14 novembre 1977

Rénald Chassé
Régistaire des divorces

Mes Drouin & Ass.
Avocats

Avis est donné que, BAU-VAL INC., 1150, Boul. Marie-Victorin, Longueuil, P.Q. détenteur des permis no: M506718-D002, D011, catégorie Entrepreneur, région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour obtenir l'autorisation de transférer ses permis à: TRANSPORTS D.P.R. INC., 138, rue St-Pierre, St-Constant, P.Q. catégorie Entrepreneur, région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution le 23 novembre 1977
2ème parution le 24 novembre 1977
3ème parution le 25 novembre 1977

SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.
5205, Est, Boul. Métropolitain,
St.-Léonard, H1R 1Z7
Tél.: 321-9275

AVIS est donné que Voyageur Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir un permis spécial l'autorisant à louer de IAC LTÉE, pour une période de 364 jours, quatorze (14) véhicules-autobus.

Toute personne intéressée peut s'opposer à l'octroi de cette demande auprès de la Commission des Transports du Québec, 505 est, boul. de Maisonneuve, Montréal, dans les cinq (5) jours de la date de la troisième publication du présent avis.

1ère publication: 24 novembre 1977
2ème publication: 25 novembre 1977
3ème publication: 26 novembre 1977

Pierre Saint-Pierre, c.r.
Procureur de la requérante.

VILLE D'OUTREMONT

À l'Assemblée spéciale du 16 novembre 1977, le Conseil a adopté le règlement 1111 pourvoyant à l'exécution de certains travaux de construction et d'améliorations dans les limites de la Ville ainsi qu'à l'appropriation des sommes nécessaires à cette fin à même le fonds général de la Ville

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce règlement au Bureau du Greffier de la Ville d'Outremont.

DONNÉ en la Ville d'Outremont, ce 23e jour de novembre 1977.

Pierre Faivre, o.m.a.
Greffier de la Ville

VILLE DE SAINT-LAURENT

Saint-Laurent

SOUMISSION G-009
Construction d'aqueduc sur le boulevard Henri-Bourassa entre le boulevard Toupin et la rue Grenet

Des soumissions sous pli scellé seront reçues au Bureau du Greffier de la Ville de Saint-Laurent, 777, boulevard Laurentien, Saint-Laurent, Qué. H4M 2M7, jusqu'à mercredi le 7 décembre 1977 à 16:00 heures,

pour la construction d'aqueduc sur le BOULEVARD HENRI-BOURASSA entre le boulevard Toupin et la rue Grenet.

Les formules et conditions des soumissions, ainsi que les plans et les cahiers des charges pourront être obtenus au Bureau du Directeur du Service du Génie, durant les heures de bureau moyennant un dépôt non remboursable de $70.00 en argent ou chèque visé à compter de vendredi le 25 novembre 1977 à 9:00 heures.

Les dites soumissions seront ouvertes publiquement à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, mercredi le 7 décembre 1977 à 16:00 heures.

Le Conseil n'est pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

GUY JASMIN, C.G.A.
DIRECTEUR GÉNÉRAL
777, boulevard Laurentien
Ville Saint-Laurent, Qué.
H4M 2M7

VILLE SAINT-LAURENT

Soumission G-010
Construction d'égout, d'aqueduc, de pavage et de trottoir sur des rues sur une partie des lots 196, 197, 198, 199, 200 et 201

Des soumissions sous pli scellé seront reçues au Bureau du Greffier de la Ville de Saint-Laurent, 777, boulevard Laurentien, Saint-Laurent, Qué. H4M 2M7, jusqu'à mercredi le 7 décembre 1977 à 16:30 heures,

pour la construction d'égout, d'aqueduc, de pavage et de trottoir sur DES RUES SUR UNE PARTIE DES LOTS 196, 197, 198, 199, 200 et 201.

Les formules et conditions des soumissions, ainsi que les plans et les cahiers des charges pourront être obtenus au Bureau du Directeur du Service du Génie, durant les heures de bureau moyennant un dépôt non remboursable de $50.00 en argent ou chèque visé à compter de vendredi le 25 novembre 1977 à 9:00 heures.

Lesdites soumissions seront ouvertes publiquement à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, mercredi le 7 décembre 1977 à 16:30 heures.

Le Conseil n'est pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

GUY JASMIN, C.G.A.
DIRECTEUR GÉNÉRAL
777, boulevard Laurentien
Ville Saint-Laurent, Qué.
H4M 2M7

PROVINCE DE QUÉBEC

CITÉ DE BEACONSFIELD – CITY OF

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné par le soussigné, Allen Mainville, Secrétaire-Trésorier, Cité de Beaconsfield, qu'à une assemblée tenue le 14 novembre 1977, le Conseil a adopté le Règlement No. 462 intitulé "Règlement concernant l'érection de murs de soutènement, de remblayage et de l'empiètement des propriétés riveraines du lac St-Louis".

Ce Règlement est actuellement déposé au bureau de la Cité, 303 boulevard Beaconsfield, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Beaconsfield, Québec, ce seizième jour de novembre, mil neuf cent soixante et dix-sept.

Allen Mainville
Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HARRICANA
COMTÉ D'ABITIBI
800 - 1ère rue est, Amos, Québec, (819) 732-6561

APPEL D'OFFRES 7700-5.1
7700-5.2

La Commission scolaire régionale Harricana recevra jusqu'à 16 heures (h.n.e.) le 16 décembre 1977, à l'adresse ci-haut mentionnée (siège social), des offres sous enveloppes scellées pour l'achat de l'équipement décrit sur les listes suivantes:

7600 — Mobilier
7716 — Commerce & Secrétariat
7619 — Hydrothermie - Tôlerie et Soudure
7621 — Équipement motorisé
7623 — Menuiserie et Construction
7601 — Audio-visuel
7718 — Foresterie
7720 — Ajustage mécanique
7728 — Couture et Textile

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur les formules préparées à cette fin par la Commission scolaire régionale Harricana à laquelle il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre si cette dernière est au-dessus de deux mille dollars ($2,000.) Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission scolaire régionale Harricana et tiré sur une Banque canadienne ou une Caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission scolaire régionale Harricana.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers de charges et autres documents à compter de 9 heures (h.n.e.) le 23 novembre 1977 auprès du Professionnel à l'Équipement, Monsieur Jean-Guy Laplante, à l'adresse ci-haut mentionnée (tél.: (819) 732-6561. Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu à 16 heures (h.n.e.) le 16 décembre 1977, à la salle de conférence, 800, 1ère rue est, Amos, Québec.

La Commission scolaire régionale Harricana ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes, elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Jean-Guy Laplante,
Professionnel à l'Equipement.

AMOS, le 21 novembre 1977.

Saint-Laurent

VILLE SAINT-LAURENT

Soumission G-008
Construction d'aqueduc dans une servitude adjacente à la voie de desserte nord de la Route Transcanadienne de la rue Pomba au Boulevard Henri-Bourassa.

Des soumissions sous pli scellé seront reçues au Bureau du Greffier de la Ville de Saint-Laurent, 777, boulevard Laurentien, Saint-Laurent, Qué. H4M 2M7, jusqu'à mercredi le 7 décembre 1977 à 15:30 heures,

pour la construction d'aqueduc dans une servitude adjacente à la voie de desserte nord de la ROUTE TRANSCANADIENNE de la rue Pomba au Boulevard Henri-Bourassa.

Les formules et conditions des soumissions, ainsi que les plans et les cahiers des charges pourront être obtenus au Bureau du Directeur du Service du Génie, durant les heures de bureau moyennant un dépôt non remboursable de $60.00 en argent ou chèque visé à compter de vendredi le 25 novembre 1977 à 9:00 heures.

Lesdites soumissions seront ouvertes publiquement à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, mercredi le 7 décembre 1977 à 15:30 heures.

Le Conseil n'est pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

GUY JASMIN, C.G.A.
DIRECTEUR GÉNÉRAL
777, boulevard Laurentien
Ville Saint-Laurent, Qué.
H4M 2M7

Avis public

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie et du Commerce

LOI DES HEURES D'AFFAIRES DES ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX DE VENTE AU DETAIL

PÉRIODE DES FÊTES

Le ministre de l'Industrie et du Commerce informe les propriétaires et les gérants de magasins de **vente au détail** que le calendrier des heures d'ouverture pour la période des fêtes est le suivant:

Avant Noël:	Les heures d'ouverture sont de 8h30 à 21h00 du 11 décembre au 23 décembre inclusivement.
Dimanche le 11 et le 18 décembre 1977:	Les propriétaires ne doivent admettre aucun client dans leur établissement.
Samedi le 24 et le 31 décembre 1977:	Aucun client ne doit être admis **après 18h00.**
Dimanche le 25 décembre 1977 et le 1er janvier 1978:	Les propriétaires ne doivent admettre aucun client dans leur établissement
Lundi le 26 décembre 1977 et le 2 janvier 1978:	Aucun client ne doit être admis **avant 13h00.**
Les autres jours:	Heures d'ouverture habituelles.

La Direction du commerce tient à rappeler que les amendes en cas d'infraction peuvent aller jusqu'à $1,000 pour tout établissement commercial de **vente au détail** qui admettra des clients avant ou après les heures prescrites ou durant les jours fériés.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, prière de composer:

À Montréal: 873-5564
À Québec: 643-5045

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à **l'Administrateur régional des Services financiers et administratifs (Québec), ministère des Travaux publics, 18e étage, 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3** et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15h00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, **18e étage, 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3** sur versement du dépôt exigible.

ENTRÉPRISE

Appel d'offres no 77M-388P
Modifications aux unités de climatisation
Centre du traitement du courrier,
2600, boul. Le Corbusier
LAVAL (Québec)

On peut consulter les documents de soumission au bureau de l'Association de la Construction de Montréal (Québec).

Date limite: le jeudi 15 décembre 1977
Dépôt: aucun

SERVICE

Appel d'offres no 77M-389P
Nettoyage intérieur et entretien du terrain
Succursale postale "Snowdon"
4944, boul. Décarie
MONTRÉAL (Québec)

Date limite: le mercredi 14 décembre 1977
Dépôt: $25.00

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le ministère et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

D.B. Norwood
Administrateur régional des
Services financiers et administratifs
Région du Québec

Gary Edwards arrête le Canadien à Cleveland

RICHFIELD, Ohio — Les Barons de Cleveland ont réussi un tour de force, hier soir, en prenant la mesure du Canadien de Montréal, 2-1, devant une foule record de 12,859 personnes au Colisée de Cleveland.

C'est le gardien Gary Edwards qui a permis aux Barons de vaincre le Tricolore pour la première fois depuis le 2 mars 1974. Les Seals de la Californie, maintenant installés à Cleveland, avaient alors défait le Canadien, au Forum, 4-3.

De plus, les Barons ont eu l'honneur d'infliger le premier revers du Bleu-Blanc-Rouge à l'extérieur de Montréal cette saison. Quant à la série de victoires consécutives du Canadien, elle s'est arrêtée à cinq.

L'équipe montréalaise tentera de se remettre de ce revers avant l'importante partie de ce soir au Forum, où les Sabres de Buffalo seront les visiteurs.

En ce qui concerne la partie d'hier soir, l'instructeur du canadien en avait dit, avant la première mise en jeu, que ses joueurs devaient s'y concentrer et oublier la partie d'aujourd'hui contre Buffalo. La victoire contre Cleveland ne devait pas être prise pour acquise, pensait-il.

Peut-être les joueurs du Tricolore ont-ils écouté leur mentor, mais ils n'avaient certes pas prévu la farouche résistance de la défensive du Cleveland, qui n'avait pas savouré la victoire dans ses six dernières parties.

Le fait saillant de cette rencontre a sans doute été la performance du gardien Edwards, en deuxième période, alors que son équipe menait 1-0.

Bien appuyé par les défenseurs Greg Smith, Bob Stewart et Jim Nielson, Edwards a notamment privé de buts Steve Shutt, auteur de six lancers au cours des 40 premières minutes de jeu, et le défenseur Guy Lapointe.

Il faut dire qu'avec un recul d'un but, le Canadien a ouvert la machine en deuxième reprise, alors qu'il a lancé 13 fois sur les buts d'Edwards, détenteur de la première étoile de la partie.

À la 16e minute de jeu, le Tricolore a redoublé d'efforts, prenant littéralement d'assaut la défensive ennemie. Lapointe, entre autres, a été arrêté deux fois par Edwards, et lors de la deuxième occasion, le gardien des Barons a fait bondir la rondelle loin devant lui.

Le meilleur compteur du Cleveland, Dennis Maruck, s'en est emparé et s'est dirigé seul devant Ken Dryden. Une habile feinte a vite compromis le cerbère du Canadien, complètement déjoué par un lancer bas alors qu'il était étendu sur la patinoire. C'est à ce moment que l'on a senti que les Barons pourraient réussir l'impossible. D'ailleurs, tous les joueurs du Cleveland ont sauté sur la patinoire après le but de Maruck, afin de féliciter celui qui venait de réussir son 13e but de l'année.

À l'issue de la deuxième période, les coéquipiers d'Edwards sont d'ailleurs allés féliciter leur gardien, signifiant ainsi l'importance de sa performance durant cet engagement.

Au troisième vingt, la ténacité des hommes de Jack Evans, comme à la première période, a eu raison des Montréalais.

Pierre Mondou, qui remplaçait Jacques Lemaire entre Steve Shutt et Guy Lafleur hier soir, a bien réussi à tromper la vigilance du gardien rival, à 11:08 minutes, mais l'effort ultime des joueurs de Scotty Bowman dans les derniers instants du match a été annihilé par une défensive étanche qui n'a presque pas permis de percée au filet.

Quoiqu'il en soit, la performance d'ensemble de Mondou, hier soir, lui a valu d'obtenir la troisième étoile, Maruck, qui a également obtenu une passe sur le premier filet de son équipe, compté par Bob Murdock, décrochant la deuxième.

Quant aux Barons, ils n'auraient pu choisir un meilleur moment pour présenter une aussi belle partie. Habitués de jouer devant des assistances moyennes de 4,500 spectateurs environ, ils ont évolué hier devant la plus grosse foule de leur histoire à Cleveland.

Malheureusement, pour le Tricolore, il a dû payer le prix de cette performance des Barons. Il a ainsi subi une quatrième défaite cette année, ce qui représente la moitié de leur nombre de revers encaissés en 80 parties régulières l'année passée.

Après avoir échoué dans leur tentative de soutirer les titres de noblesse aux Barons de Cleveland, que feront donc les monarques de la Ligue Nationale, ce soir, contre les sérieux aspirants à la couronne que représentent les Sabres de Buffalo?...

EN BREF — Samedi soir, au Forum, le Canadien recevra la visite des tenaces Red Wings de Détroit et de leur récente acquisition, le Tchécoslovaque Vidav Nedomansky. Rappelons que le vétéran défenseur est passé à l'équipe de Détroit des Bulls de Birmingham, de l'Association mondiale, lors d'une transaction inter-ligue qui a notamment vu l'arrière-garde Steve Durbano quitter la Ligue nationale... Toujours en ce qui concerne cette partie de samedi, il est possible que le centre Doug Risebrough, du Canadien, effectue alors un retour au jeu. Outre Risebrough, Jacques Lemaire, Murray Wilson et Bill Nyrop manquaient à l'appel de Scotty Bowman, hier soir. Lemaire est blessé au cou et pourrait revenir au jeu ce soir contre les Sabres de Buffalo, au Forum. Chez les trois autres, le dernier en liste à voir son nom porté sur la liste des blessés: Bill Nyrop, apparamment affligé d'appendicite. Les Barons de Cleveland avaient un nouveau joueur en uniforme, hier soir. Il s'agit d'un défenseur de 24 ans, Randy Holt, acquis des Black Hawks de Chicago, qui ont obtenu en retour les services d'un joueur d'avant, Reggie Kerr; Holt est un dur-à-cuire qui détient le record de la Ligue centrale de hockey pour le nombre de minutes de punition en une saison (411).



Une mêlée dans laquelle Pierre Mondou (6), Larry Robinson (au fond) et quelques autres joueurs du Canadien ont emprisonné Dennis Maruk (26 blanc), des Barons de Cleveland, a eu lieu en première période, où les Barons ont pris l'avance, 1-0. (Téléphoto AP)

Les Islanders devancent les Flyers en battant les Stars

BLOOMINGTON (AP) — Bob Bourne, Clark Gillies et Bob Nystrom y sont allés de deux buts chacun hier soir, conduisant les Islanders de New York à un gain de 9-2 sur les North Stars du Minnesota. Bryan Trottier a profité de l'occasion pour récolter deux aides. Michel Bossy a récolté un but et une aide.

Phil Harris et Pat Price ont complété le total des vainqueurs tandis que Steve Jensen et Ollie Brasar répliquaient pour les vaincus.

C'est ainsi que les Islanders ont détrôné les Flyers de Philadelphie à la tête de la section Lester Patrick. Les flyers jouaient à Détroit, où les Wings ont explosé par trois buts dans l'intervalle de six minutes dès la première période et triomphé 4-1, devant une foule record de 16,472 amateurs.

Phil Barber a ouvert le pointage pour les Flyers pendant un désavantage numérique, mais les Wings ont ensuite profité d'un double avantage numérique pour égaler les chances, puis Bill Lockead et Greg Joly ont porté l'avantage à 3-1. Paul Woods a complété le total des vainqueurs dans la dernière reprise.

A New York, la recrue Lucien Deblois a marqué deux fois en période initiale, et les Rangers ont eu raison des Rockies du Colorado, 6-3.

Les Rangers ont réalisé 21 tirs au premier vingt vers le gardien Michel Plasse, déjouant ce dernier à cinq reprises. Deblois a touché la cible à 1:01, Andy Spruce a répliqué pour les Rockies à 6:13 puis le jeu de puissance des Rabgers s'est mis en branle. Pat Hickey a marqué à 15:26, profitant en cela d'un avantage de deux hommes, et son but fut suivi 10 secondes plus tard par celui de son coéquipier Don Murdoch. Steve Vickers et Deblois ont porté l'avantage des Rangers à 5-1 avant la fin de l'engagement.

Rodrigue Gilbert a profité d'une autre pénalité au début du deuxième tiers pour marquer le dernier but des vainqueurs. Paul Gardner a suivi pour les Rockies avec ses 16ème et 17ème filets de la saison.

Le jeu de puissance des Rangers a réussi 22 buts en 70 occasions cette saison.

Gary Croteau a récolté trois mentions d'aide pour les Rockies, lesquels ont gagné un seul de leurs six derniers matchs.

A Landover, Ron Lalonde a marqué son premier but de la saison en aidant les Capitals de Washington à faire match nul 2-2 avec les Flames d'Atlanta. Son frère Robert a marqué le 2e but des Flames. Bobby Simpson a ouvert le pointage au profit des Flames dans la première période. Dave Forbes a marqué le premier but des Capitals en 2e reprise. Ron Lalonde a égalé les chances avec l'aide de Guy Charron.

À Buffalo, Rick Middleton a fait dévier un tir en première période, puis Mattie Hagman a marqué sur un jeu de puissance dans la 2e reprise en conduisant les Bruins de Boston à un gain de 2-0 sur les Sabres de Buffalo.

Ron Grahame a effectué 21 arrêts à l'occasion de son premier zéro de la saison tandis que les Bruins portaient leurs série de matches sans revers à huit. Middleton a fait dévier un tir de Rick Smith, puis, lors d'une pénalité rivale, Hagman a marqué son 3e but de la saison au début de la 2e reprise. Les Bruins n'en étaient qu'à leur 4e but en 57 jeux de puissance.

Enfin, à St-Louis, Ron Ellis a marqué son 5e but en sept matchs en conduisant les Maple Leafs de Toronto à un gain de 3-2 sur les Blues. La recrue Jack Brownchildle a ouvert le pointage pour les Blues avec son premier but de la saison, mais Dave Williams a ensuite répliqué avec deux buts pour les Leafs, tandis que Inge Hammarstrom complétait le total des vaincus.

Dans l'AMH, à Cincinnati, Ron Ftorek a marqué deux fois au cours de jeux de puissance en conduisant les Stingers de Cincinnati à un gain de 4-3 sur les Nordiques de Québec.

sommaires

Ligue Nationale

Barons 2, Canadien 1

Première période

1—CLEVELAND: Murdoch 4
Maruck 6:01
Pénalités: Gainey Mon 6:03, Maruck Cle 13:06, Ahearn Cle 18:12.

Deuxième période

2—CLEVELAND: Maruck 13 ..... 15:36
Pénalités: Lafleur Mon 1:08, Murdoch Cle 10:30.

Troisième période

3—MONTRÉAL: Mondou 2
Lafleur, Shutt 11:08
Pénalités: Robinson Mon 8:18, Lambert Mon, Christie Cle 19:46.

Tirs aux buts

Montréal	8	15	7	—28
Cleveland	9	6	8	—23

Gardiens: Dryden, Montréal; Edwards, Cleveland.
Assistance: 12,859.

Bruins 2, Sabres 0

Première période

1—BOSTON: Middleton 4
Smith, Doak 16:44
Pénalités: Milbury Bos 2:15, Gare Buf majeure, Miller Bos mineure, majeure 10:19.

Deuxième période

2—BOSTON: Hagman 3
Park, O'Reilly 3:17
Pénalités: Hajt Buf 1:36, Milbury Bos 17:05.

Troisième période

Aucun but.
Pénalités: Luce Buf, O'Reilly Bos 9:35, Korab Buf 0:00.

Tirs aux buts

Boston	4	7	9	—20
Buffalo	6	11	4	—21

Gardiens: Grahame, Boston; Edwards, Buffalo.
Assistance: 16,433.

Flames 2, Capitals 2

Première période

1—ATLANTA: Simpson 3
Chouinard, Houston 10:16
2—ATLANTA: Lalonde 4
Ribble, Comeau 13:35
Pénalité: Mulhern Atl 6:14.

Deuxième période

3—WASHINGTON: Forbes 3
Lynch, Lane 11:35
Pénalités: Ribble Atl 2:01, Gould Atl 3:20.

Troisième période

4—WASHINGTON: Lalonde 1
Charron, Bolonchuk 17:11
Pénalités: Keo Atl 6:17.

Tirs aux buts

Atlanta	16	4	2	—22
Washington	6	9	8	—23

Gardiens: Bouchard, Atlanta; Smith, Washington.
Assistance: 8,711.

Islanders 9, North Stars 2

Première période

1—NY ISLANDERS: Bossy (16)
Trottier 6:44
2—NY ISLANDERS: Nystrom (5)
Parise, Drouin 15:29
Pénalités: Nystrom NYI mineure, majeure, Barrett Min majeure 2:23.

Deuxième période

3—NY ISLANDERS: Bourne (4)
D. Potvin, Harris 2:42
4—NY ISLANDERS: Nystrom (6)
Westfall, J. Potvin 4:34
5—NY ISLANDERS: Gillies (7)
Trottier, Bossy 5:16
6—NY ISLANDERS: Harris (6)
Bourne, J. Potvin 17:04
Pénalité: D. Potvin NYI 11:45.

Troisième période

7—NY ISLANDERS: Bourns (6)
Harris 4:06
8—MINNESOTA: Jensen (4)
Young, Beverley 4:45
9—NY ISLANDERS: Gillies (8)
J. Potvin, Trottier 7:03
10—NY ISLANDERS: Price (1)
Nystrom 10:50
11—MINNESOTA: Brasar (4)
Sharpley 13:29
Pénalité: Aucune.

Tirs au but

Islanders	7	20	11	—38
Minnesota	9	6	12	—27

Gardiens: Smith, Islanders; LoPresti et Harrison, Minnesota.
Assistance: 9,617.

Association Mondiale

Stingers 4, Nordiques 3

Première période

1—CINCINNATI: Leduc, Plumb
1—CINCINNATI: Leduc, Plumb 10:19
2—QUÉBEC: Guité 4
S. Bernier, Dubé 13:54
Pénalités: Brackenbury Qué, Trognitz Cin majeures, 3:24, Fitchner Qué 8:54, Brackenbury Qué, Trognitz Cin majeures, Larivière Qué, Legge Cin inconduites, Marotte Cin mineure double, match, 10:41, Tardif Qué 16:15.

Deuxième période

3—CINCINNATI: Legge 1
Plumb, Stoughton 3:27
4—CINCINNATI: Ftorek 16
Stoughton, Leduc 12:52
5—CINCINNATI: Leduc 12
Marsh 17:37
Pénalités: Trognitz Cin majeure, match, Brackenbury Qué 1:39, Fitchner Qué 2:46, Tardif Qué 11:15, Norwich Cin 12:58.

Troisième période

6—QUÉBEC: Sutherland 6
Fitchner 13:19
7—QUÉBEC: S. Bernier 10
P. Bordeleau 15:19
Pénalités: Ftored Cin 9:40, Baxter Qué mineure double, inconduite 15:36.

Tirs aux buts

Québec	5	7	14	—26
Cincinnati	9	11	11	—31

Gardiens: Brodeur, Québec; Dion, Cincinnati.
Assistance: 7,065.

hockey

LIGUE NATIONALE

Mardi

Islanders NY 4, Colorado 2
Atlanta 4, Minnesota 2
Pittsburgh 3, Vancouver 2

Hier soir

Cleveland 2, Montréal 1
Islanders NY 9, Minnesota 2
Détroit 4, Philadelphie 1
Atlanta 2, Washington 2
Toronto 3, Saint-Louis 2
Boston 2, Buffalo 0
New York Rangers 6, Colorado 3
Chicago à Los Angeles

Ce soir

Buffalo à Montréal
Washington à Boston
Pittsburgh à Los Angeles

Les pointeurs

	b	p	pts
Trottier, Isl	16	20	36
Bossy, Isl	17	12	29
Lafleur, Mon	16	11	27
Gardner, Col	15	10	25
Perreault, Buf	13	12	25
Esposito, Ran	8	17	25
Paiement, Col	12	12	24
Walton, Van	12	11	23
Gillies, Isl	6	17	23
Lemaire, Mon	4	19	23
Sittler, Tor	10	12	22

Association Mondiale

Mardi

Québec 5, N.-Angleterre 4
Edmonton 4, Winnipeg 2

Hier soir

Cincinnati 4, Québec 3
Indianapolis 3, N.-Angleterre 3
Birmingham à Houston

Ce soir

Cincinnati à Birmingham
Edmonton à Indianapolis

Les pointeurs

	b	p	pts
Tardif, Qué	18	19	37
U. Nilsson, Win	9	27	36
Hull, Win	16	18	34
Hedberg, Win	16	16	32
K. Nilsson, Win	9	17	26
Cloutier, Qué	9	17	26
S. Bernier, Qué	9	17	26
Ftorek, Cin	14	9	23
Rogers, NA	7	15	22
G. Howe, NA	5	17	22

Ligue Majeure du Québec

Mardi

Chicoutimi 3, Hull 5
Verdun 3, Trois-Rivières 4

Hier soir

Québec 9, Sherbrooke 4
Montréal 11, Chicoutimi 1

Ce soir

Shawinigan à Cornwall
Trois-Rivières à Hull

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	19	12	4	3	69	39	27
DÉTROIT	18	9	6	3	57	44	21
LOS ANGELES	17	7	6	4	44	43	18
PITTSBURGH	18	5	9	4	57	76	14
WASHINGTON	19	2	13	4	40	77	8

Section Charles Adams

BUFFALO	19	12	5	2	70	51	26
TORONTO	17	11	4	2	61	43	24
BOSTON	19	10	5	4	58	49	24
CLEVELAND	18	6	10	2	44	62	14

Section Lester Patrick

ISLANDERS NY	21	10	5	6	80	48	26
PHILADELPHIE	18	11	4	3	77	39	25
ATLANTA	20	7	7	6	54	68	20
RANGERS NY	20	8	10	2	69	72	18

Section Connie Smythe

CHICAGO	18	5	6	7	43	44	17
VANCOUVER	19	6	9	4	58	77	16
COLORADO	17	6	8	3	66	56	15
MINNESOTA	19	5	12	2	54	81	12
ST. LOUIS	20	4	13	3	50	82	11

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
N.-ANGLETERRE	19	15	2	2	87	53	32
WINNIPEG	20	12	7	1	91	62	25
QUÉBEC	19	10	8	1	87	82	21
EDMONTON	18	8	9	1	65	73	17
INDIANAPOLIS	17	5	9	3	56	71	13
HOUSTON	15	6	9	0	60	72	12
BIRMINGHAM	16	4	10	2	46	66	10
CINCINNATI	15	4	11	0	48	62	8

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
CORNWALL	26	18	7	1	151	91	37
MONTRÉAL	26	15	7	4	140	119	34
VERDUN	28	14	12	2	168	134	30
HULL	28	14	13	1	152	148	29
LAVAL	26	13	12	1	163	142	27

Section Dilio

TROIS-RIVIÈRES	27	20	6	1	160	106	41
SHERBROOKE	28	14	14	0	183	193	28
CHICOUTIMI	29	10	17	2	138	172	22
QUÉBEC	28	10	17	1	122	141	21
SHAWINIGAN	27	1	25	1	107	240	3

Les Expos signent avec le RIO

Les Expos de Montréal et la Régie des installations olympiques ont signé hier un bail liant les deux parties jusqu'à la fin de la saison de baseball 1979. Ce contrat porte rétroactivement jusqu'au début de la saison 1976.

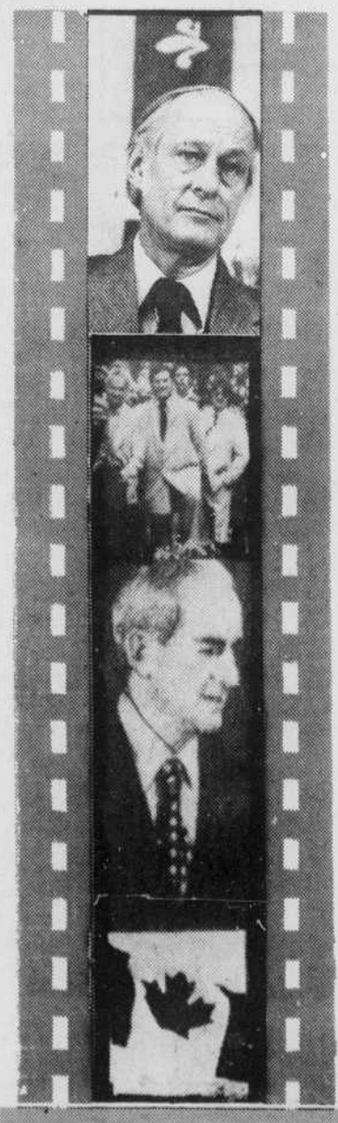
Rappelons que l'équipe de baseball de la Ligue nationale et la RIO avaient conclu en février dernier une entente de principe sur l'utilisation par les Expos des installations du Stade olympique, et ce après plusieurs mois de négociations orageuses.

Au terme de l'entente, les Expos verseront un pourcentage de leurs recettes à la RIO, mais garderont l'opération des diverses concessions de liqueurs douces, bières et divers revenus d'appoint.

Par ailleurs, selon un porte-parole de la RIO, les deux parties pourraient conclure un contrat à long terme (15 ans possiblement) à la fin du présent contrat.

MM. John McHale, président des Expos, et Harry Renaud, vice-président, ont signé le bail pour l'équipe de baseball, pendant que le président de la RIO, M. Robert Nelson et Me Mireille Zigdy, le paraphaient pour la Régie.

LES MICROFILMS DU DEVOIR





Des idées, des événements, des hommes...
Depuis 1910, Le Devoir a toujours été à la fine pointe de l'actualité.
Aujourd'hui, en plus de demeurer fidèle à son image, Le Devoir est l'outil d'une excellente documentation.

Les microfilms du Devoir
Ils sont encore plus petits, vous permettant ainsi de sauver temps et espace en plus de vous éviter tout autres ennuis que comporte l'accumulation des journaux
Et ils sont maintenant disponibles depuis les tout premiers numéros !

Le Devoir sur microfilms
est source de renseignements indispensables dans les bibliothèques, les centres de documentation et toutes les bonnes maisons d'enseignement...

Pour plus d'information
écrivez à:

Le Devoir
Service du microfilm
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Qué.
H2Y 1X1

ou téléphonez à
M. Bertrand Soucy,
844-3361, poste 245.

Le nouveau pari financier du Commissaire Jake Gaudar



François Lemenu

Le match de la coupe Grey et les diverses manifestations qui s'y rattachent ont fait dire à plusieurs que la présentation de la finale automnale de la Ligue canadienne de football est un événement dont le caractère déborde désormais le simple cadre du sport. Aux yeux de certains apologistes du fédéralisme, le match de la coupe Grey doit aussi être perçu comme une manifestation politique dont l'un des buts est de promouvoir l'unité nationale. D'une simple partie de football, le match de la coupe Grey aurait donc changé de vocation en ajoutant au spectacle une coloration politique dont les artisans seraient les Canadiens eux-mêmes "from coast to coast".

L'élection du 15 novembre a eu pour effet d'accentuer cette tendance à voir dans la finale de la coupe Grey autre chose qu'un match de football, précédé d'une semaine de festivités.

Le commissaire de la LCF, Jake Gaudaur est le premier à déplorer cette tendance. Certes, la politique partisane n'a pas pris le dessus sur le sport. Mais Gaudaur soutient que les journalistes, entre autres, ont eu tort d'associer la coupe Grey à une manifestation ayant l'unité nationale comme toile de fond.

"La coupe Grey est le seul événement sportif à rejoindre les Canadiens dans chacune des 10 provinces, admet Gaudaur, mais tout rapprochement politique doit s'arrêter là. La finale de la coupe Grey n'a qu'une raison d'être, soit celle de couronner la meilleure équipe de football du Canada. Cela dit, je ne peux empêcher les gens de voir dans cette finale autre chose qu'un match de football. Mais c'est dommage qu'il en soit ainsi."

La question politique ne préoccupe pas Gaudaur outre mesure. Celui qui préside aux destinées du circuit préfère d'emblée parler de l'évolution de la LCF et des succès qu'elle remporte depuis quelques années.

Longtemps associé au football d'abord comme joueur pendant 14 ans, puis à titre de propriétaire durant 14 ans également, Gaudaur a été élu commissaire un peu malgré lui le 1er avril 1968.

"Depuis deux ans le commissaire Sidney Alter était à la recherche d'un successeur, et un comité fut alors formé et dont je faisais partie, explique Gaudaur. Pendant des mois le comité a interviewé des candidats et un nom a finalement émergé. Il s'agissait du sénateur Keith Davie. Mais pour diverses raisons M. Davie a refusé l'offre et le comité s'est alors retrouvé à son point de départ.

"Et comme M. Alter n'avait pas l'intention de prolonger son mandat, il fallait agir dans les meilleurs délais. Les membres du comité, presque en désespoir de cause, se sont alors tournés vers moi, et m'ont convaincu d'accepter le poste, d'autant plus, disaient-ils, que je remplissais déjà certaines fonctions du commissaire.

"Ainsi en plus d'être propriétaire des Tiger-Cats de Hamilton, de poursuivre Gaudaur, je négociais alors les contrats de télévision en plus de faire la promotion de la LCF à travers le Canada. J'étais donc pour eux le candidat idéal et je fus presque forcé d'accepter. Et même aujourd'hui le travail de commissaire ne m'emballe pas plus qu'il ne le faut bien que la fonction m'apporte beaucoup de satisfaction."

Gaudaur rappelle entre deux conversations téléphoniques l'époque presque héroïque du football canadien où les structures étaient quasi inexistantes. Il se souviendra aussi que sa première tâche fut de doter le circuit d'un bureau central et d'une constitution.

"Sidney Alter exerçait son rôle de commissaire dans une étude légale, ce qui dénote la pauvreté de nos structures d'alors, explique Gaudaur. Lors de ma nomination, il fut convenu que la ligue aurait désormais un bureau central à Toronto.

"Parallèlement, poursuit Gaudaur, il était nécessaire de doter la ligue d'une constitution. Nous avons alors retenu ce qu'il y avait de mieux dans les constitutions des autres circuits professionnels tout en rejetant ce qui nous paraissait moins favorable. Et c'est pourquoi nous pouvons dire que la LCF est une ligue jeune même si elle regroupe des équipes depuis beaucoup plus longtemps. Sa constitution a à peine 10 ans."

La Ligue canadienne connaît présentement une prospérité certaine alors que d'autres circuits éprouvent de sérieuses difficultés financières. L'élargissement des cadres et l'inflation des salaires en sont la cause première. Le LCF semble devoir y échapper. Pour l'instant du moins.

Les revenus bruts de la ligue se sont élevés cette année à $22 millions contre $8 millions il y a 10 ans. L'affluence aux matchs a connu une augmentation de 250,000 spectateurs, ce qui représente une hausse de 10% par rapport à l'an dernier. Et on peut supposer que cette progression se poursuivra l'an prochain puisque les Eskimos d'Edmonton (45,000 places) et les Roughriders de la Saskatchewan joueront dans des stades plus grands. C'est un aspect non négligeable dans la mesure où 80% des revenus proviennent des entrées.

La LCF a d'autre part conclu une entente de trois ans avec les réseaux de télévision du Canada, et Gaudaur a confié qu'il était présentement en pourparlers afin de diffuser les matchs de la LCF aux États-Unis. L'entente, qui pourrait intervenir dès janvier, assurerait une diffusion nationale via 75 stations. Les matchs de la Ligue canadienne seraient ainsi retransmis dans 70% des foyers américains et dans les 20 plus importantes agglomérations.

Dès les années 50, Gaudar a tenté de "vendre" la LCF aux Américains, qui ont longtemps considéré notre football comme un sous-produit du jeu pratiqué aux États-Unis. Une première expérience a été tentée il y a quelques années, mais les cotes d'écoute n'étaient pas très élevées. Gaudar récidive cette fois en invoquant deux arguments qui n'ont pas laissé les Américains insensibles: du football dès juillet et les retours de bottés de dégagement qui ne souffrent pas de l'immunité telle que pratiquée aux États-Unis.

Enfin, les relations de travail sont au beau fixe puisque la LCF a signé une entente de trois ans avec l'Association des joueurs.

Ainsi, la situation financière du circuit n'aura jamais été aussi saine mais Gaudaur se garde bien de crier victoire. Il sait que la ligue n'est pas à l'abri des disparités "régionales" et que la prospérité du circuit dépend de l'équilibre et de la rivalité entre les équipes. Le maintien de cet équilibre demeure la principale préoccupation des dirigeants de la ligue.

A cette fin, la LCF a créé il y a quelques années un système de péréquation visant à renflouer en partie les équipes en difficultés financières. Le propriétaire des Alouettes de Montréal Sam Berger a pu ainsi bénéficier du système pendant plusieurs saisons même s'il a perdu quelques millions. Aujourd'hui, la LCF veut apporter quelques changements au système de péréquation depuis que les Alouettes, les Argonauts de Toronto et bientôt les Eskimos d'Edmonton réalisent d'importants bénéfices. Sam Berger serait d'accord avec le principe. La question est de savoir jusqu'où il est prêt à aller. Il n'a pas oublié ces années difficiles durant lesquelles il a perdu quelques plumes.

Gaudaur espère maintenant obtenir l'unanimité requise sans quoi un déséquilibre des forces pourrait provoquer un profond malaise à courte échéance et une crise encore plus sérieuse à long terme. C'est le nouveau pari de Jake Gaudaur.



Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, s'est entretenu hier avec Louise-Josée Mondoux, Mlle Alouettes lors du déjeuner offert par le gouvernement dans le cadre des festivités de la coupe Grey. (Photo Jacques Grenier)

Lévesque heureux que "Montréal ait enfin éliminé Ottawa"... au football

par Gilles St-Jean

M. René Lévesque, premier ministre du Québec, a tenu hier des propos qui ont semblé charmer un auditoire en bonne part composé d'anglophones des autres provinces du Canada, lors du déjeuner offert par le gouvernement québécois dans le cadre des festivités de la coupe Grey.

M. Lévesque, très en verve, a eu quelques bons mots, dont celui sur l'"élimination d'Ottawa par Montréal" — lors de la finale de l'est du football canadien —, qui en a fait rire plusieurs.

"Pour ma part, a-t-il dit, je vous avoue humblement que j'assisterai pour la première fois, dimanche, à un match de football canadien, pris que je suis par le hockey. Je vous promets cependant que je ferai l'impossible pour comprendre ce qui va se dérouler sur le terrain. Ce genre d'effort, a-t-il ajouté, est peut-être de ceux qui peuvent aider les Canadiens à se comprendre les uns les autres".

M. Lévesque s'est dit heureux d'accueillir le Canada tout entier à Montréal. Et, reprenant les propos de son ministre responsable des sports, M. Claude Charron, il a souhaité bonne chance aux deux équipes... mais la victoire aux Alouettes de Montréal.

M. Lévesque a conclu en invitant tous les visiteurs à "se sentir chez eux chez nous", et a été chaleureusement applaudi.

Le premier ministre, avant son allocution, avait rencontré les candidates au titre de Mlle Coupe Grey, dont la gagnante sera connue vendredi. "Je n'envie pas les membres du jury, a dit M. Lévesque; le choix à faire sera vraiment très difficile, étant donné le charme et la gentillesse de toutes les candidates". Elles sont effectivement toutes très charmantes...

Mlle Alouettes de Montréal, Louise-Josée Mondoux, s'est déclarée emballée par l'expérience qu'elle vit présentement: "Nous faisons des journées d'à peu près 18 heures, a-t-elle dit. Nous participons dès le matin à un tas d'activités, de présentations, et cela va jusqu'au soir. Toutes ces manifestations constituent une expérience que je n'oublierai sûrement jamais.

"La fatigue que nous ressentons, croit-elle, en vaut la peine. Nous ne sommes que neuf filles au Canada à vivre cela. Personnellement, en tant que Montréalaise, le concours Mlle Coupe Grey m'enrichit encore plus: je suis chez moi, je me sens entourée d'attentions et j'essaie de bien représenter la ville de Montréal."

Mlle Mondoux est étudiante en dernière année en éducation pré-scolaire à l'Université du Québec à Montréal. Elle suit d'autre part des cours de chant sous la direction de Danièle Dorice, en plus d'enseigner à temps partiel dans une école maternelle. "De plus, ajoute-t-elle, je pratique le ski en hiver et le tennis en été."

Le jury doit, selon des indiscrétions, évaluer les candidates selon leur personnalité, leurs talents et leurs connaissances du football.

Les candidates au titre participaient hier à une présentation de mode dans un magasin du centre ville. Aujourd'hui, elles assisteront à un déjeuner donné par la LCF, paraîtront à la remise des trophées Schenley à la Place des Arts, et viendront sans doute faire leur tour au casino monté au Vélodrome olympique. En plus d'assister — si elles ne sont pas encore mortes de fatigue — à la soirée Rétro organisée à l'hôtel Loews-La Cité.

De toute manière, ceux qui, après une journée de travail, disposent encore d'assez d'énergie pour participer à ces manifestations peuvent le faire. Souhaitons-leur le bonheur de rencontrer les candidates au titre de Mlle Coupe Grey...

Neuf joueurs des Alouettes parmi les étoiles de l'Est

Jimmy Edwards, le candidat de la conférence de l'est de la Ligue canadienne de football au titre de joueur par excellence de la saison 1977, a été sélectionné pour une deuxième année consécutive dans l'équipe d'étoiles de la section est.

Edwards des Tigers Cats a réalisé des gains au sol de 1,581 verges pour une moyenne de 6.3 verges par course, de loin le meilleur rendement du circuit.

Deux de ses coéquipiers, le garde Larry Butler et le botteur de dégagement Ken Clark, ont également été retenus.

Les Alouettes de Montréal seront représentés par neuf joueurs, dont cinq défenseurs, les Rough Riders d'Ottawa par huit joueurs, dont six attaquants, et les Argonauts de Toronto par six joueurs, dont cinq défenseurs.

Tom Clements, deuxième meilleur passeur de la LCF a été sélectionné pour la troisième fois au poste de quart tandis que Richard Holmes, qui a réalisé des gains au sol de 1,016 verges pour Toronto et Ottawa, se joindra à Edwards comme demi.

L'ailier rapproché Tony Gabriel, des Rough Riders, qui a dominé les receveurs de passes avec 65 réceptions pour 1,362 verges, est de retour dans l'équipe d'étoiles pour une sixième année consécutive.

Le demi inséré est Peter Dalla Riva , des Alouettes de Montréal, et les ailiers éloignés Brock Aynsley, des Alouettes, et Jeff Avery, des Rough Riders.

Donn Smith, des Rough Riders, occupera le poste de centre, et son coéquipier Jeff Turcotte un des deux postes de garde. Dan Yochum, des Alouettes, évoluera comme bloqueur pour une cinquième année consécutive, l'autre poste de bloqueur revenant à la recrue Mike Wilson, des Argonauts.

Don Sweet, des Alouettes, meilleur marqueur de l'est avec 136 points, a été sélectionné comme botteur de précision. Ken Clark a conservé la meilleure moyenne de l'est pour les bottés de dégagement avec 46.8 verges.

La domination de la formation défensive par les Alouettes et les Argonauts était attendue, ces deux équipes ayant été les seules du circuit à accorder moins de 300 points à l'adversaire. Les Argonauts sont l'ailier Jim Corrigal, le bloqueur Ecomet Burley, le secondeur intérieur Ray Nettles, le demi de coin Eric Harris et le demi Paul Bennett, et les Alouettes, le bloqueur Glen Weir, le demi de coin Dickie Harris, le secondeur extérieur Chuck Zapiec, le demi Tony Proudfoot et le demi de sûreté Randy Rhino, de même que l'ailier Jim Piaskoski et le secondeur extérieur Mike Widger, des Rough Riders.

André Dawson, recrue de l'année dans la Nationale

NEW YORK (AP) — Le voltigeur de centre André Dawson est devenu hier, par une seule voix de majorité, le deuxième joueur de l'histoire des Expos de Montréal à mériter le titre de recrue par excellence de la Ligue nationale de baseball. "Je suis très content, peu importe ma majorité", a-t-il déclaré de son domicile de Floride.

Dawson, qui est âgé de 23 ans, a compilé une moyenne au bâton de .282, réalisé 19 circuits, produit 65 points et volé 21 buts. Il a recueilli 10 voix au scrutin sur une possibilité de 24, contre neuf pour le voltigeur de gauche Steve Henderson, des Mets de New York, quatre pour le joueur de premier-but et voltigeur Gene Richards, des Padres de San Diego, et une pour le lanceur Floyd Bannister, des Astros de Houston.

Carl Morton avait été le premier joueur des Expos à mériter le titre, en 1970.

"J'ai été un peu surpris que la course soit si serrée", a dit Dawson. "Je ne veux rien enlever à Steve Henderson. C'est un excellent joueur et il a connu une saison formidable si l'on tient compte du temps qu'il a passé avec les Mets".

Henderson a été cédé aux Mets le 15 juin par les Reds de Cincinnati, dans le cadre de l'échange qui a permis à ces derniers d'obtenir le lanceur Tom Seaver. Il a commencé à jouer régulièrement vers la fin de juin et a terminé la saison avec une moyenne au bâton de .297, 12 circuits, 65 points produits et six buts volés.

"J'entrevois le jour où il deviendra une super-étoile", a ajouté Dawson, qui complétait avec Warren Cromartie et Ellis Valentine un des meilleurs jeunes champs extérieurs du baseball.

Oscar Gamble signe avec les Padres

SAN DIEGO (d'après AP) — Le voltigeur Oscar Gamble, devenu agent libre à la fin de la dernière saison de baseball, a signé un contrat de plusieurs saisons avec les Padres de San Diego, de la Ligue nationale.

Gamble, un frappeur gaucher, a claqué 31 circuits en 1977 et produit 83 points.

"Il va équilibrer cette équipe, a déclaré Bob Fontaine, vice-président et gérant général des Padres, qui avaient choisi Gamble au cinquième tour du repêchage des agents libres, le 14 novembre dernier.

À l'âge de 18 ans, il avait fait l'objet d'un repêchage amateur des Cubs de Chicago, en 1968. Il est passé aux Phillies de Philadelphie en 1970 puis aux Indians de Cleveland à la fin de la saison 1972. En 1974, il a claqué 19 circuits avec les Indians avant de passer aux Yankees de New York l'année suivante. Il était enfin entré au service des White Sox de Chicago au printemps dernier.

Par ailleurs le voltigeur Larry Hisle a signé avec les Brewers de Milwaukee un contrat de $3,155,000 pour six saisons. Pour sa part, le lanceur de relève étoile Rich Gossage gagnerait $3.6 millions, lui aussi pour six saisons, ce qui lui conférerait le contrat le plus payant — sans égard à la durée — de toute l'histoire du baseball.

Un certain Albert Henry George, Earl of Grey



Gilles Houde

Dimanche prochain en présence de plus de 70,000 spectateurs et à la vue de quelques millions de téléspectateurs, les Alouettes de Montréal tenteront de toutes leurs forces de se mériter un don fait en 1909 par Albert Henry George.

Ce monsieur George, beaucoup mieux connu à l'époque par son titre de Earl Grey et sa fonction de Gouverneur Général du Canada, poste qu'il occupa de 1904 à 1911, fit un don de $48.00 dollars pour l'achat d'un coupe devant être remise aux champions de l'Association Amateur de Rugby du Canada. Ce trophée est devenu l'emblème de la suprématie au football canadien et porte maintenant le nom officiel de Coupe Grey. Malgré une grande rivalité sportive entre l'Est et l'Ouest du pays, la Coupe Grey a toujours représentée une espèce de symbol de l'unité canadienne dans ce qu'on appelle communément "le plus grand événement d'une seule journée au Canada". C'est encore dans cet esprit d'ailleurs que le programme des Festivités de la Coupe Grey offre au public des activités variées qui tiennent compte de l'ouest et de l'est du pays. On verra une illustration de cette tradition lors de la grande parade de samedi matin alors que chars, fanfares et "miss" représenteront plusieurs régions du pays. Durant le match de dimanche, il sera également amusant d'observer les hommes politiques de divers paliers de gouvernement et d'options très différentes partager la même loge. La première Coupe Grey fut gagnée durant les trois premières années, soit 1909-10-11 par l'équipe de l'Université de Toronto. En 1909, à Toronto, 3800 spectateurs assistèrent au match et déboursèrent la somme totale de $2,616.40 dollars.

Depuis 1909 jusqu'en 1973 inclusivement, il y eut 62 championnats pour l'obtention de la Coupe Grey. A cause de la première grande guerre mondiale, la Coupe Grey ne fut pas disputée de 1916 à 1919. A la reprise de 1920 c'est l'Université de Toronto qui le 4 décembre triomphait du Toronto 16 à 3 devant 10,088 spectateurs qui payèrent au total $10,038.00 soit environ un dollar par personne pour assister au match.

C'est à partir de 1921 seulement que l'on commence à voir dans la finale de la Coupe Grey des équipes de l'Ouest. Ce sont les Eskimos d'Edmonton qui furent les premières victimes de l'Est en perdant contre Toronto 23 à 0, le 3 décembre 1921. Entre 1921 et 1935, dix équipes de l'Ouest tenteront vainement de gagner la Coupe Grey. Ce n'est qu'en 1935, à Hamilton devant près de 7000 spectateurs que Winnipeg deviendra le premier club de l'Ouest a remporter la célèbre Coupe Grey.

On raconte que les étudiants de l'Université de Toronto, vainqueurs de la Coupe Grey de 1909 à 1911 refusèrent de remettre le trophée aux vainqueurs des années 1912 et 1913 qui étaient Hamilton, parce que ces derniers ne jouaient pas en finale contre eux. Les étudiants disaient que pour prendre possession du trophée il fallait attendre qu'eux se fassent battre en finale. Cela arriva en 1914 alors que les Argonauts de Toronto triomphèrent 14 à 2 battant ainsi les étudiants de l'Université de Toronto qui tinrent parole et remirent le fameux trophée.

Il est à noter que durant la deuxième guerre mondiale, la Coupe Grey fut quand même disputée mais que trois des équipes victorieuses étaient des clubs militaires. En 1941, les Bombers de Winnipeg, en 1942 les Hurricanes de la Royal Canadian Air Force de Toronto et enfin en 1942 une équipe composée de marins de Saint-Hyacinthe qui s'appelait le Montreal StHyacinthe Donnacona Navy.

Tout au long de sa longue histoire, la Coupe Grey fut souvent menacée de disparaître à jamais. En effet, elle fut souvent volée, perdue, oubliée et faillit être détruite totalement dans l'incendie du Argonaut Rowing Club de Toronto où elle était gardée en 1947. C'est le Commissaire Jake Gaudaur, de la Ligue Canadienne de Football qui décida, suite à cet incendie de faire fabriquer une réplique de la Coupe Grey qui reste maintenant la propriété de l'équipe gagnante pour l'année entière de sa victoire. La Coupe Grey originale, celle donné par Albert Henry George, en 1909 et qui coûta $48.00 dollars est aujourd'hui protégée et exposée au Temple de la Renommée du Football à Hamilton.

Ce n'est que depuis 1954 que seules les équipes de la Ligue Canadienne se disputent la Coupe Grey, mais c'est en 1966 seulement, lors d'une cérémonie tenue à Vancouver, que l'Association Canadienne de Football Amateur, les successeurs de l'Union Canadienne de Rugby, remit officiellement la Coupe Grey à la Ligue Canadienne de Football.

Ce sont les équipes de Winnipeg et Hamilton qui connurent probablement les plus grandes sensations d'un match de la Coupe Grey, et cela deux années de suite. En effet, en 1961 à Toronto, il fallut 20 minutes de jeu supplémentaire pour permettre à Winnipeg de triomphé 21 à 14 contre Hamilton. L'année suivante, toujours à Toronto, le match se joua en deux jours à cause de la brume. Commencé le 1er décembre 1962, la rencontre entre Winnipeg et les Tigers Cats de Hamilton se termina le 2 décembre par le compte de 28 à 27 en faveur du Winnipeg. En réalité on joua seulement les 9 minutes et 20 secondes du match de la veille qui n'avaient pu être complété à cause de la température.

Ce sont les équipes de l'Ouest qui les premières firent appel à des joueurs américains. Les universitaires de l'Est étant de beaucoup plus nombreux que ceux de l'Ouest, ce sont eux qui alimentait les équipes des villes du circuit. Devant la venue en grand nombre d'universitaires américains qui venaient se joindre aux équipes de l'ouest, on décida alors de réglementer l'éligibilité des joueurs en tenant compte du lieu de leur résidence réelle.

Aujourd'hui, chacune des équipes de la Ligue Canadienne de Football ne peut employeur plus de 16 américains parmi ses joueurs. C'est par ce règlement que l'on protège nos joueurs canadiens et que l'on conserve aussi une tradition canadienne qui ajoutée à d'autres règlements fait de notre football une discipline unique.

Personnellement, je souhaite que le Football canadien demeure et qu'on ne cède pas à la tentation de le supplanter par le football américain. Notre football a beaucoup de valeur, il offre un jeu excitant, de fort calibre et nous donne une occasion de voir évoluer les nôtres.

COMPTABLES AGRÉÉS

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Ghali, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 — 435-4691

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A. Henri Lavoie, C.A.
Jacques Larose, C.A. Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain 254-7559

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
• Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
• Chaque parution coûte $5.60 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 25, 26, 27

Notre service d'
ANNONCES CLASSÉES
est assuré par
l'agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1

du lundi au vendredi
de 9h.15 à 18h.

465-2145

LE DEVOIR J.N.O.

APPARTEMENTS A LOUER APPARTEMENTS A LOUER APPARTEMENTS A LOUER

Place du
CERCLE
3555, Berri
1½ - 3½ - 4½
Appartement chauffé
Climatisé
Piscine
Saunas
Terrasse
Mail
Accès au métro
M. VAILLANCOURT
284-2040
284-0153
282-0069
25-11-77

DES VACANCES AUX ÎLES À L'ANNÉE LONGUE
POURQUOI ALLER AUX ILES LORSQUE VOUS Y DEMEUREZ A L'ANNEE LONGUE. LA PECHE, LA VOILE, LE TENNIS, TOUT EST LA A LA PROMENADE DES ILES. VOUS Y TROUVEREZ TOUT POUR ENSOLEILLER VOS HIVERS, UNE PISCINE INTERIEURE, DES SAUNAS, UNE SALLE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE.

Des appartements à 1, 2 ou 3 chambres à coucher avec:
- Tapis mur à mur ou marqueterie
- Contrôle individuel pour le chauffage et l'air climatisé
- Système d'alarme anti-vol
- Circuit fermé de télévision sécuritaire au rez-de-chaussée

Tout cela tout près des écoles, des églises, des centres d'achat et des facilités de transport.

APPELEZ
687-1622

Directions: L'autoroute Mirabel jusqu'au boul. Samson E, tournez à droite sur Carleton jusqu'au boul. Lévesque, tournez à gauche à Promenade des Iles, tournez à droite.

PROMENADE DES ILES
2555 HAVRE DES ILES
LAVAL, QUEBEC
25-11-77

LAVAL
Nouveaux appartements non meublés
Boni d'ouverture
3 MOIS GRATUIT
Appartements de 1 & 2 chambres à coucher, tout à l'électricité, tapis mur à mur, poêle et refrigérateur.
355 Avenue Ampère
Laval des Rapides
Appelez:
663-4534
25-11-77

CHÂTEAU-BOULOGNE
10620 Bois de Boulogne
3½, 4½. Avec 2 salles de bain et 2 balcons. Ascenseur. Jardin en face et parc en arrière. 2 autobus 163 et 180. Entre centre d'achats Rockland et Normandie. Près du métro. Édifice entièrement en béton armé.
334-2069 25-11-77

DUVERNAY
VAL-DES-ARBRES
3½ et 4½ neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.
3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413
J.N.O.

* *
PIERREFONDS: Meublés, bonus spécial d'avant Noël, déménagez maintenant. Commencez à payer en février 1978. Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher. Thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur, cuisinière. 620-3337
25-11-77
* *

NDG 3412 Addington 6½ chauffé, poêle, réfrigérateur, $220, concierge #2 486-6480. 19-12-77

Vieux Longueuil 5½ haut de duplex chauffé, éclairé, $265. jour 645-8747 extension 203, soir 670-1774. 24-11-77

Van Horne 3475. Près de Decelles disponible décembre moderne 6½, séparé, chauffé, équipé, redécoré, $345 visible tout temps 739-4453, 274-3681. 25-11-77

St-Denis près Jean Talon métro, 6½, large $220. 844-2661 après 6 heures 271-6572. 29-11-77

De Maisonneuve près Atwater, 1½-$135. Tél.: 937-3483. 29-11-77

Edouard Montpetit face à l'université de Montréal, $245. par mois 3½ rénové, libre immédiatement 526-9300 23-12-77

COTE-DES-NEIGES, 2½ propre, tranquille, Bedford Road, sous-location 1er décembre, 343-3178 jour, ou 739-2544 après 5 hres. 28-11-77

Sous-location place Bellerive Chomedey 1-12-77 3½ chauffé, eau chaude, appelez le soir 873-6797 local 232. JNO

BROSSARD, $175. et plus, 4½ libre, taxe, stationnement, entrée laveuse-sécheuse, patio, parqueterie, chauffage électrique, 725 Ponsard, apt. 6, 671-7631 — 672-0173, offre spéciale novembre. 25-11-77

Montréal-Nord 3½ chauffés, taxe et électricité compris frais peint $150 par mois, tél.: 326-9596. 322-1347. 25-11-77

4224 Rue Gascon, 4 pièces pas chauffés libre immédiatement redécorée $110 par mois appeler Mme Lalonde 524-2471 2-12-77

CDN 3½ chauffé, poêle, réfrigérateur, sous-location, 1er janvier à 1er mai. $155. 731-7055 le soir. 28-11-77

Longueuil 4½ de triplex près de tout, très éclairé, grand terrain en arrière, stationnement 275 Léblain. Information #3 après 5 h. samedi dimanche toute la journée. 679-8672. 30-11-77

Chambertin grand 5½, 3 chambres, 2 salles de bains, occupation février 78. 279-3265. 28-11-77

Outremont Vincent d'Indy sous location grand 1½ poêle, frigidaire. Immeuble neuf $180 tout compris 739-1145. 28-11-77

1½ meublé tout compris, endroit tranquille, près métro Crémazie $125. par mois. Tél.: 381-8185. 25-11-77

101 St-Joseph ouest #4 coin de St-Hurbain Beaugrand, 3½ chauffé, tout refait à neuf, prix à discuter pour le 1-12-77. 276-6354. 30-11-77

Outremont Champagneur entre Van Horne et Ducharme 6½, premier plancher, refait plâtre et peinture, plancher en pin, garage $225. libre 272-8486. 28-11-77

* *
WEST ISLAND Bonus spécial d'avant Noël, déménagez maintenant. Commencez à payer en février 1978. Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher. Thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur, cuisinière. Appeler 620-3333. 25-11-77
* *

Rosemont: 6730, 25e avenue, meublés, chauffés. Tél.: 374-5053. 25-11-77

LONGUEUIL: sous-louer 1½, $100.00 par mois tout compris 677-7295. 28-11-77

5½, à 4406 Drolet $95 mensuel pour plus de renseignements appeler Paul Babin après 5 h. 626-8639 28-11-77

Ahuntsic 1½ meublé chauffé $160. sous-sol entrée privée 389-9917 25-11-77

3½ près Université de Montréal 739-5875 après 6 h. libre 1er décembre au 1er janvier 28-11-77

Vieux Longueuil grand 4½ chauffé tapis garage piscine sauna près Pont jour Jeanne 281-1766 soir 674-1267 4-12-77

Longueuil 3½ moderne poêle frigidaire chauffage électricité toute taxe, balcon stationnement $173. Laveuse et sécheuse 674-3523 ou 353-9970 extention 24 29-11-77

Adam 4½ $70 par mois 524-4103 4-12-77

Côte des Neiges 2½ à sous-louer, poêle frigidaire chauffé très propre libre immédiatement, 2800 rue Goyer #2 $140. par mois 332-9569 26-11-77

Brossard, 2 1/2 meublé, $155.00 par mois, pas de bail, tél. 671-6133. 26-22-77

SHERBROOKE est, 7015 Place Versailles, porte métro, poêle, frigidaire inclus, frais peint, libre, 3 1/2, $175., 4 1/2, $200. 254-0458 ou 331-1476. 26-11-77

Très grand 4½ à louer ou sous-louer libre — 1-12-77 NDG chauffage compris, concierge, possibilité garage 484-0568 1-12-77

QUAND ON COMPARE L'HÉRITAGE IL N'Y A AUCUNE COMPARAISON POSSIBLE

	L'HERITAGE	AUTRES
À L'ÉPREUVE DU FEU	✓	
CLIMATISÉ	✓	
PISCINE INTÉRIEURE	✓	
PATIOS PRIVÉS	✓	
TAPIS MUR À MUR	✓	

1-2-3 chambres à coucher sont disponibles. A proximité des écoles, moyens de transport et des magasins. Visitez nos modèles ou pour plus d'informations:
Appelez **337-2822**
L'HÉRITAGE
10500 boul. de l'Acadie
9h00 - 21h00 Lun.-Ven.
10h00 - 18h00 Sam.-Dim.
25-11-77



La vraie vie
Venez vivre à LaCité et descendez magasiner à La Promenade, à la sortie de votre ascenseur. Magasins d'alimentation, boutiques de mode et de spécialités; restaurants, bars, cinémas. Ça c'est vivre à LaCité!

De luxueux studios et des appartements de 1 à 4 chambres à coucher sont **disponibles maintenant.**
Visitez nos appartements-témoins, en semaine: 9h à 21h, fin de semaine: 9h à 19h.
350 ouest, Prince Arthur coin avenue du Parc 845-4173
Appartements LaCité
25-11-77

2 MOIS DE LOYER GRATUIT

LES SAPINS
Appartements/Jardins West Island 1 & 2 chambres à coucher
- Ascenseurs
- Tapis mur à mur
- Electricité incluse
- Cuisine toute équipée
- Système intercom
- Piscine
- Balcons à porte patio
- Magasins et écoles à quelques pas
- Près du train
- Grand stationnement
- Câble

OUVERT LE DIMANCHE
11 900 - 11 950 boulevard Pierrefonds juste à l'ouest du boulevard des Sources
Ouvert tous les jours de 10h à 20h
ADMINISTRATION ADIM LTÉE
683.5243
28-11-77

ÎLES DES SOEURS
Appartement à 3 chambres à coucher $293.
Stationnement inclus.
Parc d'amusement pour enfants.
769-8513
25-11-77

N.D.G.: à sous-louer à partir du 15-1-78, 8½, 3 balcons, un foyer, 2 salles de bains, ensoleillé, calme, chauffage inclus, $500. appelez 486-7287 entre 6 hres et 10 hres. p. m. 28-11-77

OUTREMONT Bernard coin McEachan grand 4½ chauffé, avec poêle et réfrigérateur, nouvellement redécoré $300 par mois après 5 h et fin de semaine 733-0474. 5-12-77

* PIERREFONDS *
BONUS SPÉCIAL D'AVANT NOËL
Déménagez maintenant. Commencez à payer en février 1978. Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher. Thermostats individuels, tapis mur à mur, Réfrigérateur, cuisinière.
APPELEZ 620-3333
25-11-77
* *

Boucherville, grand 4½ neuf, occupation immédiate, prix à partir de $195.00 — 655-1339. 28-11-77

Sous-location place Bellerive Chomedey 1-12-77 3½ chauffé, eau chaude, appelez le soir 873-6797 local 232. JNO

APPARTEMENTS A LOUER

GARÇONNIÈRES
2½, 3½
Meublées avec grand soin. Nouvel immeuble en hauteur du centre-Ville. Offrant salle de récréation, salle d'exercices, courts de squash, sauna et piscine.
Restaurant, comptoir de nettoyage à sec, dépanneur.
LA CITADELLE,
2125 ST MARC 935-4673.
25-11-77

Outremont, à sous-louer 3½ meublé, libre immédiatement $220. par mois, tél.: 731-2610. 29-11-77

Grand 4½, $190. Libre en décembre, 5619 Côte-des-Neiges, jour: 731-0495, soir: 739-4381. 28-11-77

BROSSARD, aubaine grand 4½, premier étage, sorties laveuse, sécheuse, 2 balcons, porte patio, près parc, commodités. Occupation immédiate. 672-1639. 28-11-77

Côte-des-Neiges, Rochill, 1½ luxueux, très ensoleillé, très calme, belle vue, plus garage, $260. pour décembre, tél.: 731-9306 après 19 heures. 28-11-77

APPARTEMENT À PARTAGER

QUÉBEC grand 5 pièces vue sur les plaines, piscine, sauna, stationnement intérieur $225 cherche homme ou femme sympathique, professionnelle si possible milieu communications 418-522-5764 25-11-77

ACHATS

Achèterais piano en bon état. Communiquez à 631-5736. 28-11-77

DÉSIRONS ACHETER livres anciens et modernes sur les Arts, Architecture, Bibliographies, Canadiens, Histoire, Livres illustrés, etc. Aussi peintures et oeuvres graphiques d'artistes canadiens et européens. Tél.: 727-7390. 1-12-77

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Complet 3 pièces neuf incluant mobilier de chambre moderne, bureau triple 9 tiroirs, bureau monsieur, sofa faisant lit moderne avec chaise, table à café, lampes. Le tout $475.00 termes acceptés. 738-4761, J.N.O.

Vente d'entrepôt, lits jumeaux $69.00, lits doubles $99.00, mobilier cuisine 5 morceaux $89.00 grand sofa et fauteuils $189.00 sofa lit $185.00. Aussi ameublements complets pour 3 pièces à partir de $475.00 meubles neufs et garantis. 945 Beaumont, Parc ext.. 274-5519 J.N.O.

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

Particulier vend à particulier meubles en chêne massif, faits main, (bureau, bibliothèque, lit) et lustre en étain. Après 19 h, 737-1255. 25-11-77

A vendre cause départ ameublement complet de style canadien. État neuf. Information 468-1460 1-12-77

ANIMAUX À VENDRE

DOBERMAN Chiots enregistrés $100.00 tél.: 438-2596. 9-12-77

Bouvier des Flandres, une femme de 3 mois, noire avec papiers d'enregistrement et vaccinée, $300. 354-0138. 28-11-77

ANTIQUITES A VENDRE



Têtes de lit en véritable laiton à partir de $169.00. Directement du manufacturier. Offre limitée et presque tout article en laiton que vous pouvez désirer. Dessiné, fabriqué et vendu exclusivement par:
Constance Cox,
2080 rue Crescent
au Nord de Maisonneuve
844-8414
25-11-77

Achetons, antiquités de toutes sortes, meubles, vaisselles, porcelaines, argenteries, tableaux, sculptures. Galerie des Ancêtres, 4670 St-Denis, 843-6106. 1-12-77

Armoire québécoise en pin, à panneaux soulevés à vendre. Porte à battants. Ferrures d'époque début XIXe siècles $900.00. Appelez après 7½ heures le soir seulement 521-5772. 26-11-77

Mobilier de salle à manger style Jacobin en chêne, 11 morceaux, vaisselier, bahut, table ronde 48 pouces, 5 panneaux, 2 fauteuils, 6 chaises. 1-379-5409. 28-11-77

ANTIQUITES A VENDRE

Aux amateurs de beaux meubles, ensemble de style Jacobin du début du siècle incluant 13 morceaux, canapé, chaises confortables, table, secrétaire, lampes, etc. 331-1434 25-11-77

ARGENT DEMANDÉ

Pointe-St-Charles 11,500. 1ère hypothèque référence 691-3357 25-11-77

ARTICLES À VENDRE

PLONGÉE sous-marine, équipement complet. Après 6 hres: 325-9064 26-11-77

Radio téléphone d'auto complet comme neuf, marque General Electric, valeur de $2,500, offre raisonnable acceptée, 463-1717 ou 467-1382 fin de semaine. 28-11-77

Sun Camper motorisé 26 pieds, 1975, 14,000 milles. 627-2369. 28-11-77

SKI Alpin et bottes bleu marine, pour femmes 6 1/2 à 7. Utilisés une fois. Bonne aubaine. 733-4527. 28-11-77

Bureaux et chaises usagés à vendre. Mme Arviset 288-3311. 28-11-77

Magnifique table console sculptée avec miroir, mobilier salon style Louis XV, table à carte, fauteuil style, lampes, chaise berçante dossier haut ancienne, etc. Après 6:30, 381-4708. 25-11-77

AUTOS À VENDRE

Austin Mini 1973, 48,000 milles, le soir 284-0011. 26-11-77

Buick centurion 72, toit vinyle, vitres électriques, bon état, très propre, $1,500. 277-7738 après 6 h. 28-11-77

VOLVO 145-1974, injection AM/FM stéréo, air climatisé, Michelin XAS, tachymètre, excellente condition, $2,800. 653-0041. 25-11-77

Mustang Ghis 75 de luxe, V8 automatique, 34,000 milles, radio am/fm, peinture impeccable, moteur excellent. Blanche intérieur rouge, pneus excellents. 353-9629. 25-11-77

Jeep Commando à vendre parfait ordre 1969. 667-9439. 28-11-77

Duster 73 toute équipée, parfait état, mécanique, carrosserie excellentes. 463-1717 ou 467-1382 fin de semaine. 28-11-77

VOLKSWAGON Camper 75, 22,000 milles, excellente condition, entièrement équipée. $6,200. 486-1062. 25-11-77

VOLVO 1972, bonne condition, prix à discuter. 388-9176 après 18 hrs. 26-11-77

Honda Civic 75 standard, pneus Michelin, am, très propre, $1,600. 722-5006. 28-11-77

Corvette 77, 15,000 milles, automatique, am/fm, air, vitres électriques, intérieur custom, 4 pneus d'hiver, rails pour ski, 324-9291. 2-12-77

DUSTER 74, 6 cylindres automatique, sièges baquet, pneus radiaux 32,000. condition excellente. 284-5363. 25-11-77

PEUGOT 504, 1974, radio am/fm, pneus Michelin, prête pour l'hiver, excellente condition. 273-5930 28-11-77

RENAULT 17 1975, toit amovible, couleur jaune, radio AM/FM, cassette, pneus Michelin, prête pour l'hiver, excellente condition, demander Claire au 931-5617. 8-12-77

Maverick 1977, 6 cylindres, 2 portes, servo-frein, direction, radio, défroster, pneus hiver neufs, 3500 milles, assurance Ford pour morceaux, 738-9576 après 7:30 pm. 25-11-77

Volks 73 super brette peinture neuve bonne mécanique jour 281-1169 Danielle soir 253-9444 Jacques 26-11-77

Particulier vend Toyota Corona mark 2 1972 très propre pas de rouille 79 000 milles $400 526-2955 après 6 h. 29-11-77

Camaro 1977, 305, automatique 9,200 milles. Balancé garantie 3 ans, impeccable $5,100. Tél: 387-2160 26-11-77

Renault 12 1972, 4 portes sedan, en bon état, pneus Michelin 342-1035 28-11-77

Chrysler 1976 Newport 4 portes air climatisé radio fm, bons pneus très propre excellente condition $3075. 626-9299 28-11-77

AVIS

ASSURANCES
Albert Haggar Agences Inc., pour tous vos besoins en assurances.
Tél.: 342-0965, 733-9523
25-11-77

Cherchons investisseurs dans un nouveau développement le long de la Transcanadienne avec franchise internationale, 514-826-3496. 1-12-77

Autobus Claude Hébert Ltée demande à la commission de transport du Québec, de l'autoriser à ajouter à son permis 1725 A tous les groupes de St-Constant dans un rayon de 150 milles de St-Constant. Conformément à l'article 272-7 toutes personnes intéressées peuvent y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la 3e parution dans les journaux. 26-11-77

BICYCLES - MOTOS À VENDRE

XS 400 Yamaha 77, 45,000 milles, sur garantie, entreposage gratuit. Parfaite condition $1,250. 387-9625. 26-11-77

BUREAUX À LOUER

AVENUE DU PARC
Près Fairmount, nouvel édifice à bureaux climatisés. Rue commercante. Libre immédiatement.
Ralph Welick, 270-7141
Courtiers protégés.
25-11-77

Sous-location sur Côte-des-Neiges, suite moderne, 1500 p.c. Occupation immédiate. Idéal pour professionnels. **735-6159 ou 648-8108.** 28-11-77

210 ST-JACQUES Suite moderne pour deux professionnels. Tous services inclus: $6.00 le pied, tapis, draperies, climatisation, M. Lefebvre 842-1864. 28-11-77

Sous-location bureau moderne dans édifice neuf, centre ville station McGill 1216 p.c., occupation immédiate 288-3311 Mme Arviset. 28-11-77

364, est Sherbrooke, St-Denis. Rez-de-chaussée, chauffé, $90. 684-6957. 26-11-77

A louer espace à bureaux accommoderait 1-2 ou 3 professionnels, chauffé, éclairé, rénové. Rachel face parc Lafontaine. Prix à discuter, Mme Margot Ranger Vincent 681-3891 ou 524-7260. 25-11-77

CHALETS À LOUER

STE-AGATHE: Vacances-repos, luxueux Bavarois, flanc de montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Saison — semaine — fin de semaine. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. J.N.O.

ST-SAUVEUR: près du Mont-Habitant, 3 ou 4 chambres à coucher, foyer, tapis, etc. 388-3138 ou 389-4682 28-11-77

Situé à St-Sauveur bord Lac Guindon ayant 3 chambres à coucher, salle à dîner, foyer $1,300 pour la saison. 342-5151 jour et 224-5944 soir 25-11-77

ACCUEILLANTS et luxueux, chalets suisses au Domaine Chanteclair, tarif automnal, économique jusqu'au 1er décembre. Tél.: 430-0430 ou (819) 326-5922 J.O.N.

DOMAINE NEW GLASGOW, ski de fond, motoneige, luxueux chalets "Suisse" 2 et 3 chambres à coucher, foyer, laveuse, sécheuse, 29 milles de Montréal. Benoit Perras au 655-1324 ou Robert Girard au 1-438-1520. JNO

MONT ORFORD: chalet exclusif couche 6 personnes, foyer, 5 minutes ski alpin, piste de ski de fond et patinoire, bois de foyer et literie fournis. 655-7555 saison ou mois. 25-11-77

VAL-MORIN: 3 chambres à coucher, complètement meublé, 2 foyers, tapis mur à mur, proximité Mt-Sauvage, Mt-Gabriel. Tél.: 667-5036 25-11-77

St-Adolphe d'Howard, chalet meublé 4½, chauffé électricité, foyer, bord du lac, tél.: après 6 heures 688-4974. 25-11-77

Ste-Adèle, chalet neuf 3e rang, foyer, 2 chambres à coucher, pente de Ski Chanteclerc 514-229-6390. 28-11-77

Région de Rawdon. chalet foyer naturel, 2 chambres à coucher, ski, disponible maintenant 474-2500. 28-11-77

Environ de Sutton, 2 chalets suisses 3 et 4 chambres à coucher, chauffé, foyer bois saison $1700. et $1900. Roland Plomteux 514-298-5004 28-11-77

15 minutes de Sutton, 2 chambres, grand salon, poêle Franklin vue montagne Henri d'Hauterive 538-5962 ou 865-0880. 25-11-77

ST-DAMIEN de Browndon, lac Corbeau, 4 chambres, tapis mur à mur, chauffage électrique, ski de fond, motoneige, novembre à mai. 351-8921. 28-11-77

BROMONT luxueux 5½, sur pente de ski, décembre 77 à avril 78 678-4472 ou 1-534-2102. 5-11-77

Luxueux chalets "Suisse" 2 et 3 chambres à coucher, foyer, laveuse, sécheuse, 29 milles de Montréal. Benoit Perras au 655-1324 ou Robert Girard au 1-438-1520. JNO

Chertsey 9e lac, près ski alpin à Rawdon ski de fond, neuf, chauffé, foyer, saison 661-7181. 26-11-77

St-SAUVEUR, chalet 2 et 3 Chambres. Le jour Franco à 288-8711. 2-12-77

QUÉBEC- Lac Beauport: Chalets à louer, semaine, mois, saison, lingerie, vaisselle, T.V. chauffage central, ski fond et alpin. (Carnaval du 2 au 12 février. Tél.: 1-418-523-4124. 10-12-77

CHALETS À VENDRE OU À LOUER

VAL DAVID Chalet neuf luxueux, foyer bain sauna, 3 chambres à coucher 665-2540 28-11-77

Chalet suisse à louer ou à vendre Ste-Marguerite du lac Masson. 254-9545. 30-11-77

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
• Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
• Chaque parution coûte $5.60 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 24, 26, 27

CHAMBRES ET PENSION

Fuyez la pollution, le bruit et les soucis.

Venez à Danville, au coeur des Cantons de l'Est, à la pension CASTEL NOTRE DAME inc.

- Pension à l'européenne dans un site magnifique.
- Chambre simple ou double.
- Services communautaires.
- Idéal pour retraités désirant vivre sans soucis.

Adresse: 148 rue Principale, DANVILLE, P.Q.
Tél.: DANVILLE 819 - 839 2323
Montréal 514 - 861 5301 25-11-77

CHALETS À VENDRE

À LIRE !
Une toute nouvelle technique d'érection de composantes modulaires et l'innovation d'une méthode pour mise en chantier unique au Canada nous permettent de vous offrir un **authentique chalet suisse** de conception architecturale de haut standard pour aussi peu que $31,850 incluant le terrain, à 50 minutes de Montréal. Facilités récréatives, plage privée, tennis, piscine, ski, etc.
Pour information et documentation:
430-0430
ou
1-(810)-326-5922
J.O.N.

MEILLEURE OFFRE ACCEPTÉE Mont-Tremblant très beau chalet, Split-level, bord de l'eau construction 1975, semi-fini, solage 28 x 30.5 chambres cuisine, salle de bain, salon, salle à manger, chauffage électrique, pas d'agents Jour: 694-3950, Soir: 626-0848. 28-22-77

Cantons de l'Est Chéribourg Mont Orford. Chalets à vendre, services d'aqueduc et d'égouts, été-hiver, meublés, foyer, tapis, ski alpin, ski de fond, tennis, piscines, golf, équitation, service de location, excellents placements à partir de $22,000. M. Bernard Matte 1-819-843-3308. 28-11-77

BROMONT EN MONTAGNE: 3 étages hivernisés, 3 chambres avec grand terrain $24,950 aussi terrains 15,000 pc 20% comptant solde 2 ans sans intérêt, 64 Mont Gale Bromont, appeler 884-9350 ou 473-0601 ou 1-534-2011. 28-11-77

CHAMBRES À LOUER

AHUNTSIC Ouest, maison dans 11 pièces à partager, si désiré, très confortable, conditions à discuter. 331-9252 28-11-77

Boul. St-Joseph 305 est, neuf, métro Laurier, poêle et réfrigérateur individuel 845-7532. 1-12-77

Belle, meublée, réfrigérateur, poêle, $20. par semaine, 738-6832. 3-12-77

DOMAINE hospitalier, endroit propre et luxueux. Service de garde-malade et médecin, nourriture impeccable. Tel.: 376-7689. 3-12-77

Près de métro, meublé à neuf, poêle et réfrigérateur pour accommoder 849-1006 ou 284-9261. 28-11-77

COMMERCES À VENDRE

TABAGIE VARIÉTÉ: dans centre d'achats à Rosemère, affaires: $150,000/an, profit 40%, bonne occasion. **Jean Arsenault. 669-3159, 337-4641.**
FIDUCIE du QUÉBEC
COURTIER
25-11-77

Bijouterie à vendre cause santé. Bien située petit loyer, inventaire $10,000 Bijouterie $5,000. total $15,000. **481-3272.** 28-11-77

Petit commerce profitable à vendre Librairie d'occasion près de l'université de Montréal 286-9632 2-12-77

Vitrerie générale à vendre, cause maladie, toutes propositions prises en considération. 656-9871 après 7 hrs soir. 26-11-77

SALON de coiffure pour dames à Montréal, quartier Villeray, 3 chaises de travail, 10 séchoirs, établi depuis 10 ans. André Couture 653-5740 ou 467-9326 29-11-77

CONDOMINIUM À LOUER

Québec face aux Plaines d'Abraham luxueux condominiums de 8 pièces, semi-meublé, occupation immédiate, 2 garages, $1,000 par mois, appeler 418-651-5682 418-692-4214 28-11-77

Ste-Adèle: Superbe, town house sur 3 étages, foyer, près Chanteclerc, décembre à mai. Montréal 341-4076 28-11-77

CONDOMINIUMS À VENDRE

QUÉBEC, chemin St-Louis, face plaines d'Abraham, magnifique condominium 8 pièces, semi-meublé, penthouse, 2 garages, demandez Lise Routhier, 418-658-1912 17-12-77

COURS PRIVÉS

Anglais, Français, Espagnol, Italien, Allemand, Russe, Arabe. 845-9682. 25-11-77

DEMANDES D'EMPLOI

CHEF CUISINIER
Disponible avec 9 années d'expérience dans cuisine générale. Prendrait la gérance de la cuisine. S'adresser à M. **Clément, 273-4116, après 6 h.**
30-11-77

Pharmacien itinérant disponible, diplômé depuis 1951, expérience d'opération comme propriétaire. Écrire à casier postal 117, Brossard, dossier A 125. 28-11-77

Cherche travail de bureau le soir à domicile après 6:30 h pm. 332-0760. 25-11-77

Demande de travail de dactylo à la maison pour C.A., expérience, état financier et formules d'impôt diverses. 665-0834, tél. après 6 heures. 25-11-77

DIVERS

Tissu tendu sur mur ou plafond, avec mousse, effet fantastique - résidentiel ou commercial. Pour estimé : **932-9520 ou 932-6288.**
29-11-77

Abaissement 10¼ première, deuxième hypothèque, balance de vente, rapidement. Jour et soir: 729-4333 1-12-77

Grosse machine commerciale neuve pour nettoyer les tapis, moitié prix, aussi fournaise gaz propane, tél.: 725-4012. 28-11-77

6 pneus polyglass Good Year, état neuf, 2 neige E 78/14 4 été E 70/14 325-9134 avant 2 h pm. 26-11-77

$25 de récompense à toute personne qui a ramassé un appareil photographique dans autobus 165 samedi 19 nov. à 11 h. am allant à Van Horne, appeler 731-2195. 26-11-77

Bois de vieille grange à vendre, poutres de toutes dimensions, de 8 à 40 pied de long, planche pour finition intérieure, vieille brique pour foyer, tôle, livraison gratuite pour $200. et plus, appeler (514) 263-3674. 1-12-77

ÉBÉNISTERIE MENUISERIE

Jean-Pierre Rivest Ébéniste, spécialiste en finition et restauration de meubles antiques et autres meubles sur commande, travail personnalisé et garanti. 656-9608. 25-11-77

ENTRETIEN-RÉPARATIONS

Rénovations générales logements, bureaux, sous-sol.
326-0368
15-12-77

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

Bélanger 1322 A, 25x100 portes 10x12 avant et arrière 684-2090. 26-11-77

FERMES À VENDRE

LES BEAUX VERGERS DE FRELIGHSBURG
1- 145 acres, 1870, pommiers excellentes variétés. Équipement, boisé, maison splendide, près Mont Pinacle.
2- Autres vergers, ici et là.
3- Terres et fermettes avec ou sans roulant.
4- Sur les hauteurs de Dunham-Frelighsburg, domaine 389 acres. Prairies et boisés. Deux maisons. Bâtiments.
5- Aimez-vous fermes avec maisons de pierre d'autrefois?
Paul Gingras, agronome
1396 rue du Sud
Cowansville de Missisquoi, Qué.
J2K 2Y8
Tél.: 1-263-2066
25-11-77

Ste-Béatrix, 27 arpents, site montagneux, maison hiver été, intérieur rénové. Prix $31,000. 430-0302. 25-11-77

Verchères ferme 138 arpents comptant $5000 balance sur hypothèque 655-6877. 1-12-77

Belle ferme de 120 arpents, beaux ruisseaux, érablière, bois mou, 40 arpents en prairies, bonne maison, 7 pièces, grange, autres bâtiments 20 milles de Victoriaville. Particulier. 1-819-758-3872. 26-11-77

FERMES À VENDRE

STE-BEATRIX: 128 arpents, vieille maison, grange, porcherie, 140x40, garage, $58,000. Secteur paisible idéal pour skieurs. LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC. COURTIER 581-0220. 1-12-77

Maison 8 pièces, rénovée avec bâtiment, atelier, grande terre, site montagneux, rang en cul de sac, ruisseaux, près ski de fond, 12 milles de Victoriaville, prix $45,000. Tél.: 1-819-382-2306. 28-11-77

GARAGES À LOUER

Remisage d'auto, pendant saison hivernale, jusqu'au 1er avril 78, Auto-électric Ltée, 2089 rue Sanguinet, tél: 845-5131, Ref. à Marcel Jetté 26-11-77

HYPOTHÈQUES

B.A.L.M.R.
Le meilleur abri fiscal au Canada.
Programme détaillé de récupération fiscale disponible aux investisseurs sérieux désirant différer leurs impôts ainsi que d'excellent placements par la même occasion, par l'entremise de l'investissement immobilier.
Appelez-nous et demandez à parler à notre spécialiste en fiscalité immobilière.
DES ROSIERS
LE MAÎTRE COURTIER
651-1904
25-11-77

LOCAUX À LOUER

Clinique médicale ou professionnelle, local neuf 3,200 pc à louer Haut caisse populaire très bien situé renseignements R. Taschereau 255-2801. 25-11-77

Bureaux (4 fermés), 3ème étage, 760 pi. ca. ou 600 pi. ca. édifice caisse POP N.D. des Neiges, coin côte des Neiges et Édouard-Montpetit. Sous-location $6.00 pi. ca. S'adresser à C. Dumond entre 9 et 18 hres au 342-3136. 12-12-77

LOGEMENTS À LOUER

LAPRAIRIE: Dans quartier historique 3 logements très propres, style ancien et original renové. Très grandes pièces. **M. D'ho 679-1110.**
FIDUCIE du QUÉBEC
courtier
25-11-77

À SOUS-LOUER, haut de duplex, près hôpital Ste-Justine, rue très tranquille, 6½, références demandées. **Tél.: 342-5329, après 18 heures.**
26-11-77

Outremont Place Plantagenet luxueux bas de duplex 5½ 1er décembre ou 1er janvier. Magnifique jardin à l'avant 2 salles de bains garage. Tél.: 489-4810 soir. 28-11-77

Nouveau Bordeaux luxueux haut duplex près toutes commodités, loyer réduit, libre immédiatement 331-6809 après 4 h. 28-11-77

Laval: Ste-Rose, grand 4½ tout confort, domaine Champs Fleury, disponible immédiatement 625-3661. JNO

Grand 5 1/2, chauffé, moderne, très propre, près parcs, écoles, 1980 Liebert, Tétreaultville, 353-6343 ou 351-8377. 28-11-77

Quartier Hochelaga rez-dechaussée, 6½, et sous-sol avec grande salle de séjour, salle de lavage, garage chauffé, terrain clôturé en arrière $250. Références exigées le soir entre 19 h et 20 h 672-8922. 25-11-77

8374 Maurice Duplessis 4½, 5½ de luxe avec toute commodité non chauffé de $170. à $250. occupation immédiate 2 mois gratuits. Nastro Construction 648-8719. 326-7388. 16-12-77

ST-LAMBERT: 4½ à sous-louer, frais mensuels réduits taxes payées, tél.: jour 845-0181 poste 824 ou 671-2042 après 5 heures. 26-11-77

Ash 381 coin de St-Charles beau grand 4½ frais peinturé, chauffé pièce fermée, balcon, stationnement $150. soir 521-7050. 26-11-77

Longueuil: 5½, chauffé, moderne, frais peint, grenier près de métro et CTCUM $225.00. 463-2457. 1-12-77

Brossard, bas duplex 5½ garage, 15 minutes centre-ville 678-0020. 5-12-77

OUTREMONT: cottage, meublé à louer pour un an à partir du 1-1-78 4 ou 5 chambres à coucher, foyer, près université, coin tranquille, $900. par mois non chauffé. 274-4737 24-11-77

LOGEMENTS À LOUER

7 pièces, 5 minutes Centre-Ville pour renseignement 932-6288. 24-11-77

Outremont, avenue North, 7½, bas de duplex repeint, chauffé, sous-sol fini, 2 salles de toilette, garage, cuisinière, réfrigérateur, espace de verdure $525.00, paisible, immédiat 731-9990, 849-4136. 5-12-77

Outremont Côte Ste-Catherine extra spécial bas de duplex pas chauffé 3 ou 4 chambres à coucher, grande cuisine salle de jeu avec foyer, garage, $700.00 appeler 387-3110. 28-11-77

6 pièces, 2e étage non chauffé $190. par mois rendez-vous 1-469-3324. 26-11-77

AHUNTSIC, 5 pièces, près du métro, chauffage électrique, stationnement, très luxueux. Pour information 522-8495 ou 381-2097 28-11-77

Chambord 7122, décembre, 1er étage, 5½ chauffé, $180. voir concierge. 7188 A Chambord. 25-11-77

Vieux Longueuil 3½ chauffés, meublés ou non, tapis mur à mur, près de tous les services, personne sérieuse seulement. 670-3153. 28-11-77

LONGUEUIL 5 ½, tapis mur à mur, idéal pour communautés. 679-0093 25-11-77

N.D.G. Wilson, rez de chaussée, 5½ cheminée, garage, $210. jour: 482-2465 soir 761-1067 28-11-77

AHUNTSIC, haut de triplex, 4 ½ libre 1-1-78, à sous-louer 2495 Gouin est, 388-1954 2611-77

A Sous-louer, grand 2½ chauffé, poêle, réfrigérateur, décembre gratuit. $160. par mois — après 5 heures — 382-6395 28-11-77

Rosemont rue St-Zotique 3½ chauffé $115. par mois 1er décembre 728-8315 26-11-77

4½ près Métro Beaugrand 1 mois gratuit soir 353-8925 25-11-77

VILLE St-Michel bas duplex 5½ sous-sol fini, chauffage central 274-6632 28-11-77

Nouveau Rosemont, près Galerie d'Anjou haut de luxueux triplex 4½ neuf libre immédiatement. 353-3637 28-11-77

OUTREMONT, avenue North, 7½, bas de duplex, repeint, chauffé, sous-sol fini, 2 salles de toilette, garage, cuisinière, réfrigérateur, espace de verdure — $525.00 — paisible, immédiat — 731-9990 — 849-4136. 6-12-77

CÔTE-DES-NEIGES, haut duplex 6½ pièces, chauffé, garage, magnifique jardin, près de tout, libre 1er décembre, $275. 739-8077 ou 737-8370 25-11-77

Requérons 2 personnes pour participer à un projet expérimental d'habitation — chacun aura son propre logis. Nouveau concept fournissant l'opportunité aux personnes choisies de développer leur talent et d'en faire bénéficier les autres. Nombreux avantages, milieu agréable et prix abordable. PM 845-9064 et 284-1154 26-11-77

REPENTIGNY, bungalow neuf 5½ app., $325. non-chauffé 354-1219 28-11-77

Côte-des-Neiges, 6½ haut duplex à sous-louer chauffé, garage, poêle, frigidaire, libre 15 décembre, après 5 heures. 739-3542 29-11-77

SHERBROOKE est, haut duplex 5½ chauffé, $225. 524-6221 28-11-77

Anjou bas de duplex de luxe avec salle de jeu, foyer, tapis, garage, grand terrain, piscine creusée et chauffée, libre 1-1-78 $450. par mois 352-9130. 26-11-77.

LOGEMENTS À PARTAGER

Jeune homme partage appartement très confort avec personne sérieuse VSL 331-9044 de 8 hres à 14 hrs. 25-11-77

MAGASINS À LOUER

4 locations de choix sur Ste-Catherine et ave. Green: 10,000 pieds plusieurs autres endroits. Appelez 861-8395. Gagnon Inc. Courtier. 28-11-77

Bélanger 1322, 25x100, 684-2090. 26-11-77

MAISONS À LOUER

St-Donat district, 2 chalets de skis, prix spécial, 5 minutes de la pente de ski la Réserve, 5 chambres à coucher, 2 salons, 1 salle à manger, cuisine, 2 salles de bains $2900. aussi 3 chambres à coucher salon, salle à manger, cuisine 1 salle de bains $2000. Déc. 10-77 à avril 15-78 information tél.: 382-6470, 8½ à 5 p.m. après 6 h et samedi 932-9042. 28-11-77

MAISONS À LOUER

MAISONS DE VILLE À LOUER
2-3 CHAMBRES À COUCHER
ENTRÉES INDIVIDUELLES
COMMODITÉS
DE TOUTES SORTES
695-2740
PLACE BEACONSFIELD
1-12-77

MAISONS À LOUER

ST-BRUNO: Bungalow 3 chambres, cuisine-dinette, salon, sous-sol fini, garage, terrain clôturé. $375. par mois pas chauffé ou $425. par mois chauffé et éclairé. Libre immédiatement. **Monique Béliveau-Petit 653-2496, 653-2639.**
A.E. LEPAGE & WESTMOUNT INC.
courtier
25-11-77

CHÂTEAUGUAY
LOUEZ UNE NOUVELLE MAISON AVEC
3 à 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, grande dînette, sous-sol fini. $350.00 par mois. 416 Louis Joliette, coin West Drive. **692-8211, 739-3611.**
25-11-77

BLAINVILLE, maison semi-détachée, construction récente, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, frais peint, près autoroute. Occupation immédiate: $260 mois. Pour information: **352-6079.**
25-11-77

Brossard, 3 minutes du pont Champlain, maison de ville condominium 2,300 pi.ca. 3 chambres à coucher, salon avec foyer, 4 salles de toilettes, tennis, piscine, garage chauffé autobus à la porte pour centre ville. 845-5119 ou 288-1596. 27-11-77

Maison ancienne à louer, près des Plaines et du Parlement sur l'avenue du Parc à Québec, 8 pièces 2 salles de bains entièrement meublés $600 par mois à compter du 1-1-78 683-8259 1-12-77

OUTREMONT: maison meublée à louer toute équipée, fin décembre à fin juin, 4 chambres à coucher, 270-3822. 28-11-77

A sous-louer, haut duplex 4½, libre 1er janvier rue McKenzie-Victoria. 341-3394. 24-11-77

REPENTIGNY: Bungalow 5 pièces, garage, foyer, terrain boisé 17,390 p.c. $325.00 BENJAMIN BRASSARD 585-0884. LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC COURTIER 581-0220 1-12-77

« TOWN HOUSE » Tous services et confort inclus 3 à 4 chambres à coucher, foyer, patio, sous-sol fini, garage, côte Ste-Catherine près Laurier, construction neuve — $800. et $850. 935-3955 28-11-77

4 CHAMBRES à coucher, salon, salle à dîner, salle de jeu, 2½ salles de bains, foyer, libre 1er février, 78 Boul. Mont-Royal, Outremont, 273-7868 25-11-77

Région de Cartierville 3 chambres à coucher 2½ salles de bains, sous-sol fini $500. par mois tél: 336-6845 après 4 h. 2-12-77

Brossard maison de ville 3 chambres à coucher 2 salles de bains garage sous-sol 2 minutes pont Champlain 687-5737. 26-11-77

Bachelor à louer très propre appelez à 670-6334. 28-11-77

MAISONS À LOUER À L'ÉTRANGER

POMPINO Beach, voisinage exclusif, piscine, air climatisé, 3 chambres à coucher, salle à dîner, complètement fournie incluant lingerie et coutellerie, disponible déc. 1er à avril 30. Tél.: (613) 237-4468 5-12-77

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER

Professionnels responsables, désirent louer grande et belle maison de campagne, genre maison de ferme, isolée, commodités foyer, 3 ou 4 chambres, Cantons de l'Est préférence environ Sutton, 13 janvier au 13 avril. **514-277-7474.**
26-11-77

Dans le comté de Soulanges, maison canadienne rénovée, avec garage, laiterie porcherie et poulailler libre immédiatement $125 par mois pour personnes sérieuses tél. 627-5492 25-11-77

MAISON À PARTAGER

St-Basile le Grand, 20 minutes de Montréal, 4 chambres, privées, meublées ou non, cuisine et salon à la disposition des personnes. André Couture 653-5740-467-9326. 25-11-77

MAISONS DE CAMPAGNE À VENDRE

OKA, Cottage briques, aluminium 6 pièces, chauffage électrique, décoration parfaite, sous-sol fini moitié, cave 7 pieds, prix $52,500. 479-8840 28-11-77

MAISONS À VENDRE

Hutchinson triplex 3x8 pièces, système central, cash $4000. un disponible à l'acheteur. 274-3681. 25-11-77

OCCASIONS D'AFFAIRES

BELOEIL: Bar-salon avec marina situé sur le bord du Richelieu, excellent chiffre d'affaires, bâtisse, commerce, équipement inclus. On demande $135,000. comptant requis $40,000 et considérerait échange maison à revenus. Yvon Landry 672-0530. Immeubles tapis Rouge, courtier. 25-11-77

OFFRES D'EMPLOIS

Contrôle de la qualité
Analystes et spécialistes

Canadair un chef de file dans le domaine de l'aérospatiale est à la recherche d'analystes et de spécialistes pour le service du contrôle de la qualité.

ANALYSTES:

Seront responsables des méthodes de contrôle de la qualité et de l'initiation de mesures correctives nécessaires pour rencontrer les exigences de qualité supérieure. Seront appelés à participer aux rencontres avec la direction du service en ce qui a trait à l'amélioration des méthodes de travail pour rencontrer les échéanciers prévus.

Nous avons de nombreux postes pour des candidats expérimentés dans les domaines suivants: systèmes électriques, électroniques et mécaniques; incluant la rédaction de manuels de procédures, et le contrôle statistique des données de production.

SPÉCIALISTES:

Seront responsables de la coordination du travail entre le service du contrôle de la qualité et les services de production et d'ingénierie.

Ils devront faire l'analyse des défectuosités et participer aux décisions du comité de récupérations.

EXIGENCES

ANALYSTES:
Seront considérés pour les postes d'analystes les ingénieurs diplômés en mécanique, électronique ou électricité avec un minimum de 2 à 3 ans d'expérience en génie aéronautique ou dans un domaine connexe.

SPÉCIALISTES:
Seront considérés comme spécialistes les technologistes diplômés d'une école technique ou de C.E.G.E.P. dans les techniques aéronautiques ou domaines connexes.

Nous offrons une rémunération à l'échelle de vos qualifications et de votre expérience en plus d'un programme complet d'avantages sociaux incluant un plan d'épargne unique en son genre. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, en toute confidence à:

M. Guy Legault
canadair
B.P. 6087
Station "A"
Montréal, P.Q. H3C 3G9

Ces postes sont également ouverts aux hommes et aux femmes.
25-11-77

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ DE TRADUCTIONS
(centre ville)
Recherche 1- SECRÉTAIRE BILINGUE DU DIRECTEUR
Plusieurs années d'expérience en secrétariat et/ou administration. Parfaitement bilingue, capable de faire correspondance en anglais et français, et de travailler avec un minimum d'instructions. Responsabilités très variées en secrétariat et administration.
2- DACTYLO BILINGUE
Précision en dactylographie: Capable de travailler avec un minimum d'instructions, offrons formation sur machine pour traitement de mots.
Pour les 2 postes, bon salaire en rapport avec expérience. Appelez: 871-9911.
25-11-77

SECRÉTAIRE EN DÉPARTEMENT DES COMMANDES
La fonction: préposé aux commandes téléphoniques
Exigences: Parfaitement bilingue, beaucoup d'initiative, 22 ans et plus.
Considérations: Bénéfices marginaux usuels. Salaire selon qualification.
BRAULT ET BOUTHILLIER LTÉE
273-9186
Yves Brault
26-11-77

REPRÉSENTANT DE SERVICE
Canada Leading Manufacture d'ustensiles de cuisine, recherche une personne mature, bilingue, capable pour entraînement du service comptabilité majeure dans la région de Montréal. Expérience antérieure préférable. Les appointements seront basés sur temps partiel. Salaire à l'heure 2 à 3 jours par semaine. Auto nécessaire, dépenses allouées pour le millage. Faire parvenir curriculum vitae confidentiel à: **Suprême aluminium Industries Ltée, a/s Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, J4Z-3J1 Dossier A-126.** Les entrevues seront entendues le 29 nov. à Montréal.
25-11-77

SECRÉTAIRE BILINGUE $210
Situé au Centre-ville un petit bureau requiert les services d'une secrétaire avec expérience pour travailler pour 3 associés. Une excellente grammaire dans les 2 langues est nécessaire et la sténo ou le dictaphone serait un atout. De très bonnes conditions de travail dans une atmosphère agréable vous sont offertes. **Appelez Linda Alexandre.**
Les 500 Services de Sélections Canada Ltée
615 Dorchester ouest
861-8371
25-11-77

COMPTABLE notre compagnie située à Ville St-Pierre est très bien établie dans l'industrie de l'air climatisé et de la réfrigération. Nous sommes à la recherche d'une personne bilingue et fiable avec expérience en comptabilité pour prendre en charge les départements de: TENUE DE LIVRES, FACTURATION ET DÉTERMINATION DES COÛTS. COLLECTION. Bon salaire pour personne qualifiée. AIRCO SERVICE INC. 482-2100 26-11-77

INGÉNIEUR CIVIL
Genre d'emplois, gérant de projet, lieu de travail Baie James (Oppinaka et/ou LG3), salaire à discuter, expérience en béton (3 années), nature du travail: administration au chantier, contrôle et coordination des travaux, contrôle du béton.
Prendra la charge du contrôle d'une usine de béton et la mise en place du béton, des coffrages et l'armature.
Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Entreprises Bon Conseil Ltée
1095 Valet
Ancienne Lorrette
Québec G2E 4M7
26-11-77

SECRÉTAIRE BUREAU DE COMPTABLE AGRÉÉ
Expérience: 2 ans sur états financiers et formules. Grammaire française et anglaise. Possibilités de temps supplémentaire. **Weiss Brazeau Roussin Tremblay Beauregard et ASsociés, 2020 Université, 1227 Mtl. Nicle Martin 288-2020.**
25-11-77

Assistante Dentaire bilingue avec expérience, temps plein, secteur Côte-des-Neiges. 733-6966. 28-11-77

Secrétaire juridique expérience requise en droit litigieux et dans le domaine de l'assurance. Bonnes conditions de travail. Communiquez avec M. François Cousineau 842-9841 2-12-77

Documentaliste-réceptioniste parfaitement bilingue, qui s'intéresse aux actualités, remplira diverses fonctions tel classement de textes et des coupures, maintien de dossiers etc. Travaillera de 11 hrs A.M. à 7 hrs P.M. Centreville. Appeler après 11 hrs matin: 282-2558 Mme Dick. 24-11-77

SECRÉTAIRE CONFIRMÉE
Ce poste s'adresse à une personne sérieuse et efficace qui peut travailler sous un minimum de surveillance.
. . . Relevant du Directeur de la Planification, la titulaire saura s'organiser de façon à traiter efficacement les opérations routinières d'un bureau très mouvementé; elle possèdera une bonne maîtrise de l'anglais de même que d'excellentes aptitudes en travail de secrétariat, y compris la sténographie et des aptitudes en calcul.
. . . Nous offrons un salaire de départ intéressant ainsi qu'un programme complet d'avantages sociaux.
. . . *Pour fixer une entrevue, veuillez communiquer avec:*
Services d'emplois DOMTAR LTÉE DOSSIER numéro C7-140
25-11-77
DOMTAR

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Fonctions: Correspondance de la direction, ouvrage de bureau. Candidate 23 ans et plus.
Bilingue: Dactylo 50 mots et plus, dictaphone, possède préférablement une automobile.
Considérations: Salaire selon qualification, bénéfices marginaux usuels.
BRAULT ET BOUTHILLIER LTÉE
273-9186
M. Yves Brault.
26-11-77

TECHNICIENS (2)
Genre d'emplois: technicien en génie civil, lieu de travail: Baie James, salaire à discuter, expérience 5 ans, nature du travail: arpentage, essai sur béton, calcul des quantités, faire parvenir c. vitae à: **Entreprises Bon Conseil Ltée, 1095 Valet, Ancienne Lorette, Québec G2E 4M7; att. M. Rénald Laverdière.**
26-11-66

UNE COMPAGNIE Internationale d'huile, offre beaucoup d'argent plus boni comptant avec entraînement maison, pour une personne mature dans la région, concernant l'expérience, veuillez écrire à S.B. Read, Press Tiffany Asphalt Internation, Boîte 1707, Station R. Toronto, Ontario. M4G 4S3. 28-11-77

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE, une importante société située place — Victoria recherche une personne bilingue, sténo, avec expérience pouvant assumer des responsabilités. Salaire intéressant, communiquer avec Yolande Legault. 878-2691. 29-11-77

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 24, 25, 27

OFFRES D'EMPLOIS

MLW INDUSTRIES

requiert

Contremaître
produits d'échangeur de chaleur

doit avoir de solides connaissances de la conception et des dessins; de la fabrication des échangeurs de chaleur ou des plaques de métal lourd; la fabrication lourde par soudure et les techniques de soudure selon le code A.S.M.E. ainsi que les dessins et les équipements d'usinage.

Contremaître
assemblage des échangeurs de chaleur

doit également avoir de bonnes connaissances de la conception et des dessins; de l'assemblage des échangeurs de chaleur; des techniques de soudure automatique et des essais sur les échangeurs de chaleur.

Les candidats doivent avoir un minimum de 3 ans d'expérience de supervision et être familiers avec les conventions de travail.

Le bilinguisme serait un atout.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel à:

Philippe Boulet
Superviseur à l'embauche et à l'entrainement
MLW INDUSTRIES
1501 rue Dickson
Montréal, Québec.

OFFRES D'EMPLOIS

DACTYLO

Un poste intéressant à notre bureau du Centre-ville.

LE POSTE s'acquitter de fonctions variées: courrier, correspondance, communications téléphoniques etc...

Les qualifications requises:
—compétence à la machine à écrire.
—Bilinguisme.
—Expérience du travail général de bureau.

Nous offrons un salaire de débutante intéressant et d'excellentes possibilités d'avenir.

Veuillez prendre rendez-vous en communiquant:

282-5401
Services d'emploi
Domtar Limitée
dossier C7/177

25-11-77

DOMTAR

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE BILINGUE
Cie Électronique d'envergure internationale demande secrétaire à temps partiel, pour leurs nouveaux bureaux à Montréal. Grand nombre de tâches administratives demandant de l'ambition et de l'initiative. Dactylo-réceptionniste avec très bonnes connaissances français, anglais. Pour entrevue, appelez charge renversée. **1-416-252-4691.**
25-11-77

SECRÉTAIRE
Personne bilingue possédant sténo et dactylo demandée par compagnie située dans le secteur Jean-Talon et Décarie. Bonnes conditions de travail. Salaire à discuter. S.V.P. appeler **M. Brooks à 341-7611 ou 382-7110**. Nos employés sont au courant de cette annonce.
28-11-77

VENDEURS(SES) AVEC EXPÉRIENCE
Spécialistes en appareils électroménagers pour grand magasin situé à Laval — salaire intéressant et avantages sociaux. S'adresser **Clermont de la Plaza Raymond Simard au 382-6870.**
2-12-77

SECRÉTAIRE
YMCA, cherche secrétaire avec expérience qui parle anglais, parfaite connaissance du français, sténo non nécessaire, mais excellente dactylo. Tél.: **Norma Li 866-9941, poste 36.**
24-11-77

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Avec expérience en droit litigieux. Parfaite bilingue, sténo pour avocat sénior. Bons avantages 8 à 5 heures. **281-1766.**
4-12-77

ARTISTES
Urgent besoin de jeunes chansonniers, musiciens, comédiens, poètes pour notre programmation. Demandez **Michel Leblanc 843-8723 ou 849-5148.**
28-11-77

SECRÉTAIRE DEMANDÉE
SECRÉTAIRE DEMANDÉE
Secrétaire juridique pour bureau d'avocat avec 3 ans d'expérience. **527-2101.**
29-11-77

Demande cuisinier avec très grande expérience cuisine française, capable assumer responsabilités, bon salaire pour candidat requis, travail soir 843-3661 ou se présenter restaurant le Caveau 2063 rue Victoria. 26-22-77

Technicien demandé, expérience réparations génératrices, moteurs diésel, coffre à outils, bilingue préférable, travail permanent, bonne condition, A.R.D. Perron Inc. Senneterre, Québec, 819-737-2293. 28-11-77

DÉLÉGUÉ(e) informateur(trice) avec ou sans expérience du public de 18 à 25 ans, information de la femme, travail de jour de 9 hres à 4 hres, revenu à discuter, pour information: 387-6447 JNO.

Secrétaire juridique bilingue pour bureau d'avocat. 869-7717. 29-11-77

Deux jeunes filles avec expérience à la sollicitation par téléphone 382-8578. 24-11-77

Personne mature, pour travail général de bureau et assister opticien d'ordonnances. Bonne éducation. Location centreville; doit être parfaite bilingue pour entrevue appeler 861-1493. 25-11-77

Gens mariés, êtes-vous payé pour cerant de cinéma, envoyer renseignements et $2.00 ou consortium, 1600 Berri suite 3011. 23-11-77

PROGRAMMEUR OPÉRATEUR
Programmeur intermédiaire R.P.G. et cobol nejuste devant participer à l'opération d'un système univac 9,300 faire parvenir curriculum vitae à: **Denis Breault C.P. 220 Ville Mont-Royal, H3P 3C4**
28-11-77

SECRÉTAIRE LÉGALE
Avec expérience. Bureau agréable situé sur boul. Crémazie, près Pie IX, salaire intéressant suivant expériencee. Pour information appelez: **Mlle H. Laforest, 374-3383.**
26-11-77

Représentant vente et service bilingue avec voiture région Montréal avec aptitude pour mécanique manuelle. Salaire commission, dépense, bonus. Curriculum vitae à **C.P. 117, Brossard, J4Z 3J1. Dossier A-121.**
28-11-77

VENDEURS DE MEUBLES
Avons positions d'avenir pour vous (Salaire + commission) **le Directeur 273-7711.**
28-11-77

SECRÉTAIRE LÉGALE
3 ANS EXPÉRIENCE
527-2101
J.N.O.

CONCIERGE
Âge: cinquantaine. Édifice moderne. Temps partiel. Luxueux logement avec 2 salles de bains. Tranquilité.
334-2069
J.N.O.

Contremaître pour être en charge d'un département dans une manufacture de métal, doit être bilingue, écrire à: 186 Sutton Place Beaconsfield, Boîte 252 1-12-77

DÉLÉGUÉ(e) informateur(trice) avec ou sans expérience du public de 18 à 25 ans, information de la femme, travail de jour de 9 hres à 4 hres, revenu à discuter, pour information: 387-6441 JNO

Cherchons technicienne bilingue à temps partiel, expérience requise en prise de sang. S.V.P. faire parvenir curriculum vitae à C.P. 117 Brossard, J4Z 3J1 Dossier A-13 28-11-77

Dame sérieuse dans la quarantaine ou plus pour légers travaux domestiques, sachant faire un peu de cuisine — temps plein — congé et salaire à discuter, références exigées. Bon foyer pour personne seule, adultes seulement Outremont. 733-2776 28-11-77

Réceptionniste, centre-ville, bureau de C.A., connaissance de l'anglais, 878-0431 26-11-77

Résidant à Snowdon, demande dame du quartier qui garderait bébé de 6 mois, 5 jours par semaine, demandez Louise 481-5354 25-11-77

Couples sans connaissance antérieure des affaires mais prêt à travailler et à prendre ensemble travail agréable et profitable à temps partiel. Expérience de vente utile. 933-5129 25-11-77

Cherchons jeune homme 23 à 30 ans bilingue pour travail général de bureau situé au centre ville 842-8172 28-11-77

Agence recherche mannequins hommes ou femmes avec ou sans expérience. Appelez 845-4547 26-11-77

Secrétaire de notaire avec expérience, sténo, bilingue, nord de la ville métro Crémazie 382-8260 621-4166 29-11-77

AGENCE DE PUBLICITÉ
Dactylo-Réceptioniste.
Tél.: 937-4257
J.N.O.

CLUB CAPITAL
Demande serveuses, hôtesses, barmaid et barman, doit être bilingue. Appeler **473-0137 ou 481-1855.**
25-11-77

SERVEUSE: Expérience service français, travail midi, soir, temps plein, 5 jours. Référence. Restaurant le Caveau, 2063 rue Victoria, métro McGill 863-3661. 26-11-77

Besoin urgent secrétaire légale, avec expérience, mature, salaire à discuter, appeler M. Lamarra à 374-5950. 25-11-77

Cuisinière pour monsieur âgé avec références, $80.00 par semaine pension gratuite. Femme des ménage 1 fois congé jeudi pm et dimanche libre. Tél. 484-0992 28-11-77

RESTAURANT français centre-ville, cherche cuisinier et aide-cuisinier. 288-5105 29-11-77

HYGIÉNISTE dentaire ou assistante aux fonctions élargies, salaire selon compétence, jour: 729-4336 soir: 729-4863 24-11-77

DACTYLOGRAPHE: Bonnes conditions de travail, situé au centre-ville, communiquez avec le service du personnel, compagnie CROWN TRUST 1130 ouest rue Sherbrooke, 842-8362 au poste 218 25-11-77

Lancez-vous dans une carrière commerciale à temps partiel développement rapide expérience de vente utile, personnes mariées 937-9840 24-11-77

Serveuse demandée pour les repas seulement Brasserie Pie IX. 9075 Pie IX 27-11-77

Gens tout âge devenez acteur ou figurant de cinéma, envoyer renseignements et $2.00 ou consortium, 1600 Berri suite 3011 25-11-77

Recherche commis expérimenté à l'inventaire. Doit savoir utiliser calculatrice expérience avec compagnie alimentaire, un atout mais non nécessaire. Appeler 384-1320 Bernie 26-11-77

Agence Prestige Plus demande mannequins avec ou sans expérience pour show room, défilé de mode, photos, cinéma. Une formation est à votre disposition 843-8210 entre 13 h et 17 h 28-11-77

PERSONNEL

ETRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.
Dépliant gratuit sur demande.
Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

FACE À FACE
Un service respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour gens libres seulement. 288-5253, 1h. à 9h. Introduction Face à Face, 1117 ouest, Ste-Catherine, suite 420, Succursale à Montréal, Toronto et Hamilton.
30-11-77

AMASO: Service de rencontres, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél.: 524-3852. Sherbrooke: 565-7598 J.N.O.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

SPÉCIALITÉ 2e hypothèque pour consolidation, achat, autres besoins, maison ou chalet; intérêt seulement si désiré; aussi 1ère hypothèque disponible; société privée: 259-5476. 16-12-77

1ère et 2e hypothèques sur immeuble ou bungalow tél. 453-5942 2-12-77

SERVICES DIVERS

IMPRESSION de T-Shirt de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

TAILLEURS

DROLET: Vous avez maigri ou enraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits, paletots sur mesure $149. Tél.: 388-2532, 8300 Drolet. 22-11-77

TERRAINS À VENDRE

Cantons de l'Est, Sutton, splendide terrain boisé, avec ruisseau, 3 acres ou plus. **679-3320 F-Huber,** courtier.
30-11-77

Terrain Rivières-des-Prairies 50/102 tous services, prêt à bâtir, 477-1725. 26-11-77

EASTERN TOWNSHIP: 200 pieds sur route 245. Rivière Mississiquoi 1 heure de Montréal, Montagneux près Gay Pig $4,500. APPELEZ JEAN 273-9181 ou 739-8221. SYLKA COURTIER 26-11-77

10 minutes du Cercle des carrés près du grand parc, nouvelle école pour 1800 élèves, pente de ski, patinoire, piscine municipale intérieure, lac artificiel (7 fois le Lac des Castors) Prêt à construire, services existants zone commerciale résidentielle, 100,000 pi. ca. meilleure offre. M. MAURICE 861-6630 IMMEUBLES FORUM. 26-11-77

CANTONS de l'est, 33 acres boisés à 632-1996. 28-11-77

LANORAIE: Terrain 600,000 p.c. 50% boisé, route asphaltée, source à 20 pieds pour puits. MLS CHRISTINANE RUBBIANI 354-2950, 527-6444 DES ROSIERS LE MAÎTRE COURTIER. 25-11-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ROSEMONT, 24 appartements, revenus $46,000. toute offre raisonnable: M. Newman 522-9387 25-11-77

Duplex près Université McGill, 2 fois 5 1/2, 4 1/2 sous-sol affaire en pierre, stationnement, occupation arrangée, vente privé $60,000, comptant $25,000. Len Birnie 849-7726 ou 625-3395. 9-12-77

WESTMOUNT: localité centrale, résidence privée, tout équipée, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine moderne, salon séparé avec foyer, salle à manger, grande entrée, sous-sol fini, garage pour 2 autos, grand sundeck, patio, jardin paysagé avec terrain, libre à côté. Superficie totale environ 12,000 pi. carrés. Le tout pour $165,000. Appelez 937-1494. 1-12-77

Luxueuse canadienne, 2 foyers, grand terrain, St-Basile le Grand en bas du sommet Trinité, $55,000. Particulier 653-8134. 28-11-77

WESTMOUNT, en haut de Sherbrooke. Superbe duplex contenant deux grands logements, tout équipés et un appartement de 3½ grandes pièces, conviendrait très bien pour un bureau de professionnel, les pièces sont grandes et les plafonds hauts, garages accessibles, près d'un parc, écoles et magasins. Revenu annuel: $20,220. Doit être vu et examiné pour l'apprécier complètement. Pour rendez-vous appeler le propriétaire à 487-7171 ou 937-7752. 28-11-77

ST-LAMBERT: Cottage, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bain, salon, salle de séjour avec foyer, salle à manger, cuisine, dînette, proximité du métro et des écoles, possibilité de bureaux, pour exécutif ou professionnel: 672-9960. 28-11-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust

ST-BRUNO
UN AMOUR DE P'TITE VILLE
Pour un bon début. $29,900. Cottage s/d 5 pièces, salle familiale semi-finie, face au parc et école.

BIEN NÉGOCIABLE
$33,500. Bungalow 1972, bonne condition, grande cuisine-dinette, garage, beau terrain.

OCCUPATION MILIEU JANVIER
$39,300. Bungalow brique & aluminium, salon, salle à dîner, 3 chambres, abri d'auto, bon secteur.

EN MONTAGNE
$62,000. Split level 1958. spacieux, 3-4 chambres, salon, salle à dîner, foyer, salle familiale, garage double, magnifique terrain 9920 pi.

UNE SUPERBE CANADIENNE
$69,500. Cottage 3 lucarnes, 7 grandes pièces, 2 foyers, ambiance chaleureuse, abri d'auto, terrain décoré d'arbres adultes.

BEAUCOUP D'ESPACE
$84,800. Luxueux cottage 8 pièces, 4 chambres, salle familiale au niveau, foyer, garage double, grand terrain.

ST-BASILE
UNE AUBAINE. $44,800. Tout y est, bungalow 3 chambres, 2 foyers, salle familiale, garage BBQ, piscine, beau terrain clôturé. Condition impeccable.

ST-HILAIRE
AIMEZ-VOUS L'EAU ? $139,000. Sur 93,000 pi. de terrain, en bordure du Richelieu, cottage 1941 bois, 4 chambres, salon, salle à dîner séparée, solarium, garage double. Pourrait négocier avec terrain plus petit.

NICOLE TANGUAY 653-2496, 653-2568

ST-BRUNO
Cottage canadien, pierre/brique, 10 pièces, foyer, sauna, garage double. Dans montagne. **Nicole Labrie 653-2496, 653-0436.**

Magnifique bungalow 9 pièces, 4 chambres, foyer brique, garage double. Hypothèque 9¾%. Près des pentes de ski. **Nicole Labrie 653-2496, 653-0436.**

À LOUER
Grand bungalow 4 chambres, spacieux salon et cuisine-dinette, terrain boisé. $340.00 par mois. Occupation immédiate. Appeler aujourd'hui **Lucie Beaupré 653-2496, 653-3884.**

TERRAIN UNIFAMILIAL, 10,488 pi.ca., secteur tranquille, avec vieille maison canadienne pierre, partiellement écroulée. $9,800. avec solage. **Lucie Beaupré 653-2496, 653-3884.**

BOISÉ: Près ski de fond. Joli BUNGALOW tout brique, garage, foyer, salle-dîner, porte patio, chauffage électrique. Paysagé professionnellement. $43,500. Lucie Beaupré 653-2496, 653-3884.

CONDITION IMPECCABLE: cottage semi-détaché, 3 chambres, cuisine superbe, sous-sol. Beau terrain. Cabanon bois. Prix $29,900.

SECTEUR HUPPE. Cottage canadien (1966) 8 pièces, trois chambres, 2 foyers, sous-sol fini bois de grange, condition impeccable. $68,000. **Jeff Thornton 653-2496.**

BUNGALOW très plaisant, 5 chambres, près Polyvalente, extérieur pierres des champs, galerie avant, arrière. Quartier paisible. **Nicole Deregnaucourt 653-2496, 653-5622.**

$28,800. PETIT NID D'AMOUREUX. Joli cottage séparé de stucco, construction 1970, avec abri d'auto. Idéal pour vos enfants, vous serez face à un parc, près d'une école. Vendeur transféré. **Francine Thibault 653-2496.**

ST-BASILE
$45,000. CHARMANT COTTAGE CENTENAIRE À LA CAMPAGNE. Vous désirez garder quelques animaux, avoir un grand terrain? Cette propriété est pour vous. **Francine Thibault 653-2496.**

ST-BRUNO
STE-JULIE
ST-BASILE
Terrain commercial, tous les services, $1.50 pied. négociable. Superficie 24,579 pi.ca.

SURÉLEVÉ sur terrain 10,000 pi.ca., boisé. Montagnard, 4 chambres, foyer, salle familiale, dans les $50,000.

Terrain 15,200 pi.ca. cul-de-sac, taxes $980.00 Split à 3 paliers, porte française, foyer, salle familiale 17 x 21. Dans les $50,000.

Back Split très coquet, grandes pièces, foyer. Possibilité finir sous-sol pour revenu. Pourquoi pas? dans les $50,000.

24 x 46 bungalow à voir. Grandes pièces, chauffage électrique, 200 ampères, terrain 164 pi. de front $37,500.

Monique Prévost 653-2496, 653-0587
Michel M. Lafontaine 653-2496

courtier
25-11-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal
Courtier

MONTRÉAL NORD - Cottage détaché, 3 terrains. Bonne condition. 7 pièces. Prix intéressant. **B. Farid, 488-5217, 487-3400.**

OUTREMONT - Face au parc, maison en pierres, condition 3A, salon, salle à manger, cuisine, salle de séjour superbe, garage 2 autos. **Terrie Michaels, 735-2681, 342-9883.**

C.D.N. - Double duplex pierre et brique. Face au parc McDonald. 2 x 6½, 2 x 7½. Salle à dîner séparée. Nouveau toit. Fenêtres aluminium. **MLS. J. Samuels 769-0968, 489-5321, Enis Ojoe 365-9490, 489-5321.**

N.D.G., duplex 6, 7 pièces. Belles boiseries. Près transports, écoles. **B. Farid 488-5217, 487-3400.**

N.D.G. DOIT VENDRE - 4½, 5½, sous-sol semi-fini. Jardin. Propriétaire transféré. **Dorothy Feig 488-2993, 487-9560.**

N.D.G. - Duplex détaché deluxe. 7, 8, 3 pièces. Évaluation $80,400. Faites une offre. **Louis Amos 489-3911, 487-9560.**

AHUNTSIC - 5½, garage, site résidentiel. **Claude Lafrenière 337-5170, 767-4463.**

DOLLARD DES ORMEAUX - 4 chambres à coucher, salle familiale et salle de lavage au rez-de-chaussée. Grand terrain paysagé. Cheminée. Hypothèque à 6¾% M.L.S. **Mariette Bruyère 626-2877, 695-0640.**

GREENFIELD PARK - Encerclez cette annonce. BUNGALOW brique (1962). 3 ou 4 chambres à coucher, salle familiale, garage, terrain clôturé, tapis, bar, haut-parleurs et sofa encastrés inclus., pommiers. Transfert. **Marie-Lina Nudo, 672-6020, 671-7190.**
25-11-77

Trust Royal
Courtier

LAURENTIDES
ST-JÉRÔME: Bungalow 10 pièces, 4 chambres, foyer pierres, sous-sol fini, chauffage électrique, terrain paysagé. 30,00 pi.ca. bord de l'eau, mur de pierres. **Jeanne Tremblay, 435-3443, 438-4754 (rés.).**
STE-ANNE DES LACS: Lac Guindon. Cottage 11 pièces, 2 salles de bain, 2 foyers, terrain 24,000 pi.ca. bord de l'eau. **Gilles Langelier, 435-3443, 1-229-2374, (rés.).**
STE-ADÈLE: Cottage canadien, 4 chambres, 2 salons, 2 foyers, 2 salles bains, décoration de qualité, garage, terrain 18,000 p.c., prix et conditions intéressants. **Monique Fanier, 435-3443, 1-228-2275 (rés.).**
STE-MARGUERITE: Bungalow style Ranch sortant de l'ordinaire, 3 chambres, magnifiques fenêtres, 2 foyers, terrain 1 acre, proximité de tout. $54,000. MLS. **Claire Fafard. 435-3443, 1-229-3330, (rés.).**
STE-ADÈLE, bungalow 3 chambres, salon, cuisine, excellente condition, terrain 20,300 pi.ca. accès facile $26,500. **Armande Ayotte 435-3443, 1-229-48655, (rés.).**
MORIN HEIGHTS: 3 milles de St-Sauveur. Joli domaine, impeccable, chalet suisse 3 chambres, 2 foyers, piscine chauffée, terrain paysagé, vue panoramique, site enchanteur. $75,000. **Thérèse Larose, 435-3443, 1-227-3654, (rés.).**
VAL DAVID: Petit Pied à terre pas cher. Coquet chalet 4 pièces, 2 chambres, mezzanine, garage, terrain 38,000 pi.ca. 250 pi. bord de rivière, meublé, impeccable $19,500. **Charles Larose, 435-3443, 1-227-3654, (rés.).**
25-11-77

Montréal Trust



Beau choix: canadiennes pierre, restaurées ou non, vallée du Richelieu. **Huguette St-Germain. 467-1120.**

BELOIEL
Propriété idéale pour famille nombreuse, tout l'espace intérieur et extérieur dont vous rêvez... 10 pièces très spacieuses et terrain magnifique d'un arpent. Prix plus que raisonnable. **Fabienne Boulanger, 467-1120, 467-1578.**

Magnifique résidence, 4 chambres, garage, foyer, grand terrain comprenant plusieurs extras, à visiter. **Rock Benoit, 467-1120, 467-0381.**

MONT ST-HILAIRE
Venez vivre à la campagne, sur un magnifique verger de 72 arpents, machinerie, bâtiments, avec coquet bungalow moderne brique, garage. Pour information: **Nicole Trudeau, 467-1120, 464-1856.**
COURTIER
25-11-77

DUVERNAY
Magnifique cottage en brique entièrement rénové, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, salle familiale. Très belle serre. Grand jardin avec piscine. Cachet rustique. Idéal pour réception. MLS.

OUTREMONT
Magnifique cottage de 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, 2 salles de bain complètes, 1 "powder-room", sous-sol très bien fini à proximité du Collège Stanislas. Propriété entièrement rénovée. MLS.

MONTRÉAL
Cottage détaché de 5 chambres à coucher, salon avec foyer, salle à manger, cuisine, salle de séjour, grand sous-sol avec foyer naturel, beau jardin. Propriété en excellente condition à proximité de l'Université. **Stella Mongeau 849-4553, 342-5747.**

SHERBROOKE TRUST
courtier
26-11-77

Montréal Trust

BROSSARD
Superbe BUNGALOW, prix plus que raisonnable. Construction de bonne qualité. Sous-sol fini avec foyer, bar et salle de bain complète avec installation laveuse-sécheuse. Près d'un beau parc vert. C'est à voir et d'une propreté impeccable. Pour visiter, **Lucille 651-5300, 468-3710.**
courtier
25-11-77

Montréal Trust

CARIGNAN
En bordure du Richelieu, domaine d'un âcre et demi, verger; (pommiers, pruniers, cerisiers, poiriers) vigne, charmant cottage, foyer, terrasse élevée, vaste garage $75,000. **Yvan Boulanger 584-3456, 467-1120.**
courtier
26-11-77

Ste-Foy paroisse St-Yves, maison moderne, 4 chambres à coucher, 3 salles de bains, salon, salle à dîner, foyer, salle familiale, près université, école et parc. Tél. après 7 hres. 651-7914. 26-11-77

Ste-Anne-des-Lac, Lac Marois maison de campagne rénovée, source naturelle. A voir fin de semaine 224-5222 ou 388-6052. 28-11-77

VILLE ST-LAURENT: District Chameran, meilleur achat, 2x6 pièces, 4 chambres, 2 1/2 salles de bains, sous-sol fini, foyer, garage double. Mme Gouban, 843-3720. André Jobin, courtier. 744-6663. 25-11-77

REPENTIGNY: Maison luxueuse 30 x 66, construite 1977, pierre de marbre et brique. Chauffage électrique, foyer naturel, sous-sol fini, salle, chambre, bureau etc. Garage double, $125,000.00, comptant $60,000.00. BENJAMIN BRASSARD 585-0884 LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC. COURTIER, 581-0220. 1-12-77

ST-HUBERT: maison de 6 logements pierre et brique, 6x5 1/2 pièces, chauffage électrique. Revenus des loyers $12,180.00, comptant requis $10,000. Prix demandé $82,000. Yvon Landry 672-0530. Immeubles Tapis rouge, courtier. 25-11-77

MONTRÉAL NORD: duplex avec bachelor, 2x5 1/2 et 1x4 1/2, garage. On demande $53,000. Serge Kozlovski 672-0530. Imm. Tapis rouge, courtier. 25-11-77

Rue Montmorency 6 étages $27,000 revenu $6810 comptant $6500 737-0558 28-11-77

BOUCHERVILLE: "AUBAINE", moins de $49,900.00, bungalow 4 chambres, air climatisé, aspirateur central, foyer, sous-sol fini, garage. Faut vendre absolument. Exclusif. LORAINE SIMARD 655-3060, 655-9512. PROBITEC COURTIER. 25-11-77

OUTREMONT: Côte Ste-Catherine coin Deom, luxueux duplex, 3 chambres à coucher, salle de jeux avec foyer, garage, bon revenu, 387-3110. 28-11-77

Chomedey Renaud bungalow 74, 3 chambres bien situé $39,500. 669-7027. 28-11-77

ROSEMONT: 16e avenue Duplex 2 x 5 1/2, garage, $48,500. SYLKA COURTIER 273-9181, 739-8221 JEAN. 26-11-77

Repentigny bungalow 4 chambres à coucher, sous-sol fini avec foyer $42,500. 581-9438 ou 581-0371. 4-12-77

ST-LAMBERT, 322 Alexandra, bungalow, 6½ pièces, 18 ans, largement rénovée, très propre, peut être libéré rapidement, pas d'agent. Prix $49,500.00. 672-1822. 1-12-77

BOUCHERVILLE: Bungalow à vendre, 6 pièces, salle de séjour avec foyer, 2 salles de bains, terrain 10,000 pieds, construction 1970, après 6 heures seulement. 655-8575. 28-11-77

BOUCHERVILLE: Bungalow, 3 chambres, foyer, près de Centre d'achats, autobus. MLS. Marie-Claude Morin, 655-3060, 655-7986. Probitec courtier. 25-11-77

BOUCHERVILLE: Bungalow 1974, 4 chambres, garage, grand terrain, sous-sol fini. On demande $43,900.00. Urgent, faut vendre M.L.S. Lucie Fleury 655-3060, 655-8004 PROBITEC COURTIER. 24-11-77

Super aubaine, Châteauguay, bungalow 6 pièces sur le même plancher, sous-sol fini avec bar, garage, maison impeccable près de parc et école, balance hypothèque 6 1/4%. Tél.: 691-8764 pas d'agent. 28-11-77

FABREVILLE: Magnifique bungalow coin de rue, grand terrain, garage, sous-sol semi-fini. Âge 3 ans. MLS. Roger Roy. 331-7582, soir 331-7275. Société Nationale courtier. 25-11-77

PIERREFONDS: A Ma Baie bungalow, 9 pièces, 4 chambres, 2 salles de bains, foyer, garage, grand terrain boisé, accès à la rivière. Tout le charme de la campagne et les avantages de la ville. A voir. André Jobin, courtier. 744-6663. 25-11-77

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

Voir autres annonces classées, en pages 24, 25, 26

PROPRIÉTÉS À VENDRE

VOICI L'OCCASION RÊVÉE DE VOUS ACHETER UNE MAISON À CANDIAC

L'HERMITAGE VIII



PRIX VARIANT DE
$33,900 à $70,900
PRIX SPÉCIAUX SUR MAISONS DÉJÀ CONSTRUITES

BUREAU DES VENTES: 7 PLACE CHAMBORD
POUR INFORMATION: NICOLE DUBUC/861-5033

MAISONS-DENAULT
BUREAU CHEF: 688-1800/par les habitations DENCO inc.

25-11-77

ABERCORN - Vue fabuleuse de ce chalet de 3 chambres à coucher. Intérieur en pin noueux, foyer, garage, 1½ salle de bain, bonnes conditions. 13 âcres $43,500. **Winifred Chaplin Fri. Sans frais 1-800-363-1235 ou 1-538-2206.**

RÉGION DE BROME PRÈS MONT ÉCHO - 100 âcres près du ski, près de la montagne, facilement accessible. Prix $35,000. ou 6 âcres à $3,600. **John Andrewa sans frais 1-800-363-1233, soir 243-5956.**

DUNHAM "1867" - Maison brique de 10 pièces à peu de distance de Montréal. Grand LR. Foyer en pierre, plancher de pin, poutres. Grange peut servir de magasin antique. 5 âcres. M.L.S. $70,000. **Madalene Darrah, sans frais 1-800-363-1235, soirs 538-2805.**

N.D.G.: WILSON AVENUE - Belle valeur, cottage 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, 2 foyers, garage, jardin, salle de jeu panellé. Prix dans les $40,000. **Appelez Mrs. L. Golfer 935-8541, rés.: 932-0485.**

SUTTON - Vous allez être charmé par cette maison de 4 chambres à coucher dans une magnifique montagne, 2 foyers, 2½ salles de bain, plusieurs extras, garage isolé, 6.7 âcres. M.L.S. $95,000. **Madalene Darrah, sans frais 1-800-363-1235, soirs 538-2805.**

A.E. LEPAGE & WESTMOUNT INC.
courtier
25-11-77

BROSSARD: Pour professionnel. Cottage en pierre des champs. 11 pièces. Grand terrain, piscine, garage double. MLS. **A. Painchaud, 670-9011, 670-0748.**
LONGUEUIL: rue Brissette. Cause transfert. Très luxueux bungalow sur 10,000 p.c. appx., 4 chambres à coucher. Faut visiter pour réellement apprécier. Aubaine. MLS. **Daniel Langlois, 670-9011 ou 721-1541.**
ST-LAMBERT: maison de ville. Place Saumur. 7 pièces, garage, foyer naturel. Accès piscine, etc. Occupation immédiate. MLS. **Alyne Dupuis, 670-9011 ou 674-6817.**
ST-LAMBERT: triplex détaché, 5/5/4 pièces, garage. Grand terrain, paysagé. Très propre. Succession. Occupation immédiate. Comptant $7,000.00 MLS. **M. DeCarufel, 670-9011 ou 677-6747.**
ST-LAMBERT: 2x8 logements 4½ pièces. Centre-ville. Revenus $31,900.00. Refinancement. MLS. **Alyne Dupuis. 670-9011 ou 674-6817.**
MONTRÉAL: Parkville. Très joli duplex. 3 chambres à coucher, chauffage électrique. Sous-sol fini. Grandes pièces. Garage double. Très propre. Petit comptant requis. Faut voir. EXCL. **N. Carrier, 679-1022 ou 670-9011.**

TRUST GÉNÉRAL
COURTIER
25-11-77

Montréal Trust

MONTRÉAL: Idéal pour vétérinaire ou autres professionnels. Grand espace de bureau. Très propre. Possédant également un bachelor 4 pièces. Superbe cour paysagée. **Bernard Berthiaume 651-5300, 677-5926.**
courtiers
25-11-77

ST-HUBERT. Bungalow brique 77. 7 pièces. Foyer au sous-sol. Construction supérieure. Faut vendre $45,000. Ginette Prévost 651-5710, 656-2202. Immeubles Beaudry, Inc. courtier. 25-11-77

TERREBONNE: Duplex détaché, très bonne condition, garage, remise double, terrain clôturé. MLS CHRISTIANE RUBBIANI 354-2950, 527-6444. DES ROSIERS LE MAÎTRE COURTIER. 25-11-77

AHUNTSIC: Duplex semi-détaché 2x5½, sous-sol fini, garage, grand terrain. MLS THÉRÈSE MARTIN 354-2950, 352-7164. DES ROSIERS LE MAÎTRE COURTIER. 25-11-77

$81,500, voisin parc prov., salle fam. 2 foyers, 2½ s. bains, piscine creusée chauff. 4 c.c. **Louis Decary, 653-2449, 670-1022.**
$73,500. Cottage canadien 4 cc. Salle fam. Foyer, garage double, 2½ s. bains. Situé sur cercle. **Louis Decary, 653-2449, 670-1002.**
$78,500. Luxueux bungalow, piscine chauffée, façade en pierre, salle familiale, au plancher princ. Foyer, garage. **Louis Descary, 653-2449, 670-1002.**
Propriétés situées en Floride à échanger pour des propriétés situées à Montréal. **G.U. Guérin, 670-1002, Louis Descary, 653-2449.**
COMMERCE - Quincaillerie bien située dans centre d'achat à Brossard. Prix réduit pour vente rapide. **Jack Dubreuil, 632-3113, 670-1002.**
LONGUEUIL: Immeuble commercial 3,000 p.c., rue commerciale, $78,000. Occupation décembre 77. **Jack Dubreuil, 632-3113, 670-1002.**
INVESTISSEMENT 1er CHOIX: Immeuble commercial de prestige. Centre de Longueuil. Rev.: $160,000. Cash $100,000. **J. Dubreuil, 632-3113, 670-1002.**
LONGUEUIL: 6x4½ pces. Const. 1968. Inst. lav./séch. Près CTCUM. Station, 8 places. Rev.: $12,840. Prix $79,000. **Paul Ste-Marie, 674-8465, 670-1002.**
LONGUEUIL: 6x5½ pces. Const. 1970. Inst. lav./séch. Près CTCUM. Rev.: $14,700. Prix $89,000. **Paul Ste-Marie, 674-8465, 670-1002.**

FIDUCIE du QUÉBEC
COURTIER
25-11-77

DES ROSIERS
LE MAÎTRE COURTIER

À VENDRE
BÂTISSE COMMERCIALE À VERDUN

- Locataires, professions et commerciale 3-A
- Longs baux
- Chauffage électrique
- Air climatisé
- Revenus $32,000
- Comptant $40,000
- EXCLUSIF.

AGENT: MARCEL LAMONTAGNE: 672-4332 ou 651-1904
COURTIER EN IMMEUBLES ET PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
25-11-77

"1823"

Village Ste-Martine. Maison du patrimoine classée monument historique. Bien restaurée, en parfait état sur la rivière Châteauguay à 12 milles de la Place Ville-Marie. 12 pièces, 99,000 pi. ca. de terrain. Mise à prix raisonnable MLS. **André B. Thomas, 866-9641 (b) 731-6307 (r).**

TRUST GÉNÉRAL,
courtier
25-11-77

N.D.G. - Cottage, Avenue Grey - Jolie maison, boiseries et parquets de chêne, 4 chambres, salle de séjour, foyer naturel, garage, jardin. Achat judicieux. **Mireille Turp 481-2561 ou 735-2761.**

LE PERMANENT
courtier
25-11-77

REPENTIGNY: Superbe résidence style méditerranéen, 9 pièces, foyer, chauffage radiant, garage double, terrain paysagé 15,000 p.c. Piscine creusée, $185,000.00. Comptant $50,000.00. LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC. COURTIER 581-0220. 1-12-77

REPENTIGNY: Près hôpital, secteur boisé, bungalow 1967, brique. 5½ pièces, sous-sol fini, salle avec foyer, chambre. Garage, piscine 13x29, terrassement remarquable, $85,000.00 LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC. COURTIER 581-0220. 1-12-77

REPENTIGNY: Style espagnol impeccable 5½ pièces agencées avec goût, sous-sol fini, garage double, piscine, près aréna, école, centre d'achat, $69,500. Comptant à discuter. YVAN VERRET 581-8411 LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC. COURTIER. 581-0220. 1-12-77

Montréal Trust

ST-BRUNO

$44,900. Secteur fort demandé, proximité de tout, construction brique, possibilité 4 chambres, terrain paysagé.

$48,000. Vieux St-Bruno, quelques minutes du Mont, près transports, bungalow brique, salle à manger, possibilité 5 chambres. Terrain clôturé, 9,800 p.c. EXCLUSIF.

$52,500. Rue de Normandie. Bungalow brique, impeccable, 4 chambres à l'étage, cuisine très éclairée. Magnifique terrain, arbres adultes.

$90,000. Imposant split "TUDOR" stucco et brique, salle familiale niveau inférieur, foyer brique, salon, garage, terrain 12,120 p.c.

CAMILLE LACOURSIÈRE
653-2496, 653-9970
courtiers
25-11-77

PROFESSIONNELS !
(4,000 pieds carrés)

Propriété moderne, face Parc Lafontaine, équipée d'un système d'alarme, tapis mur à mur, etc... Construction 1957. Propriétaire très anxieux de vendre. **MLS JACQUES BOHBOT (bureau 842-5011)**
3903-3905 Ontario Est. 2 locataires, baux à longue échéance. Revenu $13,800. Prix demandé: $85,000. **JACQUES BOHBOT (bureau 842-5011) (rés. 488-8501).**

A.E. LEPAGE & WESTMOUNT INC;
COURTIER
25-11-77

CHERTSEY - À qui la chance d'aller faire de la motoneige, du ski de fond et d'habiter un chaud chalet. **Mme Carrier 688-8330, 337-4641.**

Fuyez la pollution, grand cottage de 7 pièces, garage 4 places, terrain 123 x 100, situé à St-Benoit. **Jean Arsenault 669-3159, 337-4641.**

ST-EUSTACHE - Bungalow détaché pierre brique, 5 pièces, sous-sol prêt à finir, abri d'auto. Terrain paysagé. Aubaine. **Régent Potvin 337-4641.**

Vous rêvez d'une maison... sauvez des pas. Dites nous vos goûts. Votre foyer rêvé sera vite trouvé. **H. L eblanc 669-2469, 337-4641.**

FIDUCIE DU QUÉBEC
courtier
25-11-77

Montréal Trust

BROSSARD

Bungalow pierre, brique, 7 pièces, 3 chambres à coucher, clôture d'acier ornemental. Plusieurs arbres fruitiers. Appeler Bernard Vallée 672-6450 ou 1-224-2658.
courtier 25-11-77

CHÂTEAUGUAY
SPÉCIAL DÉMÉNAGE
AUCUN COMPTANT

Nouvelles maisons 3 à 4 chambres à coucher, salon, salle à dîner, cuisine, grande dînette, sous-sol fini, 416 Louis Joliette, coin West End Drive. **692-8211, 739-3611.**
28-11-77

CANDIAC: Magnifique bungalow, 3 chambres, très propre, beau district. $325. par mois, location 12 mois. **MLS René Dugas 659-2961 ou 672-8030.**

A.E. LEPAGE & WESTMOUNT INC.
courtier
25-11-77

REPENTIGNY: Joli cottage 10 pièces. Secteur boisé près hôpital, chauffage électrique, foyer, sous-sol fini, bureau, salle de séjour, $67,000. Comptant à discuter. LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC. COURTIER. 581-0220. 1-12-77

BOUCHERVILLE: Impeccable bungalow 1975, 6 pièces, salle à dîner, chauffage électrique, terrain 8,616 p.c. Prix raisonnable MLS CHANTAL TRUDEL 655-3060, 655-1166. PROBITEC COURTIER. 26-11-77

STE-ÉMILE: Duplex brique 2x6, cave 6', belle cour arrière, toiture et 2 balcons refaits à neuf. Succession, prix intéressant. Offre! Jocelyne Turcotte 866-9614-9641 (b) local 447 ou 653-5402. TRUST GENERAL COURTIER. 25-11-77

STE-JULIE: coquet bungalow brique/aluminum, 3 chambres, grande cuisine, beaucoup d'armoires, beau terrain paysagé. MLS. Murielle Cyr 655-3060, 655-1536. Probitec, courtier. 25-11-77

STE-JULIE: Bungalow tout brique, 4 chambres, salle à dîner, revenu $185.00 par mois, nombreuses possibilités, maison impeccable. MLS. Marie-Claude Morin 655-3060, 655-7986. Probitec, courtier. 25-11-77

Montréal Trust

LONGUEUIL: Bungalow brique, 5 pièces, 3 chambres. Sous-sol semi-fini. Une aubaine. **Appelez Irène Toulouse, 651-1000, 468-0547.**
ST-HUBERT: Bungalow 4 chambres, salle à manger. Occupation immédiate. Transfert. $25,000.
Bungalow tout brique. Chauffage radiateurs eau chaude, 4 chambres, sous-sol fini, garage. Piscine. Paysagé. Construction supérieure.
Bungalow brique, 4 chambres, salle séjour, foyer brique. Garage double, chauffage électrique. Aubaine. Secteur recherché. **Appelez Gleason Desrosiers, 651-1000, 670-3257.**
Cottage spacieux 9 pièces, sous-sol fini. Décoration bien spéciale. **Marie-Paule Paradis, 651-1000, 670-5790.**
COURTIERS
25-11-77

BROSSARD: Situé dans un croissant. Superbe bungalow tout brique 7 pièces, foyer naturel, garage double, piscine creusée, beau terrain paysagé à venir constater. **LOUISE PERRON 656-0660.**

DES ROSIERS
LE MAÎTRE COURTIER
28-11-77

VILLE ST-LAURENT

Une rue calme, cottage 7 pièces absolument impeccable bien orienté et dégagé. Terrain 50 x 100, arbres variés. **André B. Thomas, 866-9641 (b) ou 731-6307 (r).**

TRUST GÉNÉRAL,
courtier.
25-11-77

HAUT ANJOU: Luxueux bungalow électricité, garage, 4 chambres. Occupation à discuter. A. THÉRIAULT 254-4566 ou 354-7176. TRUST GENERAL COURTIER. 26-11-77

OUTREMONT: Très beau duplex pierres et briques 1x7½ loué $445. par mois, un 7½ prop., sous-sol 5 pièces loué $250. par mois, garage double très propre et luxueux. NICOLE VIENS 254-4566 ou 620-4863 TRUST GENERAL COURTIER. 25-11-77

ANJOU: Cottage semi détaché 6 pièces, 4 chambres à coucher, très beau terrain, comptant $5,000. GILLES DROUIN 254-4566 TRUST GENERAL COURTIER. 25-11-77

Maison québécoise centenaire, rénovée, au bord du lac St-Louis, grand terrain boisé, $47,000, tél. 694-3104. 26-11-77

BOUCHERVILLE: cottage style canadien 1966, secteur Seigneurie, 8 pièces, 4 chambres, foyer, SCHL 6¾%, patio, arbres, $59,000. pas d'agent, 655-0326. 28-11-77

ST-HILAIRE: Aubaine cottage 1976, maison unique, très beau secteur. Occupation immédiate. M.L.S. Lucie Fleury 655-3060, 655-8004 Probitec Courtier. 24-11-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

NOUVEAU

NOUVEAU ROSEMONT: Superbe propriété, 1972, 52 appts, ascenseur, revenu $127,832. Comptant $75,000.
VERDUN: belle propriété 10 ans, 38 logements, location facile, revenu $75,540. Comptant: $35,000. **P. Corbeil, 735-6381 ou 845-2036.**
OUEST: 6 étages béton, luxueux 78 appts, 5½, 4½, 3½. Prix: $1,600,000. Comptant et B/V négociables. Revenu $290,520. Très belle bâtisse: 23 logements luxueux, revenu $65,000. Comptant $100,000 ouvert.
ST-DENIS: bâtisse 24 appts meublés à neuf, 2½, 1½, prix $160,000. Revenu $35,464, loués au complet.
Investissement à revenu, commerce, industriel, duplex, triplex, se renseigner, ne coûte rien.
Brasserie avec bâtisse, prix ouvert à $480,000. Comptant: $150,000 négociable. Revenu très intéressant. Sérieux. **G. Hacquin: 735-6381 ou 884-6573.**
PIE IX près ST-ZOTIQUE: 12 appts, 3½, détaché, grands appartements, magnifiquement situé, grand terrain 8,424 pi.ca. **S. Tassé 735-6381 ou 342-1924.**
NORD: duplex 2x6, $30,000, très belles grandes pièces, secteur tranquille. Faut voir.
NORD: triplex solide, 1x6, 2x3. $19,500, très bon état, chauffage électrique. Revenu $4,860.00. **A. Lussier, 735-6381 ou 484-0547.**
N.D.G.: cottage avec beaucoup de charme, 2 foyers, boiseries et parquets chêne. $78,000. **L. Lacas, J. Laplante, 735-6381.**

FIDUCIE du QUÉBEC
COURTIER
25-11-77

PROFITEZ DE L'INFLATION

Au service du courtage immobilier, sans obligation et gratuitement l'on vous indiquera comment récupérer votre impôt et comment capitaliser de et par l'inflation. **Denis Cogné 670-9011 ou 679-7767.**

TRUST GÉNÉRAL,
courtier
25-11-77

Particulier 1973, 6 logements (2-5½ 4-4½) très propre coin de rue face parc 8140 Tellier, 341-4076. 3-12-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

A. E. LEPAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
COURTIER

1977
ABRI FISCAL

Vos revenus personnels imposés pour 1977 et les années futures peuvent être protégés en investissant dans des immeubles à revenus approuvés de type résidentiel. Des informations sur ces investissements sont disponibles. Demandez Pierre Gagnon à Québec (418) 522-7041 ou Jacques Resels à Montréal (514) 842-5011.

DIVISION INVESTISSEMENTS
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES INC.
25-11-77

Courtiers de *votre région*

les immeubles **TMS** inc

Rive nord, blocs appartements de 8, 16, 32 logements approuvés par la S.C.H.L. Dépréciation de 10% pouvant être réduit de vos revenus personnels. Blocs neuf, chauffage élect. *Excellents emplacements. Pour toute information contactez notre groupe investissement à:*
26-11-77

430-4207

430 4207 — *Ste-Thérèse 208 boul. Labelle*

IMMEUBLES Trust Royal — **Trust Royal** Courtier

ROSEMONT : Montréal. pour un bon placement, 40 à 50 logements, bon rapport sur capital investi, comptant requis 10% à 15%. EXCL. **Marthe Pearson, 524-3044, 677-3947.**

ROSEMONT: 27 logements, construit 1970. Complètement détaché. Baux. Revenu $55,328.00 Prix $289,000. Plusieurs autres propriétés de 8 à 10 logements à très bon prix. **J.-C. Côté, 735-2501.**
25-11-77

LONGUEUIL : 31 logements, pierre et brique - bon pour impôt classe # 32, 10% applicable sur votre revenu - inf.: **R. Sauvé, 659-0685 et J.-Paul Lapointe, 463-1040, 468-1000.**
240-246 Toulouse,

LONGUEUIL: 16 logements, pierre et brique - 8, 4½ pièces et 8, 5½ pièces, près transports et écoles - pour moins de 6 fois les revenus. **Inf.: R. Sauvé et J.-P. Lapointe, 468-1000.**
2360 Gamache,

LONGUEUIL: 46 logements pierre et brique - revenu: $120,000. Hypothèque à 9¾% - pour moins de 6 fois - les revenus - Inf.: **R. Sauvé, 659-0685, J.-P. Lapointe, 463-1040, 468-1000.**
1095 Curé Poirier,

LONGUEUIL: 23 logements, briques - revenu $61,000 pour moins de 6 fois les revenus. inf.: **R. Sauvé et J.-P. Lapointe, 463-1040, 468-10000.**

LE PERMANENT
COURTIER
24-11-77

DÉGRÈVEMENT FISCAL - Propriétés à revenu, administrées pour vous si désiré. Très bon RAT 10 Comptant dépréciation. **A. Lalande 670-9011 ou 653-2374.**

TRUST GÉNÉRAL
courtier
25-11-77

ÉDIFICES D'APPARTEMENTS

Valeur plus de 2 Millions
Montréal Centre
Hautes rentabilités - pas d'agent.
Tél.: 481-1131
19-12-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

RACHEL coin St-Christophe, bâtisse comprenant 1 restaurant et 7 chambres, revenu $9840. Prix demandé $33,000. MLS. Roger Roy 331-7582 soir 331-7275. Société Nationale, courtier. 25-11-77

ROSEMONT: 9ème avenue et boul. Rosemont. 6x4 non chauffé. 220V. Fenêtres aluminium, revenu $7,440. Prix demandé $40,000. Roger Roy. 331-7582 soir, 331-7275. Société Nationale, courtier. 25-11-77

Hypothèque fixe expire en 1999, dans Longueuil maison appartements de 12 unités, entièrement loué, excellents revenus. On demande $160,000. Appelez immédiatement Raymond St-Onge. 672-0530. Immeubles Tapis Rouge, courtier. 25-11-77

Mission Vraie-Vie

La VRAIE VIE c'est faire preuve de prudence au volant et boucler sa ceinture de sécurité. C'est éviter de conduire sous l'influence de l'alcool et refuser le "dernier coup", trop souvent fatal. C'est apprendre à boire avec modération. C'est savoir quand se faire traiter pour l'alcoolisme plutôt que de se laisser sombrer dans le déboire et causer des torts irréparables à ceux qu'on aime.

---

bénéfices

British Columbia Telephone: neuf mois clos le 30 septembre: 1977, $32,906,000, $1.04 par action; 1976, $29,396,000, $1.08.

Burns Foods: neuf mois clos le 1er oct.: 1977, $1,319,314, 48 cents par action; 1976, $3,058,500, $1.13.

Cablecasting: exercice clos le 31 août: 1977, $1,265,938, $1.60 par action; 1976, $80,534, $1.08.

Donlee Manufacturing: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $1,014,000, $2.88 par action; 1976, $823,000, $2.34.

McGraw-Hill Ryerson: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $2,131,000, $1.07 par action; 1976, $1,664,000, 83.7 cents.

Andres Wines: semestre clos le 30 septembre: 1977, $911,843, 92 cents par action; 1976, $683,088, 69 cents.

Rothmans Canada: semestre clos le 30 sept.: 1977, $10,363,000, $1.89 par action; 1976, $11,548,000, $2.14.

Simpsons: neuf mois clos le 5 oct.: 1977 $3,715,000, 7.9 cents par action; 1976, $5,819,000, 12.4 cents.

Superior Acceptance: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $429,796, 35 cents par action; 1976, $310,000, 25 cents.

Banister Continental: semestre clos le 30 septembre: 1977, $1,577,000, 39 cents par action; 1976, $3,985,000, 99 cents.

Baton Broadcasting: exercice clos le 31 août: 1977, $7,703,604, $1.12 par action; 1976, $6,011,039, 87 cents.

Bushnell Communications: exercice clos le 31 août: 1977, $1,413,325, 82.2 cents par action; 1976, $981,408, 57.1 cents.

Canadian Cellulose: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $11,384,000, 93 cents par action; 1976, $12,288,000, $1.01.

Canadian Pacific Investments: neuf mois clos le 30 sept: 1977, $149,244,000, $2.49 par action; 1976, $97,824,000, $1.65.

Computel Systems: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $1,345,000, $1.36 par action; 1976, $244,000, 25 cents.

Consolidated Textile Mills: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $395,000, 17.8 cents par action; 1976, $659,000, 29.8 cents.

Federal Diversiplex: 24 semaines closes le 17 sept.: 1977, $30,917, 3 cents par action; 1976, $20,084, 2 cents.

Financial Collection Agencies: trimestre clos le 30 sept.: 1977, $285,719, 7 cents par action; 1976, $256,009, 6 cents.

Gulf Oil Canada: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $127,400,000, $2.80 par action; 1976, $118,100,000, $2.60.

International Pipe Line: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $33,130,000, $1.30 par action; 1976, $27,245,000, $1.07.

Leons' Furniture: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $1,295,000, $1.09 par action; 1976, $1,468,000, $1.25.

Nordair: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $2,159,000, $1.02 par action; 1976, $845,000, 37 cents.

Peoples Jewellers: sept mois clos le 31 août: 1977, $291,000, 10 cents par action; 1976, $485,000, 16 cents.

Slater Steel Industries: semestre clos le 30 sept.: 1977, $846,000, 25 cents par action; 1976, $1,069,000, 34 cents.

Standard Broadcasting: exercice clos le 31 août: 1977, $4,680,000, 83 cents par action; 1976, $4,257,000, 76 cents.

Travelways: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $761,462, 85 cents par action; 1976, $1,041,420, $1.16.

Sherwin-Williams: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $417,543, perte, montant du dividende non communiqué; 1976, $580,078, $2.18.

Quebec-Telephone: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $6,084,592, $1.84 par action; 1976, $4,966,347, $1.57.

Canadian Occidental Petroleum: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $11,959,000, $1.30 par action; 1976, $11,963,000, $1.59.

Chieftain Development: neuf mois clos le 30 sept., 1977, $3,076,000, 71 cents par action; 1976, $2,007,000, 61 cents.

Consolidated Building: semestre clos le 31 août: 1977, $949,000, 15 cents par action; 1976, $2,167,000, 34 cents.

Consumers Glass: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $3,404,000, $1.35 par action; 1976, $4,576,000, $1.82.

MICC Investments: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $9,671,852, $1.41 par action; 1976, $8,533,134, $1.32.

National Sea Products: neuf mois clos le 1er oct.: 1977, $2,453,000, $1.59 par action; 1976, $785,000, 47 cents.

Silverwood Industries: neuf mois clos le 4 sept.: 1977, $2,305,933, 58.1 cents par action; 1976, $1,739,058, 10.7 cents.

Voyager Petroleums: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $6,757,000, 86 cents par action; 1976, $4,303,000, 55 cents.

Canadian Marconi: semestre clos le 30 sept.: 1977, $2,009,000, 34 cents par action; 1976, $217,000, 4 cents.

Dome Mines: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $24,049,000, $4.04 par action; 1976, $12,815,000, $2.12.

Gand H Steel: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $1,170,773, perte, $1.05 par action; 1976, $195,410, perte, 10 cents.

Norcen Energy: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $17,356,000, 84 cents par action; 1976, $19,788,000, $1.01.

Rembrant Jewelry: trimestre clos le 30 sept.: 1977, $177,339, 18 cents par action; 1976, $123,6694, 12 cents.

Hugh Russel: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $2,098,000, 58 cents par action; 1976, $2,429,000, 93 cents.

Sterling Trust: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $1,031,326, $1.19 par action; 1976, $821,345, 96 cents.

Warrington Products: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $189,000, perte, montant du dividende non communiqué; 1976, $513,000, perte.

dividendes

Canada Malting: classe A 40 cents, une hausse de 5 cents; classe B 34 cents, une hausse de 4.25 cents; les deux payables le 15 déc., inscr. le 15 nov.

Asbestos Corp.: 60 cents, hausse de 35 cents, 3 déc., inscr. le 8 déc.

Cornat Industries: 8 cents, 30 déc., inscr. le 9 déc.

D.H. Howden: 17.5 cents, semestriel, hausse de 2.5 cents, 30 déc., inscr. le 15 déc.

International Business Machines: $2.50, en devises américaines, 10 déc., inscr. le 9 nov.

Mattagami Lake Mines: classe A 15 cents, baisse de 10 cents; classe B 12.75 cents, baisse de 8.5 cents, 15 déc., inscr. le 18 nov.

Montreal Trust: 15 cents, 30 nov., inscr. le 16 nov.

Photo Engravers and Eletrotypers: 57 cents, hausse de 3 cents, 1er déc., inscr. le 4 nov.

Premier Cablevision Ltd., 24 cents, 18 nov., inscr. le 1er nov.

United Corporations: 5 pour cent priv. série 1963 37 cents, 15 nov., inscr. le 2 nov.

Beaver Engineering: classe A 12 cents, semestriel; classe B 10.2 cents, semestriel; les deux payables le 30 novembre aux inscrits le 15 novembre.

Canadian Utilities: 6 pour cent priv. $1.50, 1er fév., inscr. le 2 janvier; 10 1-4 pour cent priv. 64.0625 cents, 1er janv., inscr. le 9 déc.; 9.24 pour cent priv. 57.75 cents, 15 janv., inscr. le 30 déc.

Canadian Vickers: 25 cents, hausse de 5 cents, 15 nov., inscr. le 4 nov.

Goodyear Canada: 17.25 cents, 16 déc., inscr. le 25 nov.; 4 pour cent priv. 50 cents, 31 janv., inscr. le 10 janv.

Corporate Foods: 38 cents, 16 déc., inscr. le 25 nov.: $2.75 priv. A 68.75 cents, 3 janv., inscr. le 12 déc.

Dover Industries: 12 cents, 1er déc., inscr. le 10 nov.; six pour cent priv. 15 cents; 1er janv., inscr. le 12 déc.

Inco Ltd: classe A 20 cents, en dollars américains, suppl. omis; classe B 20 cents, baisse de 15 cents, suppl. omis; les deux payables le 1er déc., inscr. le 2 nov.

Interprovincial Pipe Line: classe A 30 cents; classe B 25.5 cents; les deux payables le 1er déc., inscr. le 9 nov.

Domco Industries: 21 cents, 22 nov., inscr. le 4 nov.

Menenco: classe A 12.5 cents, hausse de 2.5 cents; classe B 10.625 cents, hausse de 2.125 cents; les deux payables le 1er déc., inscr. le 15 nov.

McIntyre Mines: 25 cents, 1er déc., inscr. le 15 nov.

Premier Cablevision: 24 cents, 18 nov., inscr. le 1er nov.

Simpson's Ltd: 5.5 cents, 15 déc., inscr. le 15 nov.

D.A. Stuart Oil: 20 cents, 1er déc., inscr. le 15 nov.

Texaco Canada Ltd., 39 cents, 30 nov., inscr. le 10 nov.

Tonecraft Ltd., 3 cents, 15 nov., inscr. le 1er nov.

Union Carbide of Canada: 22.5 cents, 1er déc., inscr. le 10 nov.

Baton Broadcasting: correction, payable le 15 novembre au lieu du 14 nov.

Great-West Life Assurance: 85.5 cents, hausse de 4.5 cents, 1er déc., inscr. le 16 nov.

Jannock Corp: 8 pour cent priv. 30 cents, 1er janv., inscr. le 9 déc.

Pacific Petroleums; 45.8 cents, semestriel, hausse de 2.6 cents, 28 déc., inscr. le 9 déc.

Redpath Industries; classe A 25.758 cents, hausse de 1.458 cent; classe B 21.8943 cents, hausse de 1.2393 cent; les deux payables le 1er déc., inscr. le 10 nov.

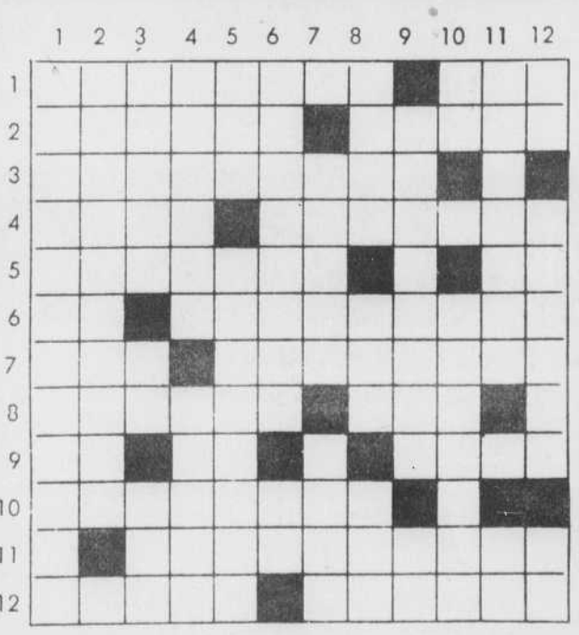
Warnaco of Canada; 13.5 cents, 31 janv., inscr. le 3 janv.

Westcoast Transmission: 50 cents, hausse de 1.4 cent, 29 déc., inscr. le 9 déc.

Atlantic Richfield: 50 cents, en dollars américains, payable le 12 décembre aux inscrits le 7 novembre.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1—Récipient dans lequel on crache. — Poème lyrique.
2—Repli cousu au bord d'une étoffe. — Soulane.
3—Imitation de la voix et des gestes.
4—Pneumatique. — Appendice charnu qui pend à l'entrée du gosier (plur.).
5—Ensemble des objets qui composent un lit. — Ici.
6—Conifère. — Ote quelque chose d'un tout.
7—Portion de la phrase. — Lieu planté de chênes.
8—Personne qui vit seule, loin du monde. — Atmosphère.
9—Nouveau-Mexique. — À demi. — Sert à débiter le bois.
10—Se dit d'un médicament qui provoque la destruction ou l'expulsion des ténias.
11—Route à suivre dans un voyage.
12—Couverte de rides. — Dernière partie du gros intestin.

Verticalement

1—Adresser à quelqu'un des compliments.
2—Se dit d'une roche ou d'un relief auxquels l'érosion a donné un aspect de ruine.
3—Casque en fer, en usage du XVième au XVIIième siècle. — Thulium. — Habitation.
4—Fixer avec des clous. — Reproduit exactement.
5—Langue de terre prologeant la côte poméranienne dans le golf de Dgansk. — Rend droit.
6—Concrétion minérale contenue dans l'organe de l'équilibration. — Seul.
7—Pas beaucoup. — Ville de Hongrie.
8—Ligne quelconque. — Recueil de bons mots. — Époque.
9—Explosais avec une vitesse de décomposition considérable. — Actinium.
10—Métal précieux. — Pourtour, limite extérieure.
11—Télégramme — Ruisselet.
12—Sert à lier — Repos pris au milieu du jour. — Éminence.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	I	L	L	O	S	I	T	E	■	P	O
2	E	N	O	U	A	■	N	O	■	T	A	C
3	R	E	I	N	S	T	A	L	L	E	R	■
4	I	N	N	E	I	S	T	E	■	M	O	T
5	T	A	■	■	S	A	T	R	A	P	I	E
6	A	R	T	S	■	R	E	I	N	E	■	R
7	B	R	O	U	T	■	N	E	G	R	E	■
8	L	A	U	R	E	A	T	■	L	E	N	T
9	E	B	A	T	S	■	■	I	■	F	M	■
10	■	L	I	A	■	A	F	O	C	A	L	E
11	M	E	■	X	I	I	■	T	A	R	E	S
12	G	■	D	E	F	L	U	E	N	T	■	E

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis Légaux, en page 21

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 octobre 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Isolation Isoltemps Ltée a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 14ième jour de novembre 1977, sous le numéro 2829823.
Ce 17ième jour de novembre 1977.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DES DIVORCES)

NO: 500-12-073777-777

PIERRE GENDRON,
Requérant
-c-
ALINE TREMBLAY,
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée ALINE TREMBLAY est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnace accueillant les mesures acessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 17 novembre 1977
A. BEAULIEU
REGISTRAIRE

BORENSTEIN, DUQUETTE & BROTT
5311, avenue du Parc, 3e étage
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-005556-749

GUY CHAGNON, résidant et domicilié à Ville LaSalle, district de Montréal.
DEMANDEUR
-vs-
PHILOMÈNE LEFRANÇOIS, autrefois résidant et domiciliée en la cité de Verdun district de Montréal, présentement d'adresse inconnue,
et
BERNARD MORIN, autrefois résidant et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue,
DÉFENDEURS

PAR ORDRE DE LA COUR:

Les défendeurs PHILOMÈNE LEFRANÇOIS et BERNARD MORIN sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et déclaration amendée a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à leur intention.
MONTRÉAL, ce 21 novembre 1977.
A. BEAULIEU P.A.C.S.M.
Mes CHABOT DOWNS & ASS.,
356, 90ième avenue
LaSalle, QUÉ
PROCUREURS DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-022147-779

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT,
Demanderesse,
-vs-
MAISON D'ACCUEIL DE MONTRÉAL POUR IMMIGRANTS INC.
Défenderesse,
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mis-en-cause ès qualités.

AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse, Maison d'accueil de Montréal pour Immigrants Inc., est par les présentes requise de comparaître dans les trente (30) jours de la dernière publication de cet avis, au Greffe de cette Cour, une copie du bref d'assignation et de la déclaration dans la présente cause ayant été laissée au Greffe à son attention.

Montréal, 11 novembre 1977
Rénald Chassé
Protonotaire-adjoint

Ogilvy, Montgomery, Renault,
Clarke, Kirkpatrick, Hannon & Howard,
1 Place Ville-Marie, Suite 700,
Montréal, Québec H3B 1Z7
Procureurs de la demanderesse.

METEOR DEVELOPMENT LTD.

AVIS DE LA DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que la compagnie METEOR DEVELOPMENT LTD. demandera au ministre des institutions financières la permission d'abandonner sa charte.
MES LECHTER & MELNIKOFF
procureurs de la compagnie
(S) LECHTER & MELNIKOFF
DATÉ À MONTRÉAL le 17 novembre 1977
LECHTER & MELNIKOFF
Procureurs de la Compagnie
Meteor Development Ltd.

CANADA
PROVINCE D'ONTARIO
DISTRICT DE COCHRANE

COUR PROVINCIALE ONTARIO
Division familiale

Dans la cause de PAULINE ROY

AVIS A: Madame Diane Roy, de lieux inconnus

PRENEZ AVIS qu'une audition aux fins de déterminer si l'enfant Pauline Roy a besoin de protection aura lieu devant un Juge de la Cour provinciale, division familiale, au 101 de la rue Mall, 2e étage, Timmins, Ontario, le lundi, 30 janvier, 1978, à 9 h 30 de l'avant-midi.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
TIMMINS, Ontario, le 17 novembre, 1977.
PORCUPINE CHILDREN'S AID SOCIETY
par Robin Page, t.s.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-002245-775

FRANCINE et MICHEL GRAUS, résidants et domiciliés en les cité et district de Montréal.
DEMANDEURS
—vs—
GENERAL MOTORS SERVICE (CANADA) LTD.,
—et—
JEAN-MARC BERGERON, autrefois résidant et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.
DÉFENDEURS

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur JEAN-MARC BERGERON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 21 novembre 1977.
RÉNALD CHASSÉ P.A.C.S.M.
Me PIERRE LARUE avocat
Mes MALO WILHELMY & ASS.,
2197 est rue Sherbrooke
Montréal, QUÉ
PROCUREURS DES DEMANDEURS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-023-302-779

LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE QUÉBEC,
demanderesse,
—vs—
M. SERGE LALONDE,
défendeur.

ORDONNANCE

La Cour ordonne au défendeur, SERGE LALONDE, de comparaître dans un délai de quarante (40) jours, à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance.
PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée à votre intention au Greffe de cette Honorable Cour du district de Montréal, Palais de Justice de Montréal.
Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la demanderesse pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.
MONTRÉAL, ce 17 novembre 1977.
A. Beaulieu
Protonotaire

Mes Bilodeau Flynn & Roy
1 est, rue Notre-Dame
8e étage, Montréal, QUÉ.
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

Mapalad de la Paz

Avis est donné que Mapalad de la Paz, commis, du 4020 de la rue Dupuis, ville et district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice du Québec pour obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de James Allan de la Paz.
MONTRÉAL, ce 10 novembre 1977
Les procureurs du requérant
MARTINEAU WALKER ALLISON
BEAULIEU MACKELL CLERMONT

BENSON HOLDINGS LTD.

AVIS DE LA DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que la compagnie BENSON HOLDINGS LTD. demandera au ministre des institutions financières la permission d'abandonner sa charte.
MES LECHTER & MELNIKOFF,
Procureurs de la Compagnie
(SGD) LECHTER & MELNIKOFF
DATÉ À MONTRÉAL, le 17 novembre 1977
LECHTER & MELNIKOFF
Procureurs de la Compagnie
Benson Holdings Ltd.

AVIS est donné que IAC LTÉE s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir un permis spécial l'autorisant à louer à VOYAGEUR COLONIAL LTD., pour une période de 364 jours, vingt (20) véhicules-autobus.
Toute personne intéressée peut s'opposer à l'octroi de cette demande auprès de la Commission des Transports du Québec, 505 est, boul. de Maisonneuve, Montréal, dans les cinq (5) jours de la date de la troisième publication du présent avis.
1ère publication: 24 novembre 1977
2ème publication: 25 novembre 1977
3ème publication: 26 novembre 1977
Pierre Saint-Pierre, c.r.
Procureur de la requérante.

AVIS est donné que IAC LTÉE s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir un permis spécial l'autorisant à louer à VOYAGEUR INC., pour une période de 364 jours, quatorze (14) véhicules-autobus.
Toute personne intéressée peut s'opposer à l'octroi de cette demande auprès de la Commission des Transports du Québec, 505 est, boul. de Maisonneuve, Montréal, dans les cinq (5) jours de la date de la troisième publication du présent avis.
1ère publication: 24 novembre 1977
2ème publication: 25 novembre 1977
3ème publication: 26 novembre 1977
Pierre Saint-Pierre, c.r.
Procureur de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-027790-778

HENRI GIROUX, de la ville de Pointe-aux-Trembles, District de Montréal, domicilié et résidant au 12,134 rue Gratton
Demandeur
-vs-
PIERRE GIROUX, de lieux inconnus.
Défendeur

Il est enjoint au Défendeur PIERRE GIROUX à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 17 novembre, 1977
A. BEAULIEU
Mes Pollack Teitelbaum, & Cohen
800 ouest boul. Dorchester
Suite 1410
Montréal, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-044796-774

DAME JACQUELINE ROUX, ménagère, résidant et domiciliée au numéro 1481 de la rue Le Caron, dans les ville et district de Montréal,
Demanderesse
—vs—
MARCEL LEPINE, de lieux inconnus.
—et—
CHARLES LARIN, commerçant exerçant sous le nom et raison sociale "Les entreprises MCL Enrg., résidant et domicilié au numéro 701 avenue du Lac, ville de Valleyfield, district de Beauharnois.
Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur MARCEL LEPINE est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
MONTRÉAL, le 17 novembre 1977.
(S) RÉNALD CHASSÉ
REGISTRAIRE-ADJOINT
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE
GRENIER, TRUDEL & GRÉGOIRE, Avocats
4227 ouest, St-Jacques
Montréal H4C 1J5
Tél.: 933-4211

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 2830099, Comcap Factors Inc. Agent Commercial a rétrocédé et transféré de nouveau à Green Bros. Inc. 140 Crémazie Blvd. Ouest Chambre 1107, Bijoutiers tout droit, titre et intérêt de l'Agent Commercial en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de l'Agent Commercial en date du 8 juillet, 1976 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 2708036.
Fait ce seizième jour de novembre 1977.
COMCAP FACTORS INC.

AVIS EST DONNÉ que M. RONALD MELOCHE, domicilié au 59, rue Besner, Dorion, détenteur du permis ou de l'attestation no: M- 501725 - D 001, catégorie entrepreneur, région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis ou son attestation en faveur de RICHARD CASTONGUAY, domicilié au 1812 St-Louis, St-Lazard, Comté Vaudreuil, catégorie entrepreneur, région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2, 1976.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la 3e publication dans les journaux.
1ère publication: 22 novembre 1977
2e publication: 23 novembre 1977
3e publication: 24 novembre 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-008750-775

LE ROI DES BAS PRIX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE., corporation légalement constituée et ayant son siège social au 48 boul. des Laurentides, Pont-Viau, ville de Laval, district de Montréal.
DEMANDERESSE
—vs—
JACQUES BLOUIN, autrefois résidant et domicilié à Val David, district de Terrebonne, présentement d'adresse inconnue.
DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur JACQUES BLOUIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 21 novembre 1977.
RÉNALD CHASSÉ G.A.C.P.M.
Mes LAMBERT, CORMIER, DORAIS & ASS.,
Place Val des Arbres, Tour A,
1600 est boul. St-Martin, #520
Ville de Laval, QUÉ.
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)

NO: 705-12-000827-773

LIONEL-CALIXTE BLUTEAU, domicilié et résidant au 356, 6ième avenue, Parc Bleu à Ste-Marcelline, district de Joliette,
partie requérante,
-vs-
DAME JUDITH BEAULIEU, d'adresse inconnue,
partie intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie intimée, DAME JUDITH BEAULIEU est par les présentes requises de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Joliette à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
JOLIETTE, ce 11 novembre 1977
JEANNE MATTE
REGISTRAIRE ADJOINT
Mes Landreville & Bourduas,
Avocats,
102 nord, Place Bourget,
Joliette, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-022002-776

RUTH LANG
Partie Demanderesse,
—vs—
RONALD BRITTAIN
Partie Défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse, RONALD BRITTAIN est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.
Une copie de l'action en séparation a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure, district de Montréal, à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut, par vous, de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de séparation, qu'elle sollicite contre vous.
Fait à SAINT-LAURENT, le 21 novembre 1977
REGISTRAIRE
DESCOTEAUX, MURRAY & BOUCHER
PROCUREURS DE LA PARTIE DEMANDERESSE
a/s Me Simon Descôteaux
790 boul. Laurentien, suite 202
Ville Saint-Laurent, H4M 2M6

Avis est par les présentes donné que MARIA GIOVANNA CIAVAGLIA, domiciliée et résidant à 4788 Cazelais, Montréal, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de MARIETTE CHEVALIER.
Montréal, ce 15 novembre 1977
DENIS DESJARDINS,
procureur de la requérante

AVIS DE QUALITÉ

Succession de MORISETTE, Raymond
En son vivant de 8790 de Bienville, Ville de Laval
Décédé le 22 décembre 1976
Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la Curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.
Le Curateur public du Québec
Tour de la Bourse
Case postale 51
MONTRÉAL (Qué.)
H4Z 1J6

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 14 novembre 1977 par lequel M. Paul Boyer a transporté et cédé toutes les dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 16 novembre 1977 sous le numéro 2830284.
MONTRÉAL, le 16 novembre 1977.
BANQUE DE MONTRÉAL

"Avis est par la présente donné que le contrat en date du 9 janvier 1975 par lequel Plomberie Ernest Hamel Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 13ème jour de janvier 1975 sous le No. 2573833.
Banque de Montréal, le 22 novembre 1977."

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES

Aménagement de La Grande Rivière
Heure limite: 15 h 30, heure de Montréal, aux dates indiquées
SEBJ 77-2843
JEUDI, LE 15 DÉCEMBRE 1977

FOURNITURE D'UN (1) GROUPE ÉLECTROGÈNE SUR REMORQUE, CAPACITÉ 500 KW.

GARANTIE DE SOUMISSION: $5,000
PRIX DE VENTE DU DOCUMENT: $10.

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James,
Direction Approvisionnement
800 est, boul. de Maisonneuve
19e étage
Montréal, (Québec)
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant indiqué plus haut est exigée de tout soumissionnaire, conformément aux stipulations du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, corporations ou entreprises en coparticipation ayant leur principal établissement d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière se réserve le droit de rejeter n'importe quelle soumission ou toutes les soumissions reçues.

Pour renseignements: tél.: 844-3741, poste 333
A. Rousseau
Directeur, Approvisionnement

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

PCL.70180.F **13 décembre 1977** **PIEUX TUBULAIRES EN ACIER** **Garantie de soumission: $10,000.**	**HAE.70186.F** **20 décembre 1977** **17 MOTEURS À INDUCTION** **Garantie de soumission: $4,000.**	**ARP.70045.F** **13 décembre 1977** **IMPRESSION DE BULLETINS BIMESTRIELS** **Garantie de soumission: $5,000.**
AMR.70245.F **13 décembre 1977** **40 VOITURES-AUTOMOBILES DE MODÈLE RÉGULIER** **Garantie de soumission: $8,000.**	**AMR.70248.F** **13 décembre 1977** **17 VOITURES-AUTOMOBILES FAMILIALES DE MODÈLE RÉGULIER** **Garantie de soumission: $4,000.**	**AMR.70244.F** **13 décembre 1977** **123 VOITURES-AUTOMOBILES DE MODÈLE COMPACT** **Garantie de soumission: $25,000.**
CPE.74090.F **13 décembre 1977** **SUPPORTS D'ACIER GALVANISÉ POUR POSTES 735/230/120/69 kV** **Garantie de soumission: $20,000.**	**AMR.70242.F** **13 décembre 1977** **UNE GRUE HYDRAULIQUE, AUTOMOTRICE DE 12 1/2 TON. (HAUTEUR DE TRAVAIL 48')** **Garantie de soumission: $7,000.**	**CPC.75742.F** **20 décembre 1977** **4 POMPES PORTATIVES LOURDES DE 250 G.I.P.M. À 100 LB/PO.CAR. INCLUANT LES ACCESSOIRES** **Garantie de soumission: $3,000.**

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES ACHATS
BUREAU Nº 700
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1863.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué ci-haut. Sauf s'il est contrairement indiqué, une soumission partielle est acceptable, et dans ce cas, la garantie doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, jusqu'à concurrence du montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque, ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, M.-A. DEMERS

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES: 1QP-625-01-001

Aménagement de La Grande Rivière
Fourniture partielle, installation et exploitation des usines à béton et de concassage à LG-4

Date de fermeture : 11 janvier 1978 à 15:30 heure de Montréal

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre paiement d'une somme non remboursable de $75.00 pour chaque exemplaire complet, payable par chèque visé ou mandat à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h.30 à 16h.30, à l'endroit suivant:

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
Direction de l'Approvisionnement, 19ème étage
800 est, boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec H2L 4M8

Une garantie accompagnant la soumission au montant de $110,000 est requise selon les termes et conditions de l'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations et entreprises en co-participation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont autorisées à soumissionner.

La Société d'énergie de la baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

A. ROUSSEAU
Directeur de l'Approvisionnement.

Pour information: Appelez 844-3741 poste 308.

Le club des sept soeurs

par Michel Vastel

L'auteur de "ITT, l'État souverain" revient, cette fois avec l'histoire des "Sept soeurs": l'étrange épopée de ces géants du pétrole que sont devenues les compagnies Exxon, Shell, Texaco, Mobil, British Petroleum, Socal et Gulf.

Anthony Sampson a rencontré les grands patrons de l'or noir et s'est glissé dans les coulisses des palais de ces nouveaux riches que sont les chefs des États arabes du Moyen-Orient. Il livre une histoire ambiguë, faite de sympathiques complicités et de sombres luttes d'influence... "Les hommes du pétrole sont comme des chats: on ne peut jamais savoir, à leur vacarme, s'ils se battent ou font l'amour".

Pourquoi les Sept Soeurs? Trois d'entre elles au moins sont nées de la même mère, la Standard Oil of New Jersey de la famille Rockfeller. Deux autres ont surgi des immenses réserves du Texas, la Gulf et la Texaco. Les deux dernières enfin, mais non les moindres, sont issues du grand Empire britannique.

Sampson décrit tous les secrets de ce club dont la force a justement été de rester "secret" et de ne point ouvrir ses portes aux outsiders, même à des hommes immensément riches comme le millionnaire de l'Oklahoma, Jean-Paul Getty, ou farouchement résolus comme l'italien Enrico Mattei.

Le livre publié aux Éditions Québec/Amérique raconte comment ces puissantes compagnies font la diplomatie et régissent la politique internationale des États occidentaux. On ne saura jamais ce qu'il serait advenu si, dans la nuit du 10 octobre 1973, des diplomates plutôt que les émissaires de Exxon et de la Shell avaient négocié avec le cheik Yamani et le délégué du Koweit. L'intransigeance des compagnies pétrolières devait conduire, on le sait maintenant, à une escalade des prix et à l'embargo pour les pays qui soutenaient Israël.

Sampson raconte cette tragique nuit d'octobre 1973 et explique pourquoi le front commun des pays producteurs devrait prochainement éclater... De toute manière, "les amitiés pétrolières sont poisseuses", et ne durent jamais longtemps! L'auteur raconte encore comment ces compagnies, mieux qu'un groupe de Bismark ou de Talleyrand, se sont partagées le Moyen Orient. Le pouvoir politique des géants du pétrole, il est ce qu'en pense Franklin D. Roosevelt... "L'ennui avec ce pays, c'est qu'on ne peut remporter une élection sans le bloc des pétroliers, ni gouverner avec lui"!

Quant au pouvoir économique, même si Anthony Sampson se défend d'être un spécialiste en la matière, il le décrit en quelques tableaux fort éloquents: on retrouve les sept soeurs dans les douze plus grosses sociétés industrielles au monde et à elles seules elles représentent 70% de l'ensemble de la production mondiale.

Le livre d'Anthony Sampson, près de 500 pages, se lit comme un roman d'aventures, à la seule différence près que cette histoire est authentique et qu'elle n'est pas encore terminée. Cynique comme peut l'être un journaliste de sa trempe, il prédit l'avenir en citant les influents personnages qu'il a rencontrés. Ainsi de Marc Samuel, de la Shell, pour qui "le prix d'un article est exactement celui qui peut en être obtenu..."!

Dominion: les ventes du premier semestre dépassent un milliard

Les ventes des supermarchés Dominion, pour les six mois se terminant le 17 septembre 1977, ont totalisé $1,090,514,000. Ceci représente une augmentation de $99,331,000 ou 10.02% par rapport à la même période l'an dernier.

C'est la première fois que les ventes du premier semestre dépassent un milliard.

Les bénéfices nets pour ces 26 semaines ont été de 8,642,000 dollars ou $1.01 par action, comparativement à $7,750,000, ou 91 cents par action l'an dernier. Les bénéfices nets par dollar de ventes ont été les mêmes pour chaque période, soit 8/10 de $0.01 (un cent).

La compagnie a déclaré un dividende supplémentaire de $0.12 par action, en plus du dividende trimestriel ordinaire de .21 par action, tous deux payables le 15 décembre. Il s'agit du maximum autorisé par les règlements anti-inflation et le taux annuel de $0.96 par action demeure inférieur à celui payé au cours de l'année où les contrôles furent imposés.

La compagnie a déclaré que le coût des produits alimentaires importés et autres denrées a augmenté substantiellement à cause de la baisse de valeur du dollar canadien, se traduisant par des coûts plus élevés pour les consommateurs canadiens.

La compagnie a ouvert six nouveaux supermarchés au cours du semestre et a fermé trois supermarchés désuets.

Hausse de 22% des gains de Québec-Tel.

Les bénéfices nets de Québec-Téléphone pour les neuf premiers mois de 1977 s'élèvent à $6,084,592 comparativement à $4,966,347 pour la période correspondante de 1976, soit une augmentation de 22.5%. Après déduction des dividendes sur les actions privilégiées, les bénéfices disponibles pour les actions ordinaires au cours des neuf premiers mois de 1977 ont atteint $4,349,633, soit $1.84 par action, comparativement à $3,693,031 ou $1.57 par action, pour l'exercice correspondant de 1976, soit une augmentation de 17.8%.

Les revenus d'exploitation s'élèvent à $56,983,619 soit une augmentation de 19.8% sur ceux de la même période en 1976. Au cours du troisième trimestre de 1977, les revenus d'exploitation ont atteint $19.6 millions comparativement à $16.3 millions pour la période correspondante de 1976, soit un accroissement de 20.1%. Cet accroissement est principalement dû à l'addition de 4,608 appareils téléphoniques en service, à l'application du redressement tarifaire en vigueur depuis le 1er février 1977 et d'une augmentation de l'ordre de 5.6% dans le nombre des communications interurbaines.

Comparativement aux neuf premiers mois de 1976, les dépenses d'exploitation, l'amortissement et les taxes provinciales, municipales et autres se sont accrus de 21.5% pour atteindre $38.9 millions. Par contre, les intérêts et autres frais financiers se sont établis à $7,117,539 au cours des neuf premiers mois de 1977, comparativement à $7,096,778 pour la période correspondante de 1976.

dividendes

Canadian Western Natural Gas: 4 pour cent priv. 20 cents; 5 1-2 pour cent priv. 27 cents; les deux payables le 1er décembre aux inscrits le 16 novembre.

Phillips Petroleum: 25 cents, en devises américaines, 1er déc., inscr. le 4 nov.

Algoma Central Railway, 19.5 cents, payable le 1er déc., aux inscrits le 8 novembre.

Calgary Power, 4 pour cent priv. $1; 4 1-2 pour cent priv. $1.125; 5 pour cent priv. $1.25; 5.40 pour cent priv. $1.35; 7 pour cent priv. $1.75; 7 1-2 pour cent priv. $1.875; 10 pour cent priv. 2.50; 9.80 pour cent priv. $2.45; 9 3-4 pour cent priv. $2.4375; 8 3-4 pour cent priv. $2.1875; $2.36 2e priv. 59 cents; tous payables le 1er janv., inscr. le 2 déc.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 40 et 41

LA SOCIETE D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES

PSYCHOLOGUE INDUSTRIEL

FONCTIONS

Sous la responsabilité du sous-directeur, le psychologue industriel participe à l'analyse des demandes d'effectifs, la sélection, au placement et à la mobilité du personnel; fournit un support et prodigue les conseils appropriés aux employés qui ont des difficultés professionnelles et/ou personnelles.

EXIGENCES

— Diplôme universitaire de 2e cycle en "Psychologie industrielle".
— Une (1) à deux (2) années d'expérience pertinente au sein d'un service du personnel.
— Facilité de communication orale et écrite.
— Belle personnalité ainsi que de l'entregent.

CONDITIONS

— Le salaire sera déterminé en fonction des qualifications de la personne retenue.
— Plan complet d'avantages sociaux.
— Lieu de travail: LEVIS.

Les personnes qualifiées et intéressées à poser leur candidature à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant lundi le 5 décembre 1977 à 16:30 heures à l'adresse suivante:

La Société d'Assurance
des Caisses Populaires
Service du Personnel
Division Dotation
100 Rte Trans-Canada Est
Lévis, Québec
G6V 6P9

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.
Poste ouvert également aux hommes et aux femmes.

Sur les marchés internationaux

La chute du dollar US s'amplifie

(D'après Reuter, AFP) — Le dollar est tombé, mercredi encore, à un cours jamais atteint face au yen japonais. La devise américaine est descendue pour la première fois en-dessous de 240 yens. A Francfort, le dollar est également tombé au cours record de baisse de 2,2280 marks, malgré un énorme effort de la Bundesbank pour le soutenir.

En effet, la banque fédérale allemande a acheté 146,5 millions de dollars contre $30 millions hier, sans doute son intervention la plus massive depuis le commencement du flottement des monnaies. Grâce à cette intervention, le dollar s'est raffermi de 20 points. Mais il s'est effrité ensuite dans un marché agité pour s'échanger autour de 2.2295.

A Londres, où le dollar cotait 2.2325 marks, la nouvelle de l'intervention de la Bundesbank l'a fait rapidement baisser à 2.2288. On croit savoir qu'à Zurich, les autorités financières suisses sont également intervenues mercredi pour le dollar dont le cours était tombé à 2.1930 francs suisses.

La livre sterling, qui avait ouvert à Londres à $1,8151, s'est haussée légèrement à $1.8207 contre $1,8185 à la clôture la veille.

La vigueur du yen reflète l'énorme surplus de la balance commerciale japonaise avec le reste du monde, contrastant vivement avec l'important déficit de la balance des Etats-Unis.

Alors que des pressions s'exercent sur le Japon pour qu'il réduise son excédent et contribue à la relance économique mondiale en acceptant davantage d'importations, les partenaires des Etats-Unis pressent ceux-ci de faire en sorte que la baisse du dollar ne s'amplifie pas au point d'échapper à tout contrôle.

La balance commerciale des États-Unis aura un déficit global de l'ordre de $30 milliards cette année. Les États-Unis ont enregistré un déficit de plus de six milliards dans leurs échanges commerciaux avec le Japon pendant les neuf premiers mois de cette année, soit déjà 50% de plus qu'en 1976, indiquent les dernières statistiques du département du Commerce.

Selon ces chiffres, le déficit de la période janvier/septembre a totalisé $6,008 millions au lieu de 4,057 millions en 1976 (année entière) et de moins de deux milliards en 1975.

Les importations en provenance du Japon ont progressé de plus de 20% par rapport aux neuf premiers mois de 1976, $13,834 millions au lieu de 11,493 millions. Les exportations vers ce pays se sont accrues de seulement 5% à $7,826 millions au lieu de 7,436 millions.

Par comparaison, les échanges entre les États-Unis et la Communauté Européenne, qui est avec le Canada leur autre grand partenaire industrialisé, se sont soldés par un excédent considérable pour les États-Unis, bien que nettement inférieur à celui de l'an dernier. Ce surplus s'est chiffré à $3.2 milliards au lieu de $4.6 milliards pendant les neuf premiers mois de 1976.

La réduction du déficit européen pendant les trois premiers trimestres a été due principalement à l'évolution des échanges avec l'Allemagne Fédérale, la France et l'Italie. L'Allemagne, grâce à une augmentation de 25% de ses exportations ($5,385 millions), a porté son traditionnel excédent de $167 millions l'an dernier à 893 millions.



La valeur du dollar en yens sert d'annonce publicitaire pour un restaurant japonais qui, à Kobé, sert deux hot-dogs et un café pour l'équivalent d'un dollar américain... Bonne affaire pour les clients quand le dollar ne vaut plus que 245 yens contre 292 en janvier dernier...

Alcan, Anaconda et Shell construiront une usine en Irlande

Alcan Aluminium Limitée, Billiton B.V. (société du groupe Royal Dutch-Shell) et The Anaconda Company (filiale d'Atlantic Richfield Company), qui ont leurs sièges sociaux respectifs à Montréal, La Haye et New York, ont annoncé aujourd'hui qu'elles étaient arrivées à un accord de principe sur la construction d'une usine d'alumine en république d'Irlande. Alcan avait lancé l'idée du projet en 1974, mais en avait par la suite reporté la réalisation. Les trois sociétés participeront à la propriété de la nouvelle installation, Alcan détenant des intérêts de 40%, Billiton de 35% et Anaconda de 25%. Les ententes convenues doivent maintenant faire l'objet de contrats détaillés qui seront passés entre les trois sociétés, vraisemblablement d'ici la fin de l'année.

L'exploitation de l'usine d'alumine sera confiée à une société en participation qui portera le nom de Aughinish Alumina Limited.

Par ailleurs, M. Roger Phillips, président de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée, compagnie exploitante des usines d'électrolyse canadiennes d'Alcan, a déclaré que la participation d'Alcan au projet de la nouvelle usine d'alumine irlandaise ne serait pas préjudiciable à la production canadienne d'alumine.

"L'alumine en provenance de l'usine de la république d'Irlande ne sera pas destinée aux usines canadiennes, a dit M. Phillips. L'usine Vaudreuil, notre installation d'alumine établie dans la région du Saguenay au Québec, continuera de transformer en alumine la bauxite importée et d'approvisionner nos usines d'électrolyse québécoises."

En Irlande, le projet, qui prévoit la construction d'une usine d'alumine d'une capacité annuelle de 800,000 tonnes métriques, implantée sur l'estuaire du fleuve Shannon dans le comté de Limerick, a déjà reçu l'approbation de l'État irlandais et des autorités du comté. Le nombre d'emplois créés sera d'environ 800 personnes. On y traitera diverses bauxites importées et la production d'alumine servira à l'approvisionnement des usines d'électrolyse étrangères appartenant aux compagnies affiliées des trois sociétés ou sera vendue à des clients indépendants. Les travaux de construction démarreront au début de 1978 et s'étendront sur quatre ans environ. Le total des investissements prévus sera de l'ordre de $US 500 millions.

Banque Provinciale: l'actif passe le cap des $4 milliards

La Banque Provinciale du Canada, la nouvelle banque formée de la fusion de La Banque Provinciale du Canada et de L'Unité Banque du Canada, le 16 juin 1977, a communiqué hier ses premiers états financiers. Les états financiers au 31 octobre 1976 ont été redressés en vue de refléter les résultats des deux Banques.

L'état de l'actif et du passif au 31 octobre 1977, montre des actifs totalisant $4,262,878,100 comparativement à $3,804,008,600 l'an dernier; il s'agit d'une progression de 12.1%. L'ensemble des prêts a atteint $2,785,263,420 en regard de $2,479,624,810, soit 12.3% de plus. Le total des dépôts a augmenté de 11.2% à $3,986,796,968 de $3,584,068,603 l'an passé.

Les revenus se sont accrus de 8.3% pour atteindre 362,335,187 tandis que les dépenses se sont élevées de 9.9% et totalisent $336,466,188. Le solde des revenus après provision pour impôt s'établit à $14,368,999, soit une progression de 6.6% sur l'exercice précédent. Il s'agit d'un gain de $1.89 comparativement à $1.78 en 1976, calculé sur 7,591,372 actions durant chacun des exercices. Le taux de dividendes est demeuré le même que celui de l'année précédente soit $1.00 par action.

L'avoir des actionnaires s'élève à $107,321,008 au 31 octobre 1977, étant une augmentation de 32.9% ou $26,565,482 sur l'avoir des actionnaires de La Banque Provinciale du Canada au 31 octobre 1976, soit avant la fusion. La réserve pour perte de la Banque née de la fusion, s'établit à $32,664,398 comparativement à $28,879,550 au 31 octobre 1976.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue à l'Hôtel Reine Elizabeth (Grand Salon) 900 ouest, boulevard Dorchester, à Montréal, le mardi 13 décembre 1977 à quinze heures trente.

Le FMI veut augmenter les quotas

PARIS (Reuter) — Préoccupé par le manque de fonds, le Fonds monétaire international souhaite augmenter de 50 à 100% les quotas des États membres, dit-on de source informée.

L'étendue des besoins financiers du FMI ont été étudiés mardi par de hauts fonctionnaires du groupe des 10 — les 10 pays les plus puissants du FMI — mais le directeur de l'organisation, M. Jacques de Larosière a indiqué qu'aucune décision n'avait été prise.

L'augmentation des quotas pourrait être discutée en avril, lors de la réunion à Mexico de la commission du FMI. Certains pays dont les États-Unis, souhaiteraient retarder toute augmentation des quotas jusqu'à ce que les pays membres aient complètement ratifié une augmentation antérieure de 32.5% décidée en janvier 1976.

Esso

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LTÉE

AVIS DE DIVIDENDE

La Compagnie Pétrolière Impériale Ltée annonce par la présente le versement des dividendes suivants sur ses actions ordinaires actuellement en circulation.

Actions ordinaires convertibles de la Classe A—
Un dividende trimestriel de 22.5c par action et un dividende supplémentaire de 1.5c par action, payables le 30 décembre 1977 aux actionnaires inscrits à la clôture le 1er décembre 1977.

Actions ordinaires convertibles de la Classe B—
Un dividende trimestriel de 19.125c par action et un dividende supplémentaire de 1.275c par action, pour chaque action ordinaire convertible de la Classe B actuellement en circulation. A ces 19.125c et 1.275c pourront s'ajouter des sommes respectives de 3.375c et .225c par action si, de l'avis des administrateurs, la majeure partie de ce qui s'applique à cette déclaration de dividende à l'alinéa 37 (5) du projet de loi C-11 (loi modifiant le droit fiscal et prévoyant l'attribution d'autres pouvoirs pour percevoir des fonds) adopté en première lecture à la Chambre des communes le 2 novembre 1977, devient loi au plus tard le 31 décembre 1978. Ces dividendes déclarés pour chaque action ordinaire convertible de la Classe B seront payables aux dates indiquées ci-dessous, aux actionnaires inscrits à la clôture le 1er décembre 1977.

(i) 19.125c représentant le dividende trimestriel et 1.275c représentant le dividende supplémentaire, le 30 décembre 1977

(ii) 3.375c représentant le dividende trimestriel et .225c représentant le dividende supplémentaire dans les 40 jours suivant la date de l'adoption de l'amendement à la Loi incorporant l'alinéa 37 (5) du projet de loi C-11, à la condition expresse que cet amendement soit promulgué au plus tard le 31 décembre 1978 et que les administrateurs estiment que la majeure partie de ce qui s'applique à cette déclaration de dividende se retrouve dans la loi.

PAR ORDRE DU CONSEIL
D. H. MacAllan
Vice-président à l'Administration générale et secrétaire général

Toronto, Ontario
Le 21 novembre 1977

Nouvelle émission

$50,000,000

d'obligations de la

Province de Québec

Datées du 7 décembre 1977

Obligations à 8¼% à 3 ans échéant le 7 décembre 1980

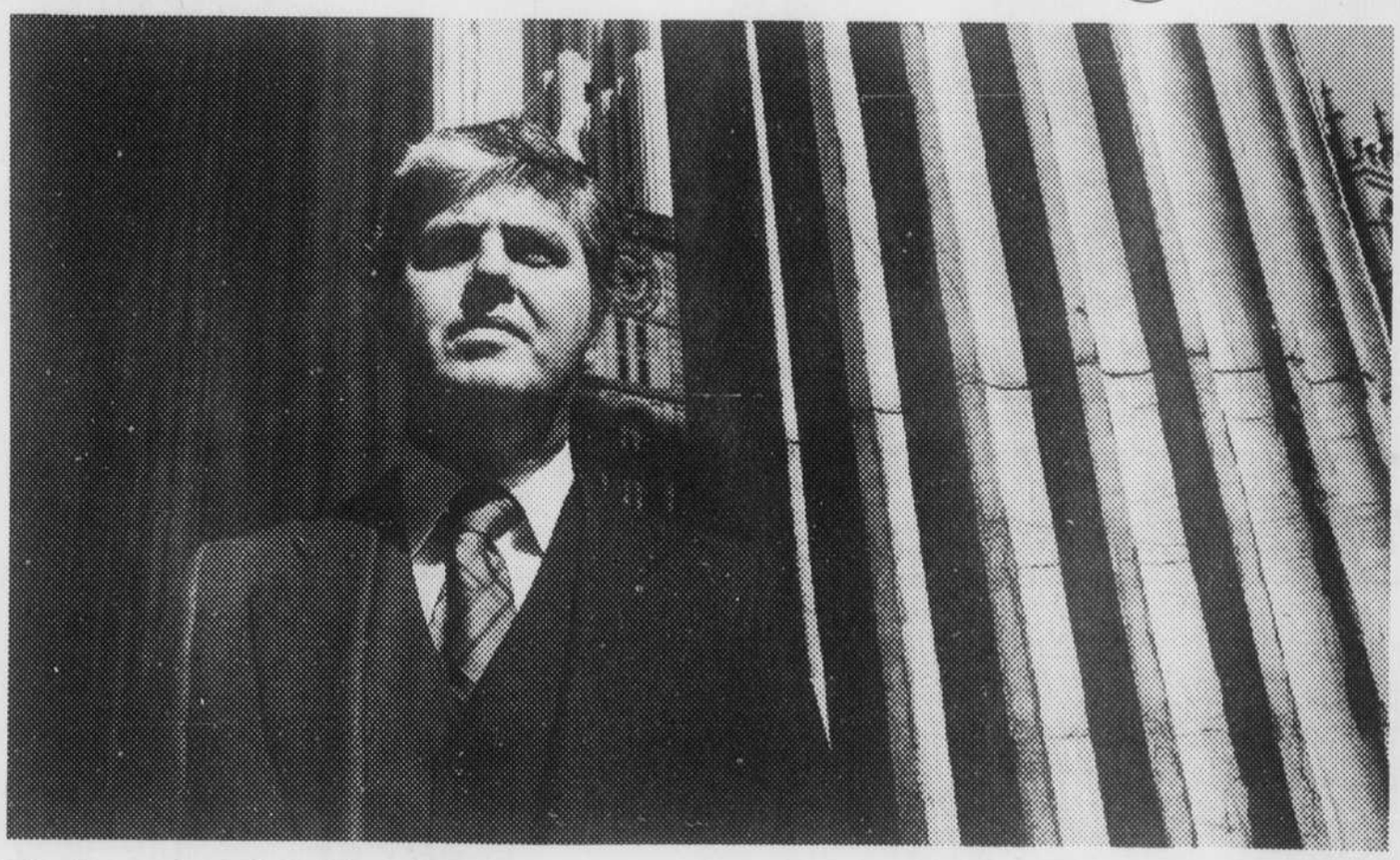
Obligations à 8½% à 6 ans échéant le 7 décembre 1983

Prix d'émission : 100 (plus l'intérêt couru, s'il en est)

Ces obligations sont maintenant disponibles et vous sont offertes par notre entremise.

RENÉ T. LECLERC INCORPOREE
SUITE 500, 800 EST, BOUL. DE MAISONNEUVE,
MONTRÉAL, P.Q. H2L 4L9 TÉL. (514) 845-1152
MEMBRES: BOURSE DE MONTRÉAL, BOURSE DE TORONTO,
ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES

Gestion
revue internationale de gestion



Près de 60% des abonnés de Gestion sont PDG ou cadres supérieurs.

Abonnez-vous. Gestion se tient à la pointe du développement des techniques nord-américaines dans les dix domaines suivants: marketing, finance, gestion internationale, méthodes quantitatives et production, environnement de l'entreprise, contrôle comptabilité, politiques générales d'administration, management des organisations, sciences du comportement et gestion des ressources humaines.

Collectionnez les sommaires de Gestion:
un jour, vous aurez besoin de consulter un article.

À lire absolument dans le numéro de novembre l'article de René Doucet intitulé "le projet de loi 45".

Gestion est publiée 4 fois l'an.

Pour abonnement découper et retourner à Revue internationale de gestion, 674 Place publique, Ste-Dorothée, Laval, Québec, Canada H7X 1G1.

Je désire m'abonner à Gestion et recevoir les quatre prochains numéros.

☐ Abonnement à servir au Canada $15.00 ☐ Abonnement à servir à l'étranger $20.00

Nom _____

Adresse _____

Pays _____ code postal _____ *Adresse bureau* ☐ *domicile* ☐

Employeur: _____ poste occupé: _____

Genre d'entreprise: _____

Inclure un chèque fait à l'ordre de Revue internationale de Gestion.

toronto

Pétroles en vedette

Une forte hausse des titres pétroliers a fait progresser modérément la Bourse de Toronto hier au terme du marché le plus animé depuis cinq séances. Le volume des transactions comprenait 3.74 millions d'actions.

L'indice composé était en hausse de 2.53 à 997.02. Le compartiment des hydrocarbures a fait un bond de 10.02 à 1,313.76 et les produits industriels ont avancé de 2.81 à 858.95. Recul des services financiers de 6.29 à 902.80 et des minéraux de 1 point à 818.91.

Sur 665 titres transigés, 236 étaient à la hausse, 197 à la baisse et 232 stables. La Banque de Montréal a été le titre le plus transigé.

Parmi les titres industriels, IBM a monté de 6 à 296, Petrofina Canada de 1 1-4 à 20, Maple Leaf Gardens de 3-4 à 24, Fraser Cos A de 3-4 à 23 3-4 et Union Oil Canada de 5-8 à 14 1-8.

Norcen Energy Resources a reculé de 3-8 à 15 1-2, la Banque de Montréal de 1-8 à 16 5-8, Consumers Distributing de 1-8 à 5 et Hamilton Groupe A de 14 cents à 2.91.

Au secteur minier: Dome Mines a progressé de 1 1-2 à 63, Brenda Mines de 1-2 à 11 3-8 et United Siscoe de 3-8 à 7 1-2. Pine Point Mines a perdu 1 à 22 1-4 et Roman Corp. 1-2 à 18 1-2.

Enfin parmi les pétroles, Ranger Oil Canada a monté de 3-4 à 28 et United Canso Oil and Gas de 3-4 à 9 3-8. Siebens Oil and Gas a avancé de 1-2 à 23 3-8, mais Amalgamated Bonanza a plongé de 2 3-4 à 38 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aby Gin w	1600	120	120	120	
Abitibi	3490	$9¾	9⅝	9⅝	
Abitbi 10	2000	$54	54	54	— ¼
Acklands	480	$11	11	11	
Acklnd 2p	200	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Adanac M	1500	46	46	46	— 4
Advocate	100	345	345	345	
Agnico E	3100	$5	495	5	+ 5
Agra Ind A	1400	$5⅛	5	5	— ⅛
Albany	44100	59	57	59	+ 2
Alf Energy	1320	$17⅜	17½	17½	
Alta Gas A	8147	$15½	15¼	15⅜	+ ⅛
Alta G C p	900	$70½	70½	70½	+ ½
Alta G F	210	$27¾	27¾	27¾	— ½
Alta G 9.76	1530	$28	27¾	28	
Alcan	16595	$25¾	25¼	25⅜	— ⅛
Algo Cent	100	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Algoma St	9274	$14½	14¼	14¼	— ¼
All-Can B	500	390	390	390	
Allarco Dv	215	$18⅛	18⅛	18⅛	— ¼
Alminex	5400	$10¾	10¾	10¾	
Almin 4½ p	280	$38⅛	38⅛	38⅛	
Alum 3rd p	400	$27½	27½	27½	
Am Bonza	95607	$41	37½	38¼	—2¾
Am Larder	21000	20	17	20	+2½
Am Eagle	88150	345	325	330	— 5
Am Leduc	17500	15	14	15	
Andres W	1200	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
Ang CT 4½	400	$28¾	28¾	28¾	+ ¾
Ang CT 265	z50	$32¼	32¼	32¼	
Ang U Dev	900	59	59	59	— 3
Aquitaine	4157	$16¾	16⅜	16½	+ ⅛
Args 250 p	z25	$32¾	32¾	32¾	
Args 260 p	z70	$33¾	33¾	33¾	
Argus B pr	275	$34	34	34	+ ½
Asamera	3800	$10¼	10	10	— ¼
Asbestos	7306	$37	36⅜	37	+ ⅜
Ashland C	2758	$14¾	14⅜	14⅜	
Ashland pr	500	$29	28¾	28¾	— ¾
Asoc Porc	1000	81	79	79	— 3
Atco A	1670	$13	12⅞	12⅞	+ ⅛
Atlas Yk	1000	12	12	12	
Auric Res	14000	32	30	31½	+1½
Ato Hard A	190	$12⅜	12⅜	12⅜	
BP Can	10250	16	15⅞	16	+ ⅛
Banister C	1150	$11¼	11⅛	11⅛	— ⅛
Bank BC	z45	$29¼	29¼	29¼	
Bank Mtl	55491	$16¾	16⅜	16⅜	— ⅛
Bank NS	10133	$18¾	18⅜	18¾	— ⅛
Banq CN	7260	$14	13⅞	13⅞	
Bathrst p	100	$11½	11½	11½	
Baton	1620	$9⅞	9¾	9⅞	— ⅛
Bell Canad	1658	$54⅜	54⅛	54⅜	+ ¼
BM RT u	1700	$14⅞	14⅞	14⅞	
Bomb Mlw	300	$6½	6½	6½	
BP Can	7540	$16	15⅞	16	+ ⅛
Brcan a	5510	$14¼	13¾	14¼	+ ⅜
BC Phone	1680	$14⅝	14⅜	14⅜	— ⅜
Bright A	200	$8½	8½	8½	
Brinco	525	430	425	430	+ 5
Br Am Bnk	100	$22	22	22	— ⅛
BCFP	2340	$21¼	20⅜	20¾	+ ¼
BCFP pr	z25	$39¼	39¼	39¼	
BC Phone	1700	$14⅞	14⅜	14¾	
BCPh 4½ p	100	$54⅛	54⅛	54⅛	+ ⅛
BCPh 4¾ p	z5	$55½	55½	55½	
BCPh 5.15	115	$62½	62½	62½	+ ½
BCPh 5¾ p	755	$69⅛	69	69	
BCP 7.04 p	1200	$23¼	23¼	23¼	
BCP 10.16 p	900	$28¾	28⅝	28⅝	— ⅛
Brunswk	1733	335	320	320	— 5
Budd Auto	330	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Budd A w	z15	161	161	161	
Burns Fds	600	$10½	10¼	10½	+ ¼
CAE A	6250	$11½	11¼	11½	+ ⅜
Cad Frv	500	$9	9	9	— ¼
Cal Pow A	5022	$36⅜	36⅛	36¼	+ ⅛
Cal P 7½ p	1050	$100½	100	100	— ½
Cal P 2.36	300	$30½	30⅜	30½	+ ¼
Calvrt Dle	500	300	300	300	
Calvert	47500	40½	39	39	— 1
Cam Mine	21000	44½	42½	42½	— ½
Camflo	5550	$13¾	13⅜	13½	— ⅜
C Chib A	3100	325	320	325	+ 5
Camp RL	700	$34½	34⅛	34½	+ 1
Campau A	200	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Campau 7p	535	$9⅞	9⅞	9⅞	
Can Cem A	763	$8½	8⅜	8½	
CCe C p	z3	$15¾	15¾	15¾	
CDC pr B	1215	$105¼	105	105¼	+ ¼
Can Malt A	1650	$29⅜	29½	29½	— ¼
C Nor West	9757	$12	11¾	11¾	— ¼
C Pakrs C	200	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
Can Perm	2270	$17⅞	17⅝	17⅝	— ⅜
C Perm 6¾	1300	$26⅞	26¾	26⅞	+ ⅛
CS Pete	77650	475	445	475	+20
Can Trust A	325	$27¾	27½	27¾	— ⅛
C Trust 7¼	1200	$22½	22½	22½	
C Tung	3000	$10¼	10	10¼	+ ⅛
C Cablesy A	400	$12¾	12¾	12¾	
C Cable w	z40	45	45	45	
Cdn Cel	100	$5½	5½	5½	
C Curtis	1000	48	48	48	— 1
CG Invest	480	$17¼	17⅛	17¼	+ ⅛
C Hidrogas	1900	287	285	285	
C Homestd	17750	$8⅞	8⅝	8⅝	— ¼
C Hydro	4900	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
C Hydro pr	100	$14	14	14	— ⅛
CI Bk Com	9810	$22⅞	22⅝	22⅝	— ¼
CIL	1085	$18¾	18⅛	18⅜	+ ¼
CI Powr A	3575	118	117	117	+ 2
C Manoir A	500	460	455	460	
C Marconi	100	480	480	480	+ 5
C Merrill	6700	$15½	15¼	15½	+ ⅛
CNat R	2500	455	450	455	+ 5
C Occental	1500	$18	17¾	18	+ ⅛
CP Inve	4135	$19	18¾	19	+ ¼
CP Inve pr	155	$15½	15½	15½	
CP Ltd	16869	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
CPL A p	2450	$10	10	10	— ⅛
CPL 4 p	900	$8⅛	8⅛	8⅛	
C Reserve	5200	$7⅜	7½	7½	+ ¼
C Renol A p	z30	$23	23	23	
Cdn Sup O	415	$56⅛	56	56⅛	+ ⅜
Cdn Tire	240	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅜
Cdn Tire A	1914	$27¼	27	27	+ ⅛
C Utilties	1580	$14½	14⅜	14⅜	+ ⅛
CU 10¼	57510	$29¼	28⅜	29¼	+ ⅜
C Util 9.24	350	$28⅛	28⅛	28⅛	— ⅜
C Util w	2748	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
CWN G 4 pr	163	10	10	10	+ ⅛
Canbra	100	375	375	375	— 5
Canray	10950	190	186	186	— 9
Canron	23250	$23½	23	23⅛	+ ⅜
Capit Div	11000	102	100	102	+ 1
Cara	1300	$10½	10⅛	10½	+ ¼
Carl OK	6800	268	261	267	+ 4
Carl B p	150	$29½	29½	29½	— ⅜
Carma A	300	155	155	155	— ⅛
Carrier JD	205				
Cassiar	3325	$8⅛	8	8	— ½
Cassidy L	200	385	385	385	+ 5
Celanese	2630	265	260	260	—10
Celanes 1 p	200	$10¼	10¼	10¼	
Ctl Fund A	200	$5½	5½	5½	
Cent Pat	3500	95	95	95	
Charter Ol	100	380	380	380	
Chib Kay	1000	8½	8½	8½	
Chib M	10000	17	15	17	
Chieftan D	5298	$17⅜	17	17⅜	+ ½
Chieftain p	500	$71	71	71	— ¼
Chimo	4500	101	100	100	— 3
Chromaco	700	175	175	175	
Chrysler	500	$15¼	15¼	15¼	
C S 10¾	1000	$12	12	12	— ¾
Coch Will	1550	45	45	45	+ 2
Coin Lake	1000	8½	8½	8½	— 1
Coles Book	200	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
Comb Met	39500	17½	16	16½	—1½
Cominco	6255	$30¼	29⅞	30⅛	+ ⅛
Com Cap	1525	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
C Holiday I	5100	460	450	450	— 5
Computel	200	$8½	8½	8½	— ½
Comtech	500	310	310	310	+10
Conduit A	z90	360	360	360	
Con Bath A	657	$20½	20⅛	20½	+ ⅛
Con Bath p	900	$18	17¾	17⅞	+ ⅛
C Oath 68 w	430	300	300	300	—25
Con Bldg	19900	350	330	350	+25
Con Fardy	1468	275	267	267	+ 2
C Durham	15000	91	90	90	— 2
C Morisn	1500	123	115	115	— 8
C Rambler	275	100	100	100	+ 6
Con Distrb	31600	$5⅛	5	5	— ⅛
Cons Gas	18931	$16½	16¼	16½	
Con Gas D	3100	$24½	24½	24½	
Conwest	2200	425	415	420	— 5
Copeland	1000	74	74	74	
Cop Fields	1500	220	215	220	+ 5
Corby vt	375	$20	19⅝	19⅝	— ⅜
Corby B	z50	$20¼	20¼	20¼	
Cornat Ind	200	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Corp Food	425	$16½	16	16½	
Coseka R	31426	$7¼	6⅞	7	— ¼
Costain R	5650	$7½	7⅜	7½	+ ¼
Craigmt	6750	335	300	320	— 5
Crain R L	600	$8¼	8	8¼	+ ¼
Crestbrk	600	330	330	330	— 5
Crwn Life	z78	$42	42	42	
Crwn Trst	100	$22½	22½	22½	
Crown 8¾	100	$22¼	22¼	22¼	— ⅜
C Zelrba A	251	$19⅛	19⅛	19⅛	
Crush Intl	215	$9	9	9	
Cuvier M	3200	27	27	27	
Cygnus A	z5	$5⅛	5⅛	5⅛	
Cygnus B	z15	$5	5	5	
Cyprus	1600	$7¾	7⅝	7⅝	— ¼
DRG Ltd A	300	440	440	440	+10
Daon Dev	600	$12½	12½	12½	+ ⅛
Daon A	300	$7⅜	7¼	7¼	— ¼
D Aragon	36000	23	22	22½	+ 1
Decca R	3850	$8⅜	8¼	8¼	
D Eldona	2000	85	83	83	— 3
Denison	2565	$48⅞	48½	48½	— ⅛
Dicknsn	4700	475	465	470	+10
Digtech	2200	198	195	195	— 5
Dist Tr A	1900	$6¼	6⅛	6⅛	
Doman I	1450	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Dome	2940	$63	62¼	63	+1½
Dome Pete	24498	$47	46⅜	46⅞	+ ¼
D Bridge	1205	$24	23¼	23¾	+ ¼
DExplor	7500	20	20	20	
Dofasco A	5927	$24	23¾	24	+ ⅛
Domglas	200	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ¼
Dom Store	1700	$16⅛	16⅜	16⅝	+ ¼
D Textie A	2150	$9	8¾	9	+ ¼
Domtar	3220	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
Domtar pr	100	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Donlee M	100	$18	18	18	+2⅛
Dr Mc C A	400	$14¼	14¼	14¼	
Du Pont	420	$12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
Dylex L A	250	$7⅜	7⅜	7⅜	
Dynamar	5788	125	116	125	
Dynamar r	23932	11½	11	11	
E-L Fin	500	$9⅞	9⅜	9⅜	
E-L Fin w	1000	115	115	115	
East Mal	4191	275	270	275	+15
East Sul A	5127	96	93	95	
Ego Mines	25300	140	132	137	+ 2
Electro A	1300	245	230	235	—15
Emco	3000	$6⅛	6	6	
Emco w	2200	150	145	145	+20
Extndcar	1189	$8⅜	8½	8½	— ⅛
Falcon C	3900	395	385	385	— 5
Fibrg Nik A	5330	$16¾	16½	16¾	+ ⅛
Fed Diver	1000	205	200	201	— 4
Fed Ind A	100	$7	7	7	— ⅛
Fed Pion	200	$23	23	23	
Fidelity Tr	1910	275	270	270	— 5
Finning T	370	$18	18	18	
F Mar	3000	38	38	38	— 2
Foodcrp Lt	z25	$7¾	7¾	7¾	
Foodex S	z30	$5¼	5¼	5¼	
Ford Cnda	210	$81½	81	81½	+4⅜
F Seasons	400	415	410	415	+ 5
F Season w	z200	39	39	39	
Francana	8100	$8⅛	7¾	7⅞	+ ⅜
Fraser A	700	$23¾	23½	23¾	+ ¾
G&H Steel	2000	255	255	255	— 5
G M Res	6941	350	330	330	— 5
Gaz Metr	200	$5½	5½	5½	— ¼
Gen Baker	500	$5½	5½	5½	
GMC	277	$74	74	74	+ ¾
Genstar L	1110	$26⅜	26½	26½	— ⅛
Gnstar L w	1750	$9⅜	9⅛	9⅛	— ¾
Giant Yk	810	$9	8⅜	9	+ ½
Gibraltar	15300	395	360	390	+35
Glendale	1000	85	85	85	— 4
GtOil Sds	1004	$7	6¾	7	+ ¼
GL Pap w	1900	365	360	360	—15

Hébert, Le Houillier & Associés Inc.



JEAN-MARC LE GENDRE

Monsieur Marcel Le Houillier, Président, est heureux d'annoncer que Monsieur Jean-Marc Le Gendre, f.i.c.a., f.s.a., s'est joint à Hébert, Le Houillier & Associés Inc. comme associé à compter du 14 novembre 1977.

Monsieur Le Gendre était jusqu'à tout récemment au service d'une firme internationale d'actuaires-conseils et comptait plusieurs années de service auprès de cette firme.

GN Fin	100	116	116	116	— 4
GNGas A p	100	$18½	18½	18½	
Gt West S	800	250	250	250	
G West wt	500	75	75	75	— 5
G Goose 9¾	400	$11¼	11¼	11¼	
Greyhnd C	z200	57	57	57	
Greyhnd	300	$18¼	18	18¼	+ ½
Gulf Can	5576	$26¾	26½	26¾	+ ⅜
Gulfstrem	8000	38	37	37	+ ½
HCI Hldg	100	335	335	335	
HCI Hld w	500	75	75	75	— 5
Halifax D	1100	165	162	162	— 1
Hambro C	2924	$5¾	5¾	5¾	
H Group A	2350	300	291	291	—14
Ham Tr	814	$23	23	23	
Hardee	z150	74	74	74	
Harlequin	6585	$26¼	25¾	26¼	+ ⅜
Hawker A	900	$5⅜	5½	5⅜	+ ⅛
Highmont	1025	125	122	122	+ 2
Holinger A	z35	$28½	28⅜	28⅜	
Home A	2942	$38⅛	38½	38⅜	+ ⅛
Home B	1322	$36⅞	36¼	36½	+ ½
H Bramor	400	115	115	115	
Hud Bay A	1825	$15¼	15⅛	15¼	+ ¼
H Bay Co	4922	$16¾	16⅜	16½	
HB Oil Gas	5282	$44½	43¾	44	+ ½
Husky Oil	13050	$25½	25½	25½	
Husky B pr	z50	$39¼	39¼	39¼	
Husky E w	300	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
IAC	8100	$16⅜	16⅛	16⅜	+ ⅜
ITL Ind	1100	340	315	340	+15
IU Intl	5250	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
IWC Com	1000	200	197	197	— 3
Imasco A	2737	$29⅜	29⅛	29⅛	— ⅛
Imp Gen	100	$8½	8½	8½	
Imp Oil A	26254	$20½	19⅞	20½	+ ½
Imp Oil B	z50	$20½	20½	20½	
INCO A	25330	$18⅛	17¾	17⅞	— ⅛
Indal	3500	$8¼	8	8¼	+ ¼
Indusmin	200	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Inglis	z25	$10⅛	10⅛	10⅛	
Inland Gas	2205	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Inland G p	100	$13¼	13¼	13¼	
Inind G 10p	200	$29½	29½	29½	+ ½
Inter-City	24313	$7¼	7	7¼	+ ¼
Inter C B w	2000	450	430	450	+30
Intrmetco	6300	$7½	7⅛	7½	
IBM	846	$297½	293	296	+ 6
Interpool	200	$23	23	23	— ¼
Int Pipe A	4420	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
Ipsco	135	$16¼	16¼	16¼	
Inv Group	500	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Inv Grp A	2025	$8½	8¼	8¼	
Inv Grp 5 p	350	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Irwin T A	500	300	290	290	—10
Island Tel	300	$14	14	14	
ISO	13300	96	94	94	— 3
Ivaco A	200	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ¼
Jannock A	250	$11	11	11	
Jannock B	1158	$11	10¾	11	
Jannock 8	237	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Jannock w	1200	265	260	265	
Kaiser Re	3850	$13⅞	13¾	13⅞	— ⅛
Kam Kotia	3465	81	81	81	+ 6
Kaps Tran	16700	84	82	83	
Kaps r	57095	35	28	30	— 2
Kelsey H	4000	$13½	13¼	13	
Kerr A A	2734	$11⅛	11	11	
Koffler A	33216	$8	8	8	
Koffler A p	600	$9¼	8⅞	9¼	+ ⅜
Labatt A	2110	$18¼	18⅛	18¼	
Labatt A p	z15	$17⅞	17⅞	17⅞	
Lab Mln	100	$31½	31½	31½	+ ⅛
Lacana	9000	350	345	350	+ 5
Laidlaw A	2150	$9⅜	9⅛	9⅛	— ⅛
Laidlaw B p	200	$6¼	6¼	6¼	
Ldl 9¾	550	$11⅛	11⅛	11⅛	
LOnt Cem	400	310	310	310	— 5
L Shore	1000	245	245	245	
Lakehead	4200	22	22	22	— 2
Lasitr Km	5750	21	21	21	— 2
Laurasia	500	35	35	35	— 3
Lau Fin	1650	$6¾	6⅝	6¾	
Lau Fn 140	z40	$18	18	18	
Leigh Inst	1850	420	405	420	+ 5
Levy A pr	200	$5⅜	5⅜	5⅜	
Liberian	500	$10¾	10¾	10¾	
LL Lac	2700	175	170	170	
Livingsto	1700	$19¼	19	19¼	+ ¼
Lob Co A	308	320	315	320	+10
Lob Co B	413	315	315	315	
Lob Co pr	100	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Lob Ltd Ap	310	$17¾	17⅝	17⅝	— ⅛
Lochiel	10000	269	250	265	+ 3
Logistec A	200	285	285	285	+ 5
Lost River	2500	70	70	70	— 1
Lytton M	1300	16½	16½	16½	— ½
MICC	1800	$9⅜	9½	9½	— ⅛
Maclarn B	400	$34½	34½	34½	— ⅛
Mclan H A	2400	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
MB Ltd	9762	$17	16⅞	16⅞	
Madeline	5000	60	60	60	
Madsen	530	80	80	80	
Magna Int	690	$18¼	17⅜	18¼	+ ¼
Magna A	690	$19¾	19½	19¾	
Magnum	z50	$26½	26½	26½	
Maher pr	z50	$6¾	6¾	6¾	
Maisiin I	z25	300	300	300	
Majstc Wil	1900	305	300	305	+10
Man Bar	69300	150	139	145	+ 7
M Lf Gard	520	$24	24	24	+ ¾
M Lf Mills	250	$18¼	18	18	
Marcana	28166	22	19½	21	+ 1
Maritime	1018	$22	21¾	21¾	— ⅛
Mar T 860	400	$10⅞	10⅞	10⅞	
Markel F	500	$5½	5½	5½	
Martin	3000	16	16	16	— 2
Mass Fer	6891	$16½	16¼	16¼	
Mas F A	100	$27⅞	27⅞	27⅞	
Mas F B	1800	$27¾	27¾	27¾	
Matchan	5000	15	14½	14½	—1½
Matgmi A	500	$9⅛	9	9⅛	+ ¼
Mc Adam	1000	28½	28½	28½	—1½
Mc Intyre	1450	$25¼	24¾	25¼	— ½
McLaghln	580	$6	5⅞	5⅞	+ ⅛
Melcor	400	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Mentor	700	285	285	285	— 5
Mercantil	5557	$11	10⅜	10⅜	— ⅛
Merland E	5400	$6⅜	6½	6½	— ⅛
Met Trust	111	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Met Trstr	1931	135	130	130	— 5
Mindamr	15500	11	11	11	
Mindustri	500	$5¾	5¾	5¾	
Minrl Res	520	120	120	120	+ 3
Molson A	2280	$15¼	15⅛	15⅛	+ ⅛
Molson B	1000	$13½	13½	13½	+ ⅛
Monenco A	100	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ½
Moneta P	4500	60	60	60	
Mtl Trust	200	$13¾	13½	13¾	
Moore	10607	$29⅝	29¼	29½	+ ¼
Mt Wright	z250	14	14	14	
Multi Acc	1500	355	350	355	— 5
MSL p	100	$11	11	11	+ ¼
Murphy	7700	$11	10½	10¾	— ¼
NBU Mine	1800	95	92	92	— 1
NaChrs I	4750	$7¼	7	7	— ⅛
Nat Pete	50300	99	93	98	+ 1
Nemco	45550	249	235	246	+ 9
NB Tel	1292	$20⅜	20⅛	20⅛	+ ⅛
NB Tel 1.85	400	$22½	22½	22½	
N Kelore	1000	12½	12½	12½	+ 1
N Que Ragl	1200	110	110	110	
N Senator	1000	6½	6½	6½	— ½
N York Oil	5400	224	220	223	+ 2
Newco Fin	z45	$24	21½	24	
Newconx	2300	$6⅞	6¾	6¾	
Nfld LP A	700	$15¾	15½	15½	— ¼
Nfld Tel	700	$8⅛	8	8	— ⅛
Nfld Te 975	200	$22⅜	22⅜	22⅜	— ⅛
Nfld Te 885	100	$21½	21½	21½	
Noble M	500	87	87	87	— 2
Noma A	500	$6	6	6	
Nor Acme	2000	7	7	7	+ ½
Noranda A	6408	$20⅜	20⅛	20⅜	+ ¼
Noranda B	z20	$20	20	20	
Norbaska	z100	22	22	22	
Norcen	74729	$15⅞	15½	15½	— ⅜
Norcen B	210	$20	20	20	— ½
Norcn 150	2125	$25	24½	24½	— ¼
Nordair A	z25	$6	6	6	
Norlex	8000	7	7	7	
Normick P	100	340	340	340	
NC Oils	670	$9¼	9	9	— ⅛
Nor Ct 270p	z20	$34¾	34¾	34¾	
Nor Tel	3035	$30	29⅝	29¾	
NTecm B w	1800	$10⅝	9⅞	9⅞	— ⅜
Northgat	1050	425	425	425	+10
Northld	81000	25	23	24	— ½
NS Savngs	100	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
NS Sav 10¼	z50	$24¾	24¾	24¾	
Nowsco W	100	$30⅛	30⅛	30⅛	
Nu-Wst A	788	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
Nufort Res	2333	18½	18½	18½	+ ½
Numac	18650	$12⅛	11⅞	11⅞	
OPI A	700	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Oakwood P	45342	430	415	420	—10
Obrien	16350	189	182	188	+ 5
Ocelot A	300	$14½	14⅜	14½	+ ½

THÉRIEN FRÈRES (1960) LIMITÉE

NOMINATION



M. Marc-André Thérien

Le conseil d'administration de Thérien Frères (1960) Limitée, imprimeurs, lithographes, studio d'art, annonce la nomination de M. Marc-André Thérien, B.Sc.Comm., C.A., au poste de président de la compagnie.

Ocel

L'or atteindrait $215 fin 78

par Marie-Agnès Thellier

L'once d'or pourrait se vendre entre $215 et $225 fin 1978, a estimé M. Léo Fink, directeur du département de recherches sur les denrées de base, de la firme "Richardson Securities of Canada" à Winnipeg.

S'adressant aux membres de l'association des analyses financiers de Montréal, au cours de leur déjeuner hebdomadaire à l'hotel Reine-Elisabeth, M. Léo Fink n'exclut pas des baisses momentanées du prix de l'or, liées en particulier à des ventes massives que seraient obligées de faire les États-Unis, les pays de l'Est ou les pays pauvres en pétrole. Mais ces baisses ne devraient pas affecter la tendance à la hausse du métal précieux. Un peu partout dans le monde, les épargnants se tournent vers l'or, par crainte des conditions économiques actuelles et futures. Dans de nombreux pays, l'or apparait comme une valeur-refuge et son cours grimpe quand les cours de la Bourse descendent et que les taux de chômage ou d'inflation augmentent. M. Fink a estimé que, en faisant abstraction des bijoux, des pièces d'or et de cette valeur affective, l'or ne vaudrait qu'entre $6 et $25...

L'achat de pièces d'or a, par exemple, quadruplé dans le monde, atteignant 178 tonnes en 1976. Pour ces pièces, on a acheté en octobre presque autant d'or chez Kruggerand (400,000 onces) qu'il ne s'en vend par mois au Fonds Monétaire International, soit 526,000 onces. Bien que l'or soit côté en dollars américains et que la chute du dollar comme l'inflation américaine l'affectent, il demeure le métal précieux par excellence.

Le prix de l'argent demeurera ferme, selon le spécialiste de Winnipeg, à cause de la production annuelle plus restreinte et de la demande constante. La banque mondiale prévoit par exemple des prix de $9 en 1980 et de $16 en 1985.

Quant au cuivre, le tableau actuel est bien sombre avec les stocks importants, les arrêts de production et les prix très bas. M. Fink a cité par exemple le prix de 60 cents la livre, ainsi que de ventes à terme effectuées à 55 cents la livre quand le prix de revient, sans compter les coûts financiers, serait entre 70 et 75 cents la livre. Le seul espoir à court terme est la décision que prendront les pays du CIPEC, et en particulier le Chili, le Péroul, l'Indonésie, le Zaire et la Zambie lors de leur assemblée de décembre à Djakarta. Ces pays suivront-ils les économistes conseillant de réduire leurs productions afin de faire remonter le prix du cuivre? Les spécialistes pensent que chaque point de pourcentage enregistré en baisse de production amènera à une hausse des prix de 2%.

M. Fink et M. Wiere, du cabinet Richardson Securities également, ont entretenu les analystes financiers de l'intérêt pour le marché des matières de base, tant agricoles que minérales, de la transaction à découvert (hedge). Par une double transaction à terme, le marché se protège contre les dévaluations de la monnaie et de la baisse des prix.

Imasco Limitée



Roger S. Ackman

Le Conseil d'administration d'Imasco Limitée, Montréal, annonçait recemment la nomination de Me Roger Ackman au poste de vice-président, Imasco Limitée. Me Ackman était responsable du Contentieux depuis 1972 et avait été nommé chef du Contentieux, Imasco Limitée, en 1975.



Ronald F. Findlay

Le Conseil d'administration d'Imasco Limitée, Montréal, annonçait récemment la nomination de Monsieur Ronald F. Findlay au poste de vice-président, finances. Monsieur Findlay était auparavant contrôleur de la Compagnie.



Roderick C. Foster

Le Conseil d'administration d'Imasco Limitée, Montréal, annonçait récemment la nomination de Monsieur Roderick Foster aux postes de vice-président et contrôleur de la Compagnie. Monsieur Foster avait auparavant été à l'emploi de la compagnie Les Aliments Grissol Limitée où il occupait le poste de vice-président, finances.



Matthews Glezos

Le Conseil d'administration d'Imasco Limitée, Montréal, annonçait récemment la nomination de Monsieur Matthews Glezos aux postes de vice-président et trésorier. Monsieur Glezos est à l'emploi de la Compagnie depuis de vingt ans. Il avait été nommé trésorier d'Imasco Limitée en 1966.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Venez choisir vos
MEUBLES et MACHINES DE BUREAU
sur les lieux
Salle de montre unique à Montréal: dactylos, calculateurs, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc...
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

AGENCEMENT DE MAGASIN
PLACE BONAVENTURE
MART-A-35 ARVIDA
MONTRÉAL
TÉL. 861-2687
Modula INC.
ameublement modulaire commercial

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

Les notaires
PELLETIER, POIRIER, KIMMEL, FILION
Me. Denys Pelletier Me. Fernand Poirier
Me. A. Earl Kimmel Me. Pierre Filion
Étude
500, Place d'Armes, suite 2020, Tél.: 282-1287
Mont-Royal, 480 est, Mont-Royal, Suite 12, tél.: 288-2700
Côte St-Luc, 5569 Randall, tél.: 484-8941

Ayez bon coeur: servez-vous de vos jambes.
PARTICIPACTION
Marchez. Dès aujourd'hui.

Dure bataille pour un nouvel ordre sidérurgique

par Clément Braise

PARIS — (AFP) — Le renforcement du plan anti-crise dans la sidérurgie européenne à partir du 1er janvier prochain, approuvé dans ses grandes lignes lundi à Bruxelles par les ministres des affaires étrangères des "Neuf", ouvrira une nouvelle phase de la bataille à retardement que livrent les sidérurgistes occidentaux, notent les observateurs.

Une longue et dure bataille pour un "nouvel ordre sidérurgique mondial", comme le souligne l'hebdomadaire "Le Nouvel Économiste", une bataille dans laquelle les producteurs d'acier "traditionnels" doivent faire face d'une part, au ralentissement durable de la croissance économique générale et d'autre part, à l'arrivée de nouveaux venus sur le marché. Des pays de l'Est, comme la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, avec leurs spécialités, aux côtés de l'U.R.S.S. ou des pays du Tiers Monde comme la Corée, Le Brésil, l'Inde, le Nigéria, la Chine et bientôt le Vietnam, bénéficient à la fois de bas salaires et souvent d'équipements ultra-modernes, financés par des crédits occidentaux.

Les derniers chiffres publiés par l'Institut International de l'Acier, qui groupe 29 pays occidentaux, montrent que la crise est maintenant générale.

Ainsi en octobre dernier, c'est au Japon que la production d'acier a diminué le plus fortement: de 13% par rapport à octobre 1976, pendant qu'elle baissait de 9% dans la Communauté, et de 4,9% en moyenne dans l'ensemble des 29 pays. Et au cours des dix premiers mois de cette année, la production d'acier a diminué de 5,9% dans l'Europe des "Neuf", de 4,2% aux États-Unis, de 3% au Japon, pendant qu'elle augmentait de 8,4 et en Inde, de 22,2% en Corée du Sud, de 20,6% au Brésil, de 29,7% en Finlande, etc.

Face à l'amenuisement des débouchés, les entreprises les plus vétustes doivent réduire leurs activités et par conséquent leurs effectifs. C'est ainsi que les réductions d'effectifs en cours se situent entre 10 et 15% en Europe et aux États-Unis, et qu'elles ont commencé au Japon. En France, qui est le 5ème producteur mondial avec l'Italie (avec 23,2 millions de tonnes d'acier l'an dernier), les effectifs, qui totalisaient 153.700 salariés fin 1976, doivent être réduits de 16,000 personnes avant avril 1979. Le directeur du Trésor, M. de la Rosière, a récemment laissé prévoir 10.000 autres suppressions d'emplois pendant les deux années suivantes.

Mais pour limiter les effets de cette crise, les principaux pays producteurs s'efforcent de développer leurs exportations, et de réduire leurs importations, tout en se défendant de recourir au protectionnisme. D'où "l'empoignade" actuellement en cours entre les États-Unis, l'Europe et le Japon. Ce dernier pays avait proposé à ses partenaires des accords de limitation "volontaire" des exportations japonaises, mais une telle garantie n'a pas été jugée suffisante.

Les dirigeants des États-Unis — où les importations d'acier japonais et européen notamment atteindront 20 millions de tonnes cette année, soit six millions de plus qu'en 1976 — vont mettre en place un système de "prix de référence" permettant d'imposer un droit de douane compensateur sur toutes les importations réalisées à un prix inférieur. Pour le deuxième producteur mondial d'acier — 116 millions de tonnes l'an dernier, après l'URSS qui en avait produit 146 millions — il s'agit de freiner le plus possible la dégradation de la situation.

Les Européens qui ont produit l'an dernier 134 millions de tonnes (dans les pays de la CEE) et en ont exporté 5 millions aux États-Unis, s'inquiètent des mesures "protectionnistes" en préparation dans ce pays et demandent que les "prix de référence" soient fixés au plus bas niveau possible.

En revanche, avec les principaux fournisseurs de la Communauté, le Japon, les pays de l'Est et l'Espagne, qui exportent souvent à des prix inférieurs de 30 à 40% aux barèmes communautaires, la commission doit négocier des accords de limitation "volontaire". À défaut de ces accords, la France suggère que des limitations "contraignantes" devraient être imposées.

Enfin, pour améliorer la trésorerie des entreprises et leur permettre de financer les adaptations et reconversions nécessaires, les prix "minima" des produits sidérurgiques européens, déjà relevés de 12% cette année, seront majorés de 15% l'an prochain.

Car en même temps que ce combat à retardement, c'est la bataille de la compétitivité, et de la rentabilité qui est engagée pour une bonne partie de la sidérurgie européenne. Une bataille rendue bien difficile par la redistribution des cartes sur le plan mondial.

1977
ABRI FISCAL
(tax shelter)
Vos revenus personnels imposés pour 1977 et les années futures peuvent être protégés en investissant dans des immeubles à revenus approuvés de type résidentiel. Des informations sur ces investissements sont disponibles.
Demandez Pierre Gagnon à Québec: 418 522-7041 ou Jack Resels à Montréal: 514 842-5011.
DIVISION INVESTISSEMENTS
A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES

Nouvelle émission

$50,000,000
d'obligations de la
Province de Québec
Datées du 7 décembre 1977

Obligations à 8¼% à 3 ans échéant le 7 décembre 1980
Obligations à 8½% à 6 ans échéant le 7 décembre 1983

Prix d'émission : 100 (plus l'intérêt couru, s'il en est)

Ces obligations sont maintenant disponibles et vous sont offertes par notre entremise.

McNeil Mantha INC.
210 rue St-Jacques
Montréal, H2Y 1L9
845-8201
FONDÉE EN 1930

Steinberg acquiert Host House Foods

M. Lewis Steinberg, président des services alimentaires Intercité Inc., filiale de Steinberg Limitée spécialisée en restauration, a annoncé qu'un accord de principe a été conclu relativement à l'achat, par Intercité, de l'ensemble des actions de la compagnie Host House Foods Limitée, qui exploite 26 restaurants au Québec et en Ontario.

Les services alimentaires Intercité, compagnie exploitant une chaine de restaurants, casse-croutes et brasseries sous les noms de Le Quick, Pik-Nik et autres raisons sociales au Québec et en Ontario, a réalisé des ventes d'environ $20 millions au cours de son dernier exercice. "Cette acquisition, que nous prévoyons terminer au début de décembre, a déclaré M. Steinberg, se situe dans le cadre de nos projets d'expansion. Elle portera de 136 à 162 le nombre des établissements exploités par Intercité."

M. Steinberg a conclu en disant que "le programme actuel d'expansion des services alimentaires Intercité comprend des acquisitions de cette nature."

les devises

Afrique du Sud	Rand	1.2792
Allemagne Ouest	Deutsche Mark	.4948
Antilles anglaises	Dollar	.4218
Argentine	Peso	.0027
Australie	Dollar	1.2543
Autriche	Schilling	.0692
Bahamas	Dollar	1.1433
Belgique	Franc	.03145
Bermudes	Dollar	1.1433
Brésil	N.Cruzeiro	.0733
Chili	Escudo	.0555
Colombie	Peso	.0305
Danemark	Couronne	.1811
Espagne	Peseta	.0135
États-Unis	Dollar	1.1100
Finlande	Mark	.2719
France	Franc	.2288
Grèce	Drachme	.0344
Haiti	Gourde	.2442
Hollande	Florin	.4586
Hong Kong	Dollar	.2375
Indes	Roupie	.1298
Israël	Livre	.1076
Italie	Lire	.001265
Jamaïque	Dollar	1.2432
Japon	Yen	.004540
Mexique	Peso	.0505
Norvège	Couronne	.2031
N.-Zélande	Dollar	1.1081
Pakistan	Roupie	.1143
Pérou	Sol	.0137
Philippines	Peso	.1531
Porto-Rico	Dollar	1.1100
Portugal	Escudo	.0274
Royaume-Uni	£Sterling	2.0229
Suède	Couronne	.2318
Suisse	Franc	.5030
Tchécoslovaquie	Couronne	.2109
U.R.S.S.	Rouble	1.4885
Venezuela	Bolivar	.2597

Cours de l'or

Cours de l'or, en devises américaines, à la fermeture des principaux marchés, hier: Londres $159.50; Paris $160.20; Francfort $159.60; Zurich $159.625; Hong-Kong $154.83.

INGÉNIEURS

TRUDEAU GASCON LALANCETTE + ASSOCIÉS
INGÉNIEURS-CONSEILS
861-9431
PLACE DU CANADA, SUITE 2220
MONTRÉAL, H3B 2N2 TELEX NO: 05-24768

ROCHÉ
Associés ltée
Groupe-conseil
3350, La Pérade, Sainte-Foy, Québec, G1X 2L7 (418) 653-9236
108, Notre-Dame Nord Thetford-Mines, Québec G6G 1J4 (418) 338-8515

GROUPE D'EXPERTS-CONSEILS LAVALIN
Études socio-économiques et de factibilité
Ingénierie
de l'infrastructure publique et industrielle
Approvisionnement et Gérance de Projets
1130 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, QUÉBEC, H3A 2R5
TÉL.: (514) 288-1740 CABLE: LAVALIN TÉLEX: LAVALIN MTL 055-61250

SCHARRY · OUIMET · GELINAS · FAVREAU
INGENIEURS · CONSEILS
PLANS-DEVIS-SURVEILLANCE-GÉRANCE
* CLIMATISATION
* ÉLECTRICITÉ
* PLOMBERIE
* CHAUFFAGE
EXPERTISES pour ÉTUDES LÉGALES et COMPAGNIES D'ASSURANCES
3400 ouest, Jean-Talon — Montréal — 342-4042

CLAUDE GALIPEAU & ASSOCIÉS
Ingénieurs-Conseils
11905 E. Notre-Dame Pointe-aux-Trembles
Mtl. Qué. — H1B 2Y4 Tél.: 645-9277
— Plans, devis et surveillance.
— Mécanique/électricité de bâtiments.
— Éclairage de rue.
— Génie industriel.
— Machinerie et équipement.
— Études énergétiques
— Programme d'entretien préventif.
— Expertises légales.



cuisine française traditionnelle
menu d'hommes d'affaires à partir de $3.25
ouvert tous les jours de midi à minuit
CHEZ QUEUX
158 E. Rue St-Paul
866-5194 — 866-5988

Banque Canadienne Nationale



Yvon Beaupré



Gérald Blais



Claude Jasmin



Pascal Laquerre

M. Jacques Douville, vice-président exécutif et directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale annonce que le titre de directeur général adjoint, jusqu'ici en usage à la BCN, est remplacé par celui de vice-président.
C'est ainsi que M. Yvon Beaupré devient vice-président et directeur de la succursale principale à Montréal tandis que MM. Gérald Blais, Claude Jasmin et Pascal Laquerre sont nommés vice-présidents.

Les dépôts garantis du Trust Général: c'est pour...

pour vos projets d'avenir
5 ans 9¼% (intérêts versés annuellement)
5 ans 9% (intérêts versés tous les 6 mois)
5 ans 8¾% (intérêts versés mensuellement dépôt minimum: $5,000.)

pour vos besoins de demain
4 ans 8½%
3 ans 8⅜%

pour bientôt
2 ans 8¼%
1 an 8%

Le Trust Général garantit ces taux de rendement sur vos dépôts. Le dépôt minimum est de $500.

Nous avons aussi des échéances de moins de 1 an. N'hésitez pas à nous téléphoner ou à nous écrire pour obtenir plus de renseignements.

TRUST GÉNÉRAL
909 ouest, boul. Dorchester, Montréal • (514)866-9641
1, Vincent d'Indy, Outremont • (514)739-3265
Institution inscrite à la régie de l'Assurance-dépôts du Québec
Ces taux sont susceptibles de changer sans avis mais sans affecter ceux déjà consentis.

Les Chinois n'ont pas encore maîtrisé leur démographie

par Gilbert Étienne
Le Monde

Certains ont cru un peu vite en Occident que la Chine populaire avait réussi à réduire la progression de sa population dans des proportions plus satisfaisantes. Il se révèle que de grands progrès restent à faire dans cette voie...

La Chine se trouve à l'heure des grandes remises en ordre, à l'heure des bilans, de l'examen de ce qui doit être modifié de manière profonde, simplement corrigé ou maintenu tel quel. Cette atmosphère fait songer à celle qui prévalait en 1961 et 1972, après les phases turbulentes du Bond en avant et de la révolution culturelle, mais, cette fois, le mouvement va beaucoup plus loin dans l'exposé des faiblesses dont ont souffert le système politique et la gestion de l'économie, sans parler de l'ordre public.

Une question capitale entre toutes n'a pas encore été soulevée publiquement, il ne serait pas surprenant qu'elle apparaisse à brève échéance: la population. L'autre jour, un des vice-premiers ministres, M. Chi Teng-kuei, a déclaré à des journalistes de l'Economist que les Chinois n'étaient pas 800 millions (chiffre rond donné depuis quelques années), mais 900 millions. De son côté, Michel Cartier (Mondes asiatiques, no 9-10, 1977) arrive à 875 millions en se fondant sur les chiffres par province diffusés de temps à autre par la radio en 1976. Il semblerait, selon d'autres sources, que les planificateurs chinois prennent comme référence 950 millions en 1977.

Ces indices ne font que confirmer les estimations antérieures. Partant du recensement de 1953 (582 millions pour la terre ferme), un taux moyen de 2% d'accroissement annuel donne 900 millions en 1975. Or un tel taux n'a rien d'excessif, même en tenant compte de la prévention des naissances, car il est inférieur à presque tous les taux des autres pays asiatiques (entre 2% et 3% par an, sinon davantage). Même si, aujourd'hui, le taux chinois est tombé un peu au-dessous de 2% grâce au planning familial, la Chine pourrait passer le cap du milliard vers 1980 (1).

Faut-il alors conclure à l'échec de la lutte contre les naissances? En aucune manière. Les Occidentaux ont été victimes d'un mirage en se fondant sur les contes et légendes des voyageurs. En fait, jamais aucun dirigeant chinois n'a déclaré, comme certains administrateurs étrangers, que le problème démographique était maîtrisé. Contraception, avortement, mariage retardé, progressent à un rythmes inévitablment variables selon les lieux (villes et campagnes) et les personnes (cadres, militants, masses). Des résultats très nets, voire spectaculaires, ont été atteints dans certains quartiers urbains et districts ruraux, mais il faut du temps et une vaste organisation pour couvrir l'ensemble du pays. Il n'est pas non plus facile de bousculer les coutumes, notamment quant à l'âge minimum du mariage, fixé à vingt-cinq ans pour les filles et à vingt-sept ans pour les garçons en ville; vingt-trois et vingt-cinq ans dans les campagnes. Il faut se souvenir qu'une partie de la baisse de la natalité voit, dans les premières phases, ses effets compensés par la baisse de la mortalité.

Malgré l'absence de recettes miracles en démographie, il semble vraisemblable que la croissance de la population commence à ralentir, tendance qui devrait se renforcer au cours des prochaines décennies. Le schéma agriculture-industrie-infrastructure qui émerge vers 1961-62 est plus que jamais réaffirmé: "Sans une base agricole solide, il n'est pas possible de développer rapidement l'industrie ni d'élever le niveau de vie du peuple", déclare le président Hua Kuo-feng le 23 octobre 1977. Non moins essentiels apparaissent les travaux d'infrastructure agricole, les transports et communications, l'énergie.

Si cette stratégie n'a pas été remise en question, ni pendant la révolution culturelle ni après celle-ci, les modalités d'exécution ont souffert à diverses reprises des excès et de l'aventurisme du "groupe des quatre" ou de leur prédécesseurs: mépris des règles les plus élémentaires en matière de gestion économique, dogmatisme et rejet de techniques étrangères, gros retards dans la recherche agronomique, désordres et factions...

La mauvaise humeur du ciel se manifeste cette année et en 1976, ce qui contribue, avec les erreurs des hommes, à faire ralentir la production agricole et remonter les importations de blé. Tombées à 2,1 millions de tonnes en 1976, celles-ci atteignent au moins 7 millions de tonnes en 1977. Quant aux exportations de riz, elles baissent depuis quelques années. Une des principales raisons a tenu à la faiblesse des cours mondiaux. Malgré une hausse récente des prix, les Chinois ne semblent toujours pas se manifester sur le marché mondial. Non moins révélateurs sont les achats, en 1977, de 300,000 tonnes d'huile de soya et 500,000 tonnes de fèves de soya (teneur en huile: 20%), dont la Chine est pourtant un des grands producteurs mondiaux.

Ces importations correspondent au souci maintes fois exprimé par les nouveaux dirigeants d'améliorer le niveau de vie des masses et, a fortiori, d'éviter une baisse.

Par rapport à la production totale (270 millions de tonnes de grain en 1975 et 1976), les importations paraissent modestes. Il en va différemment lorsqu'on les compare au volume du grain qui entre dans les circuits commerciaux et les villes (dans les 50 à 60 millions de tonnes). Encore plus caractéristique est le cas des huiles végétales. Sur la base de la ration d'huile accordée dans les villes (3 kilogrammes par personne et par an), il faut, pour alimenter les masses urbaines, dans les 400,000 à 500,000 tonnes d'huile, ce qui dépasse de peu les importations de cette année. (Population urbaine: environ 15% du total.)

Déjà esquissée à la fin de 1975, la stratégie agricole continue à se renforcer. D'ici à 1980, le tiers des deux mille cent trente-cinq districts devraient avoir atteint un stade avancé du type de la célèbre brigade de Tachaï dans les collines du Chan-Si: haute conscience idéologique, forte croissance de la production et des niveaux de vie grâce à une gestion efficace. Le nombre de ces districts semble se situer aujourd'hui autour de cinq cent.

Grâce aux travaux de Marthe Engeborghs-Bertels (2), il nous est possible de localiser ces districts. La plupart jouissent de conditions naturelles et économiques assez différentes de celles du modèle de Tachaï: en général, de bons sols dans la grande plaine du Nord, dans les plaines et les fonds de vallée du Centre et du Sud; rivières ou souvent nappe phréatique abondantes, ce qui assure une bonne irrigation. Nombre de ces districts s'appuient sur une ville plus importante qu'un simple bourg. Dans l'ensemble, ils ne sont pas trop isolés: grand-route, axe ferroviaire ou rivière. Tous ces facteurs jouent un rôle non négligeable dans le processus de développement local: agriculture, industries, commerce, infrastructure...

Qu'en est-il des cadres? En 1972, nous visitions plusieurs districts à la Tachaï. Nous étions reçus par des hommes plutôt jeunes, possédant bien leurs dossiers et faisant preuve d'un solide bon sens. Les résultats étaient frappants et n'avaient rien de villages à la Potemkine, observation confirmée ultérieurement par d'autres étrangers. Les rendements atteignent dans les 5 t/ha de paddy, 3 à 4 t/ha de blé, parfois plus.

En revanche, dans bien des régions moins solidement encadrées et où la nature se montre plus ingrate, la production de paddy oscille entre 2 et 3 t/ha, le blé autour de 1,000 kg/ha.

La Chine n'a certes pas épuisé tout son potentiel agricole, mais, compte tenu des résultats déjà atteints dans plusieurs zones, la partie s'annonce serrée. Elle nécessite toujours plus de coûteux travaux hydrauliques engageants, à côté de la brouette, de gros moyens modernes. D'autres progrès sont possibles en matière de semences. Quant à la consommation d'engrais chimiques, elle va progresser lorsque les treize grands complexes d'urée, construits avec la collaboration d'entreprises étrangères (dont des françaises), tourneront à plein, soit en 1978-1980. En conclusion, la courbe de la production agricole peut continuer à s'élever plus vite que celle de la population au prix d'une sévère planification de l'économie. C'est ce que les Hua Kuo-feng et Teng Hsiao-ping sont en train de faire dans une perspective qui n'a rien de commun avec les billevesées si fâcheusement incarnées dans l'esprit du "groupe des quatre".

(1) En partant de l'hypothèse moins plausible de 824 millions en 1975, avec un taux annuel de croissance de 1,8% pour 1975-1980 et 1,5% pour 1980-1985, le milliard serait atteint vers 1987.

(2) Marthe Engelborghs-Bertels et ceux de ses étudiants, Chr. Kulokowski et Th. Mhatswenumugabo, de l'Institut de sociologie, Université libre de Bruxelles.

Le Qatar prépare l'après-pétrole

par André Dessot
envoyé spécial du Monde

DOHA — Au commencement, il y avait le ciel, la mer et le sable, et personne n'aurait donné cher du Qatar, même au début des années 50. Aride et désertique, chauffée à blanc onze mois sur douze par les rayons d'un soleil impitoyable, cette presqu'île de 22,014 km2, grande comme la Lorraine, fichée en plein milieu du golfe Persique sur la péninsule arabique, n'avait vraiment rien d'un éden. Mais un jour le pétrole jaillit, répandant ses bienfaits, et tout fut changé. Autrefois simple bourgade coïncée entre la mer et le désert, Doha, en moins de vingt ans, est devenue une riche capitale. Immeubles somptueux, souvent bâtis, Dieu merci! dans le plus pur style oriental; larges avenues bordées d'arbres où foncent à tombeau ouvert Mercedes et belles américaines; cinémas, boutiques regorgeant de marchandises amenées des quatre coins de la Terre par des files de cargos obligés d'attendre trois longues semaines avant d'accoster tant l'embouteillage est grand; une étonnante université; un musée non moins remarquable; des chantiers à perte de vue; la ville n'a plus grand-chose à envier aux grandes métropoles occidentales.

Simple flambeau dans la nuit? Ni les quatre-vingt mille Qatari ni les cent quarante mille étrangers (Indiens, Pakistanais, Égyptiens, Palestiniens) attirés par l'odeur du pétrole, qui peuplent l'émirat n'ont à se plaindre. Payés comme des pachas, ils gagnent souvent plus de 8,000 rials par mois (10,000 F) et les salaires les plus bas descendent rarement au-dessous de 2,000 rials (2,500 F). L'impôt sur le revenu est inconnu et le chômage inexistant. Même si la redistribution des richesses n'a pas toujours été très égale, le tout-puissant émir Sheikh Khalifa Bin Hamad Al Thani a quand même bien fait les choses. Autoroutes, hôpitaux, écoles, stades, stations de radio et de télévision, logements: au rythme actuel de son développement, le Qatar sera dans quelques années un pays nanti. En attendant, avec ses 12,000 dollars, de revenu par tête d'habitant, il se classe, avec le Koweit et Abou-Dhabi, dans le peloton de tête des pays les plus riches du monde, devant la Suisse avec ses 8,746 dollars, la Suède (8,439 dollars) et les États-Unis (7,098 dollars). Phénomène symptomatique de cette richesse toute neuve: dans les douars, les enfants se livrent à des courses folles sur des motos japonaises miniatures, tandis que les adultes regardent la télévision couleur en plein air. Mais les femmes, toujours vêtues de longues robes de voile noir, restent masquées, coupées du monde des hommes. C'est tout le paradoxe de ce pays, prisonnier d'un passé encore chaud et de ses tabous religieux, mais étonnamment ouvert au progrès et sans complexe à l'égard du profit.

L'or noir a tout donné au Qatar, mais il peut aussi tout lui reprendre. Dans trente ans, ou un peu plus, les gisements (1) dont le pays tire à présent 2,7 milliards de dollars de revenus annuels (95% de ses ressources) seront épuisés, et trente ans c'est presque demain. De quoi sera fait l'avenir quand le dernier puits de pétrole sera tari? Comme tous les États arabes, le Qatar a d'abord recherché dans les investissements à l'étranger le moyen de recycler ses pétrodollars. Ainsi se nouèrent les premiers leins entre C.d.F.-Chimie, filiale des Charbonnages de France, et la Qatar General Petroleum Company (Q.G.P.C.), associés à 60/40 dans la construction de la plate-forme pétro-chimique de Dunkerque, d'un coût global de 1,9 milliard de F. D'autres projets du même type sont à l'étude et, pour faciliter l'acquisition de nouvelles participations, la Qatar National Bank ouvrira fin novembre sa première agence internationale à Paris.

Méfiants de nature, les Qatari ne se bercent quand même pas trop d'illusions. "Si de tels investissements constituent une bonne défense contre l'inflation, asusre le prince héritier Sheikh Abdul Aziz Al Thani, ministre des finances et du pétrole, nous ne pouvons prendre le risque de faire porter sur eux tout le poids de notre effort". Aussi l'industrialisation est-elle rapidement apparue comme l'instrument idéal pour faciliter le passage en douceur dans l'ère post-pétrolière. "Elle est notre meilleure garantie pour l'avenir", affirme M. Mis'hal, ministre du Plan.

Les objectifs sont clairs, mais pour le moins ambitieux. Si tous les contrats à l'étude sont signés avec les firmes étrangères actuellement sur les rangs, et les délais tenus, le plus grand complexe industriel du golfe Persique s'élèvera, dans dix ans, sur le site maritime d'Umm Saïd (40 kilomètres au sud de Doha) où débouchent aujourd'hui en plein désert les conduites branchées sur le champ pétrolifère d'Umm Bab/Dukhan (côte occidentale du Qatar). Il aura coûté un peu plus de 4 milliards de dollars actuels et permettra de tirer partie, sous forme d'énergie et comme matière première, du gaz, dont les réserves considérables seront, contrairement à celles du pétrole, utilisables au moins durant une cinquantaine d'années.

L'opération se déroulera en deux temps. Dans une première phase, le Plan prévoit de pousser à fond l'industrie lourde. Une usine d'engrais a déjà été montée en collaboration avec la firme norvégienne Norsk Hydro, dont la production, à l'achèvement complet des travaux, atteindra 1,800 tonnes par jour d'ammoniaque et 2,000 tonnes par jour d'urée. Un complexe sidérurgique entièrement intégré, financé à 30% par le groupe japonais Kobe Steel, est en cours de construction. Il aura une capacité de 400,000 tonnes par an et entrera en service au printemps prochain. À cet ensemble s'ajouteront, d'ici à la fin de 1980, une plate-forme pétrochimique (2), pour partie financée par C.D.F.-Chimie (16%) qui s'est vu en plus confier la coordination des travaux et l'exploitation de l'ouvrage et, un peu plus tard, une raffinerie de pétrole et deux unités de gaz liquides, pour lesquelles Technip, une autre firme française, a été pressentie, et, enfin, un complexe d'aluminium.

(1) Avec près de 180 millions de barils de pétrole par an, le Qatar est le onzième gros producteur de l'OPEP et le quinzième à l'échelon mondial. Mais il se classe au troisième rang, derrière Abou-Dhabi et le Koweït, pour sa production par tête d'habitant.

(2) Cette plate-forme coûtera 2,5 milliards de francs. Elle se composera d'un vapocraqueur de 280,000 t/an d'éthylène, fonctionnant au gaz d'éthane, et de deux unités, l'une de polyéthylène basse densité de 140,000 t/an, la plus grande du monde en ligne, l'autre de soufre (46,000 t/an). Le polyéthylène sera fabriqué selon la technologie de C.D.F.-Chimie, qui assurera en plus la commercialisation du produit.

vient de paraître

Marshall McLuhan
D'oeil à oreille

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

Majeur en études italiennes

Université de Montréal
Département d'études anciennes et modernes



Nouveau programme de 60 crédits offert dès le prochain trimestre commençant le 3 janvier 1978. Il comprend des cours de langue, de littérature, de culture et de civilisation italiennes, ainsi que des cours connexes en humanités gréco-latines, en histoire, en histoire de l'art et en linguistique.

Associé à un mineur d'une autre discipline ou à un programme hétérogène (30 crédits), il conduit à l'obtention d'un baccalauréat ès arts.

Pour tout renseignement additionnel, prière de s'adresser à:

Mme Maria Predelli

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département d'études anciennes et modernes

C.P. 6128, Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Tél.: 343-5929 ou 343-6222

Date limite de demande d'admission
1er décembre 1977

Valeur des objets de valeur

Si vous avez le moindre doute sur la valeur actuelle de vos fins bijoux, le Service d'évaluation Mappins saura vous être utile. Pour une somme convenue, Mappins fera une évaluation précise de vos bijoux.

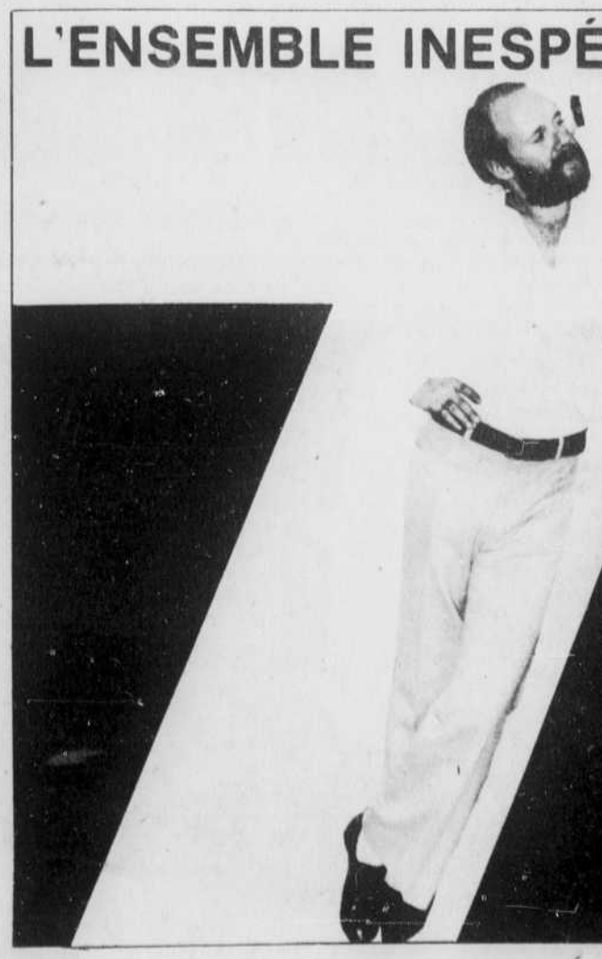
Et si vous souhaitez vous départir de certaines pièces ou d'une collection entière, Mappins est toujours disposée à discuter l'achat de bijoux avec leurs propriétaires, individus, banques ou fidéicommissaires.

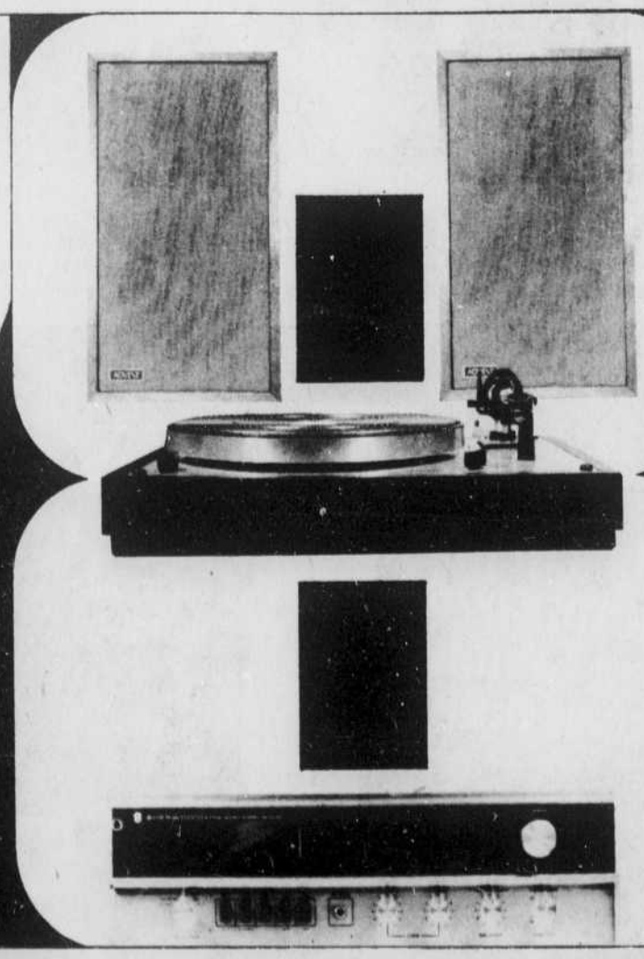
Vous n'avez qu'à vous rendre au Mappins le plus près de chez vous pour profiter, en toute confiance, de l'un ou l'autre de ces services.

JOAILLIER Mappins

1,000 ouest, rue Ste-Catherine
Place Vertu
Les Terrasses

L'ENSEMBLE INESPÉRÉ





Le rêve n'est plus le rêve depuis que je suis passé à la réalité.
Et que l'on m'a enfin mis à votre portée. Pensez je suis 7 8 9.
C'est là ma combinaison gagnante. Mais n'allez surtout pas me juger.

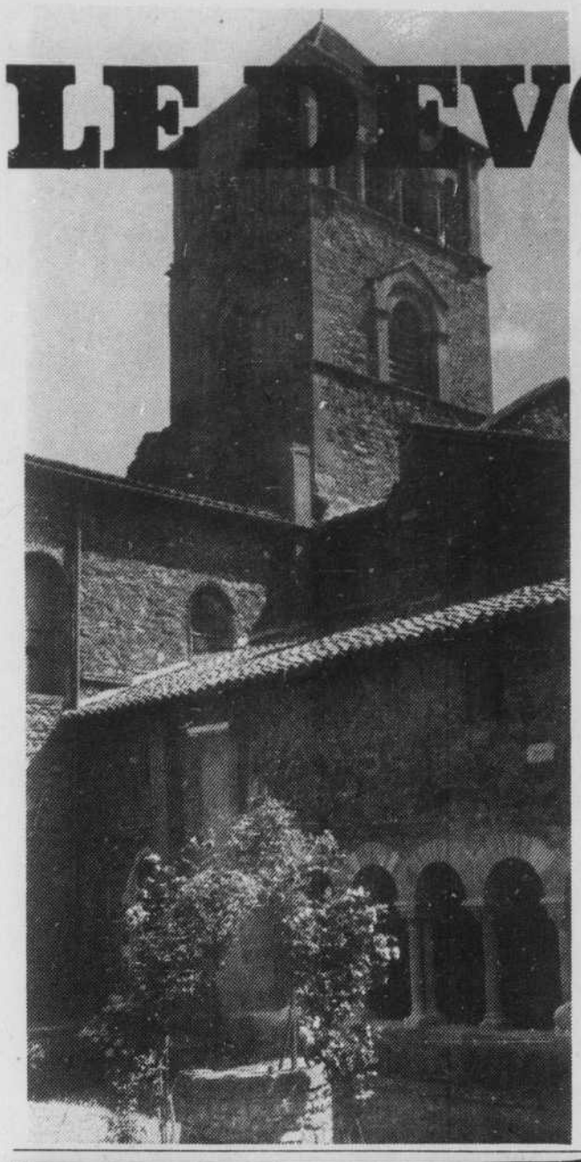
à mon étonnant bas prix. Prêtez plutôt l'oreille (l'attentive s'entend)
et imbibez-vous comme il se doit de ma gamme du son d'une infinie variété
qu'il m'est possible pour vous d'émettre. L'ensemble voilà mon nom

inespéré vous me trouverez au prix minime de mon très riche son
ma raison à moi d'exister est de devenir le plus tôt possible
la plus précieuse de vos possessions et de œ fait vous et moi
ne sommes-nous pas faits pour nous entendre donc pour vivre ensemble ?
Pourquoi alors ne pas m'amener à la maison ?
Je ne peux vous promettre que du bon son, un son tel que vous en avez
sûrement oublié la qualité du ton.

RÉCEPTEUR SHERWOOD S7110A
TABLE TOURNANTE THORENS TD166 MARK II
AVEC CARTOUCHE ADC QLM34 MARK II
L'ENSEMBLE COMPLET $789.

AUDIOSHOP
1193 de la Montagne
H3G 1Z2
871-0091

LE DEVOIR Cahier 3 Montréal, jeudi 24 novembre 1977 tourisme



En zigzag sur les routes du Beaujolais

- **Juliénas: 1 km**
- **Saint-Amour: 4 km**
- **Chenas: 3 km**
- **Fleurie: 11 km**
- **Morgon: 15 km**
- **Brouilly: 36 km**

Étonnant carrefour! le panneau routier ressemble à une carte des vins. Nous sommes au nord du massif du Beaujolais, modeste ensemble montagneux qui serait ignoré du monde entier si ses arpents ne produisait pas des vins bien connus.

par LOUIS-MARTIN TARD
collaboration spéciale

A elle seule, la géographie vaut le déplacement. A partir de Ville-franche-sur-Saône, au nord de Lyon, une modeste route ondule de monts en vaux, borde des lignes de crête, redescend vers des vallées encaissées. Sur les versants ensoleillés des côteaux, partout des vignes; en face, sur les ubacs, des paysages qui rappellent volontiers nos Laurentides: feuillages décidus et conifères, parfois de splendides sapins Douglas. Dans cette nature, longuement recréée par la main de l'homme, aucune cité d'importance mais nombre de villages calmes, d'écarts. Au loin, au-delà de la tranchée de la Saône, la ligne bleue du Jura.

Dix kilomètres de large sur trente de long, tel est le pays de Beaujolais qui a pacifiquement conquis le monde des gastronomes. Sur sa frange ouest qui borde le bassin de la Loire, sa capitale historique, Beaujeu, au bord d'une paisible rivière, cernée par les vignobles qui escaladent les versants, est un grand hameau paisible et opulent.

L'autre capitale, c'est Ville franche, dont les habitants pour une obscure raison, s'appellent les Caladois. Les Caladois sont riches, non pas tant à cause des petites industries de la ville, mais parce que les viticulteurs du Beaujolais viennent s'y approvisionner et mettre à l'abri dans les banques et caisses de crédit locales les revenus que procurent le vin.

Le Beaujolais se vend bien. Le bon Bourgogne est hors de prix, le Bordeaux, à cause de ses multiples châteaux et de ses millésimes, inquiète toujours un peu le consommateur. Alors vive le Beaujolais qui doit se boire jeune, a un joli nom, un goût à la fois acide et tendre, vigoureux et délicat.

En fait, c'est seulement sur place que l'on se rend compte qu'il y a Beaujolais et Beaujolais. Le sud du vignoble, en terrain calcaire, produit un vin léger qui n'a droit à l'appellation officielle que s'il a suffisamment de corps. Dans la région des collines, on monte vers le Beaujolais supérieur; autour de certaines communes renommées, le vin s'appelle Beaujolais-Villages. C'est ce vin qui aux environs du 20 novembre est expédié, à peine vieux de trois mois, par d'heureux producteurs, vers les grandes villes sous le nom de "Beaujolais primeur" et crée tous les ans une opération publicitaire enviée par tous les autres vignerons de France.

Enfin sur les hautes et lumineuses terrasses du Beaujolais se répartissent les neuf grands crus: Saint-Amour, Juliénas, Fleurie, Morgon, Moulin-à-Vent, Chénas, Chiroubles, Brouilly et Côte de Brouilly.

Bon an, mal an, un million d'hectolitres, soit cent millions de bouteilles de Beaujolais qui vont se faire boire ailleurs. Ce qui n'est pas mal pour un vin dont on affirme qu'il n'est bon que sur place. Et encore s'ajoutent aux vins loyaux, de fallacieux Beaujolais qui, s'ils pouvaient parler auraient un accent italien ou espagnol. Sans compter ces bouteilles "pour Parisiens" qui contiennent un produit surchargé en alcool, grâce à une addition de sucre de betterave au moment de la fermentation, procédé que la loi interdit mais qu'une longue coutume et des intérêts électoraux justifient.

Aussi, pour être sûr, vaut-il mieux le boire sur place, chez un vigneron jovial dont le clin d'oeil vous certifie que ce qui vous est servi provient du bon tonneau. Si vous voyagez entre Paris et Lyon, faites un crochet par le Beaujolais, vous en aurez la preuve. Pour vous aider, chaque village de la côte beaujolaise possède son caveau de dégustation, ouvert du matin au soir, chaque jour de la semaine, où des serveurs au

(Voir page suivante)

RIO

- Des plages sensuelles, grouillantes: Copacabana-Ipanema
- Les clameurs des 170,00 partisans du plus grand stade au monde.
- Le soleil, la mer, l'éternelle samba et l'apothéose "Carnaval"

Nous avons goûté à son charme...
Nous voulons le partager avec vous.

NOËL À RIO
du 24 décembre au 10 janvier
VOL NOLISÉ à partir de $895.00

En collaboration avec Asensio Tours et Pan Am.

Destination Voyage
328 — 3e Ave, LaSalle
363-5555

Permis 77-15268725-0332

(Ce texte est une exclusivité des Voyages Malavoy)

AVIS À TOUS NOS CLIENTS QUI SONT ALLÉS EN EUROPE CETTE ANNÉE

Vous êtes venus nous voir pour **votre voyage en Europe**.
Vous nous avez confié vos arrangements pour **un voyage individuel** (billet d'avion, réservations d'hôtels, location d'automobile, etc.), ou bien vous avez choisi l'**un de nos 38 tours organisés en autocar**.

IL Y A DE TRÈS FORTES CHANCES QUÉ **VOUS ALLIEZ DANS LE SUD**, L'HIVER PROCHAIN. VOUS POUVEZ AUSSI NOUS CONFIER VOS ARRANGEMENTS POUR **CETTE ESCAPADE AU SOLEIL**, QUE CE SOIT POUR **UN SÉJOUR INDIVIDUEL**, POUR **UNE CROISIÈRE** OU POUR **UN FORFAIT DE L'UNE DES COMPAGNIES SUIVANTES:**

GROSSISTES: *Asensio, Cat Tours, Chantecler, Club Méditerrannée, Fairway, Fiesta, Tours Mt-Royal, Skylark, Suntlight, Terratours, Tourvac, Treasure Tours, Unitours, Viva, etc.*

COMPAGNIES MARITIMES: *Carras, Chandris, Costa, Cunard, Flagship, Hellenic, Home Lines, Paquet, Royal Viking, Sun Line, etc.*

UN SAGE CONSEIL: ***Il devient très urgent de réserver pour éviter les déceptions.***

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.

1255, rue Université, Suite 1220,
Montréal, P.Q. H3B 3W9 — Tél.: 861-2485

Détenteur d'un permis 1977 du Québec



Évasion au sud du sud !

Économisez: Partez en Janvier!

Cet hiver, Suntlight vous offre tout un éventail de soleils absolument remarquables. Aucune autre compagnie de voyages ne présente autant de qualité dans la diversité, autant de "valeurs-vacances", autant d'originalité dans le genre de séjours: hôtels, villas, appartements, formules "Club" (tout compris, même les activités sportives), croisières, circuits... Et, comme par le passé, comptez sur l'organisation Sunflight pour s'occuper de tous les détails de votre voyage, au départ, à l'arrivée et durant tout votre séjour. Cet hiver, voyagez Sunflight, le numéro 1 des vacances-soleil!



Demandez-le à votre agent de voyages.

ACAPULCO

Le soleil est roi dans ce centre le plus animé du Mexique. Si vous aimez le soleil, l'exubérance, la vie endiablée, en un mot si vous avez le sang chaud, il vous faut aller à Acapulco!

Départs les samedis 7, 14 et 21 janvier

EL MATADOR

Hôtel de 200 chambres situé au sommet d'une colline qui donne sur la baie. Chambres climatisées avec balcon semi-privé, lits jumeaux ou divans-lits. Service gratuit d'autobus de l'hôtel à la plage à un demi-mille.

1 semaine **$438.*** 2 semaines **$586.***
Comprend un crédit de $1. pour le petit déjeuner par personne par jour.

Départs les dimanches 8, 15 et 22 janvier

LA TORRE PLAYASOL

Cet hôtel-appartements est situé sur la plage. Les chambres sont climatisées et ont deux divans-lits, deux lits simples et une salle de bain.

1 semaine **$488.*** 2 semaines **$686.***
Comprend une cuisinette

3 SEMAINES À L'HÔTEL ALBA

Situé sur une colline qui domine la baie d'Acapulco. Ces appartements-studios sont climatisés. Service d'autobus gratuit de l'hôtel à la plage.

3 semaines **$516.*** COMPREND CUISINETTE.

CUBA

Une vie simple au soleil, à deux pas d'une mer d'un bleu turquoise. Passer des vacances à Cuba, c'est une aventure que vous devez tenter.

Départs: les jeudis 5, 12 et 19 janvier

QUATRO PALMAS

Villas d'une ou deux chambres climatisées avec lits jumeaux. Face à la très belle plage de Varadero dans d'immenses jardins fleuris.

1 semaine salle de bain semi-privée: **$389.***
2 semaines salle de bain semi-privée: **$529.***

Pour salle de bain privée, ajouter $30. par personne par semaine. Comprend le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner à menu fixe tous les jours, avec bière ou boisson gazeuse au déjeuner et au dîner.

Départs les samedis 7, 14 et 21 janvier
(Seulement quelques places encore disponibles)

SOTAVENTO

Sises près de la plage, les villas s'étendent sur plusieurs rues du centre de villégiature de Varadero. Les chambres à coucher des villas sont climatisées, ont des lits jumeaux et une salle de bain semi-privée.

1 semaine **$379.*** 2 semaines **$519.***

Comprend le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner à menu fixe tous les jours, avec bière ou boisson gazeuse au déjeuner et au dîner.

HAÏTI

Haute en couleur elle allie le charme et la civilisation de la France du 18ième siècle à l'héritage trépidant et passionné de l'Afrique. Dans cette île ensoleillée sourire, gentillesse et mystère vous attendent.

Départs les vendredis 13, 20 et 27 janvier

DOMAINE IDÉAL

Situé près d'une petite plage artificielle, à 5 milles de Port-au-Prince. Les chambres sont climatisées, elles ont deux grands lits, douche et toilettes.

13 et 20 JANVIER: 1 semaine **$341.***
2 semaines **$436.*** 3 semaines **$516.***
27 JANVIER: 1 semaine **$358.***
2 semaines **$456.*** 3 semaines **$546.***
Comprend le petit déjeuner complet tous les jours.

Départs tous les dimanches du 1er au 27 janvier

CHRISTOPHER

Niché sur une colline, à quelques minutes du centre de la ville. Les chambres sont climatisées, elles ont deux lits doubles, salle de bain et balcon.

1er JANVIER AU 22 JANVIER:
1 semaine **$449.*** 2 semaines **$616.***
27 JANVIER: 1 semaine **$458.***
2 semaines **$646.***
Comprend le petit déjeuner complet et le dîner tous les jours.

* Toutes les vacances, de 7, 14 et 21 jours, offrent un choix d'hôtels et comprennent le voyage en jet nolisé, le transport entre l'aéroport et l'hôtel, une chambre ou appartement selon la date, le plan de repas selon l'hôtel choisi et le service du représentant. Les prix par personne, groupe de deux, et les voyages proposés dépendent des places disponibles. Il y a aussi des voyages à prix plus élevés. Les voyages en avion par Québécair, Nordair, Air Canada, Cubana, Carebbean Airways, Air Jamaica, Aero Mexico, American Air Lines et Western Air Lines sont soumis aux règlements qui proviennent de la Commission de transport canadienne. Un dépôt de $50 par personne sera exigé au moment de la réservation et le solde devra être payé au plus tard 46 jours avant la date de départ. L'annulation d'un voyage doit être signalée par écrit. Afin d'avoir plus de détails sur d'autres avantages ainsi que sur les clauses et conditions, consultez le magazine "Vacances d'hiver Sunflight" 1977-1978. Sunflight — détenteur d'un permis du Québec.

Réservez aujourd'hui chez votre agent de voyages.

Voyagez Sunflight®

Le numéro 1 des vacances-soleil

En zigzag sur les routes du Beaujolais

— suite de la page précédente

poignet leste remplissent sans arrêt les verres. Il n'y a pas si longtemps, la "tassée" était gratuite; à présent, les syndicats de vignerons qui organisent ces dégustations demandent, au consommateur à titre de participation une modeste pièce de un franc. Mais on en a pour son argent. Outre le Beaujolais récent, garanti authentique, servi frais, comme il se doit, on vous offre un décor idoine: salles d'auberges richement décorées de meubles régionaux, caves voutées ou celliers profonds. Souvent en prime, quelques chansons bacchiques, proférées par un choeur de buveurs égayés par le liquide vermeil et chaleureux.

À Vaux-en-Beaujolais, le lieu de dégustation a beaucoup de succès; il est orné de très rabelaisiennes gravures où l'on retrouve les personnages de Clochemerle, car l'auteur a situé là l'action de son roman.

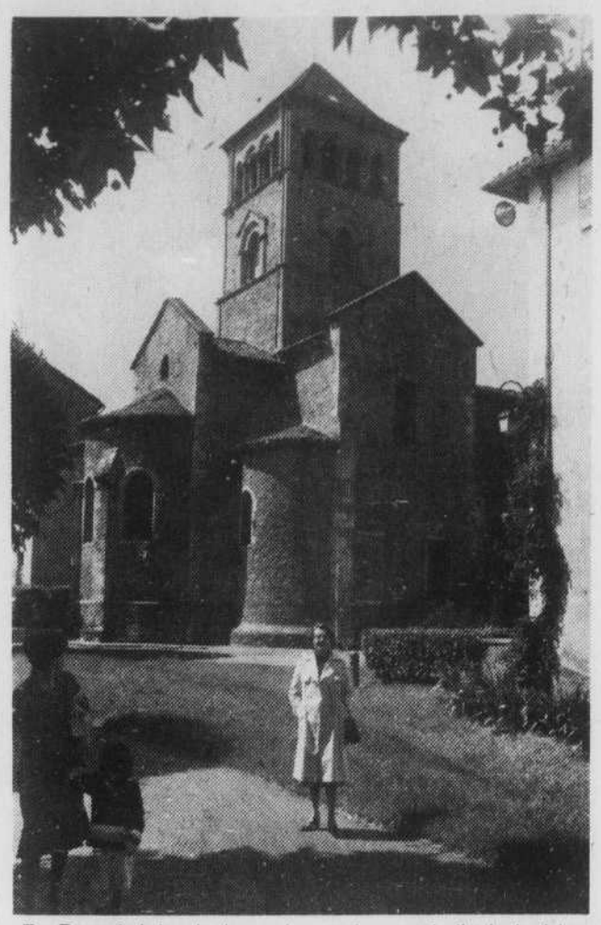
De Saint-Amour à Brouilly, j'ai parcouru ce sympathique terroir; pour affiner mon goût du jugement, j'ai goûté sur place chaque variété de Beaujolais et appris ce qui le distingue des autres vins.

À Fleurie, on fait un vin particulièrement fruité produit en grande partie dans une cave coopérative où est traitée la récolte de quelque 300 vignerons. Cette entreprise a la particularité d'être dirigée par une femme, Mme Marguerite Chabert, qui porte gaillardement ses 75 ans. Tout en servant un Fleurie bien choisi, elle expliquait que tout le vignoble du Beaujolais est planté en Gamay, une variété de cep, qui donne un vin très quelconque partout ailleurs, mais qui sur les terrains de schiste désagrégé des coteaux beaujolais, produit de remarquables crus, surtout là où le sol contient du manganèse, véritable mystère de la nature!

Dans toutes les petites cités vigneronnes, la vie est douce et les auberges accueillantes, mais il y a d'autres attraits que la consommation du vin local. Le Beaujolais, c'est aussi, perdues dans de vertes vallées, de vieilles églises romanes, telle celle d'Avenas, des abbayes, des cloîtres, de charmantes chapelles. La plus célèbre, au sommet de la montagne de Brouilly est celle de Notre-Dame-du-Raisin. Le 8 septembre, tous les ans, les vignerons du pays viennent y demander une bonne récolte et piqueniquer en famille dans les prairies environnantes. Par tradition, se mêlent à eux de joyeux Montmartrois; ils viennent rappeler que la colline parisienne a eu autrefois son vignoble dont il ne reste qu'une vigne qui produit encore quelques tonneaux d'un vin surtout recherché à titre de curiosité.

Au sud de Beaujolais, toutes les maisons des villages construites de blocs de calcaire, ont donné à cette région le nom de pays des "Pierres dorées". Il faut aussi voir à Saint-Julien, l'humble maison de vignerons, transformée en musée, où est né et a vécu une partie de sa vie, Claude Bernard, créateur de la médecine expérimentale.

Mais si vous voulez visiter ces sentiers ombragés par les ceps, ne faites jamais votre promenade du Beaujolais un dimanche ou un jour férié, vous trouveriez les villages encombrés d'autocars de touristes, de voitures remplies de dégustateurs amateurs, le tout dans une ambiance de kermesse pinardière. Attendez un jour de semaine pour faire connaissance avec cette intéressante région et boire en paix votre "pot" de Beaujolais préféré.



En Beaujolais du bon vin, mais aussi d'admirables campagnes et de beaux décors architecturaux.



AVEZ-VOUS DÉJÀ ESSAYÉ DE RÉSERVER UN VOL DE NUIT SUR MIAMI EN HIVER ????

Difficile, n'est-ce pas ? En janvier, février, mars ou avril presque tous les sièges sur les vols de nuit sont DÉJÀ réservés. Assurez-vous donc d'un siège dès maintenant surtout que réserver AUJOURD'HUI ne vous coûte RIEN Club Jeunesse Inc. est en mesure de réserver dès MAINTENANT votre siège sur les vols de nuit des Boeing 747d'Air Canada à destination de Miami. Il vous suffit de:

1. Choisir les dates de départ et de retour qui vous conviennent dans la mesure où la durée de votre séjour se situe entre 7 et 30 jours.

2. Complétez DÈS AUJOURD'HUI la fiche de réservation qui se trouve au bas de l'annonce et annexez à cette fiche un dépôt de $25 par siège. Ce dépôt est remboursable en tout temps, quelles que soient les raisons de l'annulation.

Nous vous confirmerons le(s) siège(s) par retour du courrier. (Ceci n'est valable que si vous réservez dans les 10 jours qui suivent la parution de cette annonce. Au delà, la confirmation sera assujettie à la disponibilité des sièges et à défaut de confirmation où d' alternative acceptable pour vous, nous vous retournerons aussitôt votre dépôt). Vous pouvez également changer les dates de départ et de retour ultérieurement, s'il y a disponibilité.

PAIEMENT DU SOLDE
Le solde doit être payé avant votre départ, au moment de la livraison du billet. La taxe d'aéroport devra aussi être réglée à ce moment ($11).

VOTRE GARANTIE: tous ces vols sont garantis par Air Canada. Par ailleurs, Club Jeunesse Inc., agence accréditée IATA et ATC, est enregistrée conformément à la loi des agents de voyages et détient un permis gouvernemental valide. Club Jeunesse a donc souscrit à une caisse commune qui protège le consommateur-voyageur et a également fourni les cautionnements prévus par la loi. Conformément à la loi, tous les argents perçus en dépôt ou solde pour l'achat d'un service sont versés dans un compte en fidéicommis et détenus au nom du client. Ces deniers ne serviront qu'aux fins du voyage auquel le client s'est inscrit, et cela jusqu'au paiement complet des frais encourus concernant le voyage.

CLUB JEUNESSE ET TOUS SES AVANTAGES:
Club Jeunesse a parcouru, durant l'été, Miami, Hollywood, Fort Lauderdale, Pompano, West Palm Beach et Riviera. L'équipe de Club Jeunesse a, à cette occasion, visité des centaines d'hôtels, pris des milliers de photos, et est en mesure de vous donner une information de première main sur ces établissements.
Nous pourrons réserver l'hôtel de votre choix en temps opportun. MAIS CE QUI PRESSE MAINTENANT, C'EST VOTRE SIÈGE D'AVION. Assurez-vous maintenant d'une place au meilleur prix possible. Remplissez le bon ci-dessous et retournez-le nous aujourd'hui même à: Club Jeunesse Inc., 5450, Côte des Neiges, bureau 320, Montréal, Québec H3T 1Y6.

PRIX:	DÉPART/RETOUR WEEKEND	DÉPART/RETOUR SEMAINE
du 27 décembre au 28 février	$160.00	$145.00
du 1er au 31 mars	$190.00	$175.00
du 1er au 30 avril	$160.00	$145.00

N.B. Cette offre ne s'applique pas pour les départs se situant entre les 17 et 27 décembre et pour les retours se situant entre les 2 et 12 janvier.

Remplir, découper et poster ce bon aujourd'hui même.

☐ **OUI,** j'aimerais réserver immédiatement mon vol de nuit vers Miami cet hiver.

Club Jeunesse
5450 Côte des Neiges
Bureau 320
Montréal, Qué.
H3T 1Y6
(514) 341-4420

Ces informations sont requises pour chaque voyageur.

Prénom (en MAJUSCULES, s.v.p.) Nom

Adresse App.

Ville Province Code postal

No de téléphone — Résidence Bureau

Je désire réserver siège(s) en partance pour Miami

le et dont le retour est le

Durée jours

Dépôt joint, au montant de $ pour réservation(s)

Remboursable au complet en cas d'annulation.

Montant total $ par chèque (à l'ordre de Club Jeunesse in Trust) ☐ par mandat postal ☐

Club Jeunesse, quand la jeunesse n'a pas d'âge.

Oui... nous y sommes allés!

Voyages Eaton

L'agence Voyages Eaton est allée vérifier les commodités et services dans les hôtels de ces pays au soleil. Nous sommes en mesure de vous conseiller où aller pour profiter pleinement de votre séjour. Avec Voyages Eaton, vos réservations bénéficient du plan de voyage garanti, renseignez-vous.

Sunflight aux Bahamas

Nassau

1 semaine **339.00** à **399.00** *
2 semaines **449.00** à **579.00** *

Départ le vendredi jusqu'au 16 décembre, ensuite le samedi jusqu'au 15 avril
Séjour au Holiday Inn, le petit paradis de Paradise Island.

Freeport

1 semaine **299.00** à **359.00** *
2 semaines **379.00** à **519.00** *

Départ le dimanche, du 16 décembre au 21 avril.

Séjour au Holiday Inn le centre de villégiature familial complet dans la fabuleuse Freeport.



Vos vacances Sunflight comprennent • transport aérien aller-retour de Montréal, • transferts et manutention des bagages • séjour • 1.00 de crédit par jour pour le petit déjeuner • cocktail de bienvenue • services d'un représentant Sunflight • sac de plage.

* Les prix indiqués sont par personne, occupation double, et varient selon la date de départ. Taxes, frais de services et pourboires en sus. Les places aux prix indiqués sont limitées et sujettes à disponibilité au moment de la réservation. Consultez la brochure Sunflight pour la liste complète des avantages, clauses et conditions.

Adressez-vous là où le plan de voyage est garanti: téléphonez ou rendez-vous :

Eaton Centre-ville
6e étage
842-9331

Anjou
Galeries d'Anjou
353-4411

Pointe-Claire
Centre Fairview
697-5420

Laval
Carrefour Laval
687-1470

Ste-Foy
Place Ste-Foy
653-9331

Un autre avantage: vous pouvez utiliser la carte-comptable Eaton.

Permis 15437270-1641.

EATON

Pendant que les bateaux...



Réalisez votre rêve et partez deux semaines à la découverte des Antilles sur un voilier tout en participant à la vie de bord et en apprenant à faire de la voile.

Dépliant sur demande

Voyages Plus
1714 rue St-Denis
Montréal, Québec
(514) 845-6203

ÇA FINIT BIEN LA SEMAINE!

Une chambre double pour **$26.00** par nuit

Imaginez. 24 heures de parfaite évasion pour $26 seulement (plan familial). Sans le moindre supplément surprise! Ainsi, les vendredis, samedis et dimanches soirs, nous acceptons jusqu'à 3 personnes par chambre... sans supplément. Pas de supplément, non plus, pour faire vos appels locaux ni pour profiter de la fameuse hospitalité des hôtels Ramada.



(Ce taux est en vigueur 7 jours par semaine à notre hôtel de Québec.)

POUR RÉSERVER, APPELEZ SANS FRAIS À: (800) 261-3232. À TORONTO, COMPOSEZ 868-1112.

(Cette offre s'applique du 15 septembre au 31 mai pour réservations faites à l'avance seulement.)

De plus en plus connus et reconnus

RAMADA® INN

Montréal (Centre-ville, Parc Olympique et Ouest)
Toronto (Centre-ville, Don Valley et Aéroport Ouest)
London • North Bay • Québec

MAJORQUE

La Chartreuse de Valldemosa

■ *Dans l'ombre de Chopin et de George Sand*

par

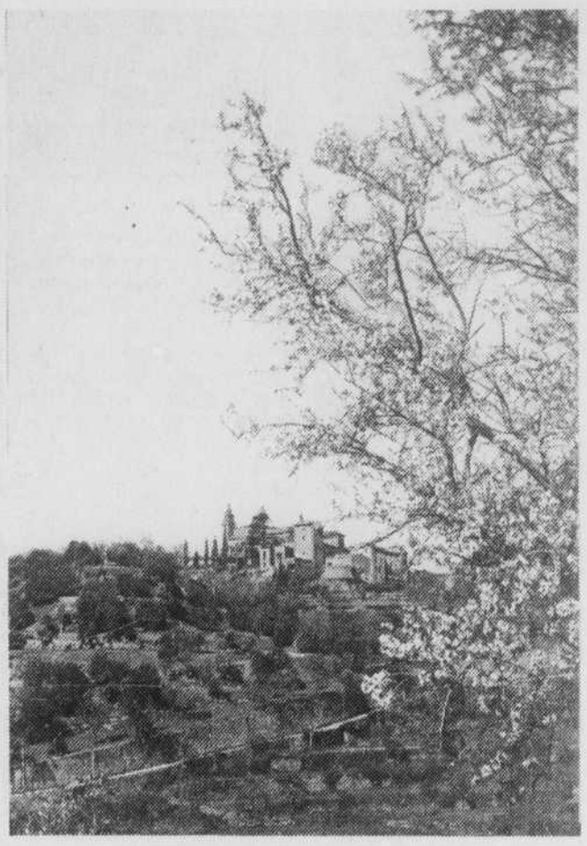
MONIQUE NUYTEMANS
collaboration spéciale

VALLDEMOSA - "C'est là le plus beau lieu où j'ai jamais habité et l'un des plus beaux que j'ai jamais vu". Voilà ce qu'écrivait George Sand après avoir découvert l'île de Majorque.

Si le site enthousiasme l'auteur, elle n'entretint, par contre, qu'une piètre opinion de ses habitants qu'elle qualifia de "noirs cochons".

C'est au cours d'un séjour de trois mois, passé dans les Baléares en compagnie de Frédéric Chopin, que George Sand écrivit "Un hiver à Majorque".

Pour retrouver les traces du compositeur polonais et de l'écrivain français, il faut faire un pèlerinage à la Chartreuse de Valldemosa. Car c'est là que les amoureux passèrent leur sombre hiver de 1838-39.



Vue de la Chartreuse de Valldemosa quand les amandiers sont en fleur.

Cellules à louer

La petite communauté de Valldemosa ne se trouve qu'à 20 km de Palma, la capitale de Majorque. On l'atteint en parcourant une route de campagne qui fait découvrir des paysages d'une beauté sauvage et attachante, piqués de fraîches bruyères mauves, d'oliviers torturés par l'âge et de coquettes maisonnettes riantes de blancheur.

La Chartreuse de Valldemosa date du XIVème siècle

(Voir pages suivantes)

ANTILLES ? Destination SOLEIL ? Adoptez:
HOTEL Castelhaïti
HÔTEL MODERNE DE RENOMMÉE INTERNATIONALE
TOUT EST RYTHME ET SOLEIL! — PROGRAMME DE LOISIRS!
Cuisine créole et française — 2 orchestres. Piscine, Night Club, spectacles...
PORT-AU-PRINCE, HAITI — C.P. 446 Tél.: 2-0624
Tél.: Montréal, Joyce B. Clarke Inc. 844-4421 ou votre agent
vol direct Air Canada chaque samedi

GRATUIT !
Pour les réservations à Cuba de Janvier et d'Avril seulement.
• Un buffet avec vin au Méridien
ou
• Une excursion gratuite a Cuba
ou
• Une nuit au Holiday Inn Dupuis
AVANT DE CHOISIR VOTRE DESTINATION VACANCE...
Unitours
LE PIONNIER DE LA RENAISSANCE DU TOURISME À CUBA VOUS OFFRE
UNE SEMAINE à partir de $399
SANTIAGO DE CUBA...
ARENAS BLANCAS...
LOS DELFINES...
LOS COCOS...
BACURANAO...
Deux semaines à partir de $589 tout compris
Envoyez le coupon ci-dessous à
1255 Carré Phillips, suite 307 - Mtl. H3B 3G1
ENVOYEZ-MOI VOTRE BROCHURE
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... CODE POSTAL .....

AGENCE DE VOYAGES VIAU 3428, rue SAINT-DENIS 842-1751
AGENCE DE VOYAGES VIAU 1218, rue UNION 866-9381
AGENCE DE VOYAGES VIAU PLACE VERTU 332-4210

VIVA TOURS
MIAMI BEACH
MOTEL SUEZ
le rendez-vous des Québécois
1 sem. $260 2 sem. $340
GUADELOUPE
où le soleil parle français !
Vacances décontractées au
NOVOTEL FLEUR D'EPEE
1 semaine $416 2 semaines $505
MEXIQUE
ACAPULCO $329
IXTAPA $479
PUERTO VALLARTA $399
CANCUN $359
COZUMEL $519

Sunflight
Le numéro un des vacances-soleil
HAWAII
Réalisez vos rêves en séjournant sur
WAIKIKI
la grande plage célèbre
1 semaine $539
2 semaines $629
Hawaï 3 îles $859
MIAMI BEACH $259 FREEPORT $229
CLEARWATER $229 NASSAU $291
DISNEYWORLD $219 CUBA $369
BARBADE $329 CANCUN $359
STE-LUCIE $479 HAWAII $629

AGE D'OR
ESPAGNE
COSTA DEL SOL
un programme "AILES D'OR"
un produit SKYLARK
service d'animateurs sur place
1 mois $499
6 sem. $519
ITALIE
SORRENTO
Voyez Naples, Pompei
Capri et Rome
Séjournez au célèbre hôtel
"EXCELSIOR VITTORIA"
1 mois $479
2 repas par jour
Tarif aérien en sus

INVITATION
Robert Viau est heureux de vous inviter à une séance d'information organisée par le
CLUB MÉDITERRANÉE
Présentation audio-visuelle et conférence information sur la formule du Club et ses différents villages.
DATE: Mercredi 7 décembre 1977
HEURE: 8:00 p.m.
ENDROIT: AUDITORIUM DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL 255 EST, RUE ONTARIO
VOUS POUVEZ VOUS PROCURER VOTRE LAISSEZ-PASSER GRATUIT À CHACUN DE NOS 6 BUREAUX
HÂTEZ-VOUS D'OBTENIR VOTRE LAISSEZ-PASSER
PLACES LIMITÉES

UNITOURS
VOUS OFFRE L'ALTERNATIVE
VILLAGE NEGRIL
VOTRE CLUB A LA JAMAIQUE
Confort, sport, ambiance, animation, gastronomie, vin à volonté.
à partir de $595
CUBA-VARADERO
à partir de $409

COMME SAINT-EXUPERY JADIS
VISITEZ LA TERRE DES HOMMES EN
VOL DE NUIT
MONTRÉAL-MIAMI
à partir de $145
VIA AIR CANADA
AMERICANADA
Miami Beach Di Lido $136
Hollywood Motel Attache $217
Pompano Surf Tower $224
Prix par chambre, par semaine
Transport en sus.

Les prix indiqués sont minima et varient selon la date de départ, l'hôtel choisi ou le taux de change. Les voyages sont soumis aux conditions des brochures. Nous détenons un permis du Québec.
REGARDEZ LE DIMANCHE
INFORMATIONS-VOYAGES
au canal 10 à 5 hrs p.m.
PUBLICITÉ: COGITEX
EXCLUSIVE À L'AGENCE DE VOYAGES VIAU

UN PRODUIT le Roi 14 soleils
TOURS MONT-ROYAL
le Roi Soleil se transportait en diligence en 4 ou 5 jours
le Roi 14 Soleils vous transporte avec diligence en 4 ou 5 heures !
Guadeloupe une semaine à partir de $429
deux semaines à partir de $529
Martinique une semaine à partir de $419
deux semaines à partir de $509
SÉJOUR 2 ÎLES deux semaines à partir de $549
HAITI une semaine à partir de $449
deux semaines à partir de $629
CROISIÈRE MS MERMOZ deux semaines à partir de $1,229

AGENCE DE VOYAGES VIAU GALERIES D'ANJOU 353-7650
AGENCE DE VOYAGES VIAU CARREFOUR LAVAL 688-6211
AGENCE DE VOYAGES VIAU FAIRVIEW 694-2343

Dans l'ombre de Frédéric Chopin et de George Sand

— suite de la page précédente

et était, en ce temps-là, le palais d'été des rois de Majorque. En 1835, ils en firent don à des moines bénédictins.

Leur héritage fut de courte durée, car le gouvernement espagnol expropria tous les domaines religieux quelque temps après (comme ce fut le cas en France et en Italie).

Le gouvernement loua ensuite les cellules du monastère à des particuliers qui pouvaient, par la suite, en faire l'acquisition. Si bien qu'il existe aujourd'hui encore des familles possédant une cellule dans la célèbre Chartreuse.

Le malade fait peur

Mais avant d'habiter Valldemosa, George Sand et Chopin eurent à Majorque plusieurs mésaventures et beaucoup de déboires.

Chopin étant atteint de tuberculose, les amants avaient cru que le climat doux de Majorque aurait été plus bénéfique au malade que le ciel hivernal et gris de Paris.

Le principe était bon. Sauf, qu'en 1835 à Majorque, les routes étaient inexistantes et que les trajets dans l'île se faisaient en cariole. Si bien que chacun des déplacements que firent les amants en quête d'un logis, prit les proportions d'une expédition d'aventure.

Ajoutons à cela le fait que la population de l'endroit — espagnole et catholique — voyait d'un très mauvais oeil la liaison de cette femme séparée à un joueur de piano... et que la maladie de Chopin leur fermait toutes les portes, par crainte de la contagion.

Ils finirent par trouver, dans la campagne une maison appelée "Son Vent" où ils vécurent pendant trois semaines, mais d'où ils furent expulsés quand le propriétaire entendit Chopin tousser.

C'est alors que le consul de France leur fit part de l'existence de la Chartreuse de Valldemosa et affirma qu'ils y trouveraient un gîte.

Des cochons trop humains

C'est ainsi que Sand et Chopin finirent par passer trois mois à Valdemosa. Mais le monastère n'était pas chauffé et même si les hivers de Majorque sont doux, ils sont quand même humides. Ils apprirent donc, à leurs dépens, que Majorque n'était pas exactement l'endroit pour soigner un grand malade.

Circonstance aggravante: le Pleyel que Chopin fit venir de Paris, n'arriva que 25 jours avant leur départ définitif de la Chartreuse.

Tous ces avatars ne firent qu'empirer l'état du compositeur et c'est avec un mauvais souvenir de Majorque — en dépit de sa beauté physique — que les amants s'embarquèrent pour Barcelone.

Leur bateau transportait aussi des cochons. Et si l'on ne savait pas que les cochons attrapent le mal de mer, c'est George Sand qui se chargea d'en informer le monde. Car ils firent une traversée mémorable à cause des cochons aux prises avec le mal de mer...

Aujourd'hui, c'est avec beaucoup d'émotion que l'on visite les cellules no 2 et no 4 de la Chartreuse de Valldemosa qui abritèrent les amours de ces géants du XIXième siècle.

Les cellules de la Chartreuse ne sont pas les chambrettes monacales qu'on connaît ou qu'on s'imagine. Celles-ci sont des appartements de trois petites pièces donnant sur un jardinet privé, dont les murs latéraux assurent une solitude totale et dont le balcon s'ouvre sur la superbe campagne environnante, les montagnes et la mer.

De ce balcon on remarque le seul palmier qui s'élève dans le paysage et dont George Sand parle dans son livre "Un hiver à Majorque". Pour le reste ce sont des vergers plantés en espaliers, dont l'érosion est retenue par des murs de pierres du pays.

Si les cellules de Valldemosa sont tellement plus spacieuses que celles d'autres monastères, il faut savoir que cet ordre espagnol de bénédictins était fort sévère. Pour compenser le silence total qui était imposé aux moines, ils rece-



La cellule no 4 avec le piano majorquin sur lequel Chopin composa plusieurs de ses fugues.

cap soleil

BAHAMAS

Nassau/Paradise Island
Freeport
Lucaya/West End

OUT ISLANDS (les îles familiales)

- Cet automne, offrez-vous des vacances au soleil.
- Mettez-vous à sa poursuite et vous le retrouverez aux Bahamas où il ne se cache jamais.
- Il y a aux Bahamas plus de 20 terrains de golf,
- 150 terrains de tennis, dont plusieurs sont éclairés le soir. Et de magnifiques hôtels au bord de la mer. Des boîtes de nuit, de bons restaurants, de jolies boutiques et une ambiance amicale et accueillante !



Bahamas. 700 îles - 7,000 plages

Joignez-vous à un de nos joyeux groupes de vacanciers partant de Montréal le vendredi, samedi ou dimanche de chaque week-end. Prenez une semaine de vacances pour aussi peu que **$299.** comprenant votre ***billet d'avion***, les ***transferts***, le ***logement*** dans une ***luxueuse chambre***, l'***usage gratuit du golf*** et ***du tennis***, ***plusieurs repas***, ***divertissements*** et ***attractions***.

Et d'aimables compagnons de voyages, car c'est avec le sourire que l'on va aux Bahamas !

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE

4454 St-Denis	845-8225	Place Longueuil	679-3777
911 Beaubien est	273-7755	Plaza St-Hubert	273-2581
Centre Laval	688-5310	Galeries Lachute	562-3788
1600 Le Corbusier	687-0880	Dupuis Centre-ville	842-5151
Dominion Square	861-7273	Place Portobello	672-5353
1010 Ste-Catherine O.	861-7272	Galeries Normandie	331-9971

PERMIS DU QUÉBEC 1977 128657701381

LA FÉDÉRATION DE L'ÂGE D'OR DU QUÉBEC
Voyages
HIVER/PRINTEMPS '78

ESPAGNE: Torremolinos et Fuengirola **SÉJOURS** de 22-30-44-57 et 85 jours.
PRIX PAR PERSONNE: **à partir de $499.00** (2 par app.)
DÉPARTS: Tous les 15 jours à partir du 10 janvier '78.

MIAMI: Hôtels "CHATEAU" et "MARCO POLO", sur la plage. **SÉJOURS:** de 15-29-57 & 85 jours.
PRIX PAR PERSONNE: **à partir de $389.00** (2 par chambre)
DÉPARTS: Tous les15jours, à partir du 10 janvier '78.

FLORIDE: (Autobus) **DURÉE: 21 jours $499.00** par personne (2 par chambre).
DÉPARTS: Tous les 15 jours, à partir du 18 janvier '78.

LES BALÉARES (Palma de Majorque) **SÉJOURS:** 30jours
DÉPARTS: 7 fév / 7 mars '78 - **PRIX: $799.00** par personne (3 repas par jour)

HAWAI: Hôtel 444 "NAHUA" **SÉJOURS:** 21-28 & 57 jours.
PRIX PAR PERSONNE: **à partir de $809.00** (2 par app.)
DÉPARTS: Toutes les semaines, à partir du 14 janvier '78.

PORTUGAL (Algarve) **SÉJOURS:** 30 jours.
DÉPARTS: 5 jan/2 fév/2 mars - **À partir de $579.00** (2 par app.)

FRANCE/ITALIE/SUISSE:
DURÉE: 30 jours - Départ: 23 mai '78
PRIX: $1,899.00 par personne (demi-pension).

VOYAGE EN NOVEMBRE ET DÉCEMBRE '77

MIAMI: Hôtel "CHATEAU", sur la plage.
SÉJOURS: 15 & 29 jours.
PRIX PAR PERSONNE, à partir de $349.00
DÉPARTS: 19 nov. & 3 déc. '77.

CES PRIX INCLUENTS: le transport en avion ou en autobus, logement en chambre ou en appartement, avec ou sans pension, taxes et pourboires, transferts et animateur de la Fédération de l'Âge d'Or.

VOYAGES ORGANISÉS PAR
TOURISTORAMA INC.
POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS: CONSULTEZ VOTRE REPRÉSENTANT DE CLUB, OU TÉLÉPHONEZ À TOUTISTORAMA:
Tél. pour MONTRÉAL ET BANLIEUE: **866-3221**
POUR EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL (GRATUITEMENT)
1-800-361-8021
TOURISTORAMA INC.
1168, Ste-Catherine ouest
Suite 103, MONTRÉAL, Qué. H3B 1K1
DÉTENTEUR DU PERMIS NO: 1329757-0120

AviaTourS
Agence touristique spécialisée
HÂTEZ-VOUS !
disponibilités
NOËL77

COLOMBIE
Départ: 21 décembre 77 - Retour: 4 janvier 1978.
Séjour à Santa Marta, à l'hôtel Irotama.
PRIX: Portion terrestre: $389.00 US par pers. (ch. double)
Tarif aérien: $406.00 CA - taxes d'aéroport

RUSSIE
Départ: 22 décembre 77 - Retour: 5 janvier 1978;
Visites de Moscou, Leningrad, Vladimir et Souzdal.
PRIX DU TOUR: $1,029.00 CA par pers. (ch. double).

GUATÉMALA/COSTA RICA
Départ : 25 décembre 77 - Retour : 8 janvier 1978.
Itinéraire tel que dans notre brochure 1977.
PRIX: Portion terrestre: $475.00 US par pers. (ch. double).
Tarif aérien: 387.00 CA - taxes d'aéroport

SALVADOR
Départ: 31 décembre 77 - Retour: 14 janvier 1978.
Séjour à l'hôtel Pacific Paradise situé sur la plage, et à l'hôtel Camino Real à San Salvador.
PRIX: Portion terrestre: $293.00 US par pers. (ch. double) - $416.00 CA - taxes d'aéroport.

AGENCE DE VOYAGES ATLAS
1821 EST RUE SHERBROOKE
MONTRÉAL H2K 1B4
TÉL.: 527-8881
ATC IATA T.A.P.S.C
atlas
Permis 1977 : 138050149-0193

LES VOYAGES HONE

OÙ TROUVER LE SOLEIL CET HIVER ?

Le numéro 1 des vacances-soleil Sunflight

ANTILLES

	1 sem.	2 sem.
CUBA	329	509
LA BARBADE	329	369
HAITI	299	349
JAMAIQUE	339	459
PUERTO RICO	379	519
STE-LUCIE	349	449
CROISIÈRE	639	—

MEXIQUE

	1 sem.	2 sem.
ACAPULCO	339	419
CANCUN	329	389
COZUMEL	419	539
IXTAPA	439	539
PUERTO VALLARTA	389	449

BAHAMAS

FREEPORT	229	279
NASSAU	291	369
CROISIÈRE	429	—

ÉTATS-UNIS

MIAMI	249	309
WAIKIKI	539	629

TOURS MONT-ROYAL INC.

	1 sem.	2 sem.	3 sem.
ACAPULCO	389	459	529
IXTAPA - ZIHUATANEJO	489	649	—
1 sem. IXTAPA - 1 sem. ACAPULCO	—	679	—
Circuit touristique du Mexique	—	769	—
GUADELOUPE	429	529	629
MARTINIQUE	419	509	599
LES DEUX ILES	—	549	—
HAWAII - HONOLULU	—	719	—
RIO DE JANEIRO	—	1,199	—

CROISIÈRES S.S. OCEANIS DANS LES ANTILLES
au départ de New York:

9 jours:	660. US	13 jours:	950 US
11 jours:	780 US	14 jours:	1,025 US
12 jours:	880 US	16 jours:	1,225 US

UNITOURS

	1 sem.	2 sem.
NEGRIL	495	745
CUBA	339	479

VIVA

ACAPULCO	329	389
CANCUN	359	449
MEXICO	—	669
PUERTO VALLARTA	379	449
YUCATAN	—	809

Vacances SkyLark

	1 sem.	2 sem.
ACAPULCO	309	359
LA BARBADE	329	399
FREEPORT	342	459
NASSAU	291	389
PUERTO RICO	379	509
ILES CANARIES	—	519
STE-LUCIE	—	479
HAWAII	—	679

CLUB MÉDITERRANÉE

MARTINIQUE	690	1,060
GUADELOUPE	610	910
CANCUN	610	925
NASSAU	585	995
HAWAII	—	1.048

Tout compris, même le vin à table. Plusieurs autres destinations... Renseignements sur demande.

CROISIÈRES

BRITANIS	à partir de	$499
SUN PRINCESS	à partir de	$699
MARDI GRAS	à partir de	$719

LES VOYAGES HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 65 ans.
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221
Montréal H3A 2B8
le métro à notre porte — station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8 h 30 à 18 h
le jeudi jusqu'à 21 h, le samedi de 9 h 30 à 13 h
IATA

Club Méditerranée

PLAYA BLANCA
(MEXIQUE)
PARADISE ISLAND
(BAHAMAS)

DEUX GRANDS VILLAGES POUR DE FABULEUSES VACANCES AU CLUB MÉDITERRANNÉE PLEINES DE SOLEIL, DE SPORT, DE MER CHAUDE ET D'AMITIÉ



Au Club Méditerranée, tout est inclus dans le prix du séjour, les repas, le sport, l'amusement, le voyage avion, le transfert

ET LE RÉVEILLON DE NOËL

la semaine du 19 au 26 décembre à Playa Blanca
la semaine du 18 au 25 décembre à Paradise Island
quelques places encore disponibles
Voyez vite votre Agent de Voyage
ou appelez 879-9025 (renseignements seulement).

SI VOUS DÉSIREZ RECEVOIR LA BROCHURE EN COULEUR D'HIVER DU **CLUB MÉDITERRANÉE,** *envoyez ce coupon à:*

CLUB MED.,
C.P. 747,
Pointe-Claire, P.Q. H9R 4S8.

Je désire recevoir la nouvelle brochure en couleur du Club Méditerrannée

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....

Détenteur d'un permis du Québec # 50395

L.D.-24-11-77

La Chartreuse de Valldemosa



Vue typique prise à partir du balcon de la cellule no 4.

vaient, en échange de leur sacrifice constant, trois pièces et un jardin.

C'est dans l'intimité de cette cellule-appartement que Chopin composa plusieurs de ses préludes, deux polonaises, le prélude no 15 et sa célèbre "-gouttes d'eau".

Pendant ce temps, George Sand mettait en marche ce qu'il est convenu d'appeler le premier livre de voyage sur Majorgue, cette île perdue dans la Méditerranée.

La population de l'île en a longtemps voulu à l'auteur, à cause de ses remarques désobligeantes sur leur comportement à l'égard des étrangers, sur leur manque de politesse et d'hospitalité. Mais il semblerait qu'à l'époque ses remarques étaient justifiées.

La fugue amoureuse

Chopin et George Sand n'étaient pas seuls à Valldemosa. Ils étaient accompagnés des deux enfants de l'écrivain, Maurice et Solange, qui avaient 16 et 14 ans ainsi que d'une servante. À cinq ils occupaient les cellules no 2 et no 4 qui sont ouvertes au public et que l'on visite comme un musée. Mais un musée avec une dimension en plus: celle de l'amour.

On y trouve le misérable piano majorcain dont Chopin devait se contenter en attendant son Pleyel. On visite également la pharmacie des anciens bénédictins. Elle est restée telle qu'elle était quand George Sand essayait d'y trouver quelque remède miracle pour calmer la toux de son amant.

Elle avait alors 34 ans. Lui en avait 29 (il mourut à Paris à 39 ans).

En parcourant les pièces menues, on admire le masque de plâtre de la tête de Chopin ainsi que le moule de sa main droite.

Des lettres sont conservées dans ces cellules, ainsi que le portrait de Maurice fait par Jean Delacroix, une gravure de la descente de la croix de P.P. Rubens, un portrait de George Sand, un autre de Chopin, un bougeoir, un coffret et quelques accessoires de leur vie de tous les jours.

Aujourd'hui, ce qu'était leur jardin est fort joli. Il ne doit pas avoir beaucoup changé, sauf qu'en hiver ils n'ont pas dû voir les dahlias et les roses en fleur, ni la verdeur de la campagne qui les entourait.

Dommage. S'ils avaient pu passer l'automne plutôt que l'hiver à Majorgue, ils l'auraient sans doute apprécié davantage. Car au moment de ma visite, fin octobre, le temps y était doux comme une caresse.

Et c'est avec un brin de nostalgie qu'on quitte la Chartreuse de Valldemosa parce qu'on aurait voulu, pour eux, trouver un dénouement plus heureux à leur fugue amoureuse...



Danse folklorique se donnant à Valldemosa.



Plaisir, Plaisir, Plaisir.

Golf gratuit, tennis gratuit, spectacles, terrasses-soleil, cocktail parties, piscine de dimensions olympiques, patangeuses, plages privees sur la mer. Choisissez ce qui convient a votre budget.

Une touche personnelle et amicale

BEAU RIVAGE $12.50

SUR L'OCEAN 99TH ST., BAL HARBOUR MIAMI BEACH

Best Western

Un androit degage comme vous l'etes

Sahara $9.50

SUR L'OCEAN 183RD ST., SUNNY ISLES, MIAMI BEACH

Voyez votre agent de voyages a Montreal ou composez: 861-3308 aujourd'hui.

Tous les tarifs ci-haut etablis par personne, deux par chambre. De maintenant au 18 Decembre. Au Beau Rivage-33 chambres sur 300, au Sahara-12 chambres sur 144.

Les perles de Majorque

PALMA (par M.N.) — Il faut profiter de son séjour à Majorque pour visiter la fabrique de ces fameuses "perles de Majorque", ne fut-ce que pour découvrir comment se font ces perles qui ne sont ni pêchées au fond de la mer, ni cultivées en bassins.

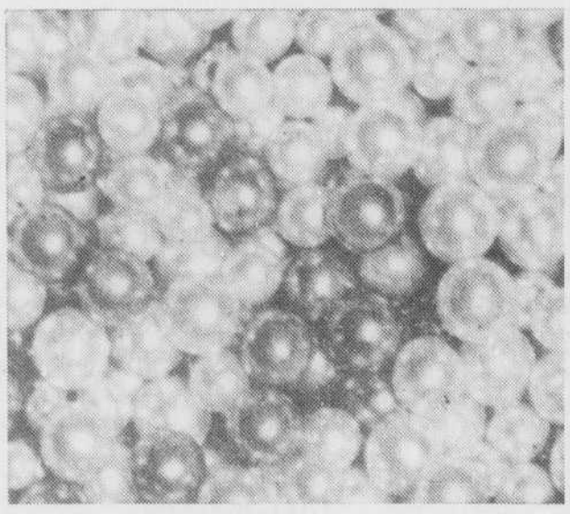
Les plus belles imitations des perles véritables, sont celles qui portent le nom de "Majorica". Elles sont aussi les plus coûteuses et l'on peut, pour un long collier, payer jusqu'à $100.00.

Le procédé de fabrication des perles de Majorque fut inventé par un Allemand, qui imagina de les fabriquer à partir de petits tuyaux de verre, ressemblant à de minuscules baguettes de néon.

Une ouvrière munie d'une torche fait fondre une particule de verre et l'accroche à un fil d'amiante.

Par habitude et par habilité, chaque partie qu'elle fait fondre est pareille à la précédente. En fait c'est la forme première qu'elle donne à ce qui deviendra la perle.

Divisées par rangées d'une cinquantaine, ces boules de verre sont ensuite trempées dans un bain d'émail. Ce bain est la formule secrète de l'apparence véritable des perles de Majorque. Il consiste en un liquide épais et brillant fait à base d'écales de poisson.



Les bains ont quatre couleurs différences: blanc, rose, gris et noir mordoré.

Ensuite les perles sont cuites dans un four. Puis elles sont polies. Ensuite revisées.

Celles qui ne sont pas conformes aux standards requis sont tout de suite éliminées par une ouvrière qui les détruit à l'aide d'un petit marteau.

Les perles acceptées sont ensuite enfilées, leur tension étudiée, étiquetées "Majorica", puis elles sont enfin prêtes pour être mises en vente.

Un petit secret en terminant: pour faire, sans se tromper, la différence entre des perles de culture ou des perles de Majorque, il suffit d'en comparer le poids. Celles de Majorque, faites de verre, sont beaucoup plus lourdes...

programme 77-78



Unitours Cuba

	1 sem. à partir de	2 sem.
Arenas Blancas		
Varadero		
Salle de bain privée	$429	$639
Salle de bain partagée	$399	$589
Los Delfines		
Varadero		
Salle de bain privée	$439	-
Salle de bain partagée	$409	-
Los Cocos		
5 nuits Varadero		
2 nuits Havana		
Salle de bain privée	$469	-
Salle de bain partagée	$439	-
Bacuranao		
Près de la Havane	-	$719
RONDA à CUBA	-	$789
3 nuits Santiago		
4 nuits Guadalabarca		
7 nuits Bacuranao		

Profiter du boni pour les départs en janvier et avril



Nouveau

N.B.: Prix variant selon la date de départ

ATC IATA

Voyages Unik

HEURES D'AFFAIRES: Du lundi au vendredi de 9h. à 21h. Samedi de 10h. à 16h.

1570, ch. Chambly, Longueuil, Qué. J4J 3X5

674-6273/866-2951

VACANCES-SOLEIL DE CHOIX

OÙ LE FRANÇAIS RÈGNE

le Roi 14 soleils

Soleil, plage, excursions et activités variées, casinos, folklore toujours vivant, c'est une réelle évasion.

GUADELOUPE
La France des Tropiques
À PARTIR DE $429 une semaine
$529 deux semaines

GUADELOUPE/MARTINIQUE
Antilles Françaises
Deux îles
À PARTIR DE $549 deux semaines

MARTINIQUE
La France des Tropiques
À PARTIR DE $419 une semaine
$509 deux semaines

HAITI
Venez vivre la différence
À PARTIR DE $412 une semaine
$499 deux semaines



CROISIÈRES
"Air-Mer à la Française"
À PARTIR DE $1229
une semaine en Guadeloupe et une semaine à bord du M/S MERMOZ

NOS VOYAGES AUX PRIX MENTIONNÉS COMPRENNENT:
- Transport aérien ou maritime;
- Les transferts aller-retour entre aéroport et hôtel;
- Logement à l'hôtel choisi en chambre double partagée par 2 personnes;
- Taxes sur le logement;
- Certains repas selon le programme;
- Pourboires aux bagagistes (aéroport et hôtel);
- Sac de plage;
- Porte-documents;
- Services de représentant de langue française à destination;
- Frais de préparation et d'opération du programme;

Les prix des voyages ci-indiqués sont minimum et peuvent varier selon la date de départ et l'hôtel réservé.
Pour clauses et conditions générales ainsi que de plus amples informations, nous recommandons de consulter notre brochure descriptive de chacun de ces programmes ainsi que pour nos autres destinations: MEXIQUE — HAWAII — RIO DE JANEIRO — CROISIERE S.S. OCEANIC.

EN COLLABORATION AVEC VOTRE AGENT DE VOYAGES

CONSULTEZ-LE POUR VOS RÉSERVATIONS TOURS MONT-ROYAL

TOURS MONT-ROYAL

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

Tirez les ficelles!

Il suffit de choisir un des voyages décrits ci-dessous. Varig s'occupera du reste et vous amènera à destination de la manière la plus élégante. La meilleure façon d'entreprendre les vacances sud-américaines de vos rêves. Les seules autres ficelles dont vous aurez à vous occuper seront celles des bikinis!

Rio (Cidade Maravilhosa)—16 jours/13 nuits par Tours Mont-Royal à Copacabana au luxueux Othon Palace Hotel.
$1,219.00, incluant le transport aérien de Montréal ou d'Ottawa.
$1,283.00, incluant le transport aérien de Québec.

Festival en Amérique du Sud—16 jours/14 nuits par Asensio Tours à Caracas, Lima Buenos Aires et Rio de Janeiro **$1,191.00**, incluant le transport aérien et les hôtels de catégorie supérieure, de Montréal ou d'Ottawa.
$1,256.00, incluant le transport aérien et les hôtels de catégorie supérieure, de Québec.
Tour facultatif de **3 jours/2 nuits** à Cuzco et Machu Picchu pour un supplément de **$175.00.**

Tango et Samba—16 jours/13 nuits par Asensio Tours à Buenos Aires et Rio de Janeiro.
À partir de **$1,066.00**, incluant le transport aérien de Montréal ou d'Ottawa.
À partir de **$1,131.00**, incluant le transport aérien de Québec.

Extravagante—22 jours/19 nuits par Tourvac visitant Lima, Cusco, Machu Pichu, Iquitos, Buenos Aires, Iguacu et Rio de Janeiro.
À partir de **$1,562.00**, incluant les hôtels, plusieurs repas et le tarif aérien de Montréal ou d'Ottawa.
À partir de **$1,626.00**, incluant les hôtels, plusieurs repas et le tarif aérien de Québec.

D'autres tours organisés sont offerts de 9 jours à 3 semaines au départ de New York, Miami ou Los Angeles pour Rio et un circuit de l'Amérique du Sud.

Tous les tarifs sont inscrits par personne, et basés sur l'occupation double d'une chambre, avec salle de bain privée, dans tous les hôtels de catégorie Standard, Première Classe, ou De Luxe. En plus du transport aérien, le voyage comprend: transport de l'aéroport à l'hôtel et inversement, toutes taxes, frais de service et pourboires, une visite de chaque ville de séjour. Le petit déjeuner est compris dans la plupart des voyages offerts.



Pour de plus amples renseignements, contactez votre agent de voyages ou les lignes aériennes brésiliennes.

VARIG
Lignes Aériennes Brésiliennes
la façon la plus élégante de voyager

Le Transsibérien, symphonie ferroviaire en sol gelé des steppes de l'Asie centrale

MOSCOU (par Charles Lambelin, de Reuter) — Est-on lundi ou mardi? On a perdu la notion du temps en débarquant du Transsibérien, sur le quai de la gare Yaroslavaki, à Moscou, plus d'une semaine — et 9,344 km — après avoir quitté Vladivostok.

Symphonie ferroviaire en sol gelé des steppes de l'Asie centrale, le Transsibérien demeure pour les voyageurs peu pressés le dernier des grands trains légendaires depuis la suppression, l'année dernière, de l'Orient-Express.

Le voyage sur la plus longue ligne de chemin de fer du monde donne la sensation physique de l'immensité du territoire soviétique. Il fournit aussi l'occasion presque unique de rencontrer des Soviétiques de toutes classes et nationalités.

En traversant la taïga déjà gelée de la Sibérie orientale, j'ai bu de la vodka et du champagne de Crimée avec un colonel de l'armée rouge et un commandant et sa femme avec qui je venais de jouer aux échecs.

Au caviar rouge, pain de seigle et cornichons sortis de leurs provisions s'ajoutaient mes cigarettes américaines, saké japonais, des petites pommes achetées à la dernière gare et des graines de tournesol que vendent sur le quai les "matrouchkas", vieilles paysannes en fichus, sorties tout droit de la Russie de Tolstoï et de Tchékov.

Pour la plupart des touristes, le voyage d'est en ouest commence à Yokohama, au Japon, sur un bateau soviétique. En faisant tout le trajet en train, jusqu'à Paris, il faut treize jours, y compris un arrêt de vingt-quatre heures à Moscou.

Le bateau, le "Baïkal", accoste après deux jours à Nakhodka, un nouveau port à 43 km à l'est de la base navale de Vladivostok interdite aux étrangers depuis 1958.

Un train spécial emmène les touristes en seize heures à Khabarovsk, à 750 km au nord, principale ville de la région pacifique de l'URSS. La ligne passe parfois à quelques kms seulement de la frontière chinoise.

À Khabarovsk, au quatrième jour du voyage, on prend le Transsibérien arrivant de Vladivostok.

Environ 25 touristes se trouvaient à bord, quatre d'entre nous en classe "douce" (première), les autres en "dure" — quatre couchettes par compartiment — dont quatre étudiants japonais, une "globe-trotter" française et un groupe d'Australiens et Néo-Zélandais se rendant en Europe.

À bord là vie s'organise rapidement: on dort, on lit, on bavarde, on regarde par la fenêtre, on surveille l'horaire affiché dans le couloir pour être prêt à descendre au prochain arrêt et, trois fois par jour, on effectue l'expédition vers le wagon-restaurant.

Celui-ci offre un menu de seize pages, en quatre langues mais ce n'est pas la peine de le consulter. En réalité à part du "borth" (soupe de betterave rouge) et du "chtchi" (soupe au chou), le seul plat au menu était en général de la "goulash", avec la rare diversion d'une sorte de bouillon de poulet.

Pour un rouble et demi au plus (moins de 2 dollars US) ces repas sont l'occasion d'engager la conversation avec les Soviétiques: un ancien combattant exhibant avec fierté une médaille obtenue à Stalingrad; trois jolies Ouzbèques travaillant sur l'île de Sakhaline; des officiers de marine dessinant sur une serviette en papier un énorme champignon pour expliquer qu'ils servent sur un sous-marin nucléaire qui vient de faire surface à Vladivostok; un Géorgien qui, pour expliquer d'où il vient, cite le nom de Staline (fils de Georgie) faisant se retourner toutes les têtes.

La boisson n'est pas comprise. Si on ne trouve pas de bière à bord du train on peut, selon les arrivages, se faire servir un vin rouge presque madérisé, du muscat ou du mousseux.

Mais la plupart des Russes ne vont pas au wagon-restaurant, ils embarquent avec leurs provisions, complétées par du pain, fromage, des pots de confiture de myrtilles, des pommes de terre bouillies avec des oignons achetés lors des 80 arrêts.

Par la fenêtre se déroule tout l'atlas géographique et humain d'un continent.

Un des premiers arrêts — une dizaine de minutes — est Birobidjan, capitale de la province autonome juive. De nombreux Juifs s'y sont établis dans les années vingt et la ville compte maintenant 50,000 habitants. Selon les ouvrages de référence environ 15,000 Juifs habitent la région où les noms sont écrits en russe et en yiddish.

A Byelogorsk, on traverse une riche région agricole, cultivée, surtout par des Ukrainiens. La vie y est dure. Les écarts de température entre l'hiver et l'été atteignent 85 degrés dans cette partie du "far-east".

A Oulan Oudé, capitale de la République autonome des Bouryates, les visages sur le quai ont les traits nettement mongols. Oulan Bator n'est pas loin et un embranchement de la ligne se dirige vers Pékin.

La nuit est tombée quand le convoi de quinze wagons, approchant Irkoutsk, capitale de la Sibérie orientale et chef-lieu d'une région qui connaît un prodigieux essor économique, contourne par le sud le lac Baïkal, le plus profond du monde. On dit que si les rivières qui l'alimentent tarissaient il faudrait cinq cents ans pour qu'il soit asséché.

Le paysage ne varie pas beaucoup: c'est l'immense taïga, la forêt sibérienne avec ses bosquets de bouleaux, ses petits chênes dont les feuilles roussies et gelées ne tombent pas en hiver, des clairières avec des meules de foin, des isbas de bois, des routes de terre boueuses et des rivières à moitié gelées, le train débouche enfin sur les vastes steppes qui mènent à Krasnoyarsk (700,000 habitants), une grande ville industrielle sur le Yenisei, la deuxième plus grande rivière du pays.

Au sixième jour, on traverse Novosibirsk, la capitale de la Sibérie avec plus d'un million d'habitants où nos amies ouzbèques nous quittent pour poursuivre leur route au sud, vers Tachkent et Samarkand puis une autre grande ville, Omsk.

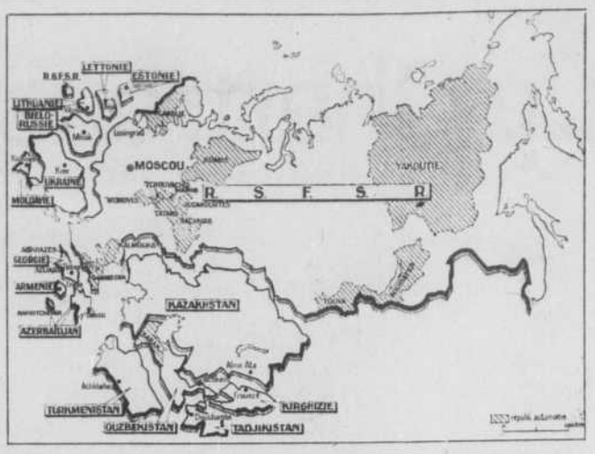
Après 1,800 km sans une colline en vue, le train aborde le sud de l'Oural et s'arrête à Sverdlovsk, l'ancienne Yékaterinenburg ou le Tsar Nicolas II fut assassiné en 1918, une ville interdite aux étrangers.

Malgré cela nous avons pu sortir jeter un coup d'oeil sur la vaste place en face de la gare.

Peu après Sverdlovsk, un petit monument le long de la voie marque la frontière entre l'Asie et l'Europe.

Le bassin de la Volga n'est plus très loin, le paysage commence à "s'européaniser" avec des villages rassemblés au pied d'une église au clocher bulbeux.

Le septième jour apparaissent dans le brouillard gelé du matin que perce l'énorme disque rouge du soleil les magnifiques monastères et églises de Yaroslavl.



Le fameux monastère de la Trinité de St-Serge, fondé en 1340, apparaît sur la droite à Zagorsk, siège de l'Eglise orthodoxe russe.

Une heure plus tard, exactement à l'heure, à 12 h. 20, le train entre en gare à Moscou, sept jours et demi après avoir quitté Makhodka, y compris l'arrêt pour la nuit à Khabarovsk et les sept heures de décalage horaire.

Pour poursuivre son voyage sur Paris, Londres (deux jours) ou Lisbonne (Vladivostok-Lisbonne est le plus long voyage en chemin de fer qu'on puisse accomplir au monde) il faut changer de train et aller à la gare de Byelorussie. De Londres le voyage Yokohama-Moscou (seconde classe) coûte 240 livres sterling, repas compris.

BARBADE

Places disponibles - 30 décembre au 6 janvier
$453 par personne (base double).

incluant : avion aller/retour, transferts arrivée et départ, logement en appartement au RIVIERA BEACH (catégorie supérieure : balcon et vue sur mer), plus une bouteille de rhum, sac de plage, entrée gratuite pour 2 spectacles et 2 discothèques, service d'un accompagnateur.

HÂTEZ-VOUS DE RÉSERVER !

FESTIVAL EN AMÉRIQUE DU SUD
DÉPART SPÉCIAL
le 25 février 1978
accompagné par Mlle Réjane ROBITAILLE
16 jours **$1171** (incl. avion)
CARACAS — LIMA — BUENOS AIRES — RIO



voyages SELECT ltée
620 RUE CATHCART, SUITE 555
Station Metro McGill
Montréal H3B 1M1 Tél.: (514) 866-3345 ou 866-1083
IATA
Ouvert du lundi au mercredi de 9h à 18h
Jeudi soir jusqu'à 20:00 hres
Vendredi soir sur rendez-vous.
Détenteur d'un permis du Québec 1977

DORIC TRAVELAIDE AIR CANADA TRAVELAIDE IBERIA TRAVELAIDE RENAISSANCE TRAVELAIDE EASTERN TRAVELAIDE NORDAIR TRAVELAIDE AIR FRANCE

La garantie immuable TRAVELAIDE n'est offerte qu'aux bureaux officiels identifiés par notre emblème

Permis 1977 du Québec
IATA ATC
* Parking gratuit
** Parking à proximité

Ce sont vos vacances, soyez exigeant, recherchez les plus beaux voyages aux meilleurs prix. En nous consultant, vous connaîtrez les prix exacts, la valeur des services offerts, le budget à prévoir et les conditions climatiques.

VOYAGES TRAVELAIDE

AU BON ACCUEIL DES CANADIENS DEPUIS 47 ANS
LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VENEZ CONSULTER NOTRE ABONDANTE DOCUMENTATION À NOS BUREAUX

TOURS MT-ROYAL

Une organisation canadienne-française qui vous offre un éventail de destinations et d'itinéraires pensés en fonction du Québécois d'expression française et pouvant satisfaire tous les goûts et toutes les bourses.

HAWAII
départ le samedi
Vacances de 15 jours. Hôtels White Sands, Cinerama Reef, Sheraton Waikiki, Hyatt REgency.
$719 à $989.

RIO DE HANEIRO
départ le samedi
Vancances de 16 jours à l'hôtel RIO OTHON PALACE à partir de $1199 de Montréal. Supplément pour la période du Carnaval.

ACAPULCO
départs samedi et lundi
Vol de Mirabel à 8h00 pour arriver à Acapulco à 12h20. Choix de séjours: 8, 15 et 22 jrs. Logement en hôtel de première classe ou de luxe; en appartement avec cuisinette.
$369 à $1509

IXTAPA-ZIHUATANEJO
départ le samedi
Pittoresque village de pêcheurs; le charme du vieux Mexique. Si vous désirez sortir des sentiers battus. Une semaine à partir de $459. Ajoutez une deuxième semaine à Acapulco, à partir de $649.

MEXIQUE
départs samedi et lundi
Joignez-vous à un circuit touristique de 15 jrs en autocar avec guide conférencier y compris une semaine à Acapulco. À partir de $769.

GUADELOUPE
départs vendredi, samedi et lundi
Vacances de 7, 14 et 21 nuits. Un grand choix d'auberges et d'hôtels dont les prix varient de $419 à $1849.

MARTINIQUE
départs les vendredi, samedi et lundi
SÉjours d'une à trois semaines dans une grande variété d'établissdans une grande variété d'établissement. Possibilité d'une semaine en Guadaloupe et d'une semaine à La Martinique. À partir de $519.

HAITI
départ samedi
Vacances à Port au Prince, à Petionville ou les plages d'Ibo. Possibilité de partager le séjour entre la plage et la montagne. À partir de $449.

Croisières
À bord du SS OCEANIC, de 9 à 14 jours.
$660 à $2980.
Joignez-vous à un groupe accompagné de Montréal avec service d'autobus, de chef de groupe, d'excursion aux escales, etc.

À bord du MS MERMOZ, des croisières Paquet, "à la française". Départ de Montréal le vendredi par avion nolisé à destination de Pointe-à-Pitre. Croisière de 2 semaines ou d'une semaine avec séjour d'une semaine à la Guadeloupe. Prix suivant la cabine choisie.

L'ÉGYPTE
en saison
Départ: 12 janvier
*Le Caire *Assuan *Louxor *Abu Simbel *Îles Elephantine *Fabuleux trésors de Tout-Ankh-Amon *Memphis *Sakkarah *Le Sphinx *Le Nil *Les Pyramides.
Un merveilleux voyage de seize jours en hôtels de luxe visitant tout l'Égypte. Pension complète.
Prix **$1644**



Accompagné et dirigé en français de Montréal par Mme Odette Lespérance
273-2581

VOYAGES *Rouge & Or*
Quelques beaux voyages à ne pas manquer. Tous accompagnés en français de Montréal. Une façon agréable d'éviter les grands froids.

L'ITALIE DU SUD
50 jrs. départ le 9 février. Rome. Florence. Sorrento. Salerne. Ila Sicile. Amalphi. En demi-pension. $1790.

LA GRÈCE
36 jrs., départ le 14 février.
Athènes, le Péloponèse, les îles de Rhodes et de Crête. En demi-pension. $1699.

LE PORTUGAL
43 jrs., départ le 9 février.
L'Estoril et Madère, Lisbonne et l'Algarve, Fatima et Porto. En demi-pension. $1530.

LA TUNISIE
35 jrs., départ le 14 février.
Hammamet et Sousse, Jerba, Tozeur, Kairouan. Cartage et Tunis. En pension complète $1191.

VIVA Nassau
à compter $349
transport aérien compris, départ tous les samedis.
Avantages:
Choix de séjours d'une, deux ou trois semaines à l'hôtel Atlantis de Nassau; chambre climatisée avec balcon; petit déjeuner continental; piscine; plage de l'autre côté de la rue; tennis et mini-putt; sac de plage et cocktail de bienvenue; service d'accueil, transport aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel compris.

VIVA la Barbade
à compter de $449.
Transport aérien compris, départ tous les dimanches.
Avantages:
Choix de séjours d'une, deux ou trois semaines à l'hôtel Shangri-La de la Barbade; chambre climatisée avec balcon ou patio et cuisinette; piscine; plage de l'autre côté de la rue; sac de plage et cocktail de bienvenue; service d'accueil; transport aller/retour entre l'aéroport et l'hôtel comrpris.

VIVA la Jamaïque
à compter de $449.
Transport aérien compris, départ tous les samedis.
Avantages:
Choix de séjours d'une, deux ou trois semaines à l'hôtel Carib Orcho Rios de la Jamaïque; chambre climatisée avec balcon et cuisinette; plage; piscines d'eau douce et salée; tennis; sac de plage et cocktail de bienvenue; service d'accueil; transport aller/retour entre l'aéroport de Montego Bay et l'hôtel compris.

VIVA MIAMI !
Une évasion vers le soleil, les plages, la mer et les nombreux attraits de la Floride.
DÉPART LE DIMANCHE
Choix d'hôtels: MOTEL SUEZ, COLONIAL INN, MONACO, DUNES, BEACHCOMBER.
Prix à partir de $320. canadiens comprenant le transport aérien par Air Canada. Séjours de 8, 15 ou 22 jours.

GOLF
BAHAMAS
1 semaine • Transport et hôtel depuis $309 par personne 2 par chambre
Départs toutes les semaines de Montréal à l'île Grand Bahama
Inclus:
- Trajet aller-retour par jet Québécair.
- Repas et consommations à bord de l'avion.
- Taxi entre l'aéroport/hôtel/aéroport.
- Séjour de 7 nuits au Grand Bahama Hôtel et Country Club, Grand Bahama.
- Petit déjeuner à l'américaine.
- Diners complets.
- Accès gratuit aux 10 terrains de tennis et aux terrains de golf.
- Cocktail de réception, spectable bahamien et taxe d'aéroport canadien.

adventure tours

S/S OCEANIC
CROISIÈRE DU 9 FÉVRIER 1978
16 jours - 7 ports
Mme Andrée Sobala accompagnatrice
679-3777
Ce paquebot de luxe, 39,200 tonnes, est renommé pour les merveilleuses vacances qu'il procure aux passagers; il faut compter sur son élégance et tout l'équipement moderne qu'il offre: 4 orchestres, cinéma, spectacles de variétés, galas, cocktails, cabines avec salle de bains privée, repas gourmets, goûters durant la journée et buffet le soir. Téléphone, contrôle individuel de température dans chaque cabine, air climatisé, sauna, salle de gymnastique, stabilisateurs.
À noter les soirées au Grand Salon et les multiples attractions durant la journée.
De **$1,225.** à **$2,980.** US par personne plus taxes de ports **$14.28** US. Option de groupe **$55.** Can. comprenant le transport en autobus nolisé.

VIVA **AMÉRIQUE DU SUD**
• Pérou • Bolivie • Argentine • Brésil
Voyage de 22 jours
Joignez-vous à un de nos groupes dirigés en français. Vous serez émerveillé de l'itinéraire qui comprend Lima, Cuzco, Machu Picchu, Puno, Lac Titicaca, La Paz, Buenos Aires, Iguaçu et Rio de Janeiro.
Les prix varient suivant les groupes et la catégorie d'hôtel: standard, première et de luxe.
De **$1,480** à **$1,650.**
Prochains départs: 23 décembre, 17 février, 7 avril.
AEROLINEAS ARGENTINAS

CUBA
avec les pionniers de la renaissance touristique
UNITOURS
5 jrs à la Plage de Varadero 2 jrs à la Havane $369
12 jrs à la Plage de Varadero 2 jrs à la Havane $529
* Transport aérien par jet nolisé
* Tous les transferts
* Logement en hôtel
* Manutention des bagages
* Tous les repas
* Bière avec les repas
* Représentant sur place
* Sac de voyage
* Excursions facultatives
Il n'y a pas de pourboires à Cuba.

LES GALERIES LACHUTE* 505 Chemin Bethanie LACHUTE 562-3788
PLACE PORTOBELLO* 7350 boul. Taschereau BROSSARD 672-5353
PLACE LONGUEUIL* 1 Place Longueuil LONGUEUIL 679-3777
EDIFICE DOMINION SQUARE** Peel & Ste-Catherine Métro Peel 861-7272
CENTRE LAVAL* Autoroute 15 — sortie 8 Bureau intérieur, promenade 688-5310
CENTRE LAVAL* Autoroute 15 — sortie 8 Bureau extérieur, parking 687-0880

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE

CENTRE-VILLE** 1010 ouest rue Sainte-Catherine Metro Peel 861-7272
CARREFOUR MT-ROYAL** 4454, rue Saint Denis Metro Mt. Royal 845-8225
PLAZA ST-HUBERT** 911 est, rue Beaubien Metro Beaubien 273-7755
AGE D'OR MÉTROPOLITAIN** 911 est, rue Beaubien Metro Beaubien 273-2581
LES GALERIES NORMANDIE* 2634, rue de Salaberry 331-9971
DUPUIS** Centre-ville 865 est, rue Sainte Catherine Métro accès intérieur 842-5151

ROYAL AIR MAROC TRAVELAIDE DELTA TRAVELAIDE NIEW AMSTERDAM TRAVELAIDE OCEANIC TRAVELAIDE QUEEN ELIZABETH 2

QUÉBECAIR TRAVELAIDE MERMOZ TRAVELAIDE TAP TRAVELAIDE OLYMPIC TRAVELAIDE VARIG
BOAC TRAVELAIDE SABENA TRAVELAIDE KLM TRAVELAIDE CP AIR ALITALIA

Carnet de voyage

De Phoenix à Seattle sur rail

2) LOS ANGELES, ville hispano-nipponne

par GUY DESHAIES

Le chauffeur de taxi entre la gare Union et l'hôtel Hilton est un Irlandais de Belfast ayant travaillé à Montréal et qui m'informe, en guise d'introduction, que Montréal est la ville la plus infecte qu'il ait eu l'occasion de voir surtout, explique-t-il sans se douter de mes origines, à cause de la présence des Canadiens-français qui habitent cet enfer boueux et neigeux.

Le chauffeur de taxi entre l'hôtel Hilton et la gare Union, 48 heures plus tard, sera, lui, un Argentin de Buenos Aires, débarqué à Los Angeles en 72 avec femme et enfants et qui rêve de voir s'ouvrir partout en Californie des écoles espagnóles.

À l'angle des rues Wilshire et Figueroa, juste sous la fenêtre de ma chambre d'hôtel, il y a, à gauche, la Mitsubishi Bank, à droite, la Bank of Tokyo, sur l'autre côté, la California Japanese Bank et en face les bureaux de Japan America Credit.

Au fond, parmi ces édifices de béton et de verre coiffés de restaurants tournants (revolving restaurant) il y a aussi en grosses lettres la Banco do Brazil agrémentée au rez-de-chaussée d'un immense comptoir de Japan Air Line et faisant face à un restaurant japonais fait de jardins, de fontaines, de palmiers intérieurs et extérieurs mais où je n'ai pas vu de tables. Au restaurant français Chez François, au Atlantic Richfield Towers Plaza, j'ai vu un chef japonais ou peut-être chinois dans les cuisines et la seule personne d'origine californienne que j'ai rencontrée à Los Angeles est une jeune fille du nom de Nancy Penferman, de parents allemands, travaillant chez Delta Airlines et dont le patron est d'origine grecque.

Dans les hôtels et les endroits publics les affiches sont rédigées en espagnol et en japonais avec un peu d'anglais au cas où il resterait quelques Américains dans le secteur et il y a même un "Occidental Centre" sur la 12e avenue pour nous rappeler avec courtoisie que nous ne sommes ni à Caracas ni à Nagasaki-by-the-sea mais bien à Los Angeles, communément appelée L.A., en Californie, Amérique du Nord, Occident.

Moi je veux bien que les grandes villes, comme Montréal d'ailleurs, soient cosmopolites et bénéficient de l'apport des cultures multiples. Mais à Los Angeles il me semble qu'il y a eu du laisser-aller quelque part; que les Américains ont battu en retraite à Hollywood, à Beverley Hills ou je ne sais trop mais que la résistance n'a pas dû être très convaincante à voir les débarquements étrangers sous le smog. Les Japonais ont carrément, résolument envahi la place au point que ça devient pratiquement gênant de ne pas manger avec des baguettes et de ne pas photographier dans Los Angeles. Ça fait tout de suite marginal.

Il faut dire que la culture japonaise est assez bien équilibrée par la latino-américaine. Ce n'est pas à Los Angeles qu'il y a pénurie de mariacchis, de rôtisseries El Toro, de boîtes El Sombrero, d'hôtels San Carlos, de cathédrales Santa Vibiana et, encore plus original, d'épiceries Hacienda.

Vous me direz que c'est normal vu la situation géographique de la Californie, aux frontières du Mexique et ouverte sur le Pacifique, et que les Orientaux sont également nombreux à San Francisco et même à Vancouver. Seulement je dis que quand le bottin téléphonique d'une ville ressemble par les noms à ceux de Fukoshima et de Barcelone réunis il y a de quoi s'inquiéter

Je n'ai passé, il est vrai, que 48 heures à Los Angeles et ma perception de la ville est forcément partielle, superficielle et faite d'observations sur le vif comme celle par exemple qui a consisté à constater que le Canada n'entre aucunement dans les préoccupations des gens. Cela va loin. Que ce soit dans le Herald Examiner ou dans le Los Angeles Times Mirror il y a d'excellentes prévisions météorologiques avec cartes des fronts froids et chauds agrémentées d'isobars et de centres de hautes pressions et tous autres renseignements parfaitement incompréhensibles. Mais il y a aussi la liste des températures enregistrées dans les capitales du monde. On y voit la température qu'il a fait à Bamako, à Cotonou, à Dar es-Salaam, à Paris, à Moscou, à Tokyo et banlieues évidemment et à Washington entre autres. Mais au Canada: rien.

Pas de Vancouver, pas de Toronto, pas de Montréal. Par chance, ce samedi 29 octobre, les Kings de Los Angeles jouaient au Forum de Montréal et le commentateur à la télévision nous a renseignés à ce sujet. Probablement qu'ils se sont dits une fois pour toutes qu'il faisait froid au Canada et ils ont pensé qu'il était de bon ton de n'en souffler mot. Je trouve ça légèrement méprisant. Je n'étais pas fâché à la pensée de dire: "Los Angeles adios!", le lendemain dimanche à 10 h pour prendre le Coast Starlight à destination de Seattle.

Mais ce n'est qu'à 11 h que la téléphoniste du Hilton me sonne ce dimanche matin malgré mes directives précises données en anglais il est vrai. En ce gros début de panique et de colère à peine contrôlable, à la pensée d'avoir raté mon train, je fais des plans rapides. Prendre l'autobus ou un taxi jusqu'à Oxnard où je pourrai peut-être rattraper le train; ou l'avion locale jusqu'à San Jose. Peut-être pourrais-je miser sur un retard du train originant de San Diego. Précipitation sur le téléphone pour obtenir les renseignements d'Amtrack. Mes yeux se perdent dans les Amayoro, les Amoroso, les Amsterdam Imports du bottin et puis après, sur l'appareil téléphonique, dans les griffonnages japonais, les "servicio cambio" et autres devises étrangères avant d'avoir au bout de la ligne une employée d'Amtrack. "Le train pour Seattle est-il en retard?" — "Non il partira à 10 h tel que prévu" répond cette brave personne avec un solide accent espagnol. Mais ma montre indique toujours 11 h.

Mon interlocutrice, voyant ma surprise, déclare que j'ai oublié de reculer ma montre d'une heure la veille pour me mettre à l'heure avancée. Oui mais il serait alors 10 h et le train serait sur le point de partir. Je fais part de ces légitimes inquiétudes à l'hispano-Amtrack girl qui m'apprend qu'il est 9 h. Ouf. Elle doit se dire que les étrangers, surtout les Américains, sont bien bizares. La vérité est que je suis à la mauvaise heure depuis mon départ de Phoenix, Arizona. Je n'ai pas tenu compte de l'heure de différence entre Phoenix et Los Angeles et je n'ai pas reculé l'heure le samedi soir 29 octobre. Bref, je suis deux heures en retard. J'avais trouvé curieux aussi de voir les banques ouvrir leurs portes à 8 h le matin et de voir les gens se mettre à table à 5 h le soir.

A 10 h sonnées le Coast Starlight s'ébranle en gare Union et je suis à bord pour les 33 prochaines heures.

(à suivre)

VISITEZ L'EUROPE EN AUTOMOBILE
VENTE ET LOCATION D'AUTOMOBILES EN EUROPE
AIR FRANCE
EUROP AUTO
T.T.
AUTO VACANCES
SIMCA - RENAULT - CITROËN - V.W. - AUDI - PEUGEOT - FIAT
PERMIS 1977 NO. 12580759-5004
LE GRAND SPÉCIAL 1977 SIMCA 1307S
SIMCA VOITURE DE L'ANNÉE
POUR VOS RÉSERVATIONS VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE

altitude
Agence de voyage
2085 de Salaberry, Montréal, Qué. H3M 1K6 (514) 332 1970
1233 de la Montagne, Montréal, Qué. H3G 1Z2 (514) 866 4666

AVIATOURS
— NOËL et NOUVEL AN en U.R.S.S.
Départ 22 décembre: 15 jours
Moscou, Vladimir, Souzdal, Leningrad
$1029 par personne
Occupation double, tout compris.
— COLOMBIE: Santa Marta
Départ 21 décembre au 4 janvier
$795
Incluant: transport aérien, transferts, hôtel Irotama, (occupation double), petits déjeuners, tour de ville.
— COSTA RICA et GUATEMALA
Départ 25 décembre — 15 jours
$475 u.s. Portion terrestre incluant 14 repas
$387 can. Tarif aérien.
Circuit comprenant 4 jours à la plage.
— EL SAVADOR: Séjour à la plage
Départ 31 décembre — 15 jours
$293 u.s. Portion terrestre incluant petits déjeuner
$415 can. Tarif aérien
PEROU, circuit de 16 jours
Départs 20 janvier, 17 février et 17 mars
$666 u.s. Portion terrestre, tous les repas sauf 10 repas à Lima: visites.
$778 can. Tarif aérien.
ADVENTURE TOURS
— BAHAMAS
Hôtel Grand Bahamas. Départs hebdomadaires.
Comprend: transport aérien, transferts, séjour à l'hôtel pour 7 nuits, 7 petits déjeuners, 5 dîners, tennis et golf gratuits.
Départ spécial: 26 février
$449 Occupation double Catégorie de luxe
permis du Québec : 13419429-1601
BON VOYAGE!!!

20è VOYAGE ANNUEL
OUEST CANADIEN 78
DÉPART DE MONTRÉAL 6 JUILLET 1978
VOYAGE ESCORTÉ par Mme Evelyne MASSON
STAMPEDE DE CALGARY - BANFF - JASPER
LAC LOUISE - VANCOUVER - EDMONTON - VICTORIA
PRÉSENTATION AUDIO-VISUELLE
DIMANCHE le 11 DÉCEMBRE à 2:00 P.M.
Pour assister, téléphonez à
VOYAGES BEL-AIR INC. 844-8817

Mme Evelyne Masson
Renseignements et inscriptions
VOYAGES BEL-AIR Inc.
2155, rue de la MONTAGNE — MONTRÉAL
TÉL.: 844-8817

Connaissez-vous le
CLUB MÉDITERRANÉE
BEL-AIR, LAWSON ET McGREGOR
VOUS INVITENT CORDIALEMENT
À UNE PRÉSENTATION GRATUITE
DE FILMS TOURISTIQUES
• DATE: MARDI SOIR 6 DÉC.*
• HEURE: 8:00 PM
• ENDROIT: AUDITORIUM DU CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL 255 ONTARIO EST

*Prix de présence
POUR OBTENIR DES LAISSEZ-PASSER
PRÉSENTEZ-VOUS OU TÉLÉPHONEZ À
• VOYAGES BEL-AIR 2155 de la Montagne 844-8817
• BEL-AIR LAWSON 2055 Peel No. 154 845-4261
• BEL-AIR WESTLAND, Beaconsfield Shopping Center 697-8116
• VOYAGES BEL-AIR, Complexe Desjardins 281-1650
• McGREGOR TRAVEL, 3 Place Ville-Marie 871-8330
• McGREGOR TRAVEL, 1373 Greene, Westmount 931-3843



Oui... nous y sommes allés!

Voyages Eaton

L'agence Voyages Eaton est allée vérifier les commodités et services dans les hôtels de ce pays du soleil. Nous sommes en mesure de vous conseiller où aller pour profiter pleinement de votre séjour. Avec Voyages Eaton, vos réservations bénéficient du plan de voyage garanti; renseignez-vous.

SkyLark en Floride

Miami
1 semaine 259.00 à 399.00 *
2 semaines 319.00 à 469.00 *
Départ le dimanche jusqu'au 23 avril. Séjour au motel Driftwood. Le quartier animé, l'atmosphère amicale et le service courtois en font le favori des familles.

Fort Lauderdale
1 semaine 259.00 à 439.00 *
2 semaines 359.00 à 569.00 *
Départ le dimanche jusqu'au 23 avril. Séjour à l'hôtel Sheraton de Fort Lauderdale. Un excellent hôtel face à la plage.

Pompano
1 semaine 259.00 à 409.00 *
2 semaines 349.00 à 509.00 *
Départ le dimanche jusqu'au 23 avril. Séjour à l'hôtel Sea Garden. Un hôtel de qualité supérieure pour ceux qui recherchent le calme.

Vos vacances SkyLark comprennent • transport aérien aller-retour de Montréal • transferts et manutention des bagages • séjour • petit déjeuner quotidien (petit pain et café) • services d'un représentant local SkyLark • sac de plage.

* Les prix indiqués sont par personne, occupation double, et varient selon la date de départ. Taxes, frais de service et pourboires en sus. Les places aux prix indiqués sont limitées et sujettes à disponibilité au moment de la réservation. Consultez la brochure SkyLark pour la liste complète des avantages, clauses et conditions.

Adressez-vous là où le plan de voyage est garanti; téléphonez ou rendez-vous:

Eaton Centre-ville, 6e étage, **842-9331**
Anjou, Galeries d'Anjou, **353-4411**
Ste-Foy, Place Ste-Foy, **653-9331**
Pointe-Claire, Centre Fairview, **697-6420**
Laval, Carrefour Laval, **687-1470**

Un autre avantage: vous pouvez utiliser la carte-comptable Eaton.

Permis 15437270-1641

EATON

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28 et 41

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE

Un important fabricant canadien est à la recherche d'une secrétaire bilingue pour le service des ventes.

POSTE: Doit prendre en main l'organisation quotidienne d'un bureau d'exécutif. L'initiative personnelle et la persévérance sont essentielles.

QUALIFICATIONS REQUISES: Notre candidate aura à son acquis au moins 3 ans d'expérience comme secrétaire d'un chef de service de préférence dans un département des ventes.

La sténo bilingue et une bonne grammaire sont requises ainsi qu'une habileté pour traduire dans les deux langues.

Si cette opportunité vous intéresse et que vous possédez les qualifications demandées, veuillez communiquer avec:

SUPERVISEUR DE L'EMPLOI
376-6240 Poste: 112

WonderBra®

CANADIAN LADY CANADELLE INC.
4405 Métropolitain Est
St-Léonard, P.Q.

CONTRÔLEUR

Notre client, un chef de file dans son domaine d'activités, offre une opportunité unique a un individu énergique à se joindre à une équipe de gestion dynamique, en fonction de contrôleur.

Se rapportant au président, votre responsabilité inclura non seulement la comptabilité et la finance, mais aussi votre participation dans l'administration de l'entreprise.

Vous êtes un individu sérieux et bilingue, ayant une compétence prouvée dans les affaires, un habilité de communiquer avec toutes personnes, et démontrer une direction bien fondée.

Si vous vous sentez disposé à relever ce défi, prière de faire parvenir votre curriculum vitae en confidence à:

M.D. Burke, C.A.,
Payne, Patton & Pugsley,
1509 Sherbrooke Ouest,
Montréak, Qué. H37 1L7

CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE DE L'OUTAOUAIS

Le Conseil régional de la culture de l'Outaouais (CRCO) est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL (E)

qui, sous l'autorité du Conseil d'administration, sera appelé(e) à:

- planifier l'action et suggérer au Conseil des interventions;
- préparer et expédier toute documentation nécessaire pour permettre aux membres du Conseil de se prononcer sur les divers sujets relevant de sa compétence et de sa responsabilité;
- coordonner l'activité des divers groupes et spécialistes qui oeuvrent en collaboration avec le Conseil;
- diriger le personnel sous ses ordres;
- contrôler le budget de l'organisme et préparer les prévisions budgétaires;
- établir et maintenir de bonnes relations avec le public et les organismes culturels de la région;
- agir comme agent de liaison entre le Conseil et le bureau régional du ministère des Affaires culturelles du Québec.

EXIGENCES:

- détenir un diplôme universitaire de premier cycle, de préférence dans une discipline se rapportant aux arts et à la culture, ou posséder une expérience pertinente;
- avoir démontré des aptitudes à l'administration;
- posséder une bonne connaissance du milieu culturel de la région de l'Outaouais;
- maîtrise de la langue française.

TRAITEMENT:

Selon les normes de la Fonction publique québécoise.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

qui, sous l'autorité du directeur général, sera appelé(e) à:

- dactylographier des textes, lettres et autres rapports;
- répondre au téléphone;
- tenir à jour les fichiers et dossiers;
- effectuer la correspondance courante;
- de façon générale, assister le directeur dans l'exécution des tâches de bureau.

EXIGENCES:

- avoir complété un cours secondaire V, avec option appropriée, ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue et avoir au moins quatre (4) années d'expérience pertinente;
- connaître la sténographie, la dactylographie et la disposition des textes;
- connaître parfaitement les méthodes et les usages propres à la tenue d'un secrétariat;
- maîtrise de la langue française.

TRAITEMENT:

Selon les normes de la Fonction publique québécoise.

DATE LIMITE:

Faire parvenir votre curriculum vitae pour l'un ou l'autre poste, au plus tard le 2 décembre 1977, à:

M. Guy Beausoleil, président
Conseil régional de la culture de l'Outaouais
130, rue Christ-Roi
Maniwaki (Québec)

JANIN

PROJET EN ALGÉRIE

Spécialistes en électricité

- Contremaître sénior
- coordonnateur de travaux
- ingénieur d'études - 5 ans d'expérience

Spécialistes en génie civil et bâtiments industriels

- estimateurs
- surintendants de chantier

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

7085, Côte des Neiges
Montréal, H3R 2M1
a/s R. Magnan

MLW INDUSTRIES

- ***LÉGER***
- ***RAPIDE***
- ***CONFORTABLE***

DESSINATEUR/TRICE EN CHEF

LRC — Nous sommes en plein mouvement grâce à notre nouveau train ultra-rapide de conception entièrement canadienne.

Nous recherchons une personne capable d'assumer la supervision de l'équipe de dessin, impliquée dans la préparation des dessins de production pour un type révolutionnaire de train de passagers.

La personne recherchée aura une solide expérience du dessin des véhicules au niveau de la supervision. Le bilinguisme serait un atout.

Toutes les demandes seront traitées avec discrétion et doivent être adressées à:

Philippe Boulet
Surveillant
Embauche et formation
MLS INDUSTRIES
1505, rue Dickson
Montréal, Québec

COLLÈGE RÉGIONAL BOURGCHEMIN

CENTRE ADMINISTRATIF

RÉOUVERTURE DE POSTE

DIRECTEUR ADJOINT DE CAMPUS: ENSEIGNEMENT

(directeur pédagogique)

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur de campus, le directeur adjoint de campus/enseignement a la responsabilité de la gestion, de l'organisation et de la coordination des services pédagogiques du campus.

1. Il ou elle organise les services:
   a) d'enseignement;
   b) auxiliaires.
2. Il ou elle voit à l'application et à l'élaboration des politiques et procédures concernant le fonctionnement des services pédagogiques;
3. Il ou elle dirige et supervise les opérations courantes;
4. Il ou elle coordonne l'ensemble des ressources nécessaires et implante les nouveaux cours aux programmes offerts aux étudiants;
5. Il ou elle détermine et évalue les objectifs de fonctionnement de son service;
6. Il ou elle s'assure de l'application du régime pédagogique;
7. Il ou elle voit à l'élaboration et à l'application du processus d'évaluation des enseignements et des enseignants;
8. Il ou elle participe au processus de planification au niveau de l'identification des besoins et de la prévision des ressources nécessaires;
9. Il ou elle participe à la gestion régionale des services pédagogiques.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle ou formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité dans un champ de spécialisation approprié.
— Cinq (5) années d'expérience pertinente dans le milieu de l'éducation.

ENDROIT DE TRAVAIL:
— Campus de Drummondville

SALAIRE:
— Selon les normes de la politique administrative et salariale du ministère de l'Education.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
— Dans l'immédiat.

DOCUMENTS REQUIS POUR L'ÉTUDE DU DOSSIER:
— demande écrite
— curriculum vitae
— attestations officielles de la scolarité et de l'expérience.

DATE LIMITE DE MISE EN CANDIDATURE:
— Le mercredi 30 novembre 1977, à 17h00.

Faire parvenir les documents à:

Monsieur Paul G. Lemire
Directeur général
Collège régional Bourgchemin
2200 Avenue Léon Pratte
C.P. 9000
Saint-Hyacinthe, Qué.
J2S 7C7

TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL-ARCHITECTURE

Intéressé au domaine de l'évaluation avec 2 ans d'expérience. Salaire selon expérience et qualifications.

844-4431

HÔPITAL BELLECHASSE

recherche:

UNE (1) ARCHIVISTE MÉDICAL

FONCTIONS:
— Sous la responsabilité d'une archiviste médicale d'un grade supérieur, la personne est responsable de la tenue et du contrôle des éléments des dossiers des bénéficiaires, de l'analyse quantitative du dossier, de l'interprétation des statistiques et de l'application de la politique de divigulgation des informations inscrites au dossier.
— Peut aussi à l'occasion voir à l'entraînement et à la surveillance de différentes catégories de personnel oeuvrant à un niveau inférieur.

EXIGENCES:
— Détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) formation professionnelle en archives médicales.
— Expérience minimum de trois (3) ans en milieu hospitalier.
— Salaire et bénéfices marginaux conventionnels.

S'adresser à:

SERVICE DU PERSONNEL
6060, 21e Avenue
Rosemont
Montréal, Qué.
H1X 1J5
Tél. 729-4371 ext 57
ou 729-3475

Surveillant, entretien paysager

La Commission de la Capitale nationale a besoin d'un surveillant qui sera chargé de remplir des fonctions de gestion à pied d'oeuvre, notamment la surveillance des travaux d'entretien paysager et de restauration, d'établir des registres de travail, le coût des matériaux et les exigences en main-d'oeuvre et de fournir des conseils techniques.

Conditions de candidature: Diplôme d'études secondaires avec un diplôme en horticulture et plusieurs années d'expérience en entretien de parc, dont certaines à titre de surveillant.

Le poste est bilingue. Les candidat(e)s qui ne répondent pas aux exigences linguistiques doivent indiquer par écrit qu'ils sont prêts à suivre des cours de langue.

Traitement: $7.71 de l'heure pour une semaine de 40 heures.

Veuillez faire parvenir vos demandes avant le 9 décembre 1977 en fournissant tous les détails relatifs à vos aptitudes et à votre expérience à:

L'agent de dotation
Division du personnel
Commission de la Capitale nationale
48, rue Rideau
Ottawa (Ontario)
K1N 8K5

AVOCAT

Une importante société canadienne largement implantée au Canada et à l'étranger demande un avocat ayant de l'expérience en droit commercial et en droit des sociétés. La connaissance de la procédure administrative serait un atout.

Le candidat retenu sera membre en règle du Barreau d'une province en régime de "Common Law". Le traitement sera fonction de l'expérience.

Lieu de travail: Montréal.

Adresser son curriculum vitae, qui sera traité confidentiellement, à:

Le Devoir
Dossier # 2808
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

MLW INDUSTRIES

requiert

Superviseur
érection de chantier

doit avoir de bonnes connaissances en érection de chantier et montage; de la fabrication en usine des produits d'échangeur de chaleur; de l'usinage; des procédures de soudure et de l'ingénierie industrielle.

Les candidats sont ingénieurs en mécanique, membres de l'Ordre des Ingénieurs du Québec ou éligibles à le devenir.

Le bilinguisme serait un atout.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel à:

Philippe Boulet
Superviseur à l'embauche
et à l'entrrainement
MLW INDUSTRIES
1501 rue Dickson
Montréal, Québec.

HÔPITAL STE-CROIX

Hôpital spécialisé de 209 lits et 1113 lits d'hébergement.

Recherche:

Un chef du service de diététique

EXIGENCES:

Diplôme d'études universitaires de trois (3) ans en sciences de la santé (diététique) ou l'équivalent.

Un (1) an et six (6) mois d'expérience de travail dont six (6) mois d'expérience en gestion.

Nombre en règle de la Corporation professionnelle des diététistes du Québec.

INSCRIPTION:
Faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae avant le 8 décembre 1977 au Directeur du Personnel

Hôpital Ste-Croix,
570 rue Hériot
Drummondville, Québec
J2B 1C1

LE C.S.S.E.

(région 05)

Recherche des candidats intéressés à relever un défi dans le cadre du développement des services sociaux dans la région de l'Estrie.

Des postes sont disponibles (5) au niveau de la Gestion des Programmes:

1- **DIRECTEUR (TRICE)** du secteur des services aux adultes, personnes âgées et autres services en milieu de santé

2- **CHEF DES SERVICES** aux adultes

3- **CHEF DES SERVICES** en milieu de santé

4- **CHEF DES SERVICES** à la famille

5- **CHEF DE SERVICE** au secteur de consultation en centre d'accueil pour enfant

Les fonctions de chacun de ces postes sont assumées sous la responsabilité du Directeur de secteur pour les chefs de services, et sous la responsabilité du Directeur Général pour le Directeur de Secteur. Ces fonctions impliquent des activités de planification, d'organisation, de coordination et d'évaluation des activités des services ou du secteur, en plus de répondre de la réalisation des objectifs pour cet ensemble d'activités.

Posséder un diplôme universitaire de trois ans en service social (ou l'équivalent) et un minimum de trois (3) ans d'expérience de travail et/ou de gestion.

Des postes sont disponibles (2) au niveau de la Direction des Services Professionnels:

1- **CONSULTANT(E) (CONSEILLER EN SERVICES PROFESSIONNELS)** au secteur d'activités s'adressant aux adultes, aux personnes âgées et aux bénéficiaires de services sociaux en milieu hospitalier.

2- **CONSULTANT(E) (CONSEILLER EN SERVICE PROFESSIONNEL)** au service des plaintes et des dossiers clientèles.

Les fonctions de chacun des postes sont assumées sous la responsabilité du Directeur des Services Professionnels et impliquent des activités de planification et de programmation des activités professionnelles au niveau des programmes de services aux clientèles visées.

Posséder un diplôme universitaire de quatre (4) ans en service social (ou l'équivalent) et un minimum de quatre (4) ans d'expérience du travail et/ou de gestion.

Un poste est disponible au niveau de la Direction des Ressources Humaines

- TECHNICIEN(NE) EN ADMINISTRATION

Sous la responsabilité du Directeur des Ressources Humaines, assure la responsabilité de la gestion du système de paie et des programmes de bénéfices marginaux pour le personnel du C.S.S.E.; participe aux activités reliées à la dotation du personnel.

Posséder un diplôme collégial de technique en administration et avoir à son acquis un minimum d'un an d'expérience de travail.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae dès que possible à:

C.S.S.E.,
a/s Directeur des Ressources Humaines,
594, boul. Queen nord,
Sherbrooke, P.Q. J1H 3R7

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28 et 40

ÉCOLES STE-AGNÈS

Centre d'Accueil, opérant en modules de réadaptation (foyers de groupe),, pour mésadaptées socio-affectives (12-18 ans).

POSTE OUVERT:

DIRECTEUR DES SERVICES DE RÉADAPTATION

FONCTION:
Sous l'autorité du directeur général, assurer la mise en application du programme de réadaptation du Centre, coordonner l'organisation générale de la vie quotidienne des bénéficiaires et diriger tout le personnel ayant un rôle dans la réadaptation.

EXIGENCES:
Détenir un diplôme universitaire en sciences humaines: psycho-éducation, psychologie, criminologie, etc., avec expérience pertinente dans le domaine de la réadaptation. Leadership et capacité de communication.

RÉMUNÉRATION:
Selon les échelles en vigueur dans les établissements de santé et de services sociaux.

La date du début de l'emploi est négociable.

Les candidats intéressés feront parvenir leur "curriculum vitae" d'ici le 1er décembre 1977.

Direction Générale
ÉCOLE STE-AGNES
52 est, rue Sherbrooke
Montréal, P.Q.
H2X 1C3
Tél.: 842-8167

GÉRANT-COMPTABILITÉ DU PRIX DE REVIENT

RÉGION DU SAGUENAY

Notre client, une importante industrie dans les ressources primaires, recherche un expert senior en prix de revient, pour une imposante division située dans la région du Saguenay.

Le défi pour ce poste comprend la responsabilité de la surveillance de 10 à 12 personnes spécialisées dans l'amélioration des systèmes existants et dans les contrôles financiers. Ceci entraînera une étroite collaboration entre l'administration et les domaines des opérations et de l'Ingénierie.

Les candidats posséderont un diplôme en comptabilité professionnelle (RIA / CGA / CA) et 7 à 10 années d'expérience dans la comptabilité manufacturière dont 3 ans ou plus dans un poste d'administration. Bilinguisme essentiel.

Salaire: $25,000. - $30,000.

Ce poste devra intéresser les personnes qui possèdent du dynamisme, de l'initiative et le potentiel nécessaire pour un avancement rapide.

Fraser Wray & Associés
Conseillers en administration
La Tour "La Cité", 300 Léo-Parizeau, suite 1808, Montréal, Québec
281-1541

• ANALYSTES DE SYSTÈMES

DES POSSIBILITÉS DE CARRIÈRE VOUS SONT OFFERTES CHEZ BURROUGHS

Burroughs connaît actuellement la croissance la plus rapide au monde dans l'industrie des machines à calculer et ordinateurs.
Cette expansion exceptionnelle, Burroughs la doit non seulement à sa gamme des plus perfectionnée d'ordinateurs de petite et de grande capacité mais aussi à son équipe de spécialistes fort doués et ayant reçu une formation très poussée.

Présentement, nous cherchons un analyste bilingue, hautement qualifié, pour notre succursale de Québec du centre de services à la clientèle. Les personnes retenues collaboreront activement avec notre équipe d'analystes de Montréal.

Nous exigeons un diplôme d'université en science de l'informatique ou un DEC avec des notes très élevées. L'expérience de l'analyse de systèmes et de la programmation acquise d'un manufacturier ou auprès d'un utilisateur, serait un avantage.

La personne en mesure de se qualifier pour ce poste au sein de notre équipe de spécialistes recevra une rémunération proportionnelle à sa compétence et des avantages sociaux; ceci en plus de la satisfaction bien spéciale faite de défis, de reconnaissance des mérites et de possibilités continuelles d'avancement.

Veuillez adresser curriculum vitae à: Jacques Bégin,

BURROUGHS BUSINESS MACHINES LTD.,
2385 Chemin Ste-Foy,
Québec, Québec
G1V 1T1

Conseil Régional des Loisirs de l'Outaouais Inc.

TRAVAILLEUR EN LOISIR

(HOMME OU FEMME)

Le C.R.L.O . est à la recherche d'un agent de développement qui aura charge d'un territoire de la région administrative no 7.

Il verra à y offrir des services techniques ainsi qu'à y opérer les programmes d'information, d'animation et de consultation. En plus la personne aura la responsabilité au niveau régional du dossier sportif.

Exigences et expériences:

- détenir un diplôme de 1er cycle en récréologie ou dans une discipline connexe.
- deux (2) ans d'expérience en animation (de préférence en milieu rural)
- bonne connaissance de la région no 7.
- expérience du secteur sportif et particulièrement des Jeux du Québec.
- aptitude à travailler de façon autonome.

Salaire: selon la compétence et l'expérience.

Les candidats (es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 30 novembre 1977.

C.R.L.O.
a/s Directeur général
111, rue Carillon,
c.p. 1723, station "B"
Hull, (Québec)
J8X 2P8
Tél: (819) 770-3575

Direction Générale

Distribution d'articles de sport

Un important fabricant et distributeur d'articles de sport reconnu à l'échelle mondiale pour la qualité de ses produits dans le domaine du ski, recherche une personne pour prendre en main la distribution de ses produits au Canada. Le futur titulaire devra initialement se familiariser techniquement avec les produits et le marché canadien des articles de sport ayant trait surtout au ski. Pour ce faire, le directeur commercial travaillera en étroite collaboration avec un important distributeur d'envergure nationale dans le domaine des articles de sport et s'occupera en particulier de la vente, des politiques de prix, des promotions et de la publicité d'une importante ligne de produits pour le ski. Poste à Montréal.

Les candidats intéressés par ce défi sont bilingues et ont une fiche de route qui témoigne de leurs réalisations dans le domaine de la gestion de centres de profits et de la commercialisation. Idéalement, leur expérience des affaires est doublée d'une formation universitaire en administration et ils démontrent un intérêt pour le domaine des articles de sport. Leur sens des affaires ajouté à leur esprit de décision les rend aptes à gérer d'une façon rentable une filiale de plusieurs millions de dollars tout en assurant une croissance soutenue. La rémunération reflétera les compétences et le rendement du futur titulaire.

Charette, Fortier, Hawey & Associés
Conseillers en administration

Vous référant au dossier 78-11-526F, Veuillez adresser votre demande à Philippe Brassard, Suite 835, 1 Place Ville Marie, Montréal, Québec H3B 2A3 (514) 866-8311

Associés à P. S. Ross et Associés

Chef du Personnel d'usine

(Traitement: $18,000 à $20,000)

Notre client, une société manufacturière hautement réputée sur les plans stabilité, croissance et leadership, est à la recherche d'une personne qualifiée dans le domaine de l'administration du personnel pour son usine de la rive sud (banlieue de Montréal).

Ce poste, nouvellement créé et relevant du directeur d'usine, intéressera tout particulièrement un jeune spécialiste en relations industrielles désireux d'étendre son champ d'expertise outre l'interprétation et l'administration des contrats de travail, le règlement des griefs et la préparation des négociations. Le candidat verra également aux autres aspects de la fonction personnel tels que l'embauche, l'administration des salaires et des assurances, la sécurité, etc.

Votre formation en relations industrielles alliée à votre expérience pratique acquise dans un milieu industriel vous auront familiarisé avec les rouages d'un tel poste. Bilingue, vous faites preuve d'entregent et de souplesse dans vos relations interpersonnelles. Votre empathie et votre esprit d'analyse vous rendront apte à "prendre le pouls de l'usine", à évaluer objectivement les situations et les personnes tout en assurant la bonne marche des affaires et les besoins des employés.

Charette, Fortier, Hawey & Associés
Conseillers en administration

Vous référant au dossier 78-11-525F, veuillez adresser votre demande à Marcel Bayard, Suite 835, 1 Place Ville Marie, Montréal, Québec H3B 2A3 (514) 866-8311

Associés à P. S. Ross et Associés

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Appel de candidatures mixtes

CHERCHEUR SCIENTIFIQUE – GEOPHYSICIEN

Traitement: Jusqu'à $29 740 selon l'expérience (à l'étude)
No. de référence: 77-RES-148

Energie, mines et ressources
Ottawa, (Ontario)

La Direction de la physique du globe offre une excellente opportunité pour un scientifique innovateur, motivé, désirant travailler à des réalisations concrètes dans un domaine croissant de la recherche géophysique - géothermique.

Fonctions
Un géophysicien est demandé à la Division de la séismologie et des études géothermiques; il participera à la coordination de la recherche et du développement sur les ressources en énergie géothermique et mènera des recherches indépendantes dans le domaine de la distribution des ressources en énergie géothermique au Canada, des méthodes de direction et d'évaluation des ressources géothermique, du flux thermique terrestre, ainsi que de son rapport avec les particularités géologiques et tectoniques.

Conditions de candidature
Les candidats doivent posséder un doctorat ou un diplôme universitaire moins important allié à une experience en recherche et une productivité équivalentes à celles qui vont de pair à un doctorat dans le domaine de la géologie ou géophysique. Une expérience pratique est requise de préférence en géologie et géophysique. La connaissance du français ou de l'anglais est indispensable.

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

Programme des professions scientifiques, libérales et techniques, Commission de la fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A OM7
Date limite: le 9 décembre 1977
Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Directeur Général

Salaire: près de $40,000

Une corporation parapublique de la région de Québec dont la réputation s'étend à la grandeur du Québec et dont la vocation est le développement éducatif désire s'adjoindre un cadre supérieur de fort calibre.

Entouré de collaborateurs compétents et appuyé par un comité exécutif efficace, le candidat choisi assumera la direction des activités en accord avec les politiques et les objectifs établis par le conseil. Le principal défi à relever consiste à adapter à son milieu le second souffle de la réforme entreprise dans le secteur de l'éducation tout en assurant une utilisation optimale des ressources humaines.

Le succès et la satisfaction dans ce poste exigent idéalement une formation universitaire en administration. Il est important que la personne ait déjà prouvé ses capacités de gestionnaire et éprouvé ses connaissances pratiques de la gestion des ressources humaines. Les qualités humaines indispensables se traduisent par une aptitude à développer et à maintenir un bon climat social dans l'organisation, par une facilité à exprimer ses idées de façon précise, par une volonté d'améliorer l'efficacité du système éducatif, par un sens de l'organisation et de la planification permettant d'avoir une vue d'ensemble, par une ouverture d'esprit et un goût d'animation d'une équipe hautement qualifiée sur le plan intellectuel.

Lieu de travail: Lévis.

Charette, Fortier, Hawey & Associés
Conseillers en administration

Vous référant au dossier 78-11-706F, veuillez adresser votre demande à André Briand, bureau 860, 880 Chemin Ste-Foy, Québec, Québec G1S 2L2 (418) 681-0081.

Associés à P. S. Ross et Associés

Le centre de recherche INRS-Urbanisation demande des ASSISTANTS DE RECHERCHE pour oeuvrer dans le cadre de différents projets de recherche.

CONCOURS: SP 77-29

FONCTIONS: Collaboration à la collecte des données et au travail d'analyse dans un projet de recherche portant sur les coûts des développements résidentiels.

EXIGENCES: Un diplôme universitaire dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes: économie, urbanisme, génie. Mais le candidat devra surtout s'être déjà occupé des questions reliées aux coûts de construction et au financement municipal durant ses études et/ou, de préférence, au cours d'expériences pertinentes de travail.

Ne plus être inscrit dans une université.

Être citoyen canadien ou immigrant reçu.

CONCOURS: SP 77-30

FONCTIONS: Collaboration au traitement et à l'analyse des données dans un projet de recherche portant sur l'évaluation du cadre de vie (physique, spatial) dans différents types de développements résidentiels récents.

EXIGENCES: Un diplôme universitaire en urbanisme, aménagement, géographie ou en sciences sociales. La connaissance des méthodes d'analyse quantitative et de traitement informatique serait un atout précieux.

Ne plus être inscrit dans une université.

Être citoyen canadien ou immigrant reçu.

CONCOURS: SP 77-31

FONCTIONS: Collaboration à la collecte des données et au travail d'analyse dans un projet de recherche portant sur le marché foncier et la production des développements résidentiels.

EXIGENCES: Un diplôme universitaire dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes: économie, sociologie, géographie, études urbaines ou urbanisme. Mais le candidat devra surtout s'être déjà occupé des questions reliées aux marchés foncier et immobilier durant ses études et/ou, de préférence, au cours d'expériences pertinentes de travail.

Ne plus être inscrit dans une université.

Être citoyen canadien ou immigrant reçu.

LIEU DE TRAVAIL: INRS- Urbanisation
3465 rue Durocher
Montréal

TRAITEMENT: Selon la convention collective des assistants de recherche.

Seules les demandes écrites reçues avant le 29 novembre 1977 seront retenues.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire pervenir votre curriculum vitae en y indiquant le numéro du concours, au:

Directeur du personnel, Institut national de la recherche scientifique, 2700 rue Einstein, Case postale 7500, Sainte-Foy, P.Q. G1V 4C7

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Huit provinces canadiennes ont des bureaux hors frontière

par Madeleine Drohan
La Presse Canadienne

Huit des provinces canadiennes ont des bureaux hors frontière, en vue de promouvoir le tourisme et le développement industriel.

Un relevé transcanadien par la Presse Canadienne indique que seules Terre-Neuve et l'Île du Prince-Édouard n'ont pas de bureaux à l'extérieur. Les porte-parole de ces deux provinces disent qu'elles n'en ont pas les moyens, et que la promotion de l'industrie et du tourisme, dans leur cas, se fait par l'intermédiaire de délégations.

Le Québec est largement représenté, puisqu'il dispose de 16 délégations à l'étranger et d'un bureau provincial. L'Ontario a 11 bureaux, dont aucun ne se trouve au Canada. Le Manitoba, la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont chacune un bureau, et la Nouvelle-Écosse a quatre agents de tourisme en Amérique du Nord.

Quatre des provinces ont des bureaux ou des agents au Canada, et six autres provinces ont des représentants aux États-Unis. L'Alberta est la seule province qui ait un bureau permanent à Ottawa.

Au cours des 10 dernières années, sept provinces ont ouvert des bureaux à l'étranger. Pendant ce temps, le nombre des délégations étrangères du Québec est passé de quatre à 17, et la Nouvelle-Écosse a remplacé ses agents par des bureaux.

Plusieurs provinces ont fermé leurs bureaux à l'étranger. Un porte-parole du Nouveau-Brunswick a dit que le bureau londonien de cette province avait été fermé récemment, parce que le volume de commerce qu'il suscitait ne justifiait pas les frais d'administration.

Voici comment se présente la situation, dans quelques-unes des provinces.

L'unique bureau représentant le Nouveau-Brunswick se trouve à Toronto. Il existe depuis environ six ans, et est administré par le ministère du Tourisme. Le Nouveau-Brunswick avait ouvert un bureau de tourisme à Londres aux environs de 1960, mais le volume de commerce qu'il engendrait ne justifiait pas les frais d'administration, et il a été fermé récemment, a expliqué un représentant du gouvernement.

Le gouvernement du Québec a 16 délégations à l'étranger, et un bureau provincial. Les délégations sont à New York, Bruxelles, Dusseldorf, Londres, Paris, Milan, Tokyo, Boston, Chicago, Los Angeles, Dallas, Tex., Lafayette, La. et Port-au-Prince, Haiti.

Il y a un officier d'immigration à Beyrouth, et un conseiller à l'immigration à Rome, de même qu'un conseiller en éducation à Abidjan, sur la Côte d'Ivoire. Le bureau provincial se trouve à Toronto.

Soixante fonctionnaires gèrent ces délégations, sous la juridiction du ministère des Affaires intergouvernementales. Il y a 33 attachés commerciaux responsables auprès du ministre de l'Industrie et du Commerce, 20 officiers d'immigration et cinq conseillers au tourisme, ainsi qu'une centaine d'employés répartis aux divers endroits.

Le ministère des Affaires intergouvernementales a mis de côté, en 1977, la somme de $4 millions — sur un budget de $26 millions — pour le maintien de ces bureaux.

L'Ontario a 11 bureaux chargés de promouvoir l'industrie et le tourisme. Ils sont situés respectivement à Mexico, Tokyo, New York, Chicago, Los Angeles, Bruxelles, Francfort, Milan, Stockholm, Londres et Paris. Ces bureaux sont administrés par 11 gérants et 33 employés locaux qui travaillent sous contrat. Le budget total, l'an dernier, à l'exclusion de la Maison de l'Ontario à Londres, était de $1,643,000.

Le premier ministre William Davis a déclaré que l'expansion industrielle en France a créé de plus nombreuses facilités de commerce entre l'Ontario et la France.

Le ministre de l'Industrie et du Tourisme de l'Ontario, Claude Bennett, dit que la France est la troisième plus grande source de revenus touristiques outre-mer. "Avec un bureau à Paris, nous serons probablement plus en mesure d'explorer pleinement le potentiel touristique qui existe en France", a-t-il dit.

chronique médicale / Pour conserver une peau vraiment saine

Chaque fois qu'on le peut, il faut se préoccuper des imperfections de la peau et les traiter pour les faire disparaître. En effet, certaines atteintes de l'épiderme méritent d'être surveillées et même soignées avec attention afin de ne pas dégénérer.

●

Les tâches de rousseur — Les dermatologues les appellent des éphélides. Elles s'observent surtout chez les personnes blondes ou rousses dont la peau est fragile.

Elles sont dues au fait que les cellules mélanogènes, situées en profondeur à la limite du derme et de l'épiderme et dont le rôle est de sécréter en permanence le pigment brun ou mélanine qui donne à la peau sa teinte ambrée, ont trop d'activité. Normalement, le soleil les stimule, ce qui produit le hâle. Mais si, en certains points, les cellules mélanogènes présentent une densité trop grande, la pigmentation et les taches de rousseur apparaissent.

Pour les éviter tout au moins partiellement, on doit s'exposer le moins possible au soleil, porter un chapeau à larges bords, protéger son épiderme par des crèmes filtrantes. On peut compléter ces précautions par des applications d'huile d'amandes douces et des lotions avec du lait dans lequel on a fait macérer des rondelles de concombre.

●

Les dartres — Les dartres sont formées par de petites taches roses ou rouges recouvertes de très fines lamelles d'épiderme appelées squames. Elles apparaissent sur le visage, principalement les joues, les coins de la bouche, le nez. Leur traitement est celui des peaux sèches qui, négligées ont toujours tendance à peler.

Si un manque de soins locaux ne peut pas être mis en cause, on doit penser à des troubles dans le fonctionnement des organes digestifs. On agit alors sagement en évitant les mets lourds, trop gras, trop épicés et en supprimant ou réduisant les boissons alcoolisées.

Sans gravité, les dartres sont inesthétiques et peuvent être moralement éprouvantes. Résultant souvent d'un régime alimentaire mal adapté, on peut tenter de les éliminer outre les soins locaux, par quelques précautions que l'on peut décider soi-même.

Les grains de beauté — Ils marquent surtout le visage, le cou, les épaules et peuvent être considérés comme des imperfections dans les deux cas suivants:

— Un poil isolé ou une touffe de poils se développe à leur surface. Il est recommandé de ne pas arracher ces poils mais de les signaler à son médecin qui les fera disparaître sans risques de réactions ultérieures.

— Les grains de beauté sont très nombreux, très colorés, très importants: ils déparent vraiment le visage. En ce cas, il faut faire appel aux connaissances d'un dermatologue.

Dans les autres circonstances, mieux vaut garder ses grains de beauté, surtout s'ils sont bien placés, au coin de la bouche ou de l'oeil, par exemple. Ils donnent alors du piquant au visage; les coquettes d'autrefois l'avaient bien compris et collaient une "mouche", minuscule rondelle de taffetas noir, sur leur visage.

Les grains de beauté qui, dans des conditions normales, ne comportent aucune signification préoccupante doivent être surveillés si à la suite d'une irritation ou d'un choc, ils changent de couleur ou de volume, deviennent sensibles, s'ulcèrent et saignent. Cette évolution justifie une consultation auprès d'un dermatologue qui, s'il le juge nécessaire, pratique, sous anesthésie locale, une intervention bénigne.

●

Les verrues — Tout le monde connaît ces petites saillies arrondies, cornées grisâtres dont la surface est irrégulière et rugueuse. Elles sont tantôt isolées, tantôt groupées autour de la verrue-mère. Leurs dimensions varient beaucoup; certaines ne sont pas plus grosses qu'une tête d'épingle, d'autres atteignent un centimère de diamère ou davantage.

On les observe sur le visage et plus souvent encore sur les mains, les doigts, autour des ongles. Elles disparaissent parfois d'elles-mêmes mais elles risquent de se multiplier si on les néglige.

À côté de ces verrues que l'on appelle verrues vulgaires existent les verrues séborrhéiques qui se manifestent sur la face, le cou, les épaules, le dos, généralement vers la quarantaine et augmentent avec l'âge.

Les verrues sont inesthétiques et il est souhaitable de s'en libérer, mais on doit agir prudemment. Leur "racine" se situe en général assez profondément dans l'épiderme. Aussi, se contenter d'appliquer une pommade dont on a entendu vanter les bons effets risque d'être inefficace ou même nuisible en provoquant une extension locale. Seuls, les traitements qui extirpent et détruisent complètement les verrues sont sûrs.

●

Les molluscums ou pendulums — On les observe après 40 ans sur le cou et les paupières où ils se présentent sous l'aspect de très petites excroissances de peau, étranglées à la base et pédiculées. Le médecin les retire vite et facilement à l'aide du bistouri électrique.

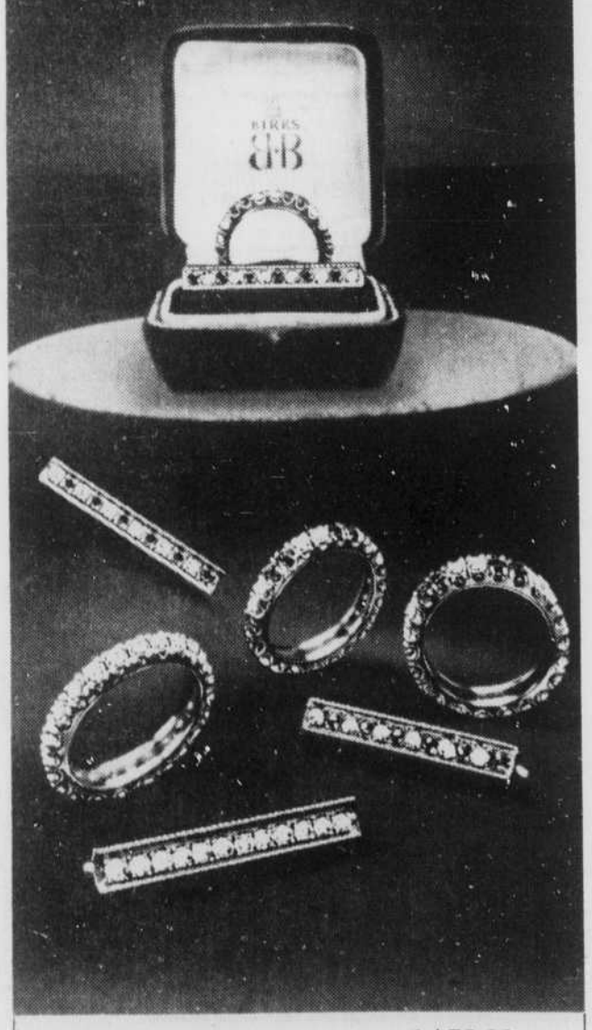
●

Le xanthelasma — Il est beaucoup plus rare sans être exceptionnel cependant. Il est caractérisé par la formation de petites taches ou de petites nodosités jaunes, plus ou moins foncées et saillantes, qui siègent le plus souvent sur les paupières près de l'angle interne de l'oeil et sont constituées par des dépôts de cholestérol. On doit signaler leur présence à son médecin qui prescrira le traitement général et le régime adaptés à chaque cas. En outre, il donnera des conseils quant à l'opportunité d'une intervention locale qui est toujours assez délicate.

(Copyright by B.I.P.)

Broches et bagues symboles de fidélité.

Emeraudes, rubis, diamants et saphirs sur or jaune 18 ct



Bague, rubis et diamant 1,450.00
Bague, saphir et diamant 1,450.00
Bague à diamant 2,100.00
Bague, émeraude et diamant 2,400.00
Broche, rubis et diamant 550.00
Broche, saphir et diamant 550.00
Broche à diamants 800.00
Broche, émeraude et diamant 800.00

Procurez-vous votre **Livre Bleu** dès maintenant, c'est gratuit.

BIRKS JOAILLIERS — Carré Phillips seulement

Comment économiser l'électricité?

1

Il y a plusieurs façons d'économiser l'électricité. Si vous possédez un chauffage électrique, l'isolation thermique de votre maison, faite selon les exigences reconnues, constitue un excellent point de départ.

2

L'installation de contre-portes efficaces, de vitres doubles ou triples, bien scellées, ou de doubles fenêtres calfeutrées, diminuera, dans une bonne mesure, les déperditions de chaleur et vos besoins de chauffage.

3

Il vous suffira de quelques instants pour vérifier si le thermostat est abaissé dans les pièces inoccupées ou peu fréquentées, et si les portes et fenêtres de ces pièces sont bien fermées. Il est inutile de gaspiller de l'électricité et de l'argent, en chauffant des pièces inutilement.

4

Il ne faudrait pas croire que le fonctionnement de la cheminée (foyer) diminue de beaucoup les besoins de chauffage de l'ensemble de la maison. C'est souvent le contraire qui se produit. Et, quand vous ne l'utilisez pas, cette cheminée peut tirer, en une heure, près de 20% de l'air chaud de votre maison, si vous ne fermez pas bien le registre.

5

Le chauffe-eau consomme beaucoup d'électricité: il doit satisfaire, sur demande, tous vos besoins d'eau chaude. Assurez-vous que son isolation thermique est efficace et que ses thermostats ne sont pas réglés à des degrés trop élevés.

6

Faites installer votre chauffe-eau dans un endroit tempéré, à proximité des points de consommation et isolez les conduits d'eau chaude. De plus, rappelez-vous qu'un robinet qui goutte, gaspille l'électricité.

7

La machine à laver automatique et le lave-vaisselle peuvent engouffrer de fortes quantités d'eau chaude. L'eau bouillante ne rend pas nécessairement le linge plus blanc. Quant au lave-vaisselle, vous avez avantage à faire le «plein de vaisselle» avant de le mettre en marche.

8

L'élément électrique du sèche-linge a une puissance égale à celle de trois plinthes chauffantes de 1 500 watts. Et la chaleur qu'il produit est évacuée à l'extérieur. Pour utiliser cet appareil sans gaspillage, confiez-lui la charge maximale qu'il peut sécher et faites un entretien régulier du filtre.

9

Votre réfrigérateur est-il placé trop près de la cuisinière? Les enfants l'ouvrent-ils sans arrêt? Est-il trop froid ou laisse-t-il échapper le froid? Déborde-t-il d'aliments? Si vous répondez oui à l'une ou l'autre de ces questions, votre réfrigérateur gaspille de l'électricité.

10

Lorsque la radio, le téléviseur, les ventilateurs, l'humidificateur, etc., fonctionnent sans raison, ils font tourner le compteur plus vite et finissent par être une source de gaspillage.

11

Dans bien des cas, vous pourriez remplacer sans inconvénient une ampoule de 100 watts par une autre de 60 ou de 40 watts. N'arrive-t-il pas souvent qu'un grand nombre de lumières restent allumées sans besoin chez vous?

12

Toutes ces mesures d'économie, appliquées chez vous, coïncideront avec les efforts déjà entrepris dans les immeubles à logements multiples et les établissements industriels et commerciaux. C'est dire que tous les Québécois s'intéressent à une utilisation rationnelle de l'électricité, richesse trop précieuse pour la gaspiller.

Dans la mesure du possible, économisons l'électricité.